

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD

Mélanges offerts

au chanoine

Pierre
Pommarède

président de la Société
historique et archéologique
du Périgord (1992-2007)



TOME CXXXV — ANNÉE 2008
4^e LIVRAISON

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de vingt-cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :

Marie-Pierre MAZEAU-JANOT
assistée de : Patrick PETOT et la commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :

Dominique AUDRERIE, Michel BERNARD,
Jacques BERNOT, Marcel BERTHIER, Alain BLONDIN,
Francis A. BODDART, Jean-Pierre BOISSAVIT,
Xavier DARCOS, Chantal DAUCHEZ,
Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC,
François DUJARRIC DE LA RIVIÈRE, Gérard FAYOLLE,
Jacques GAY, Louis GRILLON, Annie HERGUIDO,
Jean-Claude IGNACE, Jacques LAGRANGE,
John-Henry LASCAUD, Joëlle LE PONTOIS-BERNARD,
Jean-Bernard MARQUETTE, Thomas McDONALD,
Danielle MOUILLAC, Guy PENAUD, Patrick PETOT,
Claude-Henri PIRAUD, Jeannine ROUSSET,
Jean-Charles SAVIGNAC, Gérard de TROBRIAND,
Jean-Marie VÉDRENNE

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

Communication, relations extérieures :

Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 350 exemplaires*

Décembre 2008

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications : Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - F 24000 Périgueux

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD

Mélanges offerts

au chanoine

Pierre
Pommarède

président de la Société
historique et archéologique
du Périgord (1992-2007)



TOME CXXXV — ANNÉE 2008
4^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON 2008

● Compte rendu de la séance	
du 6 août 2008	507
du 3 septembre 2008	513
du 1 ^{er} octobre 2008.....	517
● Éditorial	523
● Bibliographie de Pierre Pommarède.....	525
● Le Puy-Saint-Astier, seigneurie et maison de famille. Aperçu historique de 1025 à nos jours (Jacques Bernot).....	531
● Le mariage d'Élie Rudel de Bergerac et de Mathe d'Albret, le 2 mai 1314 (Jean-Bernard Marquette)	547
● Essai sur la dévotion à saint Roch en Périgord (Jean-Claude Ignace, Chantal Dauchez et Danielle Mouillac)	559
● Lieutenance du duc d'Orléans en Guyenne (16 septembre 1406) (Claude-Henri Piraud)	595
● Qu'aima Montaigne en l'œuvre de La Boétie ? (Xavier Darcos)	605
● Un projet d'attaque contre Trémolat en 1613 (Marcel Berthier)	615
● À propos de tapisseries (Alain Blondin)	623
● Les Talleyrand, marquis d'Excideuil de 1613 à 1794 (Annie Herguido)...	633
● L'étrange histoire du soi-disant abbé Beaucaïne (Jeannine Rousset).....	647
● La correspondance de l'abbé Joseph Nadaud avec Chancelade (Louis Grillon †)	655
● Une résidence méconnue de Bugeaud : l'ancien château de Saint-Pantaly-d'Excideuil (Francis A. Boddart)	667
● Le couvent de Villeteureix (Dominique Audrerie)	689
● Un général russe, châtelain de Jaure (Michel Bernard et Joëlle Le Pontois-Bernard)	693
● Les statues baladeuses de Cadouin (Brigitte et Gilles Delluc)	703
● Les racines du Périgord et la recherche d'Alexis de Gourgues (Gérard Fayolle).....	731
● L'institution Saint-Joseph à Périgueux (John-Henry Lascaud).....	741
● Monseigneur Charles Gay, évêque d'Anthédon, la musique et le Périgord (Jacques Gay).....	747
● Périgueux vu par Paul Nizan : entre analyse sociologique et souvenirs d'enfance (Patrick Petot)	755
● Les « compagnons de la Libération » périgordins (Guy Penaud)	763
● Une même route (Jacques Lagrange).....	777
● Sylvain Floirat (1899-1993) (Gérard de Trobriand, François Dujarric de la Rivière et Jean-Charles Savignac)	781
● Un miracle en Périgord : M ^{me} de Bastard et la reconstruction du château de Hautefort (Thomas McDonald).....	795
● Capdrot, une chapelle ressuscitée : Pechegut (Jean-Marie Védrenne) ..	809

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : L'ange du clocher de la cathédrale Saint-Front à Périgueux (cliché Th. Baritaud).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 6 AOÛT 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 90. Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- M. Renaud Denoix de Saint-Marc, promu grand-croix de la Légion d'honneur
- M^{me} Paulette Labatut, promue commandeur de la Légion d'honneur
- M. Alain Darcos, nommé chevalier de la Légion d'honneur
- M. Francis Gires : le Grand Prix Paul Doisteau-Émile Blutet de l'Information scientifique décerné par l'Académie des Sciences lui sera remis sous la coupole de l'Institut de France le 21 octobre 2008

NÉCROLOGIE

- Solange Pain
- Michel Solacroup

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Rousset (Jean), sd : *Sergent Léon Fernand Rousset, n° matricule 7053, classe 1898, carnet de route du 10 octobre 1914 au 28 décembre 1914*, brochure multigraphiée (don de Guy Rousset)

- Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2008 : *Recueils des actes d'état civil des communes de Dussac (1668-1902), Escoire (1678-1907), Saint-Vivien-Montravel (1668-1907), Chapdeuil (1687-1907), Montagrier (1656-1907), Cunèges (1656-1907), Quinsac (1620-1907), Calès (1672-1906), Saint-Jory-de-Chalais (1608-1906), Saint-Cernin-de-Reilhac (1668-1907), Saint-André-de-Double (1654-1907), Atur (1656-1907), Bergerac (paroisses de La Conne (1645-1792), La Madeleine (1639-1792), Saint-Jacques Saint-Martin (1656-1792), protestants (1656-1768)).*

COMMUNICATIONS

Le président salue Michel Lorblanchet, qui nous parlera tout à l'heure de l'art du Quercy, et Marc Delluc, inventeur de la grotte de Cussac. Il nous transmet les amitiés du chanoine Pommarède. Ce dernier annonce le décès du R.P. François-Régis Durieux. Sous le nom du P. Fidèle Durieux, il publia en 1953 un article dans notre *Bulletin* sur trois retables franciscains du Périgord (*BSHAP*, 1953, p. 88-93 et 139-147). Ajoutons qu'il publia aussi, avec Jean Secret, un ouvrage sur *Assise et les chemins de saint François* (Paris, éd. Horizons de France, 1960).

Les programmes des nombreuses activités estivales sont disponibles, en particulier celui des conférences de Préhistoire de la vallée de la Couze, celui de l'ARAH, celui du colloque des Amis de Cadouin, le 23 août 2008, avec des conférences de MM. Audrierie, Berthier et Delluc et une visite de la Bessède antique. Jeannine Rousset donne les dernières indications pour l'excursion du 20 septembre 2008 : elle partira, comme d'habitude, à 13 heures du parking de la Cité administrative. Elle permettra de visiter : la chartreuse de la Chabroulie à Hautefort, les moulins de Saint-Jory-Las-Bloux et le manoir de Laubertie. Le dimanche 21, à l'occasion de la Journée du Patrimoine, vos administrateurs préparent une journée portes ouvertes, avec deux expositions, une vente d'ouvrages et une visite de notre souterrain médiéval.

Le Dr Gilles Delluc, qui n'avait pas eu l'opportunité de le faire jusqu'ici, présente, avec de nombreuses images, une communication

qu'il a intitulée « Cyrano, oui, mais... ? » (parue dans notre *Bulletin* en 2003, p. 603-622). On sait bien, depuis les travaux de A. Dujarric-Descombes, à la fin du XIX^e siècle, que le Bergerac de Cyrano n'a rien à voir avec le Périgord. Mais cela n'intéresse pas du tout la majorité des gens qui préfèrent rêver avec Edmond Rostand et imaginer Cyrano comme un cadet de Gascogne, originaire de notre Bergerac, sur les bords de la Dordogne. Le modèle du Cyrano de Rostand a existé. Son vrai nom est Savinien de Cyrano. Il vivait au XVII^e siècle. C'était un soldat et écrivain libertin dont on connaît encore le titre de quelques œuvres. Vers 1640, il s'est fait appeler Cyrano de Bergerac, en empruntant le nom d'une ancienne propriété de son père située à Mauvières dans la vallée de l'Yvette, près de Chevreuse. Mais pourquoi y avait-il un Bergerac à cet endroit ? En fait, le patronyme avait été exporté par un certain Raymond de La Rivière, compagnon du duc d'Anjou qui, en 1377-1379, avait été fait bailli de Bergerac, sans pouvoir se faire accepter par la jurade. C'est ainsi qu'il emporta seulement son titre avec lui et l'accola à celui de sa propriété de Mauvières-Sous-Forêt dans la vallée de Chevreuse.

Guy Penaud évoque ensuite, à l'occasion de la venue à Lourdes (Hautes-Pyrénées), du 13 au 15 septembre 2008, du pape Benoît XVI pour le 150^e anniversaire des apparitions, le destin de quelques personnages liés à ces événements et originaires du Périgord. Il rappelle tout d'abord que « Bernadette Soubirous (1844-1879) est passée à Périgueux les 6 et 7 juillet 1866 en allant de Lourdes à Nevers, priant dans la chapelle Notre-Dame, rue du Plantier (où une plaque rappelle son passage), et couchant dans l'hôpital de la Manufacture, qui s'ouvrait sur l'actuelle rue du Président-Wilson. Il signale également que la SOGRA, société établie à Marsac et spécialisée dans la restauration d'œuvres d'art et de monuments historiques, doit redorer le sceptre d'une statue de la Vierge à la basilique de Lourdes en prévision du prochain voyage papal. Premier personnage évoqué par Guy Penaud, Henri Lasserre (1828-1900), originaire de Carlux, journaliste et polémiste, à qui Lourdes doit d'être devenue Lourdes. Ce dernier a en effet publié, en 1869, un véritable best-seller *Notre-Dame de Lourdes*. Ce livre, « le plus lu de ce siècle », selon Jules Claretie, a fixé dans la conscience nationale et internationale une image de Lourdes presque impossible à modifier. Autre personnage clé de Lourdes, le docteur Gustave Boissarie (1836-1917) qui fut président du célèbre « Bureau des constatations médicales » de la cité mariale de 1892 à 1917. Originaire de Sarlat, ancien interne des hôpitaux de Paris, ce médecin eut à constituer, de 1907 à 1913, les dossiers médicaux de 33 des 67 guérisons reconnues officiellement par l'Église de 1858 à ce jour,

c'est-à-dire pratiquement la moitié d'entre elles. Parmi les 67 miraculés, Guy Penaud rappelle ensuite le destin de Jeanne Dubaud (et non Dubos comme précisé dans les documents officiels des Sanctuaires de Lourdes), épouse Bézenac (1876-1945), guérie à Lourdes en août 1904 (guérison reconnue officiellement miraculeuse par M^{gr} Henry Louis Joseph Bougouïn (1845-1915), évêque de Périgueux et Sarlat, par une ordonnance du 2 juillet 1908). Née à Saint-Laurent-des-Bâtons, cette miraculée souffrait de « cachexie de cause inconnue et d'impétigo des paupières et du front » avant d'être totalement guérie après un bain dans les eaux de la grotte. Elle est décédée à Bergerac quarante et un ans après. Il se penche également sur la vie de sœur Julienne, née Aline Bruyère à La Roque (France) – « près de Sarlat », précisent les documents officiels -, atteinte, selon l'Église, d'une « tuberculose pulmonaire cavitaire », et guérie miraculeusement le 1^{er} septembre 1889. La guérison de cette ursuline du couvent de Brive (Corrèze) a été reconnue miraculeuse par une ordonnance épiscopale du 7 mars 1912 de M^{gr} Albert Nègre (1853-1931), évêque de Tulle (Corrèze). Guy Penaud a bien retrouvé la famille Bruyère à La Roque-Gageac où les époux Jean Bruyère et Catherine Valette eurent, de 1860 à 1873, neuf enfants. Mais il n'a pas découvert aux Archives départementales de trace d'Aline dans les actes d'état civil ou les listes des recensements, les trois filles du couple étant nées en 1861 (Jeanne), 1863 (Françoise) et 1873 (Hélène). Quant à l'enfant né en 1864 (date de naissance d'Aline selon l'Église), il s'agit d'un garçon prénommé Jean ! Ses recherches se poursuivant, Guy Penaud ne désespère pas de découvrir la véritable identité de la seconde miraculée de Lourdes originaire du Périgord. » (résumé de l'intervenant).

J.-P. Boissavitt ajoute que la gouvernante du Prince impérial a joué un rôle important dans la célébrité de Lourdes et que Louis Veuillot fut rédacteur d'un journal périgourdin, le *Mémorial de la Dordogne*, pendant quelques années. Il fournit des précisions : le bureau des guérisons était chargé de constituer des dossiers très complets sur les guérisons inexplicables ; Jean-Louis Armand Laroche de Bergerac y a siégé pendant de nombreuses années.

Gilles Delluc indique que l'affection dont souffrait la miraculée de Saint-Laurent-des-Bâtons lui paraît très discutable : « Cachexie de cause inconnue et impétigo des paupières et du front ». Aujourd'hui on connaît mieux les anorexies mentales et le traitement de la dermatose dont elle était atteinte. Il rapporte la curieuse observation de la guérison inattendue à Lourdes, en 1927, d'une jeune tuberculeuse venue, moribonde, à Cadouin. Lors de son pèlerinage à Lourdes, elle fut guérie alors que la tuberculose péritonéale, dont elle souffrait,

était à l'époque une maladie inexorablement mortelle, et elle survécut longtemps. Le chanoine Joseph Roux (futur président de la SHAP) et M^{gr} Légasse furent témoins de cet évènement.

Michel Lorblanchet nous présente ensuite une communication très intéressante sur « Du Quercy au Périgord dans l'art des grottes paléolithiques ». Loin d'être opposées, ces deux régions témoignent, depuis au moins 35 000 ans, c'est-à-dire depuis le début du Paléolithique supérieur, de relations bien visibles dans l'art pariétal. À l'aide de plans et de tableaux comparatifs, il met en évidence de multiples points de convergence. L'art aurignacien, si abondant aux environs des Eyzies, est rare en Quercy. Il lui paraît représenté surtout par le bouquetin des Fieux, piqueté suivant une technique comparable à celle du bouquetin de Belcayre, publié par B. et G. Delluc. En revanche, la période du Gravettien (- 28 000 à - 20 000) est une période également importante en Quercy avec les grottes de Pech-Merle, Cougnac, Roucadour, Le Moulin. La découverte de Cussac, près de Cadouin, et sa datation sans ambiguïté au Gravettien, d'il y a 25 000 ans, ont été des évènements scientifiques majeurs. De très nombreux éléments de son décor ressemblent à s'y méprendre à des œuvres des grottes de Pech-Merle et de Roucadour : en particulier, les signes en forme de pomme, les représentations féminines, mais aussi les représentations de chevaux, de mammoths et de mégacéros. L'intervenant établit de nombreuses comparaisons entre les grottes quercynaises de Pech-Merle, Le Combel, Cougnac, Roucadour, Le Moulin et les

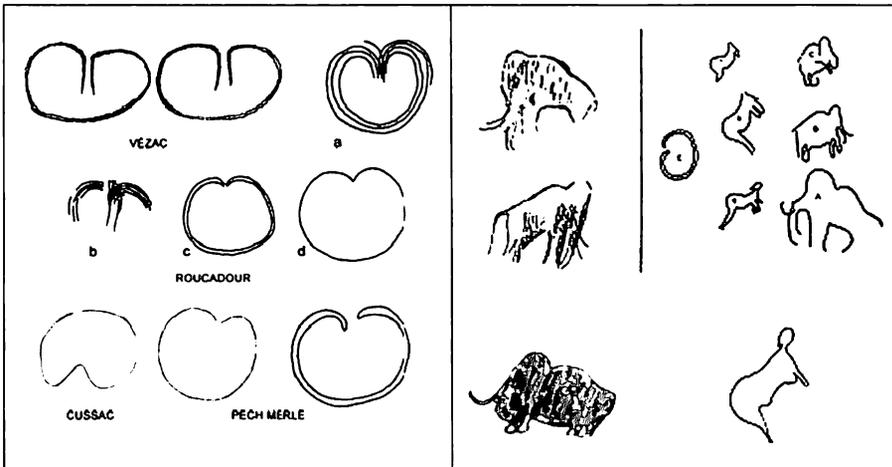


Fig. 1. Signes en pomme

Fig. 2. Comparaison de quelques figures de Pech-Merle (en haut) et de Cussac (en bas)

grottes périgordines du Roc de Vézac, La Martine, Cussac, La Grèze, Jovelle et, même, avec la grotte de Pair-non-Pair, plus en aval sur la Dordogne. Le Quercy est riche aussi en art magdalénien, très comparable à celui des grottes du Magdalénien moyen ou supérieur de Dordogne : ainsi les grottes de Sainte-Eulalie, Pergouset, Carriot et l'abri Murat. Il signale les représentations féminines schématiques de Carriot et de Murat comparables à celles de la grotte de Fronsac. En revanche, il s'interroge sur le sens typologique et chronologique à donner à des signes faits d'un trait complété par un demi-cercle en forme de massue, appelé traditionnellement claviforme. En effet, on en a relevé dans les grottes magdaléniennes de Sainte-Eulalie et de Pestillac (Magdalénien moyen), mais aussi dans la grotte plus ancienne de Lascaux (Magdalénien ancien). On peut se demander si tous ces signes ont la même signification.

Pour Brigitte Delluc, les mammoths à arche ventrale sont en effet des prototypes très caractéristiques de la période pré-magdalénienne : ainsi ceux de La Grèze, Jovelle et Pair-non-Pair. Elle indique que les signes claviformes de Lascaux sont gravés dans un endroit très reculé et il paraît difficile de les dissocier des animaux environnants. L'ensemble est très homogène. Le matériel archéologique de cette grotte a été retrouvé dans une couche unique et mince rapportée au Magdalénien ancien. Il n'a été trouvé aucun objet solutréen. Plusieurs datations au carbone 14 ont été effectuées. C'est autour de leur moyenne que se porte la discussion aujourd'hui, pas au sujet de la culture. La dernière date obtenue sur un fragment de sagaie est d'environ 18 000 ans. Une dernière précision concernant Villars. Il y a plus de trente ans, son étude avait conclu à du Magdalénien ancien à cause du style et à cause de la présence d'une « scène » opposant un homme et un bison très analogue à celle de Lascaux. Il y a peu, une dent brûlée trouvée au pied de cette « scène » a été datée de 18 000 ans. Les moyens de datation s'améliorent de plus en plus, mais il faut faire attention à l'interprétation de ces dates car les systèmes de référence ont changé.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 85.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Delprat (Eliane) et Métheyer (Sylviane), 2007 : *Calès en Périgord*, éd. Calès (don de E. Delprat)
- Audrerie (Dominique) (coordinateur des textes), 2007 : *Patrimoine et diversité culturelle. Premières rencontres patrimoniales de Périgueux*, Université Montesquieu-Bordeaux IV, I.U.T. Périgueux Bordeaux IV, Presses universitaires de Bordeaux (don de D. Audrerie)
- Linfort (Jean-Michel), 2008 : *Sudrat, la ferme ensevelie*, Périgueux, éd. Fanlac (don de l'éditeur)
- Du Mas des Bourboux (Gontran), 2007 : *Histoire du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest (don de l'auteur)
- Audrerie (Dominique), 2008 : *Le patrimoine*, Bordeaux, éd. Sud Ouest (don de l'éditeur)
- Molènes (Thalie de), 2008 : *La guerre comme des anges*, Périgueux, éd. Fanlac (don de l'éditeur)
- Delluc (Brigitte et Gilles), 2008 : *Dictionnaire de Lascaux*, Bordeaux, éd. Sud Ouest (don de l'éditeur).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2008 : *Recueils des actes d'état civil de la commune de Coursac (1669-1907)*
- *L'illustration* : quelques numéros en 1901, 1902, 1906, 1911 ; 1912 (11 n^{os}) ; 1914 (32 n^{os}) ; 1915 (65 n^{os}) ; 1916 (60 n^{os}) ; 1917 (44 n^{os}) ; 1918 (37 n^{os}) ; 1919 (38 n^{os}) ; puis quelques numéros en 1924, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1939, 1940 et 1941 (don).

REVUE DE PRESSE

- *Paléo*, n° 19, 2007 : le Gravettien en Europe (plusieurs auteurs) ; le site châtelperronien de Canaule II, Creysse (Bachelier F. et col.) ; méthodes magnétiques appliquées au remplissage de l'abri Pataud, Les Eyzies (Djerrab A. et col.) ; l'exploitation du lièvre

variable à La Madeleine, Les Eyzies (Fontana L. et col.) ; les équidés des Combarelles, Les Eyzies (Huard O.)

- *Bull. de la Société botanique du Périgord*, n° 64, 2008 : Jeanne Barret, collaboratrice du botaniste Philibert de Commerson pendant l'expédition de M. de Bougainville, puis épouse du Périgordin François Dubernat de Saint-Antoine-de-Breuilh (S. Miquel et F. Raluy)

- *Bull. de la Société botanique du Périgord*, n° 65, 2008 : un livre de botanique médicale par E. Fayard, médecin à Périgueux en 1548 (S. Miquel).

COMMUNICATIONS

Après les salutations du président, Alain Ribadeau Dumas donne les dernières précisions concernant l'excursion du 20 septembre autour d'Eugène Le Roy et de Nicolas Rambourg et présente les principaux arrêts : La Chabroulie, qui appartient à la famille Lidonne depuis fort longtemps, La Genèbre, le moulin de Leymonie qui aurait servi de modèle à E. Le Roy pour le moulin du Frau, Laubertie, château auquel on a ajouté des tours au XIX^e siècle.

Le lendemain, 21 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, notre siège sera ouvert avec diverses manifestations : une exposition d'affiches de la guerre 14-18, une présentation de quelques-uns de nos volumes de presse du XIX^e siècle, une visite du souterrain, une vente de nos ouvrages, une exposition Sem et une vente d'ouvrages divers offerts par nos membres dans ce but.

Le président remercie Marcel Albisetti pour son don d'une collection de numéros anciens de notre *Bulletin*. Il rend compte des différentes manifestations organisées en Périgord au cours du mois d'août, auxquelles ont participé plusieurs de nos membres, en particulier les conférences de la vallée de la Couze, durant la semaine du 11 août, avec une conférence de Pascal Picq sur « Les origines de la beauté », le colloque de Cadouin, le 23 août, avec les communications de B. et G. Delluc et de M. Berthier, et la réunion de Sauvebeuf le 28 août, avec une communication de J. Favalier sur sa biographie de Charles-Henri de Ferrières de Sauvebeuf.

Brigitte Delluc fait circuler l'ouvrage *Le Dictionnaire de Lascaux* qu'elle vient de publier avec Gilles Delluc aux éditions Sud Ouest. Elle annonce qu'ils en parleront plus longuement au moment de la sortie par le CNRS des *Recherches à Lascaux (1952-1963)* par André Glory, ouvrage dont ils ont recueilli, présenté et commenté les textes et les documents.

« Le château de Montréal en Périgord a-t-il donné son nom à la grande métropole du Canada ? À la suite de Henry de Montferrand, Francis Bernier a repris l'argumentaire de ce débat déjà mentionné dans son article « Les Pontbriant en Périgord » (*BSHAP*, t. CXXXII, 2005, p. 338). Il a pu examiner les cartes de Champlain au département Cartes et plans de la Bibliothèque nationale à Paris. Les deux cartes publiées en 1612 et 1632 mentionnent le toponyme du château périgordin Montréal. Y a-t-il eu au départ consigne d'Henri IV, comte du Périgord et commanditaire de Champlain en Nouvelle France, pour que celui-ci indique sur les cartes qu'il avait mission de présenter aux investisseurs le nom du château périgordin ? Cette interprétation recouperait un autre fait : le plan initial de la ville de Montréal établi par Champlain est exactement le même que celui de Beaumont-du-Périgord. L'expérience passée des bastides sur la première frontière franco-anglaise, non loin du château de Montréal, a pu inspirer Champlain. L'examen de la correspondance de Henri IV permettrait de vérifier ces connexions. » (résumé de l'intervenant). La communication est illustrée par la projection des différentes cartes : sur les premiers documents, on distingue clairement la ville amérindienne d'Hochelaya près de la montagne, nommée le mont Royal. Sur la carte de Belleforest (1575), le village est appelé Mont-réal. Sur la 2^e carte de Champlain, datée de 1632, une des deux îles du Saint-Laurent s'appelle Montréal. Sous Louis XIII et Louis XIV, la ville est nommée Ville-Marie. À partir de 1720, elle est nommée Montréal, alors que la montagne s'appelle toujours Mont Royal.

Gilles Delluc présente ensuite une communication illustrée par un montage au vidéo-projecteur sur *Os et articulations dans la Préhistoire*. Après avoir rappelé l'arbre généalogique des hommes depuis l'origine de la lignée humaine, il insiste sur les découvertes récentes les plus importantes : les différentes lignées d'australopithèques ; la contemporanéité de plusieurs lignées d'Australopithèques et d'*Homo habilis* ou *rudolphensis*, d'*Homo erectus* ou *ergaster* aux environs de 1 million d'années ; le peuplement précoce de l'Europe par des individus intermédiaires entre *Habilis* et *Erectus* (les hommes de Dmanissi en Georgie) il y a 1,8 million d'années ; l'homme de Florès en Indonésie, il y a 20 000 ans, qui serait un survivant des *Erectus* dans un milieu isolé ; les recherches sur l'ADN des hommes fossiles qui montrent que les Néandertaliens appartiennent à une espèce humaine différente de celle des hommes modernes ; la découverte des plus anciens hommes modernes (Proto-Cro-Magnons) en Ethiopie, il y a 200 000 ans. Il montre ensuite les divers aspects pathologiques des ossements des Paléolithiques (arthrose, scoliose, hallux valgus, fracture du crâne, histiocytose X, anomalies dentaires...).

Jacques Puyaubert, grâce notamment aux archives familiales de M^e Alain-Paul Bonnet, conservées à Brantôme, nous présente ensuite une communication sur *Georges Bonnet, acteur clé des relations internationales : du briandisme à l'apaisement à la française (1924-1940)*, illustré par un montage au vidéo-projecteur. « Ce volet de l'activité politique de Georges Bonnet permet de cerner un personnage périgordin éminent mais controversé. Si Bonnet est resté dans la mémoire collective comme l'homme de Munich, encore faut-il se dégager de cette vision univoque pour montrer les deux faces du « bonnetisme » dans les relations internationales : d'un côté, l'attachement aux valeurs de la sécurité collective incarnée par la Société des Nations à la manière d'un Aristide Briand, d'un autre côté, la tendance à rechercher des formules de compromis, « l'apaisement », devant la menace sur la sécurité représentée par le totalitarisme. Juriste, entré au conseil d'État en 1913, Bonnet est définitivement meurtri par la guerre. Il milite bientôt dans les cercles pacifistes. 1924 marque son accession aux responsabilités nationales, député radical et délégué de son pays à la SDN. Dès 1925, le voilà aux commandes, ce sera le Budget, les Finances (1933 et 1937), les Affaires étrangères (1938-39). Les années vingt font de Bonnet un pacifiste engagé, ardent défenseur du rapprochement franco-allemand. De 1932 à 1937, période de transition, Bonnet devient un acteur du jeu international lors de conférences sur les Réparations (Lausanne), sur les problèmes économiques (Stresa et Londres) ; il promeut le libre-échange grâce à des accords bilatéraux. Sa charge d'ambassadeur à Washington (1937) lui fait prendre conscience de la profondeur du sentiment isolationniste. Bonnet se convertit progressivement à la Realpolitik, marqué par une perception inquiète de la puissance française, en phase avec les *appeasers* britanniques. C'est la troisième période (1938-1939) où il pratique une politique d'ouverture en direction de l'Espagne nationaliste, de l'Italie et de l'Allemagne. Il échoue à sceller un pacte tripartite avec Royaume-Uni et URSS. Enfin, la défaite militaire le conduit dans le camp de Pétain et de Laval ; il est l'acteur principal de la campagne pacifiste de l'été 1940. L'intervenant souligne la profondeur des convictions de Georges Bonnet, celles de la génération du feu. Il nous invite à comprendre ainsi les continuités qui prévalent au-delà des conjonctures. Il considère que l'apaisement a conduit Bonnet à une impasse, sourd qu'il est resté à la dimension idéologique des affrontements imposés aux démocraties par les régimes fascistes. » (résumé de l'intervenant).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 95. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Jean Baleyte

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Bousquet (Jean-René), 2008 : *Le château et la seigneurie de Piles*, édition Jean-René Bousquet, chez l'auteur, 31, résidence Montesquieu, 24100 Bergerac (don de l'auteur)

- Garnier (Marcel), s.d. (environ 1990) : *Histoire postale des Eyzies-de-Tayac, Dordogne*, édition à compte d'auteur (don de B. et G. Delluc)

- Collectif (sous la direction de Jean Secret), 1980 : *Cent portraits périgourdins*, Périgueux, éd. Société historique et archéologique du Périgord, exemplaire portant la mention « Pierre Fanlac Editeur » (don de B. et G. Delluc)

- Egnell (Erik), 2008 : *De Sainte-Alvère à Sainte-Hélène. Le secret du manuscrit*, Pomport, éd. Cyrano, (don de l'auteur)

- Delluc (B. et G.), 2008 : *Petites énigmes et grands mystères*, Périgueux, éd. Pilote24, 2008, tomes 1 et 2 (don des auteurs et de l'éditeur).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Lebeaux (Mélanie), 2008 : *La sculpture monumentale casteline en Périgord au XVI^e siècle. Approche méthodologique, stylistique et sociologique*, mémoire de master II d'Histoire, Histoire de l'art et archéologie de l'université de Toulouse-Le Mirail, 2 volumes (don de l'auteur)

- Collectif, 2005 : *À la mémoire de Rebecca Aron, juive allemande raflée le 26 août 1942 à Saint-Capraise-de-Lalinde*, livret réalisé par l'association de Sauvegarde d'un patrimoine économique et culturel de Saint-Capraise-de-Lalinde (ASPEC)

- Lanouaille (Dordogne). Château de la Durantie, ancienne résidence du maréchal Bugeaud, carte postale sépia, 1903
- *Hautefort. Notre patrimoine*, 2008 : Catalogue des publications
- *L'illustration*, n° 4211, 17 novembre 1923 : une vision de l'humanité primitive aux Eyzies, photocopie (don de M^{me} Michel Delord)
- *Les Dossiers d'archéologie*, n° 20, 1977 : Saint-Jacques-de-Compostelle, avec une fiche rédigée par B. et G. Delluc en 1984-1985 donnant les principaux repères sur le chemin
- Francis Gires, Prix Paul Doisteau-Émile Bludet de l'Information scientifique et classement de la collection du cabinet de physique du lycée Bertran de Born de Périgueux, photocopies d'articles de presse et note (don de F. Gires).

REVUE DE PRESSE

- *Bilan scientifique 2006*, Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine, 2008, p. 2 à 53 pour la Dordogne : en particulier les fouilles de Bergerac-Pombonne (la Brunetière sud) ; Campagne (le Roc de Marsal) ; Creysse-Bergerac nord (déviation de la RN 21, le pré Fagnou, la Ribeyrie) ; Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil (le *castrum* de Commarque, l'abri Pataud) ; Périgueux (84, rue Paul Bert, 43 et 44, rue de Campniac, 32, rue Chanzy, 24-26, cours Fénelon, impasse Sainte-Claire, le rempart du Bas Empire avenue du 50^e RI, avenue Cavaignac et rue Saint-Étienne, 47-48, rue Talleyrand), Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (château de l'Herm), Saint-Laurent-des-Hommes (Belou nord), Saint-Rabier (Le Peyrat), Sergeac (abri Castanet), Villetoueix (Tuillet-RD 709-708)
- *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, 2007, tome XXXII : prix de la Fondation du Patrimoine à l'ouvrage *Saint-Amand-de-Coly : histoire d'une abbaye et d'un village*
- *Art et Histoire en Périgord Noir*, 2008, n° 114 : l'église du Cheylard aux Farges (M. et M. Genty) ; le préfet Romieu et le comité agricole de Saint-Cyprien en 1840-1843 (C. Lacombe et J.-C. de Royère) ; l'église Saint-Gervais au lieu-dit Notre-Dame à Castels (J. Jouanel) ; les mines de la Serre (Simeyrols) aux XIX^e et XX^e siècles (M. Lasserre) ; les grottes du Roc de Bedeau à Daglan (F. Guichard)
- *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme dans la vallée de la Dordogne*, n° 10, 2008 : la réforme en Périgord (E. Espagnol) ; la dame de Graveron, Périgordine martyre pour sa foi à Paris (M.-A. Raynaud) ; l'église évangélique de Sainte-Foy au

XIX^e siècle (M. Chevallier) ; collège Bourgade à Sainte-Foy-la-Grande (D. Florentin)

- *Le Journal du Périgord*, n° 164, 2008 : Georges Simenon et le fou de Bergerac (G. Penaud)

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 86, 2008 : Fraïsse, Saint-Saud-Lacoussière

- *GRHIN*, 2008, CR 380 : Madame de Talleyrand-Périgord, princesse de Bénévent (J.-M. Bouzy)

- *Le Festin*, n° 66, 2008 : Dordogne, fleuve sensible (H. Bruneaux)

- *Le Festin*, n° 67, 2008 : la maison Pic de Bergerac (C. Mazel)

- *Maisons paysannes de France*, n° 63, 2008 : les maisons à pans de bois et les maisons à empilage de poutres ou madriers

- *Société historique et archéologique d'Arcachon et du pays de Buch*, 2008 : *La Fête en Aquitaine*, actes du XLIX^e congrès de la FHSO

- *Sites et monuments*, n° 201, 2008 : à propos de la conservation de Lascaux

- *Sites et monuments*, n° 202, 2008 : à propos du projet circuit automobile dans le parc naturel Périgord-Limousin

- *Bull. de la Soc. scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, tome 129, 2007 : Louis Grillon (J.-P. Laussac).

COMMUNICATIONS

Après les salutations d'usage, le président annonce la sortie du livre de J.-R. Bousquet sur le château de Piles, qui vient d'être victime d'un incendie. Il félicite les Drs Imbert pour leur magnifique restauration du château de Saint-Maurice à Saint-Laurent-des-Bâtons : il fait partie des dix demeures que *Le Figaro Magazine* du 20 septembre 2008, dans sa rubrique « Le Patrimoine, passion des Français », conseille de visiter à l'occasion des journées du Patrimoine. Il a lu avec beaucoup d'intérêt dans *Le Monde* du 11 septembre 2008 l'annonce de la publication d'un cours inédit de Bergson. Ce texte de 250 pages est constitué par les notes prises scrupuleusement par un élève, Louis Debidour, alors en khâgne au lycée Henri IV, pendant l'année 1892-1893. Le cahier avait bien failli disparaître au fil des successions, après la mort de son auteur en 1917. Heureusement son dernier propriétaire est un bibliophile averti et c'est à lui que l'on doit sa publication (*Cours de psychologie de 1892-1893 au lycée Henri-IV* par Henri Bergson, édité par Sylvain Matton. SEHA-Arché, diffusion Edit). La famille Debidour est propriétaire du château du Pommier à Saint-Front-la-Rivière, que nous avons visité au cours de notre sortie du 28 juin 2008.

Le président félicite Francis Gires qui recevra le Grand Prix de l'Information scientifique sous la coupole de l'Institut de France le 21 octobre 2008. Il est heureux d'annoncer que la collection des instruments scientifiques du lycée Bertran de Born vient d'être classée monument historique et qu'un musée lui sera consacré dans le lycée rénové.

Samedi et dimanche prochains aura lieu à Bordeaux au Musée d'Aquitaine, le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest sur *L'Aquitaine au féminin*. Deux communications concernent la Dordogne : « La femme au Paléolithique en Aquitaine » (G. et B. Delluc) et « Isabelle Masset, écrivain, botaniste, institutrice périgourdine en 1900 » (S. Miquel). Le 10 octobre, G. et B. Delluc feront leur cours annuel sur la nutrition au Paléolithique à l'Institut polytechnique agricole de Beauvais.

Gilles Delluc fait circuler ses deux derniers livres écrits avec la collaboration de Brigitte Delluc et parus aux éditions Pilote 24 : *Petites énigmes et grands mystères* (2 tomes). Il s'agit d'enquêtes menées en marge de leurs recherches en Préhistoire (sachant qu'une grande partie de ces publications est la reprise à l'identique d'articles déjà parus dans le *Bulletin*. NDL). À titre d'illustration, il présente une communication sur *Deux élèves périgordins du peintre David*. Il s'agit de deux peintres oubliés, originaires respectivement de Montignac et de Thiviers : Jean Broc et Pierre Bouillon. Le premier fit partie de ce groupe de dissidents de l'école de David, nommé les Barbus, qui se réclamait d'un primitivisme quasi mystique et entendait régénérer l'art en lui redonnant la pureté des sujets des vases antiques. On lui doit en particulier un grand tableau récemment restauré, *L'Ecole d'Apelle*, qui vient d'être accroché au Louvre à côté des *Sabines* de David. L'autre est resté un artiste très classique, dans le style de David : il est un peu plus connu comme dessinateur et graveur que comme peintre, bien qu'ayant été honoré du Prix de Rome.

Thalie de Molènes présente le roman qu'elle vient de publier aux éditions Fanlac : *La guerre comme des anges*. Pour parler des guerres de Religion, elle a mis en scène la vie d'un moine franciscain, devenu pasteur, depuis Sainte-Foy-la-Grande en 1542, jusqu'à Genève en 1563, en passant par la Double et Paris. C'est une période pendant laquelle il y eut beaucoup de massacres. Elle a choisi de mettre en scène des gens simples. Montaigne et La Boétie ne font pas partie de sa fresque. Gilles Delluc rappelle que la conjuration ou tumulte d'Amboise, en 1560, fomenté par le Périgordin Barry de La Renaudie pour soustraire François II à l'influence des Guise, marqua le début des

guerres de Religion : il fut capturé et exécuté par Antoine de Pardailan (gravure de Tortorel). Selon une autre gravure célèbre consacrée à cet évènement, les autres conjurés furent décapités ou pendus aux murailles du château d'Amboise.

M. Philippe Souleau nous parle ensuite de *La ligne de démarcation en Dordogne*. C'est la frontière qui séparait l'Aquitaine occupée de la zone non occupée. La Dordogne n'était occupée que sur une petite partie nord-ouest : 47 communes avaient été rattachées à la Gironde, quelques-unes à la Charente. D'où des modifications profondes dans l'organisation administrative. Tout au long de l'année 1941, il y eut empiètement de la zone occupée sur la zone non occupée. Ce fut le cas du hameau d'Argentine : il fut récupéré abusivement par les Allemands. Des cartes précises de la frontière ne furent fournies qu'au printemps 1942. Au début, la surveillance était assurée seulement par les militaires allemands, puis elle le fut par les douaniers. En face, la surveillance française était confiée aux gendarmes et à des douaniers, mais elle n'était pas très efficace. Des laissez-passer étaient exigés pour passer d'une zone à l'autre, y compris pour les frontaliers. La ligne était matérialisée par des fils de fer barbelé, des herses, des panneaux... Le commerce du bétail et du blé était bloqué. Les communications étaient restreintes. La pénurie alimentaire était prioritaire. Des filières de passages inter-zones clandestines se mirent en place, pour les militaires, les juifs, les aviateurs. Il y eut des trafics en tous genres, du marché noir. Il y eut des passeurs, des passagers livrés par des faux passeurs. Des décrets furent promulgués concernant les passeurs à fusiller sur place ou à envoyer dans les camps allemands. La ligne de démarcation en Dordogne a été une des premières lignes franchies par les résistants. Le 1^{er} mars 1943, elle a été supprimée.

À propos des gros problèmes administratifs de l'époque, Guy Penaud raconte que sa mère, alsacienne, a eu les plus grandes difficultés pour obtenir ses papiers pour son mariage en 1941. Une autre personne se souvient que son grand-père, mort en 1941, a dû être enterré sur place en attendant la suppression de la ligne. Sainte-Foy-la-Grande était rattachée à la Dordogne. Gérard Fayolle évoque la nomination parmi les Justes de certains passeurs qui ne se faisaient pas payer, et François Mauriac, dont la propriété était en zone occupée, d'où il voyait la zone non occupée.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 17 novembre 2008. Ont été élus :

- M. Baron Roland, 34, rue Paul-Valéry, 24200 Sarlat-la-Canéda, présenté par le président et la vice-présidente ;
- M^{me} Grandvaud Georgette, 7, rue du 8 mai 1945, 87230 Chalus, présentée par le président et la vice-présidente ;
- M. et M^{me} de Broves Louis et Anne, Le Bourg, 24350 La Chapelle-Gonaguet, présentés par M. Alain Blondin et M. Alain Ribadeau Dumas ;
- M^{me} Balout Martine, 6, rue des Collines, 24000 Périgueux, présentée par M. Gérard Fayolle et M. Alain Ribadeau Dumas ;
- M. de Corn Hervé, 297, avenue Pasteur, 78630 Orgeval, présenté par le président et la vice-présidente ;
- M. Sartre Alain, Les Chabannes, 24330 Blis-et-Born, présenté par M. Jacques Chazoule et le P. Pierre Pommarède ;
- M^{lle} Brives Caroline, Chemin du Puyrousseau, Résidence Les Grands Chênes, 24000 Périgueux, présentée par M^{lle} Marie-Rose Brout et le président ;
- M^{me} Martin Anne-Marie, Le Bourg, 24640 Le Change, présentée par M^{me} Annie Marquet et M. Michel Marquet ;
- M. Gobert Jacques, 119, rue Lagrange-Chancel, BP 4033, 24000 Périgueux, réintégration ;
- M. Merillon Jean-François, 4, rue Alfred-Déhodencq, 75116 Paris, présenté par le président et la vice-présidente.

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

1^{er} trimestre 2009

Mercredi 7 janvier 2009

1. Maïté Etchechoury : Le charrier de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier
2. Brigitte et Gilles Delluc : Jean Galmot et Stavisky
3. Guy Penaud ; Le fabuleux destin de Joseph de Roffignac, maire de la Nouvelle-Orléans de 1800 à 1828

Mercredi 4 février 2009

1. Assemblée générale : rapports moral et financier pour l'année 2008
2. Brigitte et Gilles Delluc : Le combat de la Fox et de la Junon
3. Jean-François Gareyte : La chanson d'Antioche

Mercredi 4 mars 2009

1. Jeanne Favalier : Charles-Antoine de Ferrières de Sauveboeuf, gentilhomme du XVII^e siècle
2. Brigitte et Gilles Delluc : Le général Clergerie, le coureur Petit-Breton et les taxis de la Marne
3. Jean-Marie Védrenne : Les chemins de fer départementaux en Dordogne, exemple : la ligne Sarlat-Villefranche-du-Périgord

sous réserve de modifications de dernière minute.

EDITORIAL



Le nombre très élevé de contributions aux *Mélanges* en l'honneur du chanoine Pierre Pommarède offre une preuve, s'il était besoin, de l'estime dont est entouré notre président honoraire.

Cette estime provient de l'importance et de la qualité de ses travaux, rappelées dans la bibliographie (p. 525-528), mais aussi de son inlassable dévouement à notre compagnie.

Sur ses travaux, qu'il poursuit aujourd'hui avec une constante passion pour la recherche, évoquons simplement ce monument de l'histoire contemporaine du Périgord qu'est la thèse sur la Séparation de l'Église et de l'État. Elle ouvre la voie à une série de publications sur les richesses insoupçonnées et inépuisables de notre histoire.

Sur son dévouement au service de la Société historique et archéologique du Périgord, outre sa remarquable durée, celle de toute une vie d'historien, soulignons sa permanence jamais démentie et l'attention sourcilleuse du responsable qui assure la bonne marche de la vieille maison. Nos collègues expriment ainsi leur reconnaissance au président qui dans la lignée de ses distingués prédécesseurs sut assurer une saine gestion, garantir une production scientifique de qualité et veiller à la défense intransigeante d'une image prestigieuse.

Son successeur et tous les responsables anciens et actuels mesurent la difficulté de poursuivre cette tâche et d'être, comme on dit fort justement, « à la hauteur ».

Les *Mélanges* veulent aussi témoigner de l'estime portée à un homme qui sait, dans le respect de toutes les opinions, faire partager l'intérêt qu'il porte à la vie religieuse du Périgord, ses évolutions et ses problèmes au cours des âges.

Cet hommage va enfin à un homme qui sait aujourd'hui encore montrer sa vigilance sur tout ce qui concerne notre compagnie, vigilance sur laquelle il ne transige pas même s'il la pratique avec bienveillance et humour.

L'ensemble de nos collègues a donc choisi la fin d'une présidence longue et fructueuse, imposée par des épreuves physiques très courageusement dominées, pour redire sa gratitude et sa profonde estime à un grand serviteur de l'histoire du Périgord.

Gérard Fayolle

En témoignage de l'attachement du chanoine Pierre Pommarède à la cathédrale Saint-Front de Périgueux, nous avons jugé intéressant de publier, au fil des pages de cette toison, une iconographie inédite de ce monument.

Bibliographie de Pierre Pommarède *

Ouvrages

- *Modèle de statuts pour la constitution d'une association culturelle catholique*, Fascicule, 1972.
- *La séparation de l'Église et de l'État en Périgord*, Périgueux, Pierre Fanlac éd., 1976.
- *Périgueux oublié*, Périgueux, Pierre Fanlac éd., 1980.
- *Brantôme et Bourdeilles oubliés*, Périgueux, Pierre Fanlac éd., 1980.
- *Bergerac oublié*, Périgueux, Pierre Fanlac éd., 1982.
- *Sarlat oublié*, Périgueux, Pierre Fanlac éd., 1982.
- *Tocane et Saint-Apre oubliés*, tome 1, Périgueux, Pierre Fanlac éd., 1987.
- *Le Périgord oublié*, Périgueux, Pierre Fanlac éd., 1991.
- *Un immortel oublié : Charles-Marie de Féletz*, Périgueux, Pilote 24 éd., 1995.
- *Tocane et Saint-Apre oubliés*, tome 2, Périgueux, Pierre Fanlac éd., 1996.
- *La saga de saint Front*, Périgueux, Pilote 24 éd., 1997.
- *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées*, tome 1, photographies de Jacques Brachet, Périgueux, Pilote 24 éd., 2003.
- *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées - À l'ombre des clochers*, tome 2, photographies de Jacques Brachet, Périgueux, Pilote 24 éd., 2004.

* Établie par Marie-Pierre Mazeau-Janot.

- *La séparation des Églises et de l'État en Périgord*, coll. Fleur-de-Lys, Le Bugue, éd. P.L.B., 2005.
- *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées – Richesses insoupçonnées*, tome 3, photographies de Jacques Brachet, Périgueux, Pilote 24 éd., 2007.

Ouvrages en collaboration

- Secret (Jean), *L'abbaye de Chancelade et le prieuré de Merlande*, éd. SIP, 1957.
- Bélingard (Jean-Marie), Lagrange (Jacques), *Le Périgord des maisons fortes*, Périgueux, Pilote 24 éd., 2002.
- Audrierie (Dominique), Lagrange (Jacques), *Le Périgord des Mille et un châteaux*, photographies de Nina Reynaud, Périgueux, Pilote 24 éd., 2005.

Communications dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*

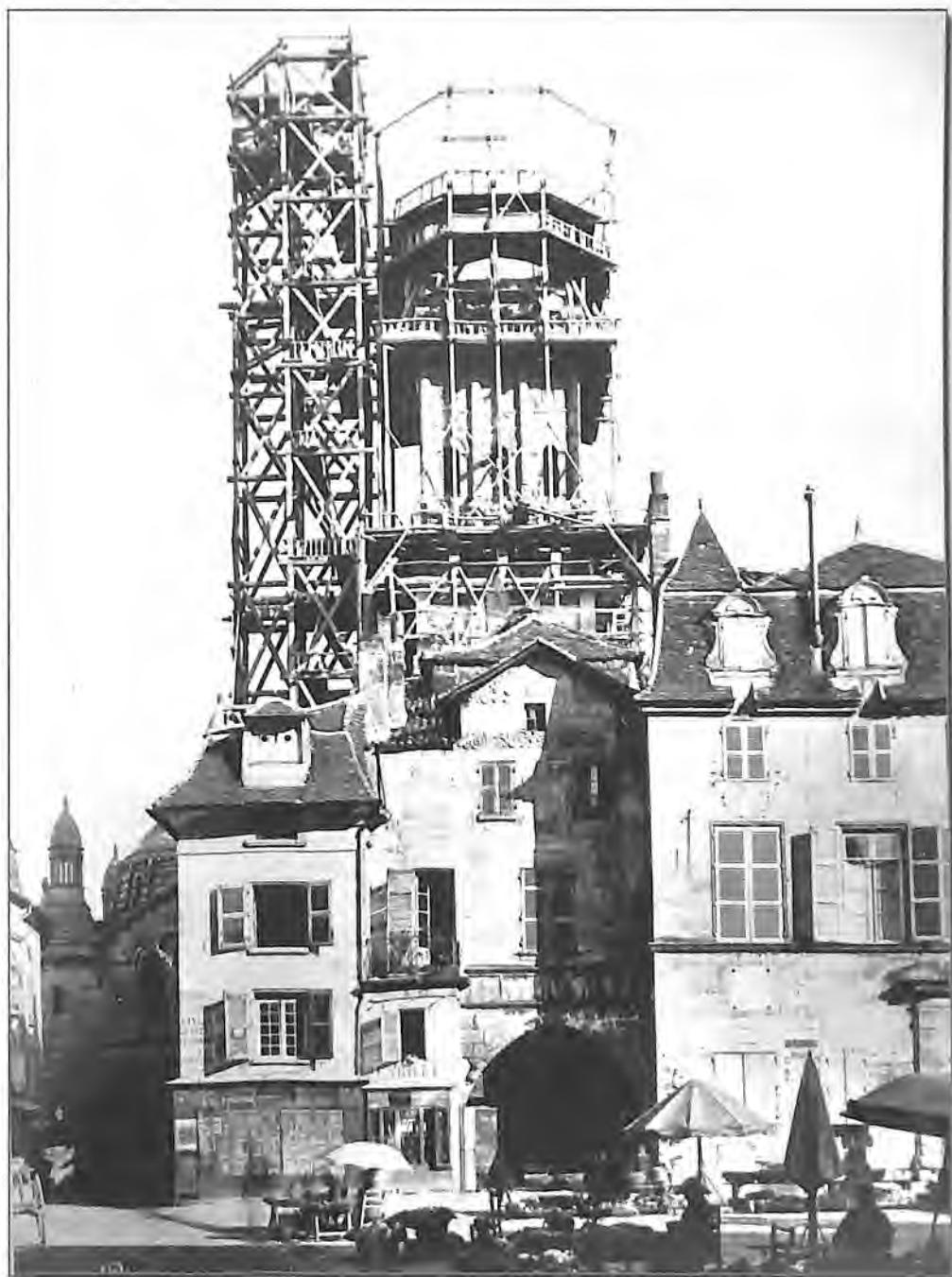
- *Aquilon, clown et chanoine !*, t. XCIII, 1971, p. 296-302.
- *La chapelle Saint-Jean du cimetière de Bourdeilles*, t. CX, 1983, p. 66-71.
- *La cène de la cathédrale Saint-Front*, t. CXI, 1984, p. 182-184.
- *Les préfets oubliés*, t. CXIII, 1986, p. 157-164.
- *Jean Galmot*, t. CXIV, 1987, p. 229-247.
- *Le faux enfant prodigue de Trélissac*, t. CXV, 1988, p. 249-252 (supplément au *Bulletin*).
- *La catastrophe de Chancelade*, t. CXV, 1988, p. 61-73.
- *Saint-Front au Canada*, t. CXIX, 1992, p. 41-42 (supplément au *Bulletin*).
- *Les remords de deux curés constitutionnels*, t. CXIX, 1992, p. 63-64.
- *Il y a deux cents ans : l'abbé Guillaume Delfaud*, t. CXIX, 1992, p. 523-526 (avec Brigitte et Gilles Delluc).
- *Promenade entre Trincou et Dronne*, t. CXX, 1993, p. 851-852.
- *Le sol et le sang de Rachilde*, t. CXX, 1993, p. 785-821.
- *Un buste de Cagliostro en Périgord*, t. CXX, 1993, p. 441-445.
- *Une nouvelle prophétesse périgourdine*, t. CXXII, 1995, p. 291-295.
- *Sur un livre de compte de la fabrique de Montagnier*, t. CXXIII, 1996, p. 325-327.
- *Le baptême de Clovis*, t. CXXIV, 1997, p. 419-420.
- *Sur un registre de la fabrique de Saint-Front (1837-1857)*, t. CXXIV, 1997, p. 301-318.

- *Guerre de 1870 : les monuments aux morts de Périgueux*, t. CXXV, 1998, p. 338-351 (avec Christian Salviat).
- *Guerre de 1870 : les monuments aux morts de l'arrondissement de Ribérac*, t. CXXV, 1998, p. 534-539 (avec Henri de Castellane).
- *Promenade aux portes de la Double*, t. CXXV, 1998, p. 667-670 (avec Sophie Bridoux).
- *Guerre de 1870 : les monuments aux morts de l'arrondissement de Bergerac*, t. CXXV, 1998, p. 521-529 (avec Jean-Louis Audebert).
- *Un nouvel antiphonaire de Vauclaire*, t. CXXV, 1998, p. 579-580.
- *Les antiphonaires de Saint-Pierre-de-Chignac*, t. CXXV, 1998, p. 577-578.
- *Il y a deux siècles : des tags royalistes à Périgueux*, t. CXXV, 1998, p. 299-301.
- *Les dossiers de Vincennes*, t. CXXV, 1998, p. 145-156.
- *Guerre de 1870 : les monuments aux morts de l'arrondissement de Sarlat*, t. CXXV, 1998, p. 539-542 (avec Jean Greletty).
- *Quand les ailes poussaient en Périgord*, t. CXXVI, 1999, p. 637-652.
- *Le dolmen de Margaux*, t. CXXVI, 1999, p. 435-437.
- *Un prieuré oublié : Le Badeix*, t. CXXVI, 1999, p. 181-198.
- *Monuments aux morts de Liorac-sur-Louyre, Mauzac, Saint-Meyme et Grand-Castang, Pressignac-Vicq, Saint-Agne, Saint-Capraise-de-Lalinde, Saint-Félix-de-Villadeix, Saint-Marcel-du-Périgord, Le Verdon*, t. CXXVI, 1999, p. 116-121.
- *Discours lors de la cérémonie de remise de la cravate de commandeur de l'ordre national du Mérite à Jacques Lagrange*, t. CXXVII, 2000, 531-534.
- *Excursion en pays belvésois*, t. CXXVII, 2000, p. 527-530.
- *La comtesse, le singe et le bénitier*, t. CXXVIII, 2001, p. 105-108.
- *Promenade en Mussidanais*, t. CXXIX, 2002, p. 673-374.
- *L'épreuve sentimentale d'Eugène Le Roy*, t. CXXX, 2003, p. 139-150.
- *Le mouchoir de Jeanne Blondel ou le grand séminaire de Périgueux*, t. CXXX, 2003, p. 355-358.
- *Les cent ans de l'amiral de Presle*, t. CXXX, 2003, p. 373-374.
- *Inauguration de la bibliothèque Alberte Sadouillet-Perrin à Saint-Cyprien le 26 juillet 2003*, t. CXXX, 2003, p. 477-478.
- *À propos de notre sortie d'automne, un saint Front limousin et un Périgourdin, gouverneur de la Martinique*, t. CXXX, 2003, p. 599-602 (avec P. Brulant).

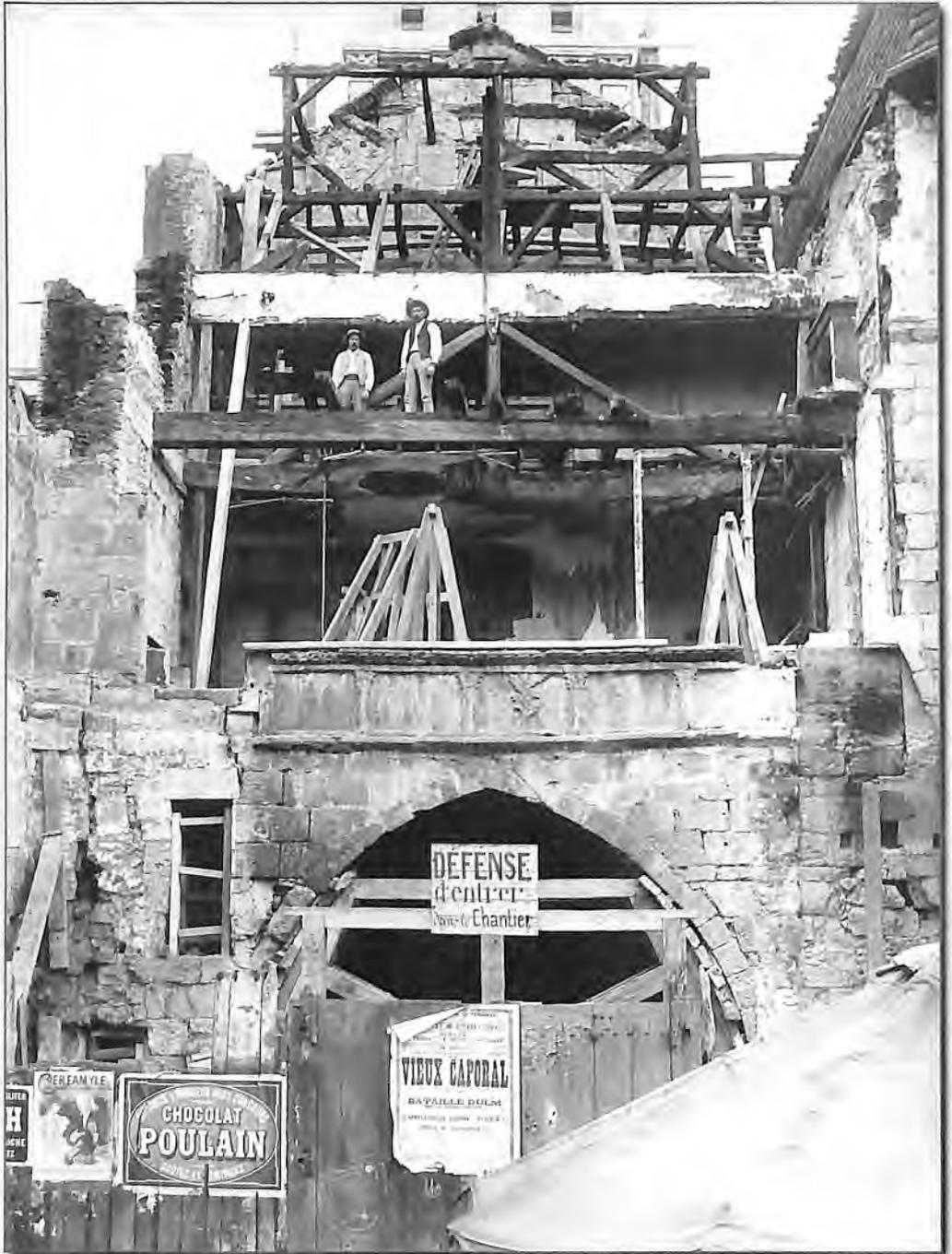
- *Varia. Le duc ou le philosophe de la rue Saint-Simon à Périgueux*, t. CXXXI, 2004, p. 243-244.
- *Notre sortie d'été en Bergeracois*, t. CXXXI, 2004, p. 385-388.
- *Le Périgord en Gironde ou les richesses de Verdélais*, t. CXXXI, 2004, p. 561-574.
- *L'ascendance périgordine de Mme Jules Verne*, t. CXXXII, 2005, p. 349-362.
- *Notre sortie d'automne*, t. CXXXII, 2005, p. 559-562.
- *Des collégiens tocanais à l'Hôtel de Fayolle*, t. CXXXIII, 2006, p. 386.
- *La brodeuse du Bournat*, t. CXXXIV, 2007, p. 147-148.
- *Les tribulations d'un squelette épiscopal ou la quatrième inhumation d'un chanoine de Périgueux*, t. CXXXIX, 2007, p. 237-242.



Le pape Jean-Paul II et le P. Pierre Pommarède.



*Façade ouest et clocher de la cathédrale Saint-Front
avant la démolition de l'ancien évêché (septembre 1888) (coll. SHAP).*



Porche et façade ouest de la cathédrale Saint-Front pendant les travaux de démolition de l'ancien évêché (vers 1898) (coll. SHAP).

Le Puy-Saint-Astier, seigneurie et maison de famille. Aperçu historique de 1025 à nos jours

par Jacques BERNOT

Ceux qui empruntent l'industrielle et commerçante vallée de l'Isle peuvent apercevoir de très loin, sur le coteau qui domine la rive droite de la rivière, fièrement campé aux sorties est du bourg dont il porte le nom, le château du Puy-Saint-Astier. De ses superbes terrasses, on embrasse largement le site, depuis les faubourgs de Périgueux jusqu'aux croupes calcaires qui dominent le moderne tracé de l'autoroute A 89, presque en vue de Sourzac.

Il est impossible de savoir depuis quand le Puy-Saint-Astier est occupé. Dès l'âge du fer, vraisemblablement, l'activité humaine s'y développa pour y exploiter un site riche en minerai dont témoigne le Puyferrat voisin ¹. À

1. Bibliothèque nationale de France (B.N.F.), manuscrits Périgord, tome 23 (f° 513), tome 97 (f° 230), tome 137 et tome 177 (f° 174).



Vue aérienne du château du Puy-Saint-Astier, vers 1988, avant le réaménagement des terrasses et jardins.

L'emplacement de ce qui sera Neuvic, le long de l'Isle, se forma une exploitation agricole puis une bourgade, dominée par une famille gallo-romaine. Il est possible que l'ermite chrétien Asterius (saint sous le vocable duquel se placera l'abbaye de Saint-Astier) soit sorti, au VI^e siècle, de cette famille qui pourrait, en outre, être à l'origine des premiers seigneurs de Mussidan.

Durant le Haut Moyen Âge, un *castrum* ou un repaire, c'est-à-dire une petite maison fortifiée par une palissade en bois, fut sans doute aménagé sur le puy – c'est-à-dire sur le sommet, en langue d'oc, d'après le terme *podium* – car le site fournit des vues excellentes sur le bourg et la vallée de l'Isle. Un nid d'aigle, bien fait pour dominer la contrée ou, à tout le moins, en surveiller les accès.

La seigneurie allait se transmettre dans la même descendance du XI^e siècle jusqu'à la Révolution. Vendu, le domaine s'est transmis depuis 1830 dans la même famille.

Les Saint-Astier (1025-1286)

Le premier seigneur de Saint-Astier mentionné incontestablement est Geoffroy I^{er}, dont la vie s'est déroulée entre 1025 et 1079. Descend-il de la famille gallo-romaine d'où aurait été issu en outre l'ermite Asterius ? C'est

possible. Son fils Hélié I^{er} – prénom en vogue en Périgord – (1055-1113) fut notamment seigneur de Lisle. Il eut deux fils qui ont fait tous deux durablement lignée².

De l'aîné, Geoffroy II (1085-1135), et de sa femme, Pétronille de Gimel, descendirent les seigneurs (ou donzels) de Lisle, et les branches de Sauveterre en Agenais ainsi que des Bories et d'Antonne, qui ne s'éteignirent qu'au XVIII^e siècle.

Du cadet, Raymond I^{er}, descendirent les seigneurs de Montanceix. Allaient ainsi se succéder : Eblon I^{er} (1120-1168), fils de Raymond I^{er}, qui s'illustra par ses dons à l'abbaye de Chancelade ; Raymond II (1160-1203), fils d'Eblon I^{er} ; Eblon II (1200-1254), fils de Raymond II, qui épousa une demoiselle « de Périgieux » et est signalé comme seigneur de Montanceix.

Avec Eblon III (1235-1286), fils d'Eblon II et, comme lui, seigneur de Montanceix, nous pénétrons dans une histoire plus solide. Eblon III fit en effet un grand mariage en épousant, vers 1260, Marguerite, fille du comte de Périgord, Archambaud II Talleyrand. Celle-ci lui donna deux enfants, Raymond et une autre Marguerite (qui suit).

Les Fayolle (1286-1409)

À la mort d'Eblon III, vers 1286, Marguerite de Saint-Astier (1275-1337) hérita, entre autres, de la terre du Puy-Saint-Astier et l'apporta à son mari, Hélié IV de Fayolle (vers 1275-vers 1334), lui aussi issu d'un vieux lignage³ possessionné à Tocane. Marguerite et Hélié IV n'eurent pas moins de onze enfants et trois générations de Fayolle allaient leur succéder.

Le second de leurs fils, Gérard, seigneur de Fayolle (mort après 1367), participa, dans les troupes du roi de France, à la libération du pays et aux négociations menées avec les partisans du roi d'Angleterre. Pour le récompenser de sa peine, le sénéchal du Périgord, Arnaud d'Espagne, lui octroya par lettres⁴ la garde de la ville de Saint-Astier avec l'appellation de « capitaine ». Il reçut en outre le droit de haute et basse justice sur Mensignac. Il épousa Raymonde de Feydit de Montagrier, veuve d'un certain Aymeric Salomon. Il en eut deux enfants : Jean et Maline, celle-ci étant bientôt mariée à un Mensignac.

2. B.N.F., manuscrits Périgord, tomes 160-162.

3. B.N.F., manuscrits Périgord, tomes 58-63 (f° 126) et tomes 79-80 (f° 30).

4. Archives nationales (A.N.), JJ 82 folio 47/CR /.



Le château du Puy-Saint-Astier (carte postale ancienne, coll. privée).

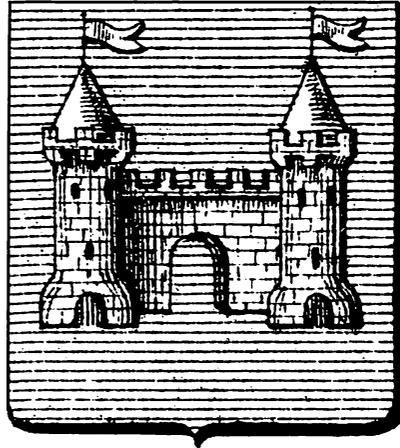
Jean I^{er}, seigneur de Fayolle (vers 1335-vers 1411), co-seigneur de Chantérac, qualifié d'« homme d'armes » en 1353, épousa Yolande de la Mothe de Vernode, dont il eut six enfants, qui se partagèrent ses biens à partir de 1395. Au Puy-Saint-Astier, des travaux de construction auraient commencé vers 1370, sans que cela puisse être confirmé.

Les La Porte (1409-1605)

Le mariage, en 1409, de la deuxième fille de Jean I^{er} de Fayolle, Jeanne de Fayolle, avec Jean (ou Bertrand) de La Porte ne fut pas aussi brillant car les La Porte étaient de plus petite noblesse. Mais les La Porte n'avaient-ils pas donné cinq maires à Périgueux depuis le XIII^e siècle ? Ils étaient aussi, sans doute, plus à l'aise financièrement en ce XV^e siècle⁵ où la peste et la guerre de Cent Ans avaient ruiné bien des lignages nobles. Ces La Porte sont signalés comme les premiers seigneurs du Puy-Saint-Astier qui jusqu'alors semble avoir été appelé Puy Saint-Barthélemy. Ils furent les probables bâtisseurs du château où ils apposèrent leurs armes parlantes, d'azur à deux tours girouettées d'argent, ouvertes du champ, maçonnées de sable, jointes par un entre-mur

5. B.N.F., manuscrits Périgord, tomes 58-63 (f^o 290) et tome 96 (f^o 247).

crénelé. Alimenté en eau en abondance par deux puits, le château, constitué d'un corps de logis en équerre sur deux niveaux, fortifié d'un chemin de ronde sur mâchicoulis et de tours rondes, pouvait soutenir un siège. Deux étages de caves, des souterrains donnant sur l'Isle et sur le château proche de Brouillaud, des saloirs pour conserver la viande faisaient de la bâtisse un abri sûr. Ces La Porte ont fait bonne souche. Sept générations se sont succédé, qui laissent aujourd'hui peu de traces dans l'histoire. Au XV^e siècle, les La Porte restèrent co-seigneurs de Chantérac, en concurrence avec l'antique famille des La Cropte. Ce fut au point que l'entretien de la petite église Saint-Pierre-ès-liens à Chantérac dépendait, au nord, des La Porte et, au sud, des La Cropte !



Armes de la famille de La Porte.

Guillaume de La Porte est signalé vers 1460. C'est lui qui obtint d'exercer la « petite justice » sur la seigneurie du Puy en 1476. Arnaud de La Porte est, quant à lui, signalé comme seigneur vers 1500.

Vers 1512, Élie, probable bâtard d'Arnaud, reçut la seigneurie du Puyferrat. Dès lors, les châteaux de Puy-Saint-Astier et de Puyferrat connurent des sorts divergents. Après avoir épousé Marguerite du Puylégier, Élie fit, là, lignée, celle-ci se maintenant dans les mâles jusque sous le Second Empire. Un de ses descendants, Bertrand de La Porte, aménagea, lui aussi, dans le style de la Renaissance, le château de Puyferrat, qui subsiste, dominant lui aussi, vers l'ouest, le bourg de Saint-Astier.

C'est probablement aussi une fille d'Arnaud de La Porte, Françoise, qui épousa le chevalier Poncet de Chancel, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui devait mourir glorieusement à la bataille de Pavie en 1525⁶.

6. Un portrait sur bois représentant ce ménage subsiste au château du Puy-Saint-Astier. Cf. BSHAP, 1958, t. LXXXV, p. 111.



Poncet de Chancel et Françoise de La Porte, huile sur toile (coll. privée).

En 1536, Hélié de La Porte fut dénombré au sein de la noblesse du Périgord⁷. En 1541, il prêta, devant Rollet, bâtard d'Albret, hommage au roi de Navarre et comte de Périgord, pour ses terres du Puy-Saint-Astier et de Chantérac.

En 1562, Julien de La Porte, seigneur du Puy-Saint-Astier et toujours co-seigneur de Chantérac, épousa Charlotte de Belcier, issue d'une famille riche de marchands devenus notaires qui avait donné, depuis le XV^e siècle, un maire à Périgueux, un premier président au parlement de Bordeaux et un bailli à Bergerac, un prieur à Sainte-Foy-la-Grande et qui, récemment anoblie, apportait en succession la maison forte de La Rolphie, à Coulouneix. La mise en valeur, dans le goût de la Renaissance, de La Rolphie – qui subsiste aujourd'hui – fut alors achevée.

Mais bientôt éclatèrent les guerres de Religion. En 1568, la garnison de Saint-Astier fut massacrée et les fuyards du village vinrent se réfugier au Puy. Bertrand de La Porte, prêta hommage en 1583 pour le Puy et épousa sa riche cousine Marguerite de Belcier. Le château fut au cœur des combats entre protestants, favorables à Henri IV, et ligueurs. C'est sans doute à cette

7. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), E 671 (cahier, in 4°), 23 feuillets papier Titres de famille.

époque qu'il fut renforcé de trous de tir percés dans les murailles. En janvier 1591, le château tomba aux mains des premiers, commandés par le maréchal de Matignon et le marquis de La Force, mais le bourg resta ligueur en octobre. Bernard de La Porte de Puyferrat s'était engagé, pour sa part, du côté des ligueurs avec une troupe d'une cinquantaine d'hommes armés d'arquebuses. Il continua de courir la campagne et on le retrouvera à Domme avec le seigneur de Giversac en juillet 1592, où il fut assiégé par les maréchaux de Matignon et d'Aubeterre. Il capitula et se retira à Sarlat. On peut relever encore sa trace, en 1595, à Lisle où, il trouva la mort en participant, cette fois pour le roi, à la répression de la révolte des Croquants. L'inventaire des biens et titres du château du Puy-Saint-Astier fut dressé dans ces mêmes années à la demande du tuteur de l'héritière, Charlotte. Il ne couvre pas moins de 479 feuillets ⁸.

Les d'Aloigny (1605-1793)

Une fois encore, c'est un mariage qui apporta le Puy-Saint-Astier à une nouvelle famille. Le 22 octobre 1605, à Poitiers, Charlotte de La Porte, dame du Puy-Saint-Astier, de la Rolphie et pour partie de Chantérac, petite-fille de Julien et selon toutes apparences fille de Bertrand, épousa un gentilhomme du Poitou, François d'Aloigny, sire de Rouffiac et Beaulieu, en Anjou ⁹. Il était âgé de vingt-cinq ans. Charlotte était, quant à elle, déjà veuve d'Abel Regnier, écuyer et seigneur de La Planche et de Vaujompe. Le ménage La Porte-Aloigny n'eut pas moins de seize enfants ! Charlotte survécut bien des années à son mari et fut inhumée en 1659 dans l'église de Saint-Astier.

Claude ^{1er} d'Aloigny, sire de Beaulieu, de Puy-Saint-Astier, de La Rolphie, de La Forest (Feuillade), leur fils aîné, épousa, le 21 mai 1631, Marie Arlot de Firbeix, veuve d'Emery de Chastain. Le ménage dut affronter, en mai 1652, les troubles de la Fronde qui conduisirent au pillage de l'église de Saint-Astier, à l'incendie de plusieurs maisons du village. En 1667, Claude produisit devant Pellot, intendant de Guyenne, treize titres originaux de noblesse et fut confirmé comme noble d'extraction. Il prêta hommage pour La Rolphie en 1688. Claude portait écartelées les armes d'Aloigny (cinq fleurs de lys) et de La Porte. Deux enfants naquirent de leur union : Charles, qui suit, et Charlotte, mariée le 23 février 1672 à Gédéon de Roffignac, seigneur de Saint-Julien-les-Combes. Claude rédigea son testament le 11 février 1691 et décéda le 9 octobre 1693.

8. B.N.F., manuscrits Périgord, tome 97.

9. B.N.F., manuscrits Périgord, tome 18 (f° 286), tome 58 (f° 100) et A.D.D., B 2717.

Marguerite, l'une des sœurs de Claude I^{er}, fut mariée en 1635 à Henri de Gentil de Lavalade. Ces Lavalade s'installèrent à un jet de pierre, dans leur petite sirerie de Crognac à Saint-Astier. Leur descendance se fonda bientôt dans les La Roche-Aymon de la Roussie. Quant aux autres sœurs, elles finirent religieuses pour pouvoir survivre. Telle était la dure loi pour les cadets sans état.

Charles d'Aloigny se maria en 1666 avec Marie d'Alesme de Limeuil, née vers 1637 et fille d'un garde-sceaux du parlement de Bordeaux. Il en eut deux fils, Claude, qui suit, et Thomas. Charles décéda avant son père mais Marie subsista à La Rolphie jusqu'en 1714.

Claude II d'Aloigny fut légataire universel de son grand-père en 1691. Il épousa, le 24 octobre 1701, au château de Villars à Saint-Pardoux-la-Rivière, Renée d'Abzac de La Douze, veuve de Jean de La Roche-Aymon. Comme les époux étaient cousins, il fallut obtenir une dispense pontificale. Ils eurent trois enfants : Thomas, qui suit ; Catherine, baptisée à Saint-Astier le 5 octobre 1722 ¹⁰ et qui épousa Hélié du Reclus ; et Joseph, seigneur de Saint-Pardoux, qui fut capitaine au régiment royal Marine infanterie.

Thomas d'Aloigny fut reçu comme page de la Petite écurie du roi le 21 mars 1725. Il se maria quant à lui deux fois : la première, le 23 août 1741, avec Marie Le Berthon – fille d'un premier président au parlement de Bordeaux – qui le laissa veuf assez vite avec deux filles, Renée-Marguerite, baptisée à Saint-Astier et qui épousa le marquis de Vitré, et Elisabeth-Catherine, née en 1742, qui épousa Nicolas de Chabans ¹¹ ; la deuxième, le 24 avril 1754, avec une cousine, Marie-Gabrielle d'Abzac de Pressac, dont il eut un fils, Thomas Marie qui suit, et deux filles Jeanne-Françoise, née en 1755, mariée à François

10. Cf. *Ephémérides de Périgueux*, n° 286, octobre 1884.

11. Cinq enfants naquirent de l'union d'Aloigny-Chabans : André-Jacques-Hyacinthe, qui suit ; René-Jean-Paul-Antoine (1768-1822) ; Jean-Baptiste, décédé en 1825 ; Claire (1781-1789) ; enfin, Gabrielle-Marguerite-Cécile-Françoise, mariée le 23 juin 1796 à Jacques Louis Charles Gabriel Chapt de Rastignac, puis remariée, en 1798, à Louis Grand de Belussière, d'où postérité.

André-Jacques Hyacinthe, marquis de Chabans, né en 1767, sous-lieutenant au régiment Royal-Normandie, émigra. Il épousa, le 14 janvier 1802, Marie Françoise Agathe de Chabans de La Chapelle-Faucher, sa cousine. Il en eut trois enfants : Jean-Alexandre Frédéric mort en 1821 à seize ans, René-François-Amédée, qui suit, et Marie-Françoise-Gabrielle.

René-François-Amédée de Chabans épousa, à Chamalières en 1844, Marie-Eugénie-Léonarde de La Celle dont il eut trois enfants : Marie Eugénie, née en 1845, et deux autres filles qui épousèrent, l'une, prénommée Renée, le comte de Bruc de Livernières et l'autre le vicomte de La Bentinaye. Il mourut en 1879. Marie-Eugénie, fut la dernière de sa lignée. Elle adopta, en 1912, son neveu Alain de Bruc et lui légua son château de La Chapelle-Faucher. Elle mourut le 24 janvier 1914 à La Chapelle-Faucher dont le château brûla irrémédiablement dès l'année suivante. Il appartient aujourd'hui à la famille de Bruc-Chabans qui est la plus proche, généalogiquement, des anciens seigneurs du Puy-Saint-Astier.

de Lion de Jarry et Gabrielle-Jaquette, née en 1756, et mariée au comte de Brié-Lageyrac. C'est probablement à Thomas d'Aloigny, ou aux dots de ses femmes, que l'on doit l'aménagement primitif de la chartreuse du Puy-Saint-Astier, construction en rez-de-chaussée édifée sur la terrasse en contrebas du donjon, en prenant appui sur le mur d'enceinte ouest dont on ne prit même pas la peine d'obturer les trous de tir du XVI^e siècle. Des terrasses furent établies entre les tours.



Le château du Puy-Saint-Astier. Les tours nord-ouest et nord ont encore leurs anciennes couvertures (carte postale ancienne, coll. privée).

En ce milieu du XVIII^e siècle, la propriété agricole était relativement prospère. La majeure partie des terres cultivables était plantée en vignes, produisant quelque trente-deux barriques l'an. Or, il advint que ces vignes fournirent « beaucoup plus de vin qu'il n'en fallait pour la consommation et il resta invendu à cause de l'introduction de vins étrangers ». N'exagérons pas ! N'allons pas croire que l'aubergiste ou les cabaretiers de Saint-Astier allaient hors de France. Non, ils se bornaient à acheter hors de la paroisse. Mais une telle infidélité n'était pas du goût du marquis, plutôt procédurier, qui entendait vendre son vin de gré ou de force. Fort de son droit de basse justice au Puy – détenu, comme nous l'avons vu, depuis le XV^e siècle par les siens – ne s'avisait-il pas de prendre, en octobre 1764, un arrêt interdisant sous peine d'amende « à toutes sortes de personnes d'introduire dans les juridictions et paroisses de Saint-Astier [...] des vins étrangers ». La mesure, bien dans l'esprit de la réaction nobiliaire de cette époque, était un évident abus puisque

le droit de justice s'arrêtait au Puy et ne s'étendait nullement au bourg de Saint-Astier qui relevait, lui, de la justice du chapitre de l'église. Le syndic du chapitre, alarmé, intenta un procès¹² au marquis devant la cour du parlement de Bordeaux. Inutile de dire que les habitants du bourg n'apprécièrent pas et s'en sont souvenu, le moment venu. Après ce piètre coup d'éclat. Thomas décéda le 23 mars 1767.

Personnage aussi peu sympathique que son père, Thomas-Louis, marquis d'Aloigny, baron de Saint-Pardoux-la-Rivière, né en 1757 à Angoulême, y fut baptisé en l'église Saint-Martial. Il servit un temps comme officier aux dragons de Boufflers. Il vendit en 1781 la maison forte de La Rolphie, à Coulouneix, à Bernard de Meredieu, seigneur de Saint-Geyrac, garde du corps du roi. Il se replia donc sur le Puy-Saint-Astier. Le marquis se maria deux fois : la première, le 12 juin 1786, avec Magdelaine-Bernardine du Sausay, dont il eut deux fils, et la seconde, en mai 1807, avec Anne-Pauline de Chaspou de Verneuil, veuve du comte de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau. Franc-maçon et membre de la loge *L'olympique de la Parfaite harmonie* puis de la *Société olympique de Paris*, il n'en vota pas moins avec la noblesse lors de la convocation des États Généraux en 1789.

Mais la Révolution allait bientôt balayer les seigneurs du Puy-Saint-Astier qui se succédaient depuis vingt et une générations. La morgue du marquis lui avait, en effet, aliéné la sympathie des habitants du village. En 1793, la Terreur montant, il se résigna à quitter clandestinement le pays. La légende veut qu'il ait, pour ce faire, revêtu les oripeaux d'un gardien de pourceaux, avec sa blouse et son bâton. Il aurait manqué de peu de se faire massacrer par la population. Le marquis ayant été inscrit sur la liste des émigrés, le château de Puy-Saint-Astier fut déclaré bien national. Le 25 vendémiaire an III (1795), il fut, en application de la loi du 23 juin 1793, vendu par adjudication. L'acquéreur fut un certain Pierre Imbert, marchand de biens demeurant au Fleix. Le prix était de 165 100 francs¹³. Imbert resta propriétaire du château pendant trente-cinq années, se bornant à le dépecer et à le déposséder de ses ornements les plus riches.

Les fils d'Aloigny se trouvèrent sans biens après la Révolution mais ne tentèrent pas de récupérer leur fier château. L'aîné, Jean-Baptiste-Thomas,

12. Cf. Procès périgourdin. Précis sur le chapitre de Saint-Astier, p. 273 (coll. privée).

13. A.D.D., GG 92. Le décompte de la somme fut approuvé le 23 juillet 1807 par la direction générale de l'Enregistrement et des Domaines et forêts de la Dordogne qui en donna quitus définitif le 12 juillet 1831, ainsi qu'en témoigne un document en possession des actuels propriétaires du château.

marquis d'Aloigny, fut chef d'escadron de chasseurs puis colonel et se distingua pendant la guerre d'Espagne en 1823, à la prise de Pampelune. Il avait rétabli sa fortune en épousant, en février 1817, Louise-Emmeline de Saulx-Tavannes, fille d'un duc-pair de France, mais décéda sans postérité le 14 janvier 1868. Châtelain de la Celle-les-Bordes (Yvelines) de 1817 à 1842, il oublia le Puy-Saint-Astier. Le cadet, Louis François Enguerrand d'Aloigny, né en 1789, fut tué à la bataille de Leipzig en 1813. Une belle fin pour un noble lignage.

Un château de dames (depuis 1830)

Après l'abandon, la résurrection vint sous la Restauration. Le 2 mai 1830, un nommé Pierre Sacreste, né à Aurillac le 3 mai 1790, acheta enfin le château pour 150 000 francs et le paya, paraît-il, en espèces ce qui semble peu vraisemblable. Pourquoi ce courtier en bétail venait-il s'installer en Dordogne une fois fortune faite ? Comment cette fortune s'était-elle constituée ? Quels étaient les antécédents de ce Sacreste ? Pourquoi le château était-il ainsi revendu avec plus de quinze mille francs de moins-value par rapport à son prix d'acquisition trente-cinq ans plus tôt ? Était-il donc en si mauvais état ? Le mystère reste entier. Certains parlent encore d'un fils naturel né d'un amour ancillaire du château...

Toujours est-il que Pierre Sacreste allait notamment restaurer la chartreuse en y établissant des plafonds de plâtre dans le goût de cette première moitié du XIX^e siècle. Le château quant à lui ne fut presque pas touché dans un premier temps. Le 19 août 1846, le dessinateur Léo Drouyn dressa à la mine de plomb une vue générale¹⁴ de la vieille demeure qui conservait alors le chemin de ronde en pierre de son corps central, au dessus des mâchicoulis. Hélas, ce chemin de ronde fut ensuite abattu et la toiture à quatre pentes, vint coiffer le bâtiment ainsi surbaissé un peu comme un chapeau trop enfoncé sur une tête. Au reste, Sacreste s'engagea dans la vie locale. Il fut maire adjoint de Saint-Astier mais refusa toujours d'en devenir le maire. Il fonda, en 1861, l'hospice du couvent de Fontpeyrière et lui légua une somme de quatorze mille francs. Il fut fondateur puis membre honoraire de la Société de secours mutuel et de prévoyance et même de la fanfare ! Lors de sa mort, le 31 décembre 1864, on loua « cet homme qui sut multiplier sa fortune pour multiplier ses actes de charité et de bon citoyen¹⁵ ».

14. DELLUC (B. et G.), *Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851*, Périgueux, éd. SHAP, 2001, p. 133 et *Le Périgord vu par Léo Drouyn* Périgueux, éd. SHAP, 1974.

15. *Chronique de Saint-Astier*, 1864, p. 8.



Le château du Puy-Saint-Astier, 19 août 1846, par Léo Drouyn (coll. SHAP).

Dès lors, comme c'est souvent le cas, le château fut transmis par les femmes. C'est ainsi que se succédèrent, jusqu'à nos jours, cinq châtelaines qui donnèrent à la demeure l'éclat qui lui est aujourd'hui unanimement reconnu. Pierre Sacreste avait, en effet, épousé Jeanne-Joséphine Prax, originaire comme lui d'Aurillac, qui le seconda magnifiquement. Celle-ci joua, avec son inséparable amie, la femme du docteur de Valbrune, née Gadaud, fille de l'ancien maire du bourg, le rôle parfait de dame patronnesse à l'ouvrage. La chronique locale, dans son inimitable style hagiographique, disait d'elle : « Elle était la providence des pauvres : elle animait tout le monde par son exemple [...] Elle a toujours des secours pour toutes les douleurs et des encouragements pour toutes les pensées de bienfaisance ¹⁶ ». Un rare portrait photographique de Joséphine, dans sa crinoline du Second Empire, reste conservé au château de nos jours.



*Joséphine Prax
(photographie, coll. privée).*

16. *Ibidem.*

Mais le ménage était resté sans enfant et décida de léguer l'ensemble de ses biens à une nièce de Joséphine, Marie-Christine Esquirou, née à Aurillac le 10 mars 1836 de Pierre Esquirou, marchand, et de Marie-Gasparine Prax. Marie-Christine fut mariée, en 1859, au jeune Géraud-Paulin Lapeyre, issu d'une famille de magistrats bordelais¹⁷. C'était une union flatteuse. Hélas, la pauvre Marie-Christine disparut, en 1862, à la fleur de l'âge, trois ans seulement après avoir donné naissance à une fille, Hélène. Sur sa tombe du cimetière de Saint-Astier, son mari éploré fit graver l'émouvante épitaphe « La meilleure des épouses et la plus tendre des mères ». L'héritage fut reporté, dès juillet 1864, sur la petite orpheline, Hélène.



Marie-Christine Esquirou (1836-1862)
(dessin, coll. privée).

La jeune Hélène Lapeyre fut donc dès l'âge de huit ans, à la mort de Joséphine Sacreste, le 23 mai 1867, seule héritière du château. Elle en resta maîtresse, quasi-souveraine, pendant soixante-treize années. L'exploitation agricole a acquis, sous sa férule, une bonne renommée et, dès 1875, le Puy était évoqué comme « tout entouré de vignobles : avec les riches pampres des hauteurs voisines, d'où découle un vin généreux, des plus renommés par le département¹⁸ ». Son père la maria au séduisant Guillaume Lafaye, juriste issu d'une famille de républicains convaincus et proche du remuant maire de Marsac, Marc Montagut. Guillaume devint d'ailleurs maire de cette commune après Montagut, en 1896 et conserva son mandat jusqu'en 1911. Deux enfants naquirent de cette union : un fils, Pierre, personnage original qui disparut rapidement de l'horizon familial, et Henriette.

Henriette Lafaye, quoique fille, fut, une fois encore, l'héritière unique du château à la mort de sa mère, en 1932. Née en 1888, son mariage – semble-t-il un peu arrangé entre son père et celui du marié – avec Maxime Bertrand suscita, à ce que l'on raconte encore, des commentaires peu favorables au sein de la famille qui, toute républicaine qu'elle fût, nourrissait des préjugés fort bourgeois. Or, le jeune époux, Périgordin issu d'une famille originaire de

17. Un beau portrait du jeune Lapeyre fut conservé au château mais dans une pièce inaccessible comme représentant un supposé fils ou petit-fils d'un constitutionnel ayant voté la mort du roi (nous n'avons pu confirmer ce point). Le portrait subsiste dans une branche de la famille.

18. *Annales agricoles de la Dordogne*, 1875, p. 773

la Genèbre à Hautefort, n'était pas moins fils de Charles Bertrand – le riche propriétaire, entre autres, des *Grands établissements de Cabourg*, qui fut maire de Cabourg (Calvados) pendant trente et un ans, de 1896 à sa mort en 1927, et qui, par la création des jardins du casino, de l'hippodrome, du golf et du *Garden-tennis club*, contribua puissamment à l'aménagement urbain et au développement de cette station balnéaire. Quatre enfants sont nés du ménage de Maxime Bertrand. L'aîné, Jacques se révéla comme un architecte-restaurateur de talent. Charles (1916-1999), chasseur alpin et hockeyeur de haut niveau, s'installa au Moulin, non loin du Puy-Saint-Astier, et développa, sous l'œil vigilant de sa mère, l'usine de chaux La Dordognaise, en inventant le procédé de coloration de la chaux *Chromex*, ainsi qu'une entreprise de chaussures et pantoufles dont on peut encore contempler l'imposante usine à Saint-Astier¹⁹. Deux filles embellissaient cette génération : Antoinette et Odette.

Mais la guerre allait encore rôder aux abords du château. En août 1944, les gens du bourg, renouant instinctivement avec un réflexe qui remontait aux guerres de Religion et à la Fronde, vinrent se réfugier dans la cour lorsque les combats entre les maquis de la Résistance et les colonnes de l'armée nazie en retraite firent rage aux sorties ouest de Périgueux. Le curé de Saint-Astier, l'abbé Lafaye, qui avait tenté de s'interposer, y trouva une fin de martyr aux côtés d'autres fusillés, le 21 août, au lieu-dit les Quatre-Routes.

La paix revint. Henriette Lafaye-Bertrand qui avait, dans l'entre-deux-guerres commencé à restaurer la toiture de la grosse tour nord-ouest avec le soutien financier de son beau-père, fit entrer quelque confort dans la vieille demeure, notamment l'électricité et un système ingénieux de citerne l'alimentant en eau courante. Fort dévote, elle donna les terrains nécessaires à l'extension de l'hôpital fondé par Pierre Sacreste à la condition qu'on y édifie aussi une chapelle. Elle aurait fait également don d'une maison qui devint le presbytère de Saint-Astier. Elle s'éteignit en 1969, laissant le souvenir d'une femme d'autorité – qualifiée même de « féodale » – et qui n'avait ni sa langue ni ses yeux dans sa poche.

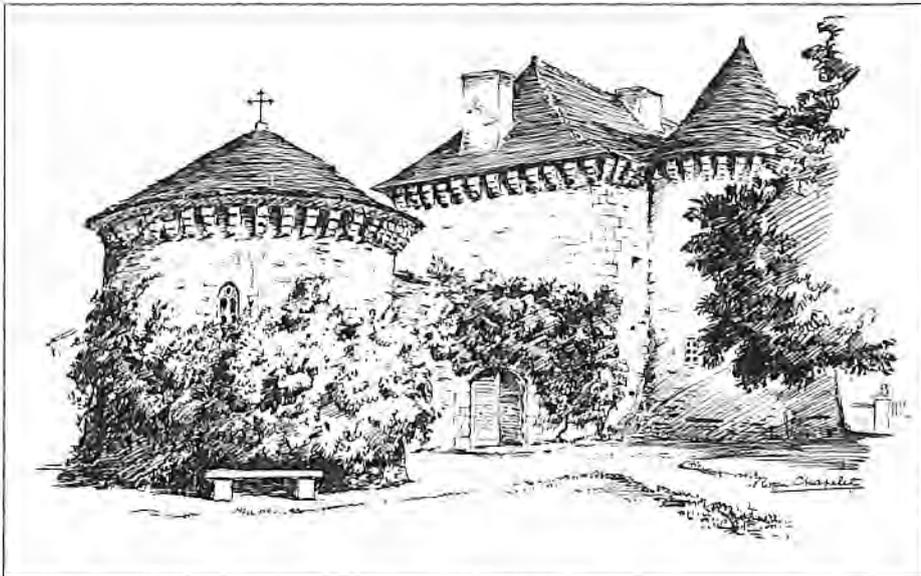
Une fois de plus, le sort tomba alors sur une fille pour reprendre la propriété : Antoinette Bertrand (1912-1996) qui avait épousé en premières noces Florian Chardon, membre du Conseil d'État, lui-même fils du grand Henri Chardon qui fut, président de la section des finances du Conseil d'État entre 1932 et 1936, secrétaire général de l'Exposition universelle de 1937 à Paris, président du conseil des transports, grand croix de la Légion d'honneur

19. Devenue aujourd'hui le centre culturel La Fabrique.

et membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Mais Florian Chardon mourut dès 1941. Élégante, golfeuse émérite, ayant hérité l'autorité maternelle, Antoinette se remaria après la seconde guerre mondiale avec Serge Varangot. Ce dernier, personnalité brillante, presque romanesque, avait fait une guerre valeureuse où il gagna la médaille militaire et la croix de guerre mais aussi la croix de la Légion d'honneur. Il devint, comme directeur général adjoint de la banque de Paris et des Pays-Bas et comme administrateur de la fondation Saint-Louis, un conseiller financier très écouté de personnalités aussi différentes que le président Edgar Faure ou le comte de Paris. Vivant à



Antoinette Bertrand (1912-1996)
(coll. privée).



Le château du Puy-Saint-Astier, dessin à la plume par Roger Chapellet, vers 1975
(coll. privée).

Paris, Antoinette Bertrand-Varangot fit du Puy, jusqu'en 1996, sa résidence secondaire. Avec pitié, elle continua à soutenir la fanfare de Saint-Astier dont Pierre Sacreste avait été le bienfaiteur un siècle plus tôt. Elle restaura la toiture de la petite tour nord. C'est à elle que le château doit l'installation du confort moderne.

C'est avec son souvenir altier que s'arrête cet aperçu de l'histoire d'un château qui domine l'un de nos paysages familiers. Mais la continuité est déjà assurée par trois générations, avec Madame Jean-Pierre Boissavit, née Marie-Christine Chardon, ses enfants et ses petits-enfants.

J. B.

Le mariage d'Élie Rudel de Bergerac et de Mathe d'Albret, le 2 mai 1314

par Jean-Bernard MARQUETTE

La scène se passe à Marcamp, petite paroisse de la juridiction de Bourg en Bordelais, située non loin de l'estuaire, le jeudi 2 mai 1314, probablement à proximité de la modeste église romane dédiée à saint Michel. Ce jour-là, Élie Rudel, seigneur de Bergerac, Montignac et Pons épouse Mathe, fille d'Amanieu VII, sire d'Albret. Les péripéties qui jalonnent les relations entre Mathe et son époux jusqu'au décès d'Élie Rudel en 1334, de même que les procès qui se prolongèrent jusqu'en 1338, date du décès de Mathe, sont aujourd'hui bien connus ¹. Si nous avons souhaité revenir sur les débuts de cette saga familiale c'est en raison du caractère exceptionnel de la relation que nous apportent les documents établis à cette occasion.

1. MARQUETTE (J.-B.), « Les Albret 3. Les hommes et le patrimoine (1240-1360) », *Les Cahiers du Bazadais*, n° 38, 3^e trim. 1977, p. 281-327, et « Le testament de Mathe d'Albret (30 août 1338) », *Mémoire de la Dordogne*, revue des Archives départementales de la Dordogne, Hommage à Louis Grillon, septembre 2008, n° 20, p. 46-57.

Nous disposons, en effet, de deux actes du 2 mai, un contrat de mariage reçu entre le lever du soleil et prime, un acte de mariage entre prime et tierce et d'une quittance de dot du 3 mai ². La célébration du mariage dans l'heure qui a suivi l'officialisation du contrat, le règlement d'une partie de la dot le lendemain ne sont pas chose courante. Mais ce qui est tout à fait remarquable, c'est l'établissement d'un acte de mariage, c'est-à-dire d'un procès-verbal établi par un notaire de l'engagement des époux devant le prêtre. Jamais au cours de nos recherches nous n'avons rencontré un autre document de cette nature.

Élie Rudel (V) dit Renaud de Pons est le fils de Renaud IV, seigneur de Pons, Bergerac, Montignac et Gensac, alors décédé – il a testé en 1306 – et d'Isabelle de Lévis qu'il avait épousée en 1294 (voir généalogie). Renaud IV était lui-même fils d'Élie Rudel IV et de Yolande de Lusignan qui fut présente au mariage de son petit-fils. À la lumière des événements qui se produisirent au cours des années suivantes, on est en droit de se demander si, dès cette époque, le jeune sire de Bergerac ne présentait pas des troubles mentaux. L'époux a une sœur, Jeanne de Pons, épouse d'Archambaud IV, comte de Périgord et parmi ses cousins au second degré, Renaud V, seigneur de Ribérac ³.

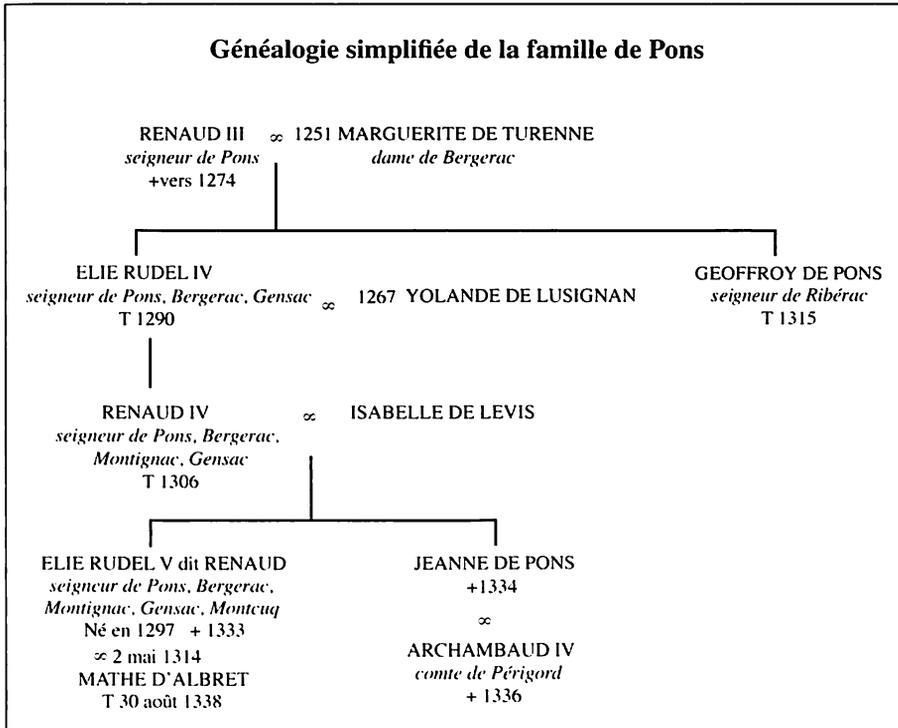
Mathe est l'aînée des filles alors vivantes d'Amanieu VII d'Albret et de Rose de Bourg qui n'eurent pas moins de onze enfants. Elle avait été mariée le 5 janvier 1309, âgée tout juste de onze ans, à Arnaud Raimond, vicomte de Tartas. Le couple n'avait pas d'enfant lorsque Arnaud Raimond décéda, le 6 avril 1312 ⁴.

C'est donc une jeune veuve âgée de 16 ans environ qu'épouse Élie Rudel qui devait avoir alors dix-sept ou dix-huit ans. Le remariage d'une jeune veuve est alors chose courante surtout lorsqu'elle est en mesure d'apporter une belle dot et qu'elle est fille de l'un des plus puissants barons du duché d'Aquitaine. Mathe constituait un bon parti pour le seigneur de Pons en Saintonge, Bergerac, Montignac, Miremont et Montcuq en Périgord, Gensac, Castelmoron en

2. Contrat de mariage : copie dans un cahier-papier de 18 feuillets, acte n° 1, Archives départementales Pyrénées-Atlantiques (A.D.64), E126 ; autre copie à la suite d'un acte du 15 mars 1333, A.D.64, E 28, p. 1. Quatre expéditions en furent faites, deux par un notaire de Bordeaux et deux par un notaire de Périgueux. Acte de mariage : original sur parchemin, A.D.64, E125. Quittance d'une partie de la dot : original sur parchemin, jadis scellé sur cordelette blanche. A.D.64, E126. L'interprétation des termes : lever du soleil, prime et tierce nous pose un problème. En effet, prime correspond en principe au lever du soleil, tierce au milieu de la matinée. En ce 2 mai 1314, soit à peu près le 12 mai du calendrier grégorien, le soleil s'est levé vers 6 h 15 et tierce correspond dans ce cas aux environs de 9 heures. Mais comment interpréter alors « entre le lever du soleil et prime » ?

3. MARQUETTE (J.-B.), « Les Albret. 2. Les hommes et le patrimoine (1240-1360) », *Les Cahiers du Bazadais*, n° 34, 3^e trim. 1976, p. 141-142.

4. *Ibid.*, p. 129.



Bazadais, Pujols et Ventenac dans la sénéchaussée de Carcassonne. Ce beau patrimoine était le fruit des alliances de Renaud III de Pons et de Marguerite de Turenne, dame de Bergerac, et de leur petit-fils Renaud IV avec Isabelle de Lévis.

Ce mariage s'inscrit, d'autre part, dans le vaste réseau des alliances conclues par les Albret avec des familles landaises (Tartas), de la Gascogne centrale (Armagnac), du Bordelais (Bordeaux, Vayres), du Bazadais (Gironde), mais aussi du Poitou, de l'Angoumois (Lusignan et Angoulême) et du Périgord.

C'est la seconde fois que les Albret s'allient à la famille de Bergerac ⁵. En effet Amanieu V († 1240), bisaïeul de Mathe, avait épousé Isabelle, sœur d'Élie Rudel II, seigneur de Bergerac, trisaïeul d'Élie Rudel (V), dont il eut un fils prénommé Bérard, mort sans postérité av. 1270 et que son demi-frère, Amanieu VI, avait réussi à écarter de la succession paternelle ⁶.

5. *Ibid.*, p. 147-148.

6. *Ibid.*, p. 141.

Une nouvelle alliance entre les Albret et les Rudel apparaît donc comme tout à fait naturelle. Mais de la part des Albret, elle ne fut pas sans arrière-pensées. Une des dispositions essentielles du contrat de mariage entre Mathe et Élie Rudel, concerne le paiement sinon immédiat du moins rapide de la dot. De l'exécution de cette clause, le père de la mariée pouvait, nous le verrons, faire prendre par sa fille des gages importants sur le patrimoine de son époux. Encore fallait-il disposer de moyens financiers suffisants pour payer la dot. C'était en 1314 le cas du sire d'Albret auquel le roi d'Angleterre s'était engagé à payer 20 000 livres d'indemnités au point que l'on peut se demander si le règlement de cette somme ne fut pas à l'origine du mariage de Mathe et d'Élie Rudel.

Faisons un bref retour en arrière ⁷. Au cours de l'année 1312, donc deux ans avant le mariage, un violent conflit avait éclaté entre Jean Ferrers, sénéchal de Gascogne, et le sire d'Albret qui reprochait au sénéchal de s'être conduit de manière hostile à son égard et envers ses alliés. Amanieu VII en appela au roi de France, Philippe le Bel. Édouard II essaya de son côté de rétablir la paix et reçut le concours de Clément V. Rien n'y fit et le 20 août 1312 Philippe IV lançait un mandat d'amener à l'encontre de Jean Ferrers qui, sur ces entrefaites, mourut subitement. Mais la situation s'était aggravée au point qu'il ne s'agissait plus maintenant de régler un différend mais de mettre un terme à une guerre ouverte.

Celle-ci opposait le sire d'Albret et une partie de la grande noblesse gasconne, dont le vicomte d'Orthe et celui de Marenne, au sénéchal de Gascogne et à un certain nombre de communautés de la région de Bayonne et du Béarn. À la suite du jugement des prévenus par Yves de Loudéac, commissaire de Philippe le Bel, les condamnant à de lourdes amendes, accompagnées de confiscation de biens et bannissement, et même pour certains à la peine capitale, les procureurs de la ville de Bayonne et ceux du roi-duc firent appel. Comme ce fut souvent le cas, le conflit fut réglé dans le cadre d'un accord politique conclu à Poissy, le 2 juillet 1313. Édouard II et son épouse Isabelle, fille de Philippe IV, vinrent en effet en France à l'occasion de la prise d'armes de Louis le Hutin, le futur Louis X. Aux termes de cet accord, le roi de France accorda son pardon à son gendre, ses officiers et ses sujets et les releva de toutes les amendes et confiscations de terres prononcées jusqu'à ce jour. De son côté, le sire d'Albret renonçait à tous ses appels, mais Édouard II devait lui verser 20 000 livres tournois « en raison des bons services que le sire

7. MARQUETTE (J.-B.), « Les Albret 4. Le rôle politique (1240-1360) », *Les Cahiers du Bazadais*, n° 41, 2^e trim. 1978, p. 423-436.

d'Albret avait rendus à son père ! » Bien que ses domaines aient été en partie dévastés, le grand gagnant dans cette affaire est le sire d'Albret, financièrement d'abord, mais aussi sur le plan politique. Le roi-duc sait avec quelle prudence ses officiers devront désormais se comporter face à Amanieu VII, devenu une pièce maîtresse sur l'échiquier aquitain. Le règlement des 20 000 livres ne se fit pas sans difficulté car le roi-duc avait hypothéqué les revenus du duché d'Aquitaine pour rembourser Clément V d'un prêt de 160 000 florins qu'il venait de lui faire, sans compter un autre prêt que lui avait fait son nouveau banquier italien Antonio Pessagno. Mais, en 1315, tout était réglé.

L'accord de Poissy ouvre en Gascogne une période de paix relative qui va durer jusqu'à l'automne 1317. C'est à ce moment-là qu'Amanieu VII, disposant de moyens financiers exceptionnels, reprend ses entreprises matrimoniales. Car c'est bien cela dont il s'agit en cette matinée du 2 mai 1314, sur le pré du cimetière qui entoure l'église de Marcamps. Les Albret n'avaient pas à cette époque de possessions au nord de la Dordogne, aussi le choix du lieu fut-il probablement déterminé en fonction de la résidence des futurs époux sur un terrain neutre, dans la seigneurie de Bourg relevant directement du roi-duc. L'épouse venait sans aucun doute de Vayres, possession de sa mère, située à un peu plus de 25 km de Marcamps, l'époux probablement de Pons en Saintonge à 70 km de là ou bien de Bergerac, distant de près de 100 km.

Entourant les époux sont présents le sire d'Albret et son fils aîné, Bernard Aiz qui lui succédera en 1327, Yolande de Lusignan, l'aïeule d'Élie Rudel. Gaucelme de *Camponhis*, lieutenant d'Amaury de Craon, représente le sénéchal de Gascogne qui se trouve alors à Paris pour défendre devant le Parlement les affaires du duché⁸. Sont aussi cités comme témoins plusieurs chevaliers qualifiés de seigneurs (*dominus*) : Adémar, seigneur d'Archiac en Saintonge, Foucaud de Laroque, Raoul Brun qui appartient à la suite d'Élie Rudel⁹, alors que maître Fouchier de *Pretorio*¹⁰, Arnaud de Noaillan et Pierre Vigier¹¹ entourent Amanieu d'Albret ; viennent ensuite Arnaud Martin et Guillaume Benoît, professeurs de droit, Guillaume Virial, chantre de Duras, maître Guillaume de Condat, expert en droit, Jean de Bourg, écuyer et Guillaume de Cortes.

8. Amaury de Craon été nommé le 5 juillet 1313. Du 12 mars au début de juin, il est à Paris. *Rôles gascons* publiés par Yves Renouard, t. IV, 1307-1317, Paris, 1962, p. XXI.

9. Il est témoin de la quittance du versement de la seconde partie de la dot à Bordeaux, le 8 janvier 1316 (A.D.64, E126).

10. Il est témoin, le 10 juin 1318, de la reconnaissance faite par Élie Rudel de 30 000 l. d'augmentation de dot. Il est dit « de Pons ».

11. Pierre Vigier est probablement le fils de Pierre Vigier, un bourgeois de Bordeaux appelant au roi de France le 24 juin 1312, exécuté peu de temps après.

Le principe du mariage d'Élie Rudel et de Mathe avait été arrêté avec le consentement de Yolande et de Falgiar la nourrice du marié. Si, compte tenu du décès des parents du seigneur de Bergerac, on peut comprendre que son aïeule ait été consultée, par contre, l'avis de la nourrice et sa présence ont de quoi surprendre. On peut donc se demander si le futur époux qui fut mis en tutelle neuf ans plus tard jouissait de toutes ses facultés. C'est manifestement le sire d'Albret qui a fait appel aux deux professeurs de droit qu'il a chargés de bâtir un contrat qui réponde, nous le verrons, à sa stratégie matrimoniale. Le sire d'Albret et Élie Rudel ont chacun leur notaire. Il s'agit de Jean Duprat, pour Amanieu VII et de Guillaume Jaumar pour Élie Rudel ¹².

Le soleil s'est maintenant levé. Le moment est venu de l'union des deux époux. La cérémonie se déroule dans l'église de Marcamps. Mais le sire d'Albret qui tient sans doute à ce que ce mariage ne puisse être un jour contesté enjoint à son notaire de dresser procès-verbal de la cérémonie. Nous disons bien procès-verbal, car c'est sous cette forme diplomatique que l'acte nous est parvenu. Mais laissons la parole ou la plume à Jean Duprat :

« Que tous ceux qui prendront connaissance du présent instrument public sachent que, régnant mon seigneur Philippe, roi de France et monseigneur Edouard roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, l'an du Seigneur 1314, le jeudi après la fête des apôtres Philippe et Jacques, à Marcamps dans l'honneur de Bourg, diocèse de Bordeaux, entre prime et tierce, en présence de moi notaire et des témoins soussignés spécialement requis et appelés, personnellement constitués, noble homme Elie Rudel, seigneur de Bergerac, de Montignac et de Pons, d'une part, et Mathe, fille du seigneur Amanieu, seigneur de Lebret, de l'autre, ont verbalement comme il est de règle successivement contracté mariage entre eux, ledit Elie disant – « Moi, je me donne à toi comme ton mari et époux », ladite Mathe répondant et disant audit Elie – « Je me donne à toi comme ta femme et épouse ». Après cela, ledit mariage fut publiquement solennisé entre eux à la face de l'église de Marcamps, comme il est de coutume.

De cela ledit seigneur Amanieu de Lebret demanda qu'un instrument public fût établi à son intention par moi, notaire soussigné. Ceci fut fait le jour, le lieu et l'année susdits. De cela furent témoins appelés et requis : le seigneur Adémar d'Archiac, chevalier, seigneur de ce lieu, le seigneur Foucaud

12. Jean Duprat est notaire public du duché d'Aquitaine par autorité du roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. Guillaume Jaumar est cleric du diocèse de Périgueux, notaire public par autorité du roi de France et sous le sceau de la cour commune du roi de France et de l'église Saint-Front de Périgueux et de la ville de Périgueux. On procéda à l'établissement de quatre instruments publics : deux pour le sire d'Albret, deux pour Élie Rudel.

de Laroque, le seigneur Pierre Vigier, chevaliers, le seigneur Arnaud Martin, le seigneur Guillaume Benoît, professeurs de droit, Bernard Aiz, citoyen de Bazas, maître Arnaud d'Origne, clerc.

Et moi, Jean Duprat, par autorité de notre seigneur le roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, notaire public dans tout le duché d'Aquitaine qui, requis et appelé ai été présent à toutes et chacune les présentes choses en même temps que lesdits témoins, et ai reçu les susdites dans mon registre ou protocole ¹³. »

Seul Adémar d'Archiac, Pierre Vigier, Foucaud de Laroque, ainsi que les deux professeurs de droit sont cette fois témoins de l'acte de mariage avec Bernard Aiz un citoyen de Bazas sans doute un Ladils et Arnaud d'Orinha (Origne,) un clerc bien connu de l'entourage du sire d'Albret.

Nous aurions souhaité en savoir plus sur la suite de cette « journée », mais le sire d'Albret n'avait pas à son service de clerc chargé de recueillir par écrit les grandes heures de l'histoire de sa famille. À vrai dire, pour Amanieu VII, l'essentiel était que sa fille fût bien mariée avec un bon contrat ouvrant d'intéressantes perspectives. À la lumière des événements qui se produisirent par la suite, mieux vaudrait-il parler de machination. Revenons donc à ce contrat.

Le sire d'Albret promet une dot de 15 000 l. tournois payables en une fois, valant renonciation de Mathe à ses droits successoraux paternels et maternels, sauf en cas d'absence d'héritiers mâles. À cela s'ajoute le trousseau de la mariée. Finalement la dot sera payée : un tiers dès que le mariage sera contracté, un second tiers d'ici la prochaine fête de Pâques, soit le 23 mars 1315 et le dernier tiers à la Toussaint suivante, soit dans dix-huit mois. Sont examinées successivement deux éventualités en fonction de la date du premier décès des époux.

Première éventualité, Mathe prédécède à son époux :

Si le décès a lieu dans un délai d'un an et un mois, le seigneur de Bergerac jouira de la moitié de la dot et du trousseau qui resteront définitivement dans ses mains et celles de ses héritiers. De l'autre moitié de la dot et du trousseau ou de ce qui en aurait été versé, le seigneur de Bergerac sera tenu de rembourser le sire d'Albret par cinquièmes en cinq ans (cas n° 1).

Si Mathe décède plus d'un an et un mois après son mariage, le seigneur de Bergerac conservera la totalité de la dot et du trousseau (cas n° 2).

13. Par la suite, Jean Duprat, de retour dans son étude a fait mettre ce protocole en « forme publique » par Pierre Bonon, notaire de Bordeaux. C'est le document qui nous a été conservé.

Seconde éventualité, Mathe survit à son époux :

S'il n'y a pas d'enfant né de leur union, les héritiers d'Élie Rudel seront tenus de rembourser immédiatement à Mathe son trousseau et sa dot (cas n° 3).

S'il y a des enfants, les héritiers du seigneur de Bergerac seront tenus de restituer à Mathe son trousseau et ce qu'elle avait apporté en entrant dans la maison de son époux et de rembourser la dot par tiers en trois ans (cas n° 4).

Enfin, s'il arrivait que le seigneur de Bergerac doive engager des dépenses parce que le sire d'Albret n'aurait pas tenu ses engagements, celui-ci à promis de l'indemniser.

La seconde partie du contrat est consacrée aux garanties apportées par Élie Rudel au cas où il mourrait avant Mathe. S'il n'y a pas d'enfant issu de leur union (cas n° 3) et que la dot ait été intégralement payée, dans ce cas Élie Rudel oblige à Mathe ou au sire d'Albret son château et sa châtellenie de Montignac avec toutes ses dépendances, justices hautes et basses, revenus et tous autres devoirs que Mathe percevra aussi longtemps qu'elle ne sera pas totalement remboursée de sa dot, donc en mort-gage. En effet, Élie Rudel fait don à Mathe des revenus qu'elle percevra, en augmentation de dot.

S'il y a des enfants survivants (cas n° 4), il oblige, on l'a vu, ses héritiers à rembourser à Mathe sa dot et son trousseau dans les trois ans. Or il est précisé maintenant que, pendant ce laps de temps, Mathe percevra chaque année cinq cents livres tournois à prendre sur les revenus du château et de la châtellenie de Montignac que son époux lui donne aussi en augmentation de dot.

En outre, comme toute dot donnée implique, selon les termes du contrat, une donation pour noces, Élie Rudel fait don à ce titre à Mathe et au sire d'Albret au nom de sa fille de 1 000 livres tournois annuelles que Mathe percevra sa vie durant après le décès de son époux, que la dot ait été ou non payée, à moins que les paiements n'en aient pas été faits par le sire d'Albret aux termes convenus. Car, dans ce cas, Mathe ne jouira de ladite donation que pour la part de la dot qui aura été payée. Pour ces mille livres annuelles, le seigneur de Bergerac oblige ses châteaux et châtellenies de Gensac, Castelmoron et Miremont avec toutes les justices hautes et basses desdits châteaux ainsi que tous leurs revenus, devoirs et autres droits, dont Mathe jouira ou quiconque en son nom. Si la valeur annuelle des revenus dépassait mille livres, les héritiers du seigneur de Bergerac retiendraient ce reliquat. Dans le cas contraire, ils complèteront la somme manquante sur les revenus des autres biens du seigneur de Bergerac. Le seigneur de Bergerac ordonne à ses officiers, bayles, châtelains, prévôts et à tous ses gens et sujets de reconnaître et obéir à ladite Mathe ou à son procureur, après son décès. Au cas où, à la suite de la non-observation par le seigneur de Bergerac, ses héritiers ou ses officiers des engagements précédents, le sire

d'Albret au nom de sa fille ou elle même auraient engagé des dépenses ou éprouvé des dommages, Élie Rudel s'engage à les faire indemniser.

Mathe se déclare satisfaite de sa dot et renonce une seconde fois à sa part de l'héritage paternel et maternel, en faveur de son frère Bernard Aiz¹⁴ et en sa présence, sauf en l'absence d'héritier mâle. Le seigneur de Bergerac y apporte son accord. Élie et Mathe s'engagent à confirmer et renouveler cette renonciation, spécialement Mathe avec l'autorisation de son futur époux, quarante jours après leur mariage, quand ils en seront requis par Bernard Aiz ou les autres enfants mâles du sire d'Albret. Le seigneur de Bergerac promet au sire d'Albret de donner alors à Mathe l'autorité nécessaire pour cela. Il oblige pour l'exécution de ses engagements tous ses biens en faveur du sire d'Albret et de Mathe. Les parties se soumettent à la juridiction de l'exécuteur du sceau aux contrats du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, à Bordeaux. Le notaire énumère ensuite les nombreuses clauses renonciatives destinées à mettre à l'abri de tout recours les dispositions du contrat.

Amanieu, Mathe et Élie Rudel jurent sur les saints Évangiles de tenir et observer leurs engagements et de ne pas y aller à l'encontre. Tout cela est fait en présence de Yolande de Lusignan et de Gaucelme de *Camponhis*, chevalier, lieutenant d'Amaury de Craon, chevalier, sénéchal d'Aquitaine qui condamne les parties à observer tous les engagements précédents.

La chronologie de ces actes, le lieu où ils furent passés ont quelque chose d'insolite. Mais que dire du face à face entre le jeune et fragile Élie Rudel, accompagné d'une aïeule et d'une nourrice, et le redoutable sire d'Albret qui traite avec les rois et qui parfois se substitue ostensiblement à la jeune Mathe, véritable jouet dans ses mains ?

Les termes du contrat sont à bien des égards machiavéliques car ils mettent en place tous les ingrédients de la prochaine mainmise des Albret sur la fortune des Rudel. Si, par malheur, Élie Rudel décédait avant son épouse et si la dot de Mathe avait été versée, on ne voit guère comment les héritiers légitimes du seigneur de Bergerac, au premier degré sa sœur Jeanne, auraient pu rembourser la dot. En effet, ils ne pouvaient compter ni sur les revenus de Montignac, ni du vivant de Mathe sur ceux de Gensac, Castelmoron et Miremont. Il restait seulement les revenus de Bergerac, de Montcuq et de Pons. Auraient-ils été suffisants pour dégager une somme de 15 000 livres payables

14. Bernard Aiz, frère de Mathe, avait épousé en 1311 Isabelle de Gironde, cousine au second degré d'Élie Rudel.

en une seule fois ? Certainement pas. Ce n'est que dans le cas où la dot n'aurait pas été totalement payée que ces clauses n'auraient pu jouer à plein. Or, grâce aux indemnités que lui a versées le roi-duc, le sire d'Albret est en mesure de payer la dot de sa fille, ce qu'il commence à faire dès le lendemain du mariage.

Le 3 mai, toujours à Marcamps, Amanieu remet la valeur de 5 000 l. t. en florins de Florence à Élie Rudel, majeur de quatorze ans, qui lui en donne quittance avec toutes les clauses renonciantes et obligatives que les notaires ne se font pas faute d'ajouter. Les témoins sont en partie les mêmes que le jour précédent. On retrouve les deux professeurs de droit Fouquier de *Pretorio*, Guillaume de Condat, Adémar d'Archiac, en plus, maître Pierre de Roffinhac et Roland de *Verno*, prieur de Peyrinhac. Les notaires sont les mêmes que la veille, mais l'exemplaire de la quittance que nous avons conservé a été reçu par Guillaume Jaumar, scellé du sceau de la cour commune de Périgueux par Arnaud de *Verzinis*. Une autre expédition est établie par Jean Duprat et scellée du sceau du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, à Bordeaux.

Un second versement avait été prévu à Pâques 1315 (23 mars), le solde au 1^{er} novembre de la même année. Nous n'avons pas conservé de quittance du second versement, mais, dans celle du troisième, il est bien précisé qu'il ne reste plus que 5 000 l. à verser. La remise en eut lieu à Bordeaux, le 8 janvier 1316 (n.st.), avec seulement deux mois de retard ¹⁵. Parmi les témoins, un seul était présent à Marcamps, maître Arnaud d'Orinha, mais le notaire est toujours Jean Duprat. Le règlement d'une dot de cette importance en deux ans n'est pas chose courante. Mais le sire d'Albret devait avoir hâte de prendre des gages sur la plus large partie du patrimoine d'Élie Rudel et il en avait les moyens. Il jette d'abord son dévolu sur la seigneurie de Pons qu'Élie Rudel donne à « sa chère et amée compaigne », le 13 juillet 1317 ¹⁶. Puis, le 10 juin 1318, il apporte en augmentation de dot 30 000 livres pour obtenir d'Élie Rudel qu'il assigne à son épouse un douaire d'un montant équivalent sur la seigneurie de Bergerac ¹⁷. Mais cette somme fut-elle vraiment versée ? Nous en doutons. Le même jour, Élie Rudel faisait son testament, entérinant les dispositions précédentes.

Ainsi, quatre ans après le mariage de Mathe, les Albret contrôlent la totalité du patrimoine d'Élie Rudel. Une situation que le sire d'Albret ne jugea pourtant pas satisfaisante à son gré, ce qui le conduisit à se lancer dans de nouvelles manipulations. Une chose d'autant plus facile que le seigneur de

15. A.D.64, E126.

16. A.D.64, E126, cahier, pièce n° 7.

17. A.D.64, E126, cahier, pièce n° 2. Il existe trois autres copies, E 28, E 29, E 129.

Bergerac avait reçu un tuteur dès 1323. Désormais, le sire d'Albret et son fils n'ont plus qu'un but : faire en sorte qu'à la mort du seigneur de Bergerac qui leur semble de plus en plus proche, Mathe dont ils savent qu'elle n'aura pas d'enfant, hérite de toute la fortune des Rudel de Bergerac. Ils n'y parvinrent pas complètement, mais Mathe est certainement de toutes les femmes de la famille celle qui contribua le plus au développement de la puissance territoriale des Albret.

J.-B. M.

ANNEXE

1314, 2 mai. Marcamps, dans l'honneur de Bourg, entre prime et tierce.

Acte de Mariage d'Élie Rudel, seigneur de Bergerac, Montignac et Pons et de Mathe d'Albret, fille d'Amanieu VII, sire d'Albret

Original sur parchemin, Arch. départ. Pyrénées-Atlantiques, E 125. Acte reçu par Jean Duprat, notaire du duché d'Aquitaine, scellé du sceau aux contrats de l'Ombrière.

Noverint universi presens instrumentum publicum inspecturi quod, regnante domino Philippo rege Francie et domino Eudoardo rege Anglie, duce Aquitanie, Arnaldo archiepiscopo Burdegalensi, anno Domini, M^oCCC^o quarto decimo, die jovis post festum apostolorum Philippi et Jacobi, apud *Marquans* in honore de Burgo, Burdegalensis dyocesis, inter horam prime et tercię, in presenciam mei notarii et testium subscriptorum ad hoc specialiter rogatorum et vocatorum personaliter constitutus, nobilis vir Helias Rudelli dominus Brageriaci, Montiniaci et de Ponte, ex una parte et Matha, filia domini Amaneui domini de Lebreto, ex altera, inter se ad invicem contraxerunt matrimonium per verba legitime de presenti, dicto Helia dicente eidem Mathe – « Ego concedo me tibi in tuum maritum et sponsum », dicta Matha ilico respondente et dicente dicto Helie o Helia¹ – « Concedo me tibi in tuam uxorem et sponsam ». Et post hoc fuit dictum matrimonium inter ipsos publice solemnizatum in faciem ecclesie de *Marquans*, ut est moris. De quibus dictus dominus Amaneus de Lebreto petiit sibi per me notarium infrascriptum fieri publicum instrumentum. Acta fuerunt hec hec² die, loco et anno predictis. Hujus rei sunt testes vocati et rogati, dominus Ademaricus d'Archiaco, miles, dominus ejusdem loci, dominus Fulcaudus de Rupe, dominus Petrus Vigerii, milites, dominus Arnaldus Martini, dominus Guillelmus Benedicti, legum professores, Bernardus Hesii, civis Vasatensis, magister Arnaldus d'Orinha, clericus, et ego Johannes de Prato, auctoritate domini nostri regis Anglie et ducis Aquitanie notarius publicus

totius ducatus Aquitanie qui premissis omnibus et singulis presens fui una cum dictis testibus recepi, in registro seu protocollo meo registravi et ex eodem extrahi feci predicta in formam publicam redigendo, rogatus et vocatus, quod Petrus Bononis cartularius Burdegalensis de voluntate et mandato meo scripsit (*seing manuel*).

1. Le notaire – ou son scribe – ne connaissant pas ce prénom a hésité au moment de l'écrire et donné deux orthographes. Il en a oublié son latin remplaçant *vel* ou *aut* par « o ».

2. Répété

Essai sur la dévotion à saint Roch en Périgord

par Jean-Claude IGNACE,
Chantal DAUCHEZ
et Danielle MOUILLAC

Peu de saints ont connu une popularité aussi forte, aussi permanente dans la durée et aussi étendue géographiquement (à toute l'Europe catholique) que celle que l'on peut attribuer à saint Roch de Montpellier à partir de la deuxième moitié du XV^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Les raisons de ce succès ont été clairement exposées par André Vauchez dans son Histoire des saints et de la sainteté chrétienne : « Héros culturel canonisé par l'image et la légende, Roch est le produit d'une époque – la fin du Moyen Âge – où le peuple était encore créateur de saints. Dans la vénération qui entoura son nom s'est exprimée l'angoisse des hommes de ce temps face à la maladie et à la mort qui les menaçaient quotidiennement, mais aussi leur confiance dans l'intercession d'un pauvre pèlerin que Dieu avait miraculeusement guéri de la peste en lui conférant le pouvoir d'en délivrer ceux qui se placeraient sous sa protection. »

Invoqué d'abord et principalement comme intercesseur privilégié dans les épidémies de peste, le nom de saint Roch demeurera populaire dans nos campagnes, après la disparition de ce fléau, en raison de la diversité des vertus thaumaturgiques que l'on attribuait à ce saint, protecteur des hommes, du bétail et des récoltes. Malgré la disparition de nombreux témoins tangibles de ce culte (chapelles, statues, tableaux...), il en subsiste néanmoins suffisamment pour donner une idée de l'immense popularité dont saint Roch a joui pendant plus de trois siècles¹.

1. En raison de l'ampleur du sujet traité, cette étude se limite à un essai, sans la prétention de traiter tous les aspects et toutes les traces de la dévotion à saint Roch en Périgord.

I. Aux origines de la dévotion

1. Qui était véritablement saint Roch ?

De nombreuses zones d'ombre persistent dans la vie de saint Roch ². La date de sa naissance et celle de sa mort et jusqu'à son véritable nom même demeurent encore une énigme. Roch était-il son nom ou son prénom ? Est-il mort en 1327 comme certains biographes l'affirment ou bien a-t-il vécu entre 1350 et 1379 comme semble le démontrer la critique hagiographique moderne ³. De même, la localisation exacte du lieu de sa mort reste un mystère. Il est à peu près certain que Roch n'est pas revenu mourir à Montpellier, sa ville natale, mais que le chemin de sa vie sur la terre s'est achevé quelque part en Italie du nord, du côté de Plaisance (Voghera ?). Question capitale pourtant, car de cette localisation découlait le lieu de sépulture et donc la possession des précieuses reliques thaumaturgiques : présence qui ouvrait de fructueuses perspectives. Pour le reste, les biographes de saint Roch s'accordent pour tracer les grandes lignes de sa vie.

Ses origines

Issu d'une famille montpelliéraine aisée, « *equestri genere ortus* ⁴ », Roch se retrouva orphelin très jeune. Ses parents ont peut-être été les victimes de ce terrible fléau qui s'abat sur le midi de la France à partir de 1348, la peste noire. Ville en plein essor jusqu'au milieu du XIV^e siècle, Montpellier est frappée de plein fouet par les retours récurrents de l'épidémie qui fait de véritables ravages dans la population (en 1361, on recense jusqu'à 500 morts par jour et la vague de mortalité dura trois mois). Après des études de médecine inachevées, le jeune homme décide de tout abandonner, distribue ses biens aux pauvres et part en pèlerinage à Rome (*peregrinationem romanam*).

Le médecin pèlerin

Pendant une dizaine d'années, il parcourt l'Italie en tous sens. L'itinéraire, qui le conduira à Rome, emprunte des chemins détournés (voir carte). D'Acquapendente, où il est confronté pour la première fois aux malades atteints de la peste, il se rend à Cesena, avant d'arriver à Rome. Partout où il passe, il fait preuve d'une immense bonté et charité envers les pauvres.

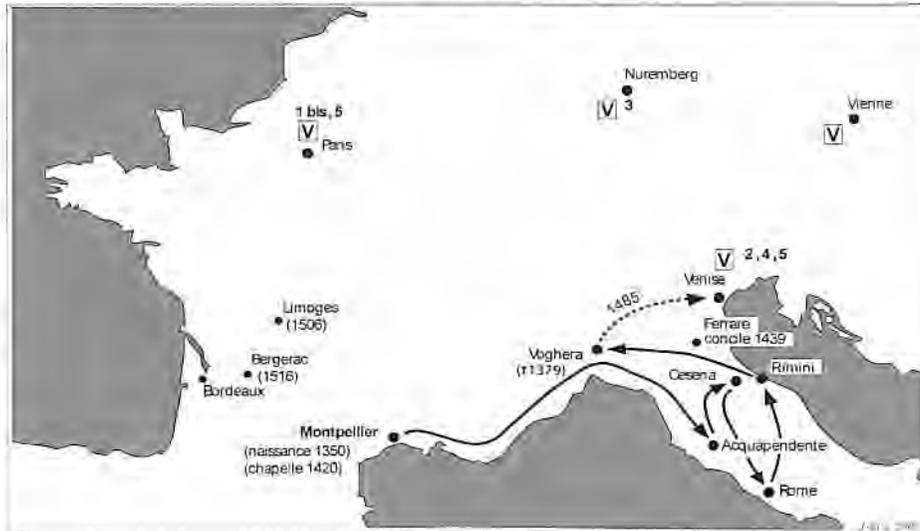
2. Le dossier hagiographique est pourtant bien fourni (voir note n° 6).

3. FLICHE (A.), « La question de saint Roch », *Analecta bollandiana*, 1950. BRU (Jean-Louis), « Saint Roch de Montpellier, Pèlerin de l'Amour, Secours des malheureux », Revue *Dieu est amour* (éd. Téqui), n° 180, 2000.

4. Leçon du Bréviaire romain : ce qui laisse supposer une origine bourgeoise. Certains biographes (Jean de Pins) n'ont pas hésité à lui donner une ascendance royale.

soignant et guérissant les malades et notamment les pestiférés. Après un séjour de trois ans dans la ville éternelle, c'est sur le chemin du retour, dans la région de Plaisance, qu'il est touché par la maladie (*pestilentia correptus*). Chassé de la ville, Roch se réfugie dans une forêt voisine. Mais la Providence veillait sur son fidèle serviteur. Un chien zélé lui apportait chaque jour un pain dérobé à la table de son maître et un ange consolateur venait appliquer le baume apaisant sur ses plaies pestilentielles. Miraculeusement guéri, Roch reprend le chemin pour rentrer dans son pays natal, mais il est arrêté dans la province d'Angera. Accusé d'espionnage en faveur du pape, il est jeté en prison à Voghera, près de Plaisance. C'est dans cette prison qu'il rendit l'âme le 16 août 1379. Comme le montre le récit de sa vie, si Roch est bien un saint languedocien par ses origines, c'est en Italie, le champ de son apostolat, que sa sainteté s'est manifestée.

Aux origines du culte de saint Roch.



- 1 - *Acta breviora* pour les couvents cèlestins de Paris et Amiens (1420 - 1430)
 2 - *Vita s Rochi de F. Diedo*, Venise (1478 - 1483)
 3 - *Historia ex italica*, Vienne et Nuremberg (1484)
 4 - *Vita s Rochi de H. Albiflorus Paemphilus*, Venise (1498)
 5 - *Vita s Rochi de Jean de Pin*, à Paris et Venise (1516)
- > Pèlerinage
 - - - - -> Vél de reliques

2. La diffusion du culte de saint Roch en Europe

Il est probable que Roch n'a jamais été officiellement canonisé. Comme le soulignait A. Vauchez, il est un des derniers témoins d'une époque « où le peuple était créateur de saints ». Cependant, en 1439, les pères du concile, réunis à Ferrare, menacés par une épidémie de peste qui sévissait dans la

région, prescrivirent des prières publiques pour demander l'intercession de saint Roch. Il faudra attendre encore deux siècles pour que le pape Urbain VIII reconnaisse en 1629 la légitimité d'un culte, répandu déjà dans toute l'Europe. Dans sa ville natale, Montpellier, les dominicains avaient érigé une chapelle sous son vocable dès 1420. Mais l'entrée de la fête du saint (16 août) dans l'ordo du diocèse de Montpellier ne se fera qu'en 1748.

Un saint « populaire »

La vox populi n'avait pas attendu aussi longtemps pour faire de Roch, un saint, spécialement invoqué comme protecteur contre la peste et les maladies contagieuses. Quelques années à peine après sa mort, les premiers témoignages apparaissent en Italie du nord dans les villes où s'était manifesté son apostolat et plus particulièrement celle qui prétendait posséder le corps du saint⁵.

Une étape capitale est franchie en 1485 avec la translation de la dépouille mortelle de saint Roch de Voghera à Venise. Les Vénitiens, frappés souvent et lourdement par des épidémies de peste, décidèrent de se doter des reliques d'un saint capable de les protéger. Le choix de saint Roch montre que celui-ci jouissait déjà d'une certaine notoriété. Les autorités de Venise expédièrent donc un commando pour s'emparer furtivement, et de nuit, du corps de saint Roch. En 1489, on construisit un sanctuaire pour y déposer les précieuses reliques : la chapelle de la Scuola di san Rocco, siège d'une confrérie, allait devenir un grand foyer artistique. Venise, la Sérénissime, qui avait tissé un réseau de relations commerciales avec toute l'Europe, supplanta l'obscur cité de Voghera pour devenir le nouveau centre de rayonnement du culte de saint Roch.

Les biographies de saint Roch

Parallèlement, entre 1420 et 1516, plusieurs Vies du saint sont rédigées en vieil italien, français, allemand et publiées à Venise, Nuremberg, Paris⁶. Elles ont contribué à véhiculer à travers toute l'Europe la légende et l'image du saint : Roch, le pestiféré, miraculeusement guéri par la grâce divine, avait reçu de l'ange de Dieu le pouvoir de préserver les hommes du terrible fléau.

5. En 1382, à Voghera, les autorités de la ville donnent l'autorisation d'organiser un marché sous la protection de saint Roch.

6. La Vita la plus ancienne, œuvre d'un anonyme, a été écrite en latin *Acta breviora* dès le 1^{er} tiers du XV^e siècle (1420-1430). La version française de ces *Acta* en est donnée par le dominicain Jehan PHELIPOUT, en 1494, sous le titre : *La vie, légende, miracles et oraison de Mgr saint Roch, confesseur et vrai préservateur de la playe mortelle de pestilence, traduite de latin en français*. La *Vita sancti Rochi* de F. DIEPO, publiée à Venise en 1483, ou encore *Historia ex Italica lingua reddita teutonica*, traduction du texte primitif italien en langue allemande, faite à Vienne et imprimée à Nuremberg en 1484. La *Vita sancti Rochi* de Jean de PINS, éditée à la fois à Paris et Venise en 1516. On peut ajouter à cette liste la *Vita sancti Rochi* de Hercule ALBIFLORUS PAEMPHILUS, imprimée en 1498 à Venise.

Souvent associé à la Vierge (Vierge de Miséricorde ou Vierge de Pitié), à saint Antoine ou saint Sébastien et à bien d'autres saints encore, saint Roch finira par s'imposer comme recours privilégié, dans les périodes d'épidémies, probablement parce qu'il avait souffert lui-même dans sa chair les affres de la terrible maladie. La fulgurance de la diffusion de son culte dans toute l'Europe catholique est liée à celle des épidémies de peste qui ravagent périodiquement l'ensemble du continent.

3. Le culte de saint Roch dans le diocèse de Périgueux

La plus ancienne mention de saint Roch, connue en Périgord, se trouve dans *Le livre des jurades* de Bergerac : la ville, menacée par une épidémie de peste, se met sous la protection de ce saint en 1516.

La peste à Bergerac et les premières mentions de saint Roch

Comme dans bien d'autres villes, la peste ne fait son apparition dans les textes officiels (*Le livre des Jurades*) que tardivement : première mention en 1423-1424, et à mots couverts. On trouve des termes génériques pour exprimer la mortalité (*mortander; malaudia, enfermetatz* ou encore le mot *bossa*), ou bien des expressions qui recourent des symptômes de la maladie (*mal de caut, pols de costal, dolor de testa*) et plus souvent encore des mots qui évoquent la contagion ou qualifient les malades (*infects*). Les allusions à la peste se précisent et deviennent de plus en plus fréquentes à partir de la deuxième moitié du XV^e siècle et jusqu'à la fin de la première moitié du siècle suivant, puis elles s'espacent et diminuent. La dernière grande épidémie de peste, et non la moindre, qui a frappé Bergerac, ainsi que l'Europe tout entière, est celle de 1630-1631. Par la suite, les progrès de l'urbanisme et de l'hygiène ont fait reculer puis disparaître le fléau, non sans quelques retours fulgurants, comme la peste de Marseille en 1720.

Au fil du temps, des villes comme Bergerac avaient mis en place de manière empirique tout un arsenal de mesures, destinées à protéger les populations par un contrôle très strict des mouvements de personnes et de marchandises. Les relations avec les villes ou les lieux, où le mal s'est déclaré, sont interdites. Les portes de la ville sont fermées et soigneusement gardées afin de filtrer la population. Les marchés et les foires suspendus, de même que les processions. La vie économique tourne au ralenti. Quand l'épidémie, ce qui était souvent le cas, échappant à tous ces barrages, réussissait à gagner les faubourgs (Madeleine ou Mercadil) puis la ville elle-même, les autorités recouraient alors à des mesures plus radicales qui se résumaient pour l'essentiel à l'isolement des malades. Les maisons des pestiférés sont fermées (*barradas*) avec des barres de fer, les malades et leur famille mis en quarantaine avant d'être cantonnés hors de la ville dans des baraquements de fortune.

L'invocation des saints protecteurs

Pour la majorité de la population, les malheurs du temps sont à attribuer à la colère de Dieu, courroucé par les péchés du peuple : « après que Dieu nous aura faicts grâce d'apaiser son yre » lit-on dans le livre des Jurades. Seuls les saints, amis de Dieu et amis des hommes, sont susceptibles d'intercéder auprès de Dieu pour calmer son courroux. On multiplie les actes de piété (messes, processions, ostensions de reliques). Les religieux des couvents sont mis à contribution pour porter cette prière et canaliser cette piété. Les saints dont on recherche particulièrement la protection en ces circonstances, à Bergerac comme ailleurs, sont outre la Vierge Marie, saint Antoine et saint Sébastien, et même le saint Fer de la Lance⁷. Lors de la grande peste du début du XVI^e siècle (1502-1503), les autorités, après avoir épuisé tous les moyens classiques, décident de vouer la ville (*votar*) à Dieu et aux saints du paradis. Un ex-voto géant, d'un poids de 12 livres de cire, représentant la ville avec ses murailles et ses principaux monuments civils et religieux, est transporté solennellement jusqu'au faubourg de la Madeleine pour être déposé dans la chapelle de l'hôpital Saint-Antoine⁸. Consuls, jurats, bourgeois et artisans, confréries, religieux des couvents et clergé des paroisses, tous unis dans une prière unanime, participent à cette procession. Le nom de saint Roch n'apparaît pas encore.

Le recours à saint Roch à partir de 1516

Menacée de nouveau par l'épidémie, la ville est vouée à Dieu, à Notre-Dame, à Monseigneur saint Roch et Monseigneur saint Antoine par le prieur des Carmes. En août 1518, une messe est célébrée « par devant saint Roch pour recommander la ville à Dieu ». Ce qui laisse entendre l'existence d'un autel ou d'une image, peut-être une statue représentant le saint. En 1522, des messes en l'honneur de saint Roch et de saint Sébastien, sont célébrées au couvent des Carmes. Dans la deuxième décennie du XVI^e siècle donc, le recours fréquent et privilégié à saint Roch, lors des épidémies de peste, semble montrer que, dès cette époque, le culte de ce saint protecteur est solidement installé dans la ville de Bergerac.

Deux pistes possibles sont à envisager pour expliquer cette implantation relativement précoce. La première est à chercher du côté des relations anciennes qui unissaient Bergerac et Montpellier, la ville natale du saint, qui prétendait posséder son tombeau⁹. Or la communauté des frères du Saint-Esprit,

7. Dont une relique était censée se trouver dans l'église de la grande abbaye girondine de La Sauve Majeure.

8. *Jurades de la ville de Bergerac*, éd. Charrier, t. 2, p. 96-99.

9. Dans le Bréviaire de Périgueux, imprimé à Tours au début du XX^e siècle, on pouvait lire la notice suivante : « *Sanitate recuperata, in patriam tunc bellis vexatam reversus, ignotus suis tanquam alienus et explorator in carcerem conjicitur* » (après avoir retrouvé la santé, il revint dans sa patrie alors agitée par des guerres ; ignoré des siens tel un étranger et voyageur, il fut conduit en prison). Une autre tradition prétendait que le corps avait été transporté dans la basilique Saint-Trophime d'Arles.

spécialisée dans l'assistance aux malades, dont la maison mère se trouvait précisément à Montpellier, avait fondé un hôpital à Bergerac. Implanté d'abord hors de la ville, il fut transféré dans le courant du XV^e siècle à l'intérieur des murailles près de la rue à laquelle il a donné son nom, rue Saint-Esprit. On ne connaît pas les liens exacts qui unissaient cet hôpital à la maison mère, mais il n'est pas illusoire de voir dans les frères du Saint-Esprit un vecteur possible de la diffusion du culte du saint de Montpellier.

Il faut se tourner également vers le port de Bordeaux avec lequel la ville de Bergerac entretenait d'étroites relations commerciales et culturelles. Dès le premier tiers du XVI^e siècle, le culte de saint Roch était solidement établi dans la capitale de l'Aquitaine, comme le montre l'existence de deux témoins iconographiques précieux : un bas-relief conservé au musée d'Aquitaine qui associe la Vierge de pitié et saint Roch et le bâton de saint Roch, qui passait pour être le propre bâton du saint ¹⁰. Il était confié tous les ans au plus fort enchérisseur par les confrères de saint Roch, qui avaient leur siège au couvent des carmes. Comme l'ensemble des ordres mendiants, les carmes ont été les propagateurs de formes nouvelles de piété. À Bergerac, un lien peut être établi entre les premières mentions d'actes de dévotion à l'égard de saint Roch et le couvent des carmes : 1516, 1518, 1522. Peut-être même existait-il un autel avec une représentation du saint guérisseur (allusion faite aux prières dites « par devant » saint Roch). À Limoges également, le couvent des carmes possédait une chapelle consacrée au saint languedocien (début du XVI^e siècle) ¹¹. À Bordeaux, Limoges et Bergerac, il semble bien que les carmes d'Aquitaine aient joué un rôle important dans la diffusion de la dévotion envers ce saint.

La peste de 1630 à Bergerac et Périgueux

Si le culte de saint Roch n'a pas connu un essor important à Bergerac et dans les paroisses environnantes (voir le vide saisissant dans le quart sud-ouest du département, cf. carte, annexe I), la faute en revient à la conjoncture religieuse et politique. Au moment où se mettaient en place les conditions favorables au développement du culte de ce saint, à savoir les retours de plus en plus fréquents de la peste, la ville basculait dans le camp des partisans de la Réforme protestante. Or, on connaît la position des protestants, pour le moins celle de leurs élites, vis-à-vis du culte des saints. À cet égard, le traitement des pestes du début du XVI^e siècle et de celle de 1630 pour laquelle nous possédons une bonne information, mérite d'être relevé. En 1630, on ne parle plus de messes dites aux couvents de la ville (et pour cause), plus de vœux à la Vierge Marie et aux saints du Paradis, plus de processions et d'ostensions

10. Le bâton de saint Roch est conservé aujourd'hui dans la chapelle Saint-Clair, église Sainte-Eulalie de Bordeaux (*Bordeaux : 2000 ans d'histoire*, n° 154, p. 335 et n° 79, p. 301).

11. DENIS (Julien), *Le couvent des carmes de Limoges*, éd. Culture et patrimoine, 2001.

de reliques. Il ne fait aucun doute que l'implantation protestante à Bergerac et dans la moyenne vallée de la Dordogne a contribué à freiner le développement du culte de saint Roch.

Les habitants de Périgueux, frappés eux aussi, souvent et durement, par les épidémies de peste à répétitions, avaient érigé une chapelle, dédiée à saint Roch, près de la porte Sallegourde. Celle-ci avait disparu avant 1600, peut-être lors du sac de la ville par les huguenots¹². Le temps passant et les épidémies de peste devenant moins fréquentes, les Périgourdins avaient négligé le culte de saint Roch. La peste de 1630 vint leur rappeler la dure réalité. Dans son livre-journal, Pierre Bessot traduit cet état d'esprit : « 1630 : Périgueux fut attaqué de contagion et y fut assés eschauffée dans le commencement ; mais le peuple ayant intercédé envers notre seigneur et saint Roch et érigé de nouveau ou plustost relevé ses autels, abbattus soit par l'indévotion de chrestiens soit par la longueur du temps, en son honneur en rue neufve le mal s'appaisa et cessa la mesme année¹³ ». Une nouvelle chapelle construite rue de l'Aubergerie près de la porte qui porte toujours le nom de saint Roch. On pouvait y voir encore en 1677 « une image du saint en relief fort ancienne¹⁴ ». La ville de Périgueux fut vouée au saint protecteur contre la peste : « le quel vœu s'exécute chasque année le jour de la feste du saint, le chapitre y allant en procession suivi des compagnies et du peuple en action de graces du soulagement receu par l'intercession de saint Roch¹⁵ ». Les habitants de Périgueux restèrent fidèles à leur vœu et à la mémoire de saint Roch. Chapelle et bas-relief ont aujourd'hui disparu mais le souvenir de saint Roch se perpétue dans l'existence d'une rue qui va de la rue Aubergerie à la rue Sully.

Cette comparaison entre les deux villes capitales du Périgord démontre à l'évidence le rôle négatif du protestantisme dans la diffusion du culte de saint Roch et a contrario conforte l'hypothèse d'un temps fort de son implantation dans la période qui va de la deuxième moitié du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Bergerac, Périgueux, le culte de saint Roch s'étendit rapidement à tout le diocèse

À chaque nouvelle vague d'épidémie correspondent des manifestations nouvelles de dévotion à l'égard de celui qui était considéré comme « le vrai préservateur de la playe mortelle de pestilence » : constructions de nouveaux édifices de culte (chapelles votives essentiellement) dans lesquels se multiplient

12. PENAUD (Guy), « La chapelle Saint-Roch à Périgueux », *BSHAP*, t. CIV, 1977, p. 66-68.

13. « Le livre-journal de Pierre Bessot », *BSHAP*, t. XX, 1893, p. 78-79.

14. MAUBOURGUET (J.) et ROUX (J.), *Le livre vert de Périgueux*, Périgueux, éd. SHAP, 1942, t. II, p. 408.

15. *Ibid.*, p. 409.

les images tutélaires (statues, tableaux) du saint, accumulation d'actes de dévotion dans l'espoir de juguler le fléau (vœux des habitants, processions, pèlerinages). Dévotion personnelle et dévotion collective se rejoignent et se conjuguent pour promouvoir le culte de saint Roch. L'antique tradition des sépultures « *ad sanctos* » se perpétue au XVII^e siècle. La protection de saint Roch s'étend des vivants aux morts. Les grandes familles font ériger des chapelles funéraires, placées sous son vocable ou se font inhumer dans des tombeaux « devant » ou « au-dessus » des autels qui lui sont dédiés¹⁶. De puissantes confréries, dont le rôle religieux et social est bien connu, sont placées sous son patronage. La fête du saint languedocien (le 16 août) est inscrite dans les livres liturgiques du diocèse (voir le livre d'heures de Périgueux de 1550 et les bréviaires)¹⁷.

Avec la disparition relative du sentiment d'insécurité que génèrait la peste, le culte de saint Roch a connu un certain fléchissement dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, fléchissement qui se traduit par la désaffection puis l'abandon d'un grand nombre de chapelles votives, érigées au temps où sévissait le fléau¹⁸. Parfois une simple croix marque l'emplacement de la chapelle disparue¹⁹. Parallèlement, sous l'influence des ordres religieux, la hiérarchie catholique s'est efforcée d'orienter la piété des fidèles vers des saints plus « théologiques », comme saint Joseph, présenté comme le patron de la bonne mort, et dont le culte est généralisé en 1661 à tout le royaume de France²⁰ ou des saints plus « politiques » comme saint Hyacinthe, dont la fête du 16 août entrera en concurrence avec celle de saint Roch²¹.

Cette « indévotion » des populations, perceptible à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, ne fut ni générale ni permanente. Le temps des grandes épidémies de peste passé, le culte de saint Roch se maintint dans nos campagnes, mais au prix d'une mutation dans la perception que les fidèles se faisaient des fonctions thaumaturgiques de ce saint. Le « préservateur » des hommes devint le protecteur attitré des récoltes et du bétail. Dans de nombreuses paroisses du Périgord jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la fête de saint Roch (le 16 août) était marquée par la cérémonie de la bénédiction des bœufs, la tenue d'une foire. La

16. Voir plus loin et BRUGIÈRE (H.), *L'ancien et le nouveau Périgord*, t. 32.

17. AMIET (P.), « Les heures de Périgueux de 1550 », *BSHAP*, t. CXIX, 1992, p. 264-269.

18. La quasi-totalité de ces chapelles, aujourd'hui disparues, étaient déjà à l'abandon avant la Révolution, voir SECRET (Jean), « Églises et chapelles périgourdines disparues d'après la carte de Belleyrne », *BSHAP*, t. XCVI, 1969, p. 75-80 et 108-117. Voir également CLEMENS (Jacques), « Géographie de la désertion de l'habitat en Périgord », in *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol de Périgord*, éd. CNRS, 1978, p. 125-152.

19. La croix de La Capelette au sud de la bastide de Beaumont.

20. À la demande de Louis XIV, l'Assemblée du clergé de France déclare que la fête de saint Joseph « serait chômée et obligatoire, avec interruption du travail et cessation des affaires pour tout le Royaume », cité dans DELUMEAU (Jean), *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident chrétien*, Paris, éd. Fayard, 1989.

21. Dominicain polonais du XIII^e siècle dont le culte a été encouragé par les monarchies catholiques au XVII^e siècle.

fête du saint coïncidait parfois avec la fête du village, ce qui donnait lieu à des débordements que dénonçaient les curés des paroisses.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le culte de saint Roch a connu un réel mais éphémère renouveau. Le pape Pie IX encouragea l'évêque de Montpellier, M^{sr} Cabrières, dans ses efforts pour « relancer » le culte de l'enfant du pays. En 1856, Venise ayant consenti à céder à la cité languedocienne, une partie du corps du saint guérisseur, on entreprit la construction d'une nouvelle église qui resta inachevée. Dans le diocèse de Périgueux, M^{sr} Dabert, durant son long épiscopat (1863-1901), se montra très favorable au développement des « dévotions populaires²² ». Le culte de saint Roch a bénéficié des orientations religieuses nouvelles, prônées par les autorités ecclésiastiques. La fête de ce saint, qui avait disparu du Propre diocésain en 1847, y fut réintégré en 1887, grâce aux efforts du P. Carles, qui avait reçu, de son évêque, la mission de réformer le calendrier. On pouvait de nouveau réciter l'office et célébrer la messe de saint Roch²³.

La dédicace de la nouvelle église du Monteil (commune de Lamonzie-Saint-Martin), en 1873, sous le vocable de saint Roch, fournit un autre exemple du renouveau du culte du saint guérisseur, dans une zone où les témoins de cette dévotion étaient plutôt rares, pour ne pas dire absents. Cette église prenait la suite d'une église plus ancienne, dédiée à saint Front, dont la statue se dresse toujours à l'entrée du cimetière, qui entoure l'église. Ce changement de vocable, assez rare dans la liturgie des dédicaces, et qui plus est aux détriments de l'apôtre du Périgord, laissait perplexe le P. Pommarède, lequel posait la question, dans son beau livre, consacré au culte de saint Front : « une nouvelle église lui succéda en 1873 sous le vocable, on ne sait pourquoi, de saint Roch²⁴ ». La présence de reliques, conservées dans un petit reliquaire, d'une statue en plâtre « repeinte à neuf » à l'entrée de l'église et d'un vitrail dans la chapelle latérale gauche, ainsi que d'un tableau, accroché aux murs de l'église, très abîmé par les infiltrations des eaux de pluie et déposé aujourd'hui dans une salle du presbytère voisin, montre l'importance que l'on attachait au culte de saint Roch, dans un pays de vigne, en cette fin du XIX^e siècle.

Mais le temps fort de la dévotion à saint Roch était bien révolu. Lors de la nouvelle réforme du calendrier, en 1966, Louis Grillon justifiait ainsi la suppression de la fête de saint Roch : « Saint Roch a joui d'un culte populaire fort répandu au Moyen Âge. Il était invoqué lors des nombreuses épidémies

22. Le pèlerinage au saint Suaire de Cadouin connut un nouvel essor et le culte des saints locaux, mais aussi traditionnels, fut encouragé.

23. Le bréviaire de Périgueux, imprimé à Tours, au début du XX^e siècle, contient, pour la fête de saint Roch, déplacée du 16 au 18 août, des leçons, qui font de larges emprunts à la légende du saint, dans la version qui le fait rentrer dans sa ville natale pour y mourir.

24. POMMAREDE (P.), *La saga de saint Front*, Périgueux, éd. Pilote 24, 1997, p. 232.



*Église du Monteil, statue en plâtre
de saint Roch.*



*Église du Monteil,
reliquaire de saint Roch.*

qui sévissaient périodiquement. Nous ne pouvons plus le maintenir ²⁵ ». Sous-entendu, la cause de la popularité de ce saint, la peste ayant disparu, il n'y avait plus lieu de maintenir son nom au calendrier.

J.-C. I.

II. Chapelles et dévotions à « Monsieur saint Roch »

Dans une centaine de paroisses périgordines, peuvent être relevés des signes, plus ou moins forts, et pour certains aujourd'hui disparus, de cette vive dévotion à saint Roch. Certes, les églises paroissiales ayant comme patron ou titulaire saint Roch sont rares. Cependant, nous pouvons en dénombrer trois : Mauzac, très ancienne, qui a pour patron saint Roch, Douville qui a pour patron saint Front et comme titulaires saint Roch et saint Fiacre, le patron des jardiniers, et Le Monteil qui est de création très récente, où saint Roch a remplacé saint Front ²⁶. Pour d'autres églises, quelques doutes persistent ²⁷. Les

25. GRILLON (L.), in *Semaine religieuse*, 1966, p. 261.

26. Voir Titre I – ci-dessus.

27. À propos de l'église de Breuilh, près de Vergt, le P. Carles écrit ceci : « On fête S. Roch, mais rien ne prouve qu'il soit patron » (CARLES (R. P.), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux*

chapelles dédiées à ce grand saint protecteur ou guérisseur, sont en revanche nombreuses, mais également les autels, les croix, les cloches...

Des reliques ? Dans la chapelle du château d'Hautefort, rapporte l'abbé Brugière, « un tableau en forme de calendrier » contient 365 reliques « certifiées authentiques » dont des reliques de saint Roch. L'église de Sainte-Alvère en posséderait d'après G. Rocal, qui écrit dans les années 1920, qu'« il y a 80 ans les paysans de Sainte-Alvère baisaient les reliques de saint Roch que possédait leur église. Ils exprimaient leur confiance par ce dicton : *Sent Ro préservo dôu co*²⁸ ». L'église du Monteil conserve aujourd'hui un petit reliquaire néo-gothique, avec sa paperole marquée des mots « st. Roch ».

Si le saint préserve de la peste ou guérit les pestiférés, il est également invoqué pour protéger les animaux de la peste, essentiellement de la peste bovine ; les bœufs de harnais sont si essentiels pour tout ce qui touche à la culture des champs, des vignes... sans compter avec les bœufs gras – et les traditions agricoles et commerciales témoignent encore au XIX^e siècle de l'importance de la dévotion à ce saint, en milieu rural²⁹.

Si saint Roch est le saint des pestiférés, il l'est aussi des maronniers, paveurs, carriers..., par assimilation des mots roc, rocher, et l'on remarque que l'ancienne église de Mauzac³⁰ était située au bord de la Dordogne. Ce lien entre roc, rocher et saint Roch doit être souligné. À Mussidan l'église du château, rebâtie en 1680, est dite l'église « Notre-Dame du Roch » lors de la visite canonique du diocèse de Périgueux en 1688³¹. En 1672, elle était dénommée « Notre-Dame de Saint-Roch³² ». À Paulin, c'est encore plus clair : la tradition rapporte qu'une « grande dame » ayant fait une dangereuse chute de cheval sur un rocher, y fit édifier une chapelle en remerciement à saint Roch. La chapelle a disparu, mais les habitants continuent à invoquer le saint dans les lieux escarpés, les passages dangereux³³.

et de Sarlat, Périgueux, impr. Cassard frères, 1883 (rééd. Bayac, éd. Roc de Bourzac, 1986), p. 73). Le P. Carles ignore probablement que l'église a été bâtie sur l'emplacement d'une vieille chapelle Saint-Roch (voir plus loin). À Saint-Chamassy, saint Roch est comme un patron (voir notes de l'abbé Deschamps, curé) avec sa chapelle et son autel ; quant à Saint-Geniès, dont la chapelle Saint-Roch date du XV^e siècle, l'église aurait, pour certains, saint Roch comme patron d'après l'abbé Brugière (t. 32), qui consacre un chapitre particulier au recensement des dévotions à saint Roch.

28. « Saint Roch préserve des coups », Georges Rocal écrit ceci dans *Le vieux Périgord*, publié en 1926 (rééd. Périgueux, éd. Fanlac, vers 1980). Ni l'abbé Brugière, ni le P. Carles ne citent ces reliques ; la grande dévotion était bien évidemment à sainte Alvère.

29. Les prénoms Roc, Roch, Roque semblent peu utilisés sauf dans la Double, certes zone d'élevage où les épizooties sont nombreuses.

30. La nouvelle église est consacrée le 23 novembre 1866.

31. BSHAP, t. LV, 1928, p. 194.

32. L'église Saint-Georges de Mussidan, en 1697, avait sa chapelle Saint-Roch appartenant aux Sinfon.

33. La mention en 1769 de « la chapelle du Roc » au Change peut laisser quelques doutes. Les simples lieux-dits sont rares, le vicomte de Gourgues cite un hameau commune de Gabillou : il y avait une chapelle Saint-Roch « sur le chemin de Gabillou à Tourtoirac » où un enfant mâle est trouvé exposé en 1791 (BRUGIÈRE (H.), *op. cit.*), un lieu-dit à Saint-Lazare (GOURGUES (vicomte de), *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, Paris, Imp. nationale, 1873).

1. Les chapelles

Les chapelles sont le plus souvent isolées, extérieures au bourg, parfois entourées d'un cimetière ; et l'on devine que l'on devait inhumer ici les pestiférés. Le culte de saint Roch étant récent à l'échelle de l'histoire, ce dernier remplace souvent une autre dévotion, ou bien est associé à Notre-Dame de Pitié ou quelque autre saint, très souvent sainte Catherine, la sainte d'intercession. Ces chapelles ont bien souvent été démolies avec la vente des biens nationaux pendant la Révolution. Certaines avaient déjà disparu ; une simple croix dite « Croix de Saint-Roch » en perpétue le souvenir, comme à Loubéjac, ou à Saint-Germain-des-Prés, où la chapelle, proche de l'église Saint-Pierre, est démolie au milieu du XVIII^e siècle, les matériaux serviront à construire le pont et la croix de Saint-Roch !

L'exemple de Plazac, la Magne Malhade

Plazac dont le château fut épiscopal (le presbytère d'aujourd'hui) présente toutes les caractéristiques de la dévotion à saint Roch. La chapelle était située à 500 m environ au nord du bourg. Dédiée à saint Roch, « on la nommait vulgairement la Magne Malhade », dénomination ô combien évocatrice, la contagion dut faire des ravages dans les environs. Dans le bourg, une chapelle de Notre-Dame de Pitié existe encore aujourd'hui.

Vendue et revendue à la Révolution, la chapelle est finalement démolie au début du XIX^e siècle ; « il n'y a pas trente ans » écrit le curé du lieu³⁴ dans les années 1830. Ce dernier se passionne pour les vestiges épars de la chapelle, et mentionne notamment un « morceau d'arceau » réutilisé qui « a des caractères de l'architecture du X^e siècle, selon M. Catoire, architecte du département [...]. On voit dans le cintre deux ou trois figures peintes à fresque bien conservées des pluies et les gelées n'ont pu les détruire ». Le curé note également des pierres semblables, réutilisées notamment dans la voûte d'une terrasse du presbytère de Plazac.

Chapelles isolées et cimetiérales

- Les chapelles isolées sont nombreuses³⁵, souvent sur les hauteurs, et le long d'un chemin, permettant ainsi les processions. Dans la paroisse Saint-

34. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), V 279, qui précise qu'il « reste encore un morceau de mur ». Le R. P. Carles (*op. cit.*, p. 118) parle de « St-Martin-de-Malhade » et de la « chapelle de Ste-Catherine et de St-Roch », ce que ne rapporte pas le texte de V 279.

35. À Argentine, aux Fieux, un ancien fief et une chapelle sont dédiés à saint Roch ; de même proche d'Angoisse, au nord-ouest, à Lassalas ; à Verteillac ; à La Chapelle-Faucher ; à Champeaux « sur le même coteau que le château des Bernardières » (GOURGUES (vicomte de), *op. cit.*) ; à Lisle « sur un plateau élevé entre Lisle et La Chapelle-Gonaguet » (GOURGUES (vicomte de), *op. cit.*). « Sa fête est toujours célébrée solennellement » écrit le P. Carles (*op. cit.*, p. 38) à Gabillou, « sur le

Blaise de Condat-sur-Vézère, saint Roch est titulaire d'une chapelle « à laquelle on se rendait en procession », curieusement le Jeudi-Saint³⁶. Tout proche d'Allemans, à Puy-de-Beaumont, la chapelle (mentionnée sur la carte de Belleyme) était le lieu où « se réunissaient et se formaient les processions qui de diverses paroisses se rendaient au pèlerinage de Notre-Dame d'Espeluche ». Quant à la paroisse de Bouzie qui « fit anciennement un vœu à S. Roch, à l'occasion d'une peste ; tous les ans elle allait à Gaumiers accomplir ce vœu devant la chapelle et la statue du saint³⁷ ».

À la chapelle, est parfois liée une fontaine, comme à Coursac, ou à Champniers-et-Reilhac. Certaines vies de saint Roch rapportent que ce dernier, réfugié dans un bois, vit une nuée descendre du ciel et ouvrir près de sa cabane, une fontaine à laquelle il but et put se laver « ce qui adoucit un peu les cuisantes douleurs dont il était tourmenté³⁸ ». Les fontaines de Saint-Roch en Périgord semblent peu nombreuses, mais les fidèles y sont attachés comme à Champniers-et-Reilhac. « L'accès de la fontaine de saint Roch [...] fut interdit par un propriétaire qui ne toléra plus qu'on passât dans ses prés. Émoi très vif. Où se rendra désormais la procession populaire du 16 août, après laquelle cinq cents évangiles sont demandés ? Aussitôt par consentement unanime une autre source fut placée sous la protection du même saint³⁹ ».

- Les cimetières avec chapelle de Saint-Roch, sont situés souvent à l'écart du village. Ainsi, « à l'extrémité du bourg » de Vieux-Mareuil, on enterre encore en 1711 près de la chapelle Saint-Roch, rapporte l'abbé Brugière⁴⁰. Sa cloche lui sera enlevée à la Révolution. À Saint-Crépin-de-Richemont, dans « le cimetière des pauvres » est-il précisé en 1692, « une petite chapelle est dédiée à S. Roch dont la cloche fut bénite le 14 août 1708 en l'honneur dudict saint⁴¹ ». Le XVIII^e siècle commençant témoigne encore d'une bonne dévotion à saint Roch⁴².

« chemin de Gabillou à Tourtoirac » ; à Montpon, l'église de l'horloge remplace une chapelle, d'où le nom du faubourg ; au Cheylard (Rouffignac) une chapelle (A.D.D., L 566) se trouvait tout près du château ; dans le bourg de Beaugard-de-Terrasson « une chapelle en mauvais état » dit Brugière ; le P. Carles mentionne également une chapelle disparue dans l'ancien hospice de Terrasson (*op. cit.*, p. 136).

36. BRUGIERE (H.), *op. cit.*

37. CARLES (R. P.), *op. cit.*, p. 108.

38. « Saint Roch de Montpellier, confesseur », *Les petits Bollandistes*, t. IX, 1880, p. 619.

39. ROYAL (Georges), *Vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord*, Toulouse, 1922 (rééd. Périgueux, éd. Fanlac, 1971, p. 153-154). Le P. Carles (*op. cit.*, p. 219) parlait « du concours qui se continue à sa chapelle » ; dans le cimetière, se trouvait aussi une chapelle Sainte-Catherine disparue.

40. La visite canonique du diocèse de Périgueux en 1688 ne mentionne que le cimetière : « autre [cimetière] hors le bourg aisé à fermer », *BSHAP*, t. LVI, 1929, p. 210.

41. BRUGIERE (H.), *op. cit.*

42. Il est également fait mention, en 1753, de la cloche de la chapelle du cimetière à Champagne-et-Fontaine ; à Trélissac, on inhume dans le cimetière de la chapelle Saint-Roch des Pères Augustins ; de même à Saint-Aulaye, « dans le cimetière derrière la chapelle St-Roch » (1781).

Cependant, le siècle avançant, à Nontron, en 1771, alors que l'on veut construire un nouvel hôpital, la chapelle Saint-Roch (il semble ici avoir remplacé saint Mathurin, qui donne encore son nom à un petit pont et au cimetière qui entoure alors la chapelle Saint-Roch) va disparaître à son tour : la chapelle et son cimetière « située hors de l'enceinte de la ville » est devenue « une chapelle inutile » disent les uns, « inutile pour le service divin⁴³ » ; alors que pour d'autres⁴⁴, c'est un scandale que de « faire une maison d'une église consacrée à l'honneur de S. Rohc (sic) où les habitants, même les étrangers, rendent depuis un temps immémorial un culte particulier à ce saint le jour de sa fête » ! Un intéressant procès-verbal décrivant « l'église » Saint-Roch est alors dressé⁴⁵.

Chapelles d'église et autels

Entre chapelle isolée et chapelle intérieure à l'église, la chapelle Saint-Roch est parfois comme en situation intermédiaire : elle est proche de l'église paroissiale mais comme séparée. À Mareuil, la chapelle « n'est qu'accollée à l'église et servait autrefois de corps de garde » (saint Roch y a laissé place au Sacré-Cœur) rapporte l'abbé Brugière ; de même à Bruc-de-Grignols, la chapelle était « contigue à l'église ». L'autel de Saint-Roch dans l'église de Saint-Astier, était « élevé à l'entrée de la dite église », il a été « abattu » lors des troubles de la Fronde. Faut-il souligner ces situations ? Probablement.

Quelques constantes. Saint Roch est souvent associé à Notre-Dame comme à Saint-Amand-de-Belvès⁴⁶. Dans l'église Saint-Roch de Nontron, il y avait « trois petits autels », le maître-autel était dédié à saint Roch, avec Notre-Dame de Pitié à droite et sainte Catherine à gauche. De même dans l'église de Nantheuil, la chapelle de la Sainte Vierge était autrefois dédiée à saint Roch, avec là aussi un autel à sainte Catherine. À Milhac-de-Nontron, l'autel de gauche à saint Roch est passé à saint Joseph, de même à Beaussac.

Peuvent également être associés saint Blaise, comme à Hautefort, où en 1665, on inhume dans l'église Saint-Agnan « devant l'autel SS. Sébastien, Blaise et Roch ». À Saint-Germain-des-Prés, « S. Eutrope a une chapelle dans l'église, qui a porté aussi le nom de S. Blaise et plus tard de S. Roch ». L'association avec saint Sébastien est très courante, car ce dernier percé de

43. On n'y dit la messe que deux fois par an, et Nontron possède alors six églises, est-il ajouté comme arguments (A.D.D., 93 H 22).

44. Et notamment les sieurs Villemard qui sont « possesseurs d'une chapelle dans l'église de s. rohc [sic] » (A.D.D., 93 H 22).

45. Donnant tous les détails, en raison d'un contentieux, certains refusant la transformation de la chapelle, transformation qui pour d'autres « laisse subsister la nef et l'autel dans le même état », et ces derniers s'engagent à « respecter » le cimetière (A.D.D., 93 H 22). La chapelle se trouvait « à 36 pieds environ de l'église Notre-Dame des Clercs ».

46. Voir plus loin : III. L'iconographie de saint Roch.

nombreuses flèches, était également protecteur de la peste. Autre association qui peut sembler bien étonnante aujourd'hui : dans la chapelle Saint-Roch de l'église de Grand-Brassac, l'abbé Brugière recense un tableau de *Notre-Dame à l'Enfant* représentant aux pieds de la Vierge, saint Roch et saint Valentin⁴⁷. Ce dernier, patron des amoureux et des fiancés aujourd'hui, l'était aussi des jeunes pousses, signe de la future récolte... et l'on verra ci-dessous combien saint Roch est un saint des campagnes...

Quant aux autels de Saint-Roch, bien souvent repérés grâce aux registres paroissiaux, ils sont très nombreux⁴⁸ ; mais comme pour les chapelles, leurs titulaires changent !

Les fondateurs et les confréries

- Mise à part l'expression courante : « dans la chapelle de ses ancêtres appelée de S. Roch », un certain nombre de fondateurs sont connus, comme Bastard de Calvimont seigneur du Cheylard, qui bâtit la chapelle Saint-Roch dans l'église de Rouffignac-de-Montignac. Celle de Thenon qui existe dès 1607, aurait été fondée à la suite d'un duel entre deux frères de la famille d'Aiguillon, au lieu-dit Jarrigier ; en 1609, y sera inhumé un homme tué d'un coup d'épée au même lieu, le jour de la Saint-Roch, rapporte l'abbé Brugière. La chapelle, entourée d'un cimetière, sera démolie pendant la Révolution, et remplacée par une croix dénommée « croix des Aiguillons » – et non pas la « croix de Saint-Roch » !

Un petit livre de raison des années 1631-33, très touchant, magnifique dans sa simplicité, écrit par un avocat de Périgueux, Jérôme de Veyrel, sieur de la Jarthe (Trélassac), est un superbe témoignage sur la force de la dévotion à saint Roch, lors de la grande contagion de 1631, Septembre 1631, après les décès de sa fille âgée de quatre ans, de sa femme âgée de vingt-quatre ans, de la mère de cette dernière, puis de son fils âgé de seulement quatre mois, et enfin de son propre père, le voilà lui aussi atteint... et il fait un vœu à « Monsieur Saint Roch » « de faire bâtir une chapelle en son nom [...] où se célébrera le divin service pour le repos de leurs âmes, et pour rendre grâces à la divine bonté de ce qu'elle m'a encore conservé ma vie et ma santé »... et il guérit. Il bâtit dès 1632 une chapelle à l'emplacement du « grand pommier du petit

47. Tableau aujourd'hui disparu.

48. Lanouaille, Cherveix (inhumations en 1700 et 1780), Siorac (« gothique » écrit le P. Carles, *op. cit.*, p. 99), Cubjac avec statue (1638), Lèguillac-de-l'Auche (1652), Azerat (1655), Eyillac (1675-71), Saint-Paul-la-Roche (1675), Champniers (1711, cloche, *BSHAP*, t. XXIII, 1896, p. 43), Condat-sur-Vézère (1739, le P. Carles parle d'une « ancienne chapelle », *op. cit.*, p. 138), Creyssensac (autel de gauche, et une cloche à saint Roch 1748), Champagne (cloche de la chapelle achetée en 1753, *BSHAP*, t. XXIII, 1896, p. 153), Notre-Dame des Vertus (1760), Ajat « sous la grande cloche » (1761).

jardin » sous lequel il avait enterré sa femme, sa belle-mère et son père ⁴⁹. Le 16 août, « jour et fête de S. Roch, j'ai donné à Pierre, notre maçon qui travaille à la Jarthe, 24 sols », petit cadeau en l'honneur du saint, et le lendemain, il se rend à Périgueux : « j'ai acheté deux cierges blancs [...] pour porter à l'autel de saint Roc [sic], qui est auprès des jésuites ⁵⁰ ».

Autre exemple, l'église de Breuilh, proche de Vergt, est reconstruite en 1672 par le juge mage de Périgueux, Duchesne de Montréal. L'église sera bâtie à l'emplacement d'une vieille chapelle de Saint-Roch, située hors du bourg, et dont le culte, dit le procès-verbal de 1672, est célébré depuis une quarantaine d'années – ce qui correspondrait, encore une fois, à la contagion de 1631 ⁵¹. Deux grandes sculptures de bois, d'un mètre environ, représentant saint André et saint Roch, sont dans le retable de l'autel de la nouvelle église, note le P. Carles ⁵².

La chapelle Saint-Roch de Boisseuilh, « très proche de l'église », appartient « d'ancienneté » à la famille Martin qui, en 1745, défend son bien propre quand l'évêque de Limoges en ordonne la démolition, vu son mauvais état ; la chapelle pourrait avoir été fondée en 1555 ⁵³.

En 1786, encore, Gabriel de Raymond marquis de Sallegourde est inhumé à Saint-Front « dans son caveau en qualité de fondateur de la chapelle St-Roch ». La dévotion individuelle est encore forte.

- Les confréries connues sont relativement peu nombreuses ⁵⁴. Marsac, en 1692, a deux confréries dont les patrons sont respectivement saint Jean et saint Roch, « sans aucun revenu » est-il précisé ⁵⁵. Comme pour les chapelles et les autels, les confréries en l'honneur de saint Roch associent bien souvent un autre saint, ou remplacent une ancienne dévotion. Ainsi, le registre paroissial de Saint-Félix-de-Bourdeilles de 1758 mentionne la confrérie de Saint-Roch et de Saint-Crépin, que l'on retrouve également à Saint-Crépin-de-Richemont. La

49. Les deux enfants ont été inhumés dans une petite tour fermant le jardin. Au décès de sa fille, Jérôme de Veyrel écrit ceci : « feu ma femme, quoique affligée à l'extrémité l'habilla, et je la portai en terre dans la petite tour au bout du petit jardin », où il portera donc aussi son fils de quatre mois (« La peste à Périgueux et la dévotion à saint Roch, 1631 », *Semaine religieuse*, 22 janvier 1898, p. 52 sq).

50. Cette chapelle, où Joseph de Veyrel fera déposer une statue en bois de saint Roch, sera convertie en grange par l'un de ses descendants, le docteur Jean-François Jarjavay (décédé à la Jarthe en 1868) (*Semaine religieuse*, *ibid.*).

51. Le procès-verbal décrit une chapelle qui semble beaucoup plus ancienne : « sur une motte environnée de toute part d'un fossé au milieu de laquelle motte nous a apparu d'anciennes mazures ruinées sans aucune charpente ni couverture que les paroissiens y assemblés nous dict être l'ancienne église ». La nouvelle église a comme nouveau patron saint André.

52. *op. cit.*, p. 73.

53. Date de fondation d'un obit. La destruction est ordonnée par l'évêque car la chapelle est « inutile à conserver pour dire la messe » (MARTIN DU THEIL (M^{me}), « Autour d'une chapelle Saint-Roch à Boisseuilh », *BSHAP*, t. LVII, 1930, p. 222-225).

54. Savignac-de-Nontron, Saint-Pierre-de-Côle (confrérie du Rosaire et confrérie de Saint-Roch).

55. A.D.D., B 2226, livre des insinuations 1692, f° 158.

confrérie de Saint-Mathurin à Nontron est devenue celle de Saint-Roch « dont les membres se recrutaient surtout parmi les laboureurs » précise Brugière. Un acte de 1771 mentionne cette « confrérie ou plutôt l'association volontaire d'un certain nombre d'habitants⁵⁶ » ; précision qui est à souligner, il ne s'agit pas (ou plus) d'une véritable confrérie. Il en va de même à Saint-Chamassy, où les laboureurs, toujours d'après Brugière, fêtent leur saint patron « par un repas chez eux et le plus ordinairement à l'auberge ».

À Boisseuilh, en revanche, la confrérie de Saint-Roch est encore au XVII^e siècle une véritable institution, bien vivante. Le registre paroissial rapporte au jour de la fête de saint Roch, le 16 août 1637, la nomination du roi et de la reine de la frairie, et de tous les dignitaires de leur cour : Antoine Martin « fils de Me Antoine Martin, des sieurs de la Treille, s'est présenté, lequel a mis 3 livres de cire, et a été créé roi de la frérie de Saint-Roch⁵⁷ » (les Martin sont propriétaires de la chapelle). Puis vient la reine qui donne deux livres et demie de cire, le lieutenant, le valet, le baile, le porte-enseigne, le mignon du roi et celui de la reine, le conseiller du roi, l'archer... Aucun témoignage de la fête, reste l'imagination !

Démolition, construction

Avec la Révolution et la vente des biens d'Église, un certain nombre de chapelles disparaissent⁵⁸ ; mais non la dévotion. Ainsi la chapelle située « à l'extrémité de la commune » de Festalemps est vendue, puis démolie pour construire une grange, rien de plus normal... mais la statue du saint est insérée dans le mur de la grange ! Et plus étonnant, « aujourd'hui encore elle est l'objet de la vénération des habitants », souligne l'abbé Brugière⁵⁹.

Le XIX^e siècle poursuit le mouvement de démolition. En 1811, la vente des matériaux et de l'emplacement de la chapelle Saint-Roch de Sainte-Orse est autorisée, les pierres seront utilisées pour réparer l'église. À Bénévent, la vieille chapelle « n'a été démolie il n'y a que quelques années », écrit l'abbé Brugière ; de même pour la chapelle d'Agonac, située « à quelques centaines de toises » du château de la famille de Bruzac, le curé rapporte que la chapelle « n'a disparu que depuis trente ans et a laissé son nom à une place⁶⁰ ».

56. A.D.D., 93 H 22. À Savignac-de-Nontron, « on y fête S. Roch » écrit le P Carles (*op. cit.*, p. 218).

57. 1657, est-il écrit en note dans l'article de M^{me} Martin du Theil (*op. cit.*, p. 222 (réf. E sup. 258)). La même coutume est suivie à Jumilhac en 1725 et 1726, lors de la frairie de saint Martial et de l'Adoration du Très Saint-Sacrement (BRUGIÈRE (H.), *op. cit.*).

58. La chapelle Saint-Roch, située dans le bourg d'Agonac, est vendue en l'an III ; autre chapelle vendue, à Lisle, la chapelle du Chastenot appartenant à l'ordre de Malte (BRUGIÈRE (H.), *op. cit.*).

59. Une statue de saint Roch se trouve aujourd'hui dans l'église, voir III.

60. A.D.D., V 277. Plus loin, le même curé précise ceci : « en face de la porte de la ville crénelée, comme pour servir aux forteresses et à distance de quelques centaines de toises avait été construite la chapelle », c'est donc encore une chapelle isolée.

Une simple place... on n'édifia plus de croix de Saint-Roch pour marquer le lieu, comme aux siècles passés. Quant à la chapelle Saint-Roch de Verteillac, si elle donne son nom à un bosquet du château de la Meyfrenie, ce n'est plus dans les années 1820 qu'une « carrière », « pierre et moëllon » sont à vendre !

Cependant la dévotion à saint Roch se poursuit au XIX^e siècle : une nouvelle cloche est installée en 1820 à Connezac, avec cette prière : « *Sancte Vincenti cum Beato Rocho unoquoque, intercede [pro] parrochia* » ; l'autorisation est donnée en 1825 de reconstruire l'ancienne chapelle située à 200 m au nord-ouest de l'église de La Chapelle-Faucher, mais elle sera mentionnée comme « ruinée » par le P. Carles⁶¹. Quant à la nouvelle église de Mauzac, laquelle a quitté les bords de la Dordogne, elle sera consacrée en 1867. Puis viendra Le Monteil toute dédiée au saint. La cloche de Montanceix est encore marquée de ces mots en 1879 : « *Sancte Roche, Sancta Catherina, orate pro nobis* ».

En 1887, le P. Carles peut donc encore écrire que « les chapelles de saint Roch sont très nombreuses dans le diocèse⁶² » ; ce qui s'explique probablement par la persistance de traditions rurales faisant de saint Roch le protecteur des troupeaux.

2. Bénédiction des bœufs et des foires

Saint Roch entre donc de nouveau au Propre de Périgueux en 1887, grâce au P. Carles, qui écrit ceci : « Il y a deux autres saints biens connus à nos cultivateurs : saint Blaise et saint Roch. À la fête du premier, le peuple fait bénir des herbes et des fruits pour la nourriture des animaux. À la Saint-Roch, le laboureur amène ses bestiaux devant l'église paroissiale, pour les faire bénir⁶³ ». Le rite de la bénédiction des bœufs, le 16 août, jour de « Monsieur Saint Roch », est une ancienne dévotion répandue surtout dans le midi de la France. Saint Roch protégera les troupeaux contre la peste bovine... ou limitera la contagion ; et cette tradition se perpétue au XIX^e siècle, les épizooties se prolongeant⁶⁴.

Sous la protection de saint Roch, sont également mises les foires aux bestiaux, et il est étonnant de voir combien ces foires coïncident avec les lieux où la dévotion à saint Roch est forte.

61. *op. cit.*, p. 223, « peut-être celle du cimetière », ajoute-t-il.

62. CARLES (R. P.), « Le Propre diocésain », *Semaine religieuse*, 1887, p. 272. Cependant, G. Rocal rapporte que la chapelle Saint-Roch d'Angoisse « a disparu depuis trente ans » (*Le vieux Périgord, op. cit.*, p. 158).

63. CARLES (R. P.), « Le Propre diocésain », *op. cit.*, p. 272.

64. An X, charbon à la langue sur les « bestiaux à corne » ; 1825, charbon « avec apparition de tumeurs » à Badefols, Saint-Privat-des-Prés ; 1831, Cadouin et les environs ; 1833, morve à la grande foire de la « Laitière » (sic) ; 1839, de nouveau à Saint-Privat ; 1867, Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Médard, Beaupouyet ; 1872, Saint-Estèphe, Saint-Martin-le-Pin, avec de nombreux rapports de vétérinaires (A.D.D., 7 M 50).

Bénédition des bœufs

La peste bovine se déclare à Beaumont, le 22 mars 1732. Dès le lendemain, le curé bénit des bœufs, et le troisième jour il célèbre une messe « à l'honneur de Saint Roch et [je] bénis les bœufs qu'on n'avait pu amener la veille, je bénis aussi du sel et des herbes qu'on m'a présentés. Jusqu'à présent le mal n'a pas augmenté et aucun bœuf de ceux qui ont été attaqués ne donne lieu de craindre. Il faut espérer que Dieu arrête sa colère ⁶⁵ », écrit-il.

Le sel et les herbes mêlés à l'alimentation du bétail, sont censés guérir ou préserver de la contagion ⁶⁶. Eugène Le Roy, dans *L'année rustique en Périgord*, note que sur le joug, lors de la bénédiction, les bouviers déposent « en quelques régions un oignon cuit sous la cendre, préventif contre la peste bovine, et une pincée de sel dans un petit linge blanc ⁶⁷ ». Les rites sont les mêmes, ce sont quelquefois les femmes qui apportent le sel à bénir.

Les témoignages de bénédiction des bœufs sont nombreux au XIX^e siècle. Dans les années 1830, « le jour de Saint Roch, les laboureurs font bénir leurs bœufs et le jour de Notre-Dame de septembre, ils présentent diverses espèces de grains pour les faire bénir, et les sèment ensuite » rapporte le curé de Campsegret ⁶⁸.

Plus étonnant à Saint-Jory, si les laboureurs ont grande confiance en saint Roch (plus que dans le vétérinaire remarque le curé), « ils croient pour la plupart que la guérison n'a lieu qu'autant que l'argent de la dévotion a été recueilli d'aumônes. On voit tous les jours des paysans aisés parcourir les villages pour solliciter cette espèce de charité, et il est bien rare qu'ils soient refusés ⁶⁹ ». Là encore, l'on peut deviner la source de cette coutume, à travers la vie de saint Roch : le riche seigneur propriétaire du chien, découvrant saint Roch couché dans sa cabane, veut en faire plus que son chien ! Il se met au service du saint, mais le chien n'apportant plus de pain, il s'inquiète pour la nourriture... Alors « Roch lui conseilla de prendre son habit de pèlerin et de s'en aller en ce costume faire la quête dans les lieux d'alentour... ⁷⁰ ».

Les bénédictions ont lieu près des chapelles comme à celle de Coursac. « près de la fontaine entre le bourg et le château de la Jarthe, où l'on allait bénir les bestiaux ». Cependant, le plus souvent, c'est sur les champs de foire, qui se développent considérablement au XIX^e siècle dans les moindres bourgades.

65. A.D.D., 1 E 25, cité in DURRENS (J.) (sous la dir. de), *Médecines traditionnelles et populaires en Périgord*, Le Bugue, PLB éditeur, 1991, p. 72-73.

66. PERNOD (Régine), *Les saints au Moyen Âge*, Paris, 1984, p. 322. Elle cite roquette et menthe, herbes également bénites à la Saint-Roch et « que les paysans mélaient à la nourriture du bétail pour le préserver des maladies contagieuses ».

67. ROCAL (Georges), *Le vieux Périgord*, op. cit.

68. A.D.D., V 275.

69. A.D.D., V 276.

70. « Saint Roch de Montpellier, confesseur », *Les petits Bollandistes*, t. IX, 1880, p. 519.

que se rend le curé de la paroisse. Ainsi à Cubjac, alors qu'il y a une chapelle dédiée à saint Roch (où l'on « portait des poules noires » !), c'est sur le champ de foire que « le curé de la paroisse se rendait vers les deux heures [...] pour y bénir les bestiaux ⁷¹ ».

Les bœufs, têtes couvertes de branches de maïs fleuries rapporte G. Rocal, sont nombreux comme en témoigne le chanoine Bernaret en 1868 : « c'est un spectacle intéressant que ces longues files de bœufs, disposés symétriquement et comme un régiment de soldats, ayant à leur tête leurs bouviers armés de l'aiguillade traditionnelle. Le prêtre commence par dire la sainte messe à laquelle assistent souvent les femmes et les enfants du bouvier qui apportent le sel à bénir. Il se rend ensuite en procession sur la place où sont les bœufs, fait d'ordinaire une courte allocution et donne la bénédiction selon la formule usitée. À ce moment les laboureurs se mettent à genoux et le prêtre parcourt les rangs pour asperger d'eau bénite chaque paire de bœufs ⁷² »...

La formule usitée se trouve au Rituel du diocèse de Périgueux : *Deus, cui omnia serviunt, et muta ipsa animalia hominibus propter te factis auxilia et adjuncta subministrando obsequuntur ; benedic animalia ista fidelium tuorum usibus ac solatio necessaria...* ⁷³

Dans les années 1910, Georges Rocal mentionne encore « la bénédiction avec exorcisme contre la peste des animaux » et autres maladies ⁷⁴, mais il note un déclin : « ces réunions avaient leur vogue, nous vîmes tel « libre penseur » qui ne faisait pas baptiser sa dernière fille, y conduire sa vache » !

Foires

Dès 1537, une foire dite royale est accordée par François I^{er} aux habitants de Villefranche-de-Lonchat pour la Saint-Roch, le 16 août ⁷⁵. Dans les enquêtes du XIX^e siècle sur les foires en Périgord ⁷⁶, dans les calendriers et autres annuaires du département ⁷⁷, ces foires du 16 août (ou de tel jour « après la Saint-Roch ») coïncident parfaitement avec les lieux de dévotion ⁷⁸.

71. BRUGIÈRE (H.), *op. cit.*, mentionne également Champagne-et-Fontaine.

72. BERNARET (chanoine René), « La fête de Saint Roch en Périgord », *La Semaine Religieuse*, 22 août 1867, p. 621-622. Et l'article du chanoine se termine par un petit sermon !

73. « Bénédiction des bestiaux, qui se fait le jour de Saint-Roch, ou d'autres saints », *Rituel du diocèse de Périgueux*, 1827.

74. ROCAL (Georges), *Vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord*, Toulouse, 1922 (rééd. Périgueux, éd. Fanlac, 1971, p. 102).

75. DESSALLES (Léon), *Histoire du Périgord*, t. III, Périgueux, éd. R. Delage et D. Joucla, 1885 (rééd. Périgueux, éd. Libro Liber et SHAP, 1997), p. 116, foire qui a lieu encore le 16 août en 1904 (A.D.D., 8 M 9).

76. A.D.D., 8 M 9.

77. *Calendrier de la Dordogne*, 1878 p. 208-215 ; *Annuaire de l'arrondissement de Bergerac*, Bergerac, 1884, p. 120-123.

78. Voir tableau, annexe II.

Cependant, il faudrait ajouter d'autres bourgs : Lamonzie-Montastruc, Sigoulès, Molières, Sainte-Foy-de-Belvès, Borrèze, Montpon, Neuvic. Pourrait-on en déduire... que dans ces lieux, le dernier « vestige » de la dévotion à saint Roch, ce sont les foires... « de temps immémorial » est-il souvent précisé ?

Le cas de Verteillac en est un exemple. Dans un petit journal, Élixa Ducluzeau, âgée de onze ans, raconte quelques jours de vacances passés en 1821, au château de la Meyfrenie, près de Verteillac, et notamment la grande foire de Saint-Roch. La foire subsiste, alors que la chapelle du même nom est devenue une carrière de pierre... et la bénédiction des bestiaux se fait maintenant devant la chapelle Notre-Dame quelques pas plus loin ⁷⁹.

En préparation de la fête de l'Assomption, des demoiselles de Verteillac vont orner la chapelle de Notre-Dame, et le 14 août, Élixa écrit : « Ce matin, nous nous sommes levées plus bonne heure qu'à l'ordinaire à cause de la messe que l'on dit à la chapelle Notre Dame où l'on a béni les bœufs ». Et le lendemain : « Le 15 août qui est le jour de l'Assomption, j'ai été à la messe, après nous avons fait notre toilette et nous avons été à la bénédiction, nous avons suivi la procession qui a été à la chapelle et est revenue à l'église » : le soir, elle va au bal ! Et la fête continue le lendemain, car le 16 août, c'est la fête de saint Roch et jour de la grande foire.

En 1875, la foire existe toujours, mais l'on n'y bénit plus les bœufs : « On voit sur la route de Ribérac une petite chapelle de la Sainte Vierge, à la porte de laquelle les fidèles aiment à s'agenouiller [...]. C'est là qu'autrefois, au jour de saint Roch, on bénissait les bestiaux ⁸⁰ »... Autrefois !

C. D.

III. L'iconographie de saint Roch

Toute dévotion a recours à une représentation, d'autant plus nécessaire en des siècles où la lecture reste réservée à une élite. L'image, tableau, sculpture, vitrail, véhicule l'histoire et (ou) la légende propre à chaque saint, ne laissant aucun doute sur son identification. À l'époque où vécut saint Roch, il était urgent de désigner un saint « spécialisé » chargé de protéger et de reconforter les fidèles contre la peste. Roch fut-il un « *santo subito* » ? Le musée de Grenoble conserve une statue en bois datée du XIV^e siècle représentant un jeune homme barbu, chevelu, vêtu comme un pèlerin, pannetière en bandoulière, qui soulève sa tunique au-dessus de sa cuisse droite. L'image du saint pèlerin pestiféré se trouve donc ainsi fixée, sans doute très vite après sa mort.

79. En ruine, elle est réédifiée par M. Salleix-Laboige, marchand à Paris d'« équipements militaires et semelles en buffle » ! (arch. priv.).

80. « Tournées pastorales de Monseigneur Dabert, 1875-76 », *Semaine religieuse*.

Un exemple aussi ancien est vraisemblablement rare. Cependant l'histoire de l'art regorge de grands artistes qui furent inspirés par saint Roch. La peinture, en particulier, au moins dès le XVI^e siècle, et en premier lieu à Venise, s'empara du sujet. Le Tintoret décora la Scuola di San Rocco d'un saint Roch en gloire, puis de plusieurs autres œuvres consacrées à ce même saint. Véronèse ⁸¹ puis Annibal Carrache ⁸² traitèrent le même thème. Loin de Venise, au siècle suivant, Rubens ⁸³ le réactualisa à un moment où la peste ravageait à nouveau l'Europe. Enfin, à son tour, David ⁸⁴ choisit de peindre saint Roch pour le Salon de 1781 à Paris.

Ce survol très rapide de deux siècles de peinture dans une partie de l'Europe, montre que saint Roch était toujours vénéré, la ferveur des fidèles s'attisant sans doute à chaque épidémie. La liberté d'expression qu'offre la peinture permit à ces artistes, quelle que soit l'époque, de traduire leur vision de ce saint, plein de charité et de compassion pour les malades dont il connaît la souffrance, et implorant le ciel de mettre fin au fléau.

1. Les peintures en Périgord

Oublions l'histoire de l'art et les grands peintres évoqués. En Périgord aussi, saint Roch inspira les artistes. Leurs œuvres, loin d'avoir été toutes recensées, ne portent ni date ni signature, et leurs ambitions semblent bien plus modestes. Les scènes demeurent très simples, comme dans les quatre tableaux suivants.

À Saint-Paul-Lizonne, l'église possède une série de quatre toiles peintes encadrées, datées du XVIII^e siècle et figurant une Annonciation en deux parties, saint Sébastien et saint Roch. Celui-ci, tête nue, tient le bourdon de sa main gauche, tandis que sa main droite est posée sur son cœur. C'est l'ange qui révèle sa plaie. L'expression de son visage est intériorisée, voire douloureuse.

81. Véronèse peint une scène de supplication ou *deesis*, à la fois sur terre et dans le ciel : sur terre, saint Roch et saint Sébastien encadrent un fond d'architecture évoquant une place, bras tendus et visages tournés vers le ciel. Sur une nuée lumineuse, le Christ, d'un geste de sa main droite, arrête la peste, à la demande de la Vierge et de saint Jean-Baptiste.

82. Annibal Carrache représenta saint Roch à genoux devant la Vierge à l'Enfant entourée d'angelots et assise sur une nuée. Au premier plan d'un paysage architecturé, le chien, couché, lui tend un pain. Le geste de la Vierge qui déploie un pan de son manteau au-dessus de la tête du saint symbolise la protection qu'elle lui accorde. Le thème de la Vierge au manteau (*mater omnium*) est très ancien.

83. Chez Rubens, sont évoqués la terre et le ciel : sur terre, les malades réclament aide et protection. Au-dessus d'eux, sur un pont auquel on accède par des marches, saint Roch a un genou en terre et la main gauche sur le cœur. Le Christ descendant du ciel, montre une tablette tenue par un ange qui proclame saint Roch patron des pestiférés (*eris in peste patronus*).

84. David peint saint Roch agenouillé et mains jointes suppliant la Vierge pour les malades qui gisent autour de lui. La Vierge, assise sur un rocher, dans un geste plein de tendresse, semble vouloir attirer l'attention de l'Enfant sur le saint en prière.



*Saint Roch, dans l'église de Saint-Aignan
(commune d'Hautefort), toile, fin XVIII^e siècle.*



*Saint Roch, ancien presbytère du Monteil
(commune de Lamonzie-Saint-Martin),
toile, XIX^e siècle.*

Dans l'église de Saint-Aignan à Hautefort, sur une toile de la fin du XVIII^e siècle, le saint, un genou à terre, est pieds nus. Il porte une longue tunique, une cape et un mantelet orné de coquilles. La main droite sur le cœur, il retient dans le pli de son bras le bourdon auquel est attachée la gourde. Le chien lui tend un pain, mais saint Roch, tout à sa prière, ne le regarde pas. Deux angelots déploient une banderole ; le visage du saint exprime une tension mystique, et sa main ouverte, le don de soi.

Sur une toile datée du XIX^e siècle, à Saint-Pardoux-la-Rivière, un peintre représente saint Roch montrant sa plaie, tête nue, avec pèlerine et mantelet, bourdon calé dans le pli de son bras droit qui tient un livre ; le saint et son chien assis dans l'angle droit, peints de face, semblent regarder le spectateur.

Au Monteil, un tableau actuellement conservé dans l'ancien presbytère, présente saint Roch en marche, bourdon à la main, en compagnie du chien. La silhouette juvénile se détache sur un paysage à reliefs marqués, avec dans le fond, les trois tours d'un château. La hantise de la peste semble oubliée, tout comme à Saint-Aignan : nulle mention du redoutable bubon. Le regard tourné vers le ciel, saint Roch marche. Serait-ce le pèlerin guéri qui revient vers sa ville natale ? Cette œuvre, empreinte d'une certaine naïveté, laisse libre cours à interprétation. Elle marque en tout cas que la disparition de la peste n'entraîne pas celle du saint. Toutefois aucune de ces toiles ne fait allusion au pouvoir protecteur de saint Roch sur les troupeaux, alors que la tradition de la bénédiction des bœufs est encore vivace en Périgord, à cette époque.

2. La sculpture sur pierre

Le Musée d'Aquitaine, à Bordeaux, possède un très fin bas-relief de petite taille daté du XVI^e siècle. Le fragment conservé comporte deux éléments : une Vierge de Pitié et un saint Roch. Ce dernier porte ici les attributs du pèlerin et montre son bubon à l'ange qui se tient à sa gauche. Le manteau du saint frôle celui de la Vierge, rapprochement voulu et significatif, pour les fidèles de l'époque. À Bordeaux toujours, l'église Sainte-Eulalie, quant à elle, garde le bâton⁸⁵ du saint marcheur, en bois polychrome et doré, daté du premier tiers du XVI^e siècle. Ce bourdon de deux mètres cinquante-neuf est suspendu à un support en pierre ouvragé au-dessus duquel le sculpteur a placé les statues des deux grands protecteurs contre la peste : le pèlerin assisté de l'ange qui touche sa plaie et saint Sébastien percé de flèches.

En Périgord, la période la plus importante reste le XVII^e siècle. Des œuvres en pierre très typées sont accompagnées de statues en bois offrant plus de variantes. La tradition entoure le saint d'un ange et d'un chien. Ces deux acolytes permettront aux sculpteurs, dont les moyens d'expression sont bien plus contraignants que ceux de la peinture, de traduire piété et charité : l'ange qui descend du ciel pour soigner la plaie est la preuve d'une foi récompensée ; le chien incarne charité et fidélité très humble en assurant la vie terrestre.

Trois sculptures du XVII^e siècle

Jusqu'ici, aucun inventaire exhaustif n'a été tenté. Dans les églises et hors d'elles, incluses dans les murs des maisons, des cimetières, la floraison des sculptures sur pierre est notoire. Deux œuvres, à Thiviers et à Cherveix-Cubas, sculptées en fond de cuve, présentent une grande parenté : même costume, même attitude de saint Roch, l'ange montrant la plaie de la cuisse droite que saint Roch dévoile, le chien dressé sur ses pattes arrière lui tendant un pain. Saint Roch, barbu, moustachu, cheveux mi-longs, porte un chapeau rond à larges bords (orné d'une coquille à bourdonnets⁸⁶ croisés à Cherveix-Cubas).



Saint Roch à Cherveix-Cubas.

85. « Les Trinitaires de Montpellier avaient aussi le bâton du saint pèlerin », *Les Petits Bollandistes*, IX, 1880, p. 622.

86. Ces « bordoncillos » étaient des imitations miniaturisées de bourdons en os ou en ivoire, ou même en plomb et laiton, en vogue à partir du XVI^e siècle.

une tunique ceinturée s'arrêtant au-dessus des genoux, une pannerie en bandoulière. Sa vaste pèlerine est agrafée sous le cou. Il est chaussé de hautes bottes à larges revers, sa main gauche tient le bourdon (disparu à Thiviers). Ces deux œuvres portent des inscriptions. À Thiviers : « *ora pro nobis, beate Roche ut...* » (suite manquant), datée de 1611 ; à Cherveix-Cubas : « *S^c Roche ora p. nobis* » et : « ce image a este fait fere par Jean Abriat di Limosin », datée de 163... (dernier chiffre effacé).

Le haut-relief de pierre d'Angoisse offre la même représentation de saint Roch et porte comme inscription : « *s. Roche ora pro nobis 1632* ». Sur le côté gauche du socle, figurent les armoiries des Lastours de Pompadour, et sur le côté droit : « *F. D. I. fec* ». L'exposition de Sédières en 1976 sur saint Roch en Corrèze associe Angoisse et Cherveix à une statue de la Haute-Vienne conservée à Cognac-le-Froid, datée de 1630. Le commentateur du catalogue en déduit que ces trois œuvres ont eu les mêmes commanditaires, Annet de la Bastide, seigneur de Cognac, et Hélène de Pompadour son épouse, au moment de la grande peste de 1630, et qu'elles peuvent être attribuées à un atelier périgordin proche du Limousin⁸⁷.

Il faut rapprocher d'Angoisse, de Cherveix et même de Thiviers, le haut-relief que possède le Musée d'art et d'archéologie du Périgord, dont l'origine est inconnue⁸⁸. Celui-ci aussi porte l'inscription « *S. Roche ora p. nobis* ». Sur les pieds du saint, est gravée la date de 1631. À Festalemps, un autre haut-relief décline le thème de la même façon. Ici, l'ange tient un seau contenant eau ou baume pour laver ou soigner la plaie. Le chien est juste esquissé. Les jambes fortes du pèlerin donnent une impression de solidité un peu massive. Malgré sa maladresse, cette œuvre reste dans la lignée des précédentes.

Le registre change un peu à Champniers. Le saint, tête nue, ne porte que le mantelet, sur une tunique plus longue retombant librement. Il est chaussé de bottes basses. La main droite sur le cœur, il dévoile sa plaie à la cuisse gauche. À sa droite est assis le chien. Le drapé de la tunique et le léger décalage de la jambe gauche apportent un peu de mouvement à cette statue qui a perdu la raideur figée des précédentes, ce qui pourrait indiquer une datation un peu plus tardive.

Toutes ces œuvres sont polychromes ou portent des traces de polychromie. Elles ont un caractère populaire, étant destinées à un public qui les appréhende grâce à leurs attributs explicites et à leur aspect didactique. Le côté esthétique reste secondaire, l'insistance est portée sur la piété du pèlerin

87. Voir aussi DEVAUX (Guy), « À propos de l'iconographie de saint Roch », *Revue d'histoire de la pharmacie*, t. XXII, 1973.

88. Il fut acheté par le Musée, au collectionneur Didon en 1935 (communication de Véronique Merlin-Anglade, conservateur).



Saint Roch à Festalemps.



Saint Roch (Musée d'art et d'archéologie du Périgord, Périgueux), 1631.

qui prend la route pour prier, expier, demander ou remercier, se coupant ainsi du cours normal de sa vie, méditant en marchant. Saint Roch s'est dépouillé de ses richesses, en les distribuant pour aller au devant des autres en proclamant l'Évangile. Il soigne, il aide, il intercède. La peste ne lui fait pas peur, même quand il en est atteint, toutes les sculptures du XVII^e siècle montrent le bubon à la cuisse, et le saint Roch de Cherveix sourit pour redonner confiance dans la pire épreuve.

Sur le fronton de l'ancienne église du château de Mussidan, une sculpture, habituellement datée ⁸⁹ du XVIII^e siècle, représente saint Roch tête nue, vêtu d'une longue tunique qu'il relève largement pour dévoiler sa plaie et d'un mantelet à deux coquilles. L'ange et le chien l'accompagnent. L'érosion d'un calcaire de mauvaise qualité empêche de percevoir les nuances que le sculpteur aurait pu rechercher, les traits des visages sont lourds, sans expression apparente.

89. Sur cette église, rebâtie à partir de 1680, deux niches accueillent les statues de saint Jean-Baptiste et saint Roch. Il est facile de remarquer que ces statues ne sont pas d'origine, leur dimension ne correspondant pas à l'espace qu'elles occupent.

L'œuvre de Saint-Amand-de-Belvès

Au mépris de la chronologie, il convient de se pencher maintenant sur une œuvre antérieure à toutes celles-ci, le haut relief de Saint-Amand-de-Belvès. Cette sculpture datant du XVI^e siècle, en calcaire blanc avec des traces peu perceptibles de polychromie, est très différente des précédentes. Pour en saisir toute l'originalité, il faut avoir observé les œuvres du siècle suivant en Périgord, lesquelles obéissent toutes aux mêmes impératifs.



*Saint Roch à Saint-Amand-de-Belvès,
haut-relief en calcaire blanc, XVI^e siècle.*

À Saint-Amand, saint Roch est représenté entre l'ange et le chien. Mais ce n'est pas un pèlerin marcheur. Il n'a ni chapeau ni bourdon. C'est l'ange qui soulève sa tunique en montrant du doigt le bubon et en regardant saint Roch avec une grande douceur enfantine. Le chien blotti derrière les jambes du saint tient le pain dans sa gueule. Saint Roch, main gauche repliée sur le cœur, s'appuie sur l'épaule de l'ange. Sa jambe droite croisée donne à l'ensemble une nonchalance maniériste. Le visage est grave et même douloureux. Il semblerait que l'artiste ait voulu traduire la fatigue du pèlerin qui a arrêté sa marche et qui attend à l'étape le réconfort du ciel incarné par l'ange et celui des nourritures terrestres apportées par le chien.

Cette œuvre témoigne d'une exigence esthétique que le siècle suivant oubliera, au profit de stéréotypes à la portée des sculpteurs locaux, mus par leur foi plutôt que par l'art. Elle est en tout cas le résultat d'un travail très exercé, peut-être formé ailleurs qu'en Périgord et visant un public plus élitiste que les œuvres recensées au XVII^e siècle.

À Saint-Amand, le P. Carles signale un prieuré et un hôpital. Ce groupe sculpté, ainsi que la Vierge à l'Enfant, les angelots, saint Dominique et sainte Catherine, de la même facture et du même ciseau, seraient-ils des témoins du prieuré disparu ? Tous ces hauts reliefs pourraient être les éléments d'un retable en pierre démantelé ; la présence de l'hôpital expliquant la dévotion à saint Roch en cet endroit.

3. La sculpture sur bois

Qu'il s'agisse de statues ou de statuettes de retables, les représentations en bois de saint Roch sont nombreuses et loin d'être toutes connues. Plus fragiles que les œuvres en pierre, beaucoup ont sans doute été victimes du temps ou des hommes.

Du XVII^e siècle nous restent diverses œuvres, comme à Chancelade où une statue en bois teintée représente saint Roch en tenue de pèlerin montrant sa plaie à la cuisse droite, le bras gauche (sans doute tenant le bourdon) est mutilé. Le musée d'art sacré y garde aussi en dépôt une petite statue en bois peint figurant saint Roch et l'ange très enfantin, qui s'accroche à son manteau⁹⁰. À Clermont-d'Excideuil, la boiserie de fond comporte un panneau central représentant l'Assomption, encadré de deux statues polychromes, saint Roch et sainte Catherine. Le saint Roch de Jumilhac-le-Grand est vêtu d'un mantelet orné de trois coquilles ; il est chaussé de sandales avec des housseaux montant jusqu'aux genoux ; son bourdon a disparu, comme à Creyssensac-et-Pissot, où le saint, tête nue au beau visage, soulève sa tunique pour montrer la plaie de sa cuisse droite. Quant à la statue en bois polychrome de Miallet, elle montre le saint sans chapeau, sans bourdon et sans l'ange ; il porte un mantelet orné de six coquilles, et se contente de désigner la place de son bubon sous sa tunique sans la relever !



Saint Roch, Creyssensac-et-Pissot, statue en bois.

Pour le XVIII^e siècle, Jean Secret⁹¹ relève la présence de statues de saint Roch dans trois paroisses de l'ancien diocèse de Limoges : Savignac-de-Nontron, Soudat, et Teyjat où saint Roch relève son long vêtement en riche étoffe, le bourdon étant le seul rappel de sa qualité de pèlerin. Dans la région de Montignac, à Peyrignac, un groupe de cinq statues de taille diverse recensées en 1985, figure une Pieta, sainte Madeleine, une sainte femme, saint Jean et saint Roch, vêtu d'une longue tunique et d'une cape, pieds nus, main sur le cœur. Bien d'autres exemples⁹² pourraient être relevés... Par ailleurs, de

90. Cette statue provient de l'église de Savignac-de-Nontron.

91. *BSHAP*, t. LXXIX, 1952, p. 246-247.

92. Comme à Saint-Priest-les-Fougères où le saint porte le costume des pèlerins avec un mantelet orné d'une paire de bourdonnets croisés, ou encore à Vertaillac...

nombreux retables ou tabernacles à ailes comportent des statues ou statuettes de saint Roch⁹³, des XVII^e et XVIII^e siècles.



*Vitrail représentant saint Roch
à Festalemps.*

Ces œuvres sculptées dans le bois permettent de constater une évolution visible dans la façon de représenter saint Roch dès la fin du XVII^e siècle. Peu à peu le concept du pèlerin marcheur s'estompe, certains éléments sont oubliés : chapeau, bourdon, mantelet, pannetière ou bottes. L'ange et le chien ne sont plus toujours là, l'un ou l'autre ou les deux disparaissent. Dans la plupart des cas cependant, le bubon reste apparent.

Curieusement, deux statues en plâtre au Monteil et à Saint-Nexans, reprennent avec plus de fidélité l'uniforme du pèlerin. La représentation du saint à la fin du XIX^e siècle, avec le côté un peu fade de l'art sulpicien, retrouve la tradition du XVII^e siècle. Il en est de même sur les vitraux, dont aucun recensement n'a été amorcé⁹⁴.

Tous ces objets du XVI^e siècle à la fin du XIX^e siècle, du plus humble au plus achevé, témoignent de la ferveur de nos campagnes envers saint Roch, un saint qu'on avait tellement pris l'habitude d'implorer dans le malheur des épidémies que, lorsque la peste a disparu, on s'est encore tourné vers lui pour demander la protection des troupeaux ou même des récoltes. Avec lui, nous feuilletons non seulement la vie des saints mais aussi l'histoire du Périgord et de son patrimoine.

D. M.

93. On peut citer Clermont-d'Excideuil, Marnac, Lussas-et-Nontronneau pour le XVII^e siècle, Eygurande-et-Gardedeuil pour le XVIII^e siècle, ainsi que Nabirat qui renferme aussi un retable néogothique où figure une statue de saint Roch en bois polychrome et doré.

94. Peuvent être signalés par exemple Festalemps, Saint-Aignan d'Hautefort, Greyssezac, Le Monteil, Mauzac où, parmi les nombreux vitraux de M. Viollet de Bordeaux, figure un saint Roch (*Semaine religieuse*, 1873, p. 873).

Orientations bibliographiques

Saint Roch

- « Saint Roch de Montpellier, confesseur », *Les Petits Bollandistes*, t. IX.
- BRU (Jean-Louis), « Saint Roch de Montpellier, pèlerin de l'amour, secours des malheureux », *Revue Dieu est Amour*, n° 180, éd. Téqui, 2006.
- DENIS (Julien), *Le couvent des Carmes de Limoges*, Limoges, éd. Culture et Patrimoine, 2001.
- DEVAUX (Guy), « À propos de l'iconographie de saint Roch », *Revue d'histoire de la Pharmacie*, t. XXII, 1973.
- FLICHE (Augustin), « Le problème de saint Roch », *Analecta Bollandiana*, 1950.
- PERNOUD (Régine), *Les saints au Moyen Âge*, Paris, éd. Plon, 1984.
- PITANGUE (François), *Nouvelle contribution à l'étude de la vie authentique, de l'histoire et de la légende de saint Roch*, Montpellier, 1984.
- RECLUZ (Abbé), *Histoire de saint Roch et de son culte*, Avignon, éd. Séguin aîné, 1858.

Saint Roch en Périgord

- Annuaire de l'arrondissement de Bergerac*, Bergerac, 1886.
- Calendrier de la Dordogne*, 1878.
- Jurades de la ville de Bergerac*, éd. par G. Charrier, t. 2., Bergerac, imprimerie générale du Sud-Ouest, 1893.
- « La peste à Périgueux et la dévotion à saint Roch, 1631 », *Semaine religieuse*, 22 janvier 1898.
- « Le livre-journal de Pierre de Bessot », *BSHAP*, 1893, t. XX.
- « Tournées pastorales de Monseigneur Dabert, 1875-1876 », *Semaine religieuse*.
- « Visite canonique du diocèse de Périgueux en 1688 », *BSHAP*, 1929, t. LVI.
- AMIET (P. Robert), « Les heures de Périgueux de 1550 », *BSHAP*, 1992, t. CXIX.
- BERNARET (chanoine René), « La fête de saint Roch en Périgord », *Semaine religieuse*, 1867.
- BRUGIÈRE (abbé Hippolyte), *L'ancien et le nouveau Périgord*, manuscrit, 1892, vol. 32.
- CARLES (R. P.), « Le Propre diocésain », *Semaine religieuse*, 1887.
- CARLES (R. P.), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux et de Sarlat*, Périgueux, impr. Cassard frères, 1883 (rééd. Bayac, éd. Roc de Bourzac, 1986).
- CLEMENS (Jacques), « Géographie de la désertion de l'habitat en Périgord », in *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord*, Paris, éd. CNRS, 1978.
- DURRENS (J.) (sous la dir.), *Médecines traditionnelles et populaires en Périgord*, Le Bugue, éd. PLB, 1991.
- GOURGUES (A. de), *La Dordogne. Dictionnaire topographique du département*, Paris, éd. Imprimerie nationale, 1873 (rééd. Res Universis, 1992).
- MARTIN DU THEIL (M^{me}), « Autour d'une chapelle Saint-Roch à Boisseuilh », *BSHAP*, t. LVII, 1930.
- POMMARÈDE (Pierre), *La saga de saint Front*, Périgueux, Pilote24 éd., 1997.
- ROCAL (Georges), *Le vieux Périgord*, Paris, éd. Occitania, 1926 (rééd. Périgueux, éd. Fanlac, v. 1980).
- ROCAL (Georges), *Vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord*, Toulouse, 1922 (rééd. Périgueux, éd. Fanlac, 1971).
- SECRET (Jean), « Églises et chapelles périgourdines disparues d'après la carte de Belleyme », *BSHAP*, t. XCVI, 1969.
- SECRET (Jean), « Iconographie des saints populaires en Périgord I. Saint Roch », *Le Périgourdin de Bordeaux*, février-mars 1960, p. 2-6.
- SECRET (Jean), « Les figurations anciennes des saints populaires dans les églises du Périgord », *Actes du congrès de la Féd. hist. du Sud-Ouest*, Saint-Émilion 1977, Paris, 1979.

Annexe I : Le culte de saint Roch en Dordogne



Annexe II : Culte de Saint-Roch

Liste alphabétique des paroisses

Légende :

Lieux de culte : églises et chapelles indépendantes de l'église paroissiale

Iconographie : Sp, Sb = statues en pierre ou en bois, Sr = retables, Pt = tableaux

Pratiques de dévotion : au = autel, cap = chapelles dans l'église

* À chaque paroisse est attribué un numéro qui permet de la repérer sur la carte.

INSEE	Paroisses*	Églises Chapelles	Iconographie	Pratiques de dévotion
02/04	1 Agonac	in bourg		
04/40	2 Ajat			Au
07/28	3 Allemans	C hors bourg		
08/18	4 Angoisse		Sp 1632	Cap
353B/19	5 Argentine	C in cimetière		Confrérie
19/40	6 Azerat			Au 1655
28/01	7 Beaumont	C hors bourg		Croix
30/39	8 Beaugard-de-Terrasson	C in bourg		
31/45	9 Beaugard-et-Bassac			Foire
33/19	10 Beaussac			Cap
37/03	11 Bergerac	Cap des Carmes		Vœu 1516
46/13	12 Boisseuilh	C près église		Confrérie
63/10	13 Bouzic			Pèlerinage vœu
65/43	14 Breuilh	C in bourg	Sr (André et Roch)	Au
83/46	15 Carsac-de-Gurson		Sr volée	
93/44	16 Cercles		Pt	
97/44	17 Champagne-et-Fontaine	C in cimetière		Bénédiction bœufs
99/19	18 Champeaux-et-la-Chap.	C hors bourg		
100/06	19 Champniers-et-Reilhac	C disp. en 1841		Fête s. Roch
102/50	20 Chancelade		Sp musée	Cap
103/37	21 Change (Le)			Cap
107/09	22 Chapelle-Faucher (La)	C in cimetière		
120/13	23 Cherveix-Cubas		Sp XVII ^e	Cap in église
121/13	24 Chourgnac		Sr XVIII ^e	
124/11	25 Clermont-d'Excideuil		Sr XVII ^e	
130/39	26 Condat-sur-Vézère	C in bourg		
135/37	27 Cornille			Cap
139/30	28 Coursac	C hors bourg		Bénédiction bœufs
146/43	29 Creyssensac-et-Pissot		Sb	Cap
147/37	30 Cubjac			Bénédiction bœufs
155/45	31 Douville			Patron second
158/18	32 Dussac			Cap
166/34	33 Eyliac			Au
178/31	34 Festalemps	C	Sp	Pèlerinage
183/05	35 Fleurac	C	Pt XVII ^e	
192/40	36 Gabillou	C hors bourg		
165B/23	37 Gardedeuil		Sr	
184B/10	38 Gaumiers	C	Sp	Pèlerinage
200/21	39 Grand-Brassac			Cap
205/30	40 Grignols	C in bourg		
210/13	41 Hautefort		Pt	Au
218/15	42 Jumilhac-le-Grand		Sb XVII ^e	
227/18	43 Lanouaille			Cap
236/30	44 Léguillac-de-l'Auche			Cap 1652

243/04	45 Lisle	C hors bourg		Foire
245/47	46 Loubéjac			Lieu-dit
247/44	47 Lusignac		Sr XVII ^e	
253/19	48 Mareuil	C près église		
254/32	49 Marnac		Sb	Confrérie
256/50	50 Marsac-sur-l'Isle			Confrérie
260/17	51 Mauzac-et-Grand-Castang	E neuve	Sr disparue	
269/33	52 Mialet		Sb	Au
271/33	53 Milhac-de-Nontron			Au
225C/38	54 Monteil (Le)	E neuve	Pt S	
294/23	55 Montpon	C hors bourg		
299/24	56 Mussidan	C hors bourg	Sp	
304/41	57 Nantheuil			Cap
311/26	58 Nontron	C hors bourg		Confrérie
248B/26	59 Nontronneau		Sr	
312/34	60 Notre-Dame-de-Sanilhac		Sr	Cap
317/35	61 Paulin	C hors bourg		Fête
322/27	62 Périgueux	C dans porte	Sr Sp	Vœu
323/28	63 Petit-Bersac		Sb XVIII ^e	
324/29	64 Peyrignac		Sr	
330/22	65 Plazac	C		
199B/44	66 Rossignol		Pt	
356/22	67 Rouffignac	C hors bourg		
363/02	68 Saint-Amand-de-Belvès		Sp	Cap
372/30	69 Saint-Astier			Cap 1652
376/31	70 Saint-Aulaye	C in cimetièr		
388/32	71 Saint-Chamassy			Bénédiction bœufs
398/26	72 Saint-Estèphe		Sb	
412/35	73 Saint-Geniès			Cap
417/11	74 Saint-Germain-des-Près	C près de l'église		
434/21	75 Saint-Just		Pt avec Antoine	Au 1632
436/24	76 Saint-Laurent-des-Hommes	C hors bourg		
229B/39	77 Saint-Lazare (Le Lardin-)	C hors bourg		
453/41	78 Saint-Martin-de-Fresseng.			Cap 1741
462/24	79 Saint-Médard-de-Mussidan		Sr	
472/48	80 Saint-Nexans		S	
479/33	81 Saint-Pardoux-la-Rivière	C hors bourg	Pt	
481/15	82 Saint-Paul-la-Roche			Au 1675
482/44	83 Saint-Paul-Lizonne		Pt XVIII ^e	Au
485/41	84 Saint-Pierre-de-Côle			Confrérie 1692
489/15	85 Saint-Priest-les-Fougères		S XVIII ^e	
509/25	86 Saint-Vincent-de-Connezac			Bénédiction bœufs
510/32	87 Saint-Vincent-de-Cosse	C	Sb	
473/40	88 Sainte-Orse	C démolie 1811		
525/26	89 Savignac-de-Nontron			Fête
537/28	90 Siorac-de-Ribérac			Fête
38/02	91 Siorac-en-Périgord			Cap
541/06	92 Soudat		Pt XVIII ^e	
548/26	93 Teyjat		Sb	Fête
550/40	94 Thenon	C		
551/41	95 Thiviers		Sp 1611	
555/13	96 Tourtoirac	C	Sp	
557/49	97 Trélassac	C hors bourg		
573/44	98 Verteillac	C hors bourg		Bénédiction bœufs
338C/17	99 Vic			Fête
579/19	100 Vieux-Mareuil	C		
584/46	101 Villefranche-de-Lonchat		Pt XVII ^e	Foire
498/33	102 Saint-Saud-Lacoussière			Cap
391/19	103 Saint-Crépin-de-Richem.	C		
480/43	104 Saint-Paul-de-Serre			Cap



Démolition de l'ancien évêché, vu depuis la place de la Clautre. Le cloître se trouve derrière ces bâtiments (cliché du marquis de Fayolle, coll. SHAP).



*Fin de la démolition de l'ancien évêché. Le cloître est conservé
(cliché du marquis de Fayolle, coll. SHAP).*

Lieutenance du duc d'Orléans en Guyenne (16 septembre 1406)

par Claude-Henri PIRAUD

Nous publions l'ordonnance, jusqu'alors conjecturée, par laquelle le roi Charles VI nommait son frère Louis, duc d'Orléans, son lieutenant en Guyenne, le temps d'une campagne.

1406. Henri IV, un Lancastre qui avait usurpé le trône d'Angleterre et fait disparaître Richard II « de Bordeaux », était névrotique. La rumeur courait que le prince de Galles, futur Henri V, allait le déposer¹. Ces troubles outre-Manche offraient aux Valois l'opportunité de rétablir leur autorité – et de réaffirmer leur souveraineté – sur toute la France, et d'abord sur les possessions continentales des Anglais : Ponthieu et Guyenne.

À Paris, deux jeunes princes rivalisaient : les ducs de Bourgogne et d'Orléans, avides de pouvoir, avides de gouverner le conseil royal. Leur cousin et frère Charles VI était fou, leurs oncles Anjou, Berry et Bourbon vieillissaient. « Leurs intérêts étaient loin d'être les mêmes et leurs actions n'étaient pas exemptes de calculs et d'arrière-pensées. Toutefois, au printemps 1406, [ils]

1. *Oxford history of England*, t. VI, 1961, p. 100.



Sceau du secret du duc d'Orléans. Semé de France au lambel d'argent.

prirent chacun leur part de responsabilité dans un grand projet militaire² ». Le Conseil, dans un jeu d'équilibre, décerna la lieutenance royale de Picardie au premier, au second celle de Guyenne, près de leurs apanages et domaines respectifs.

Bourgogne, dit Jean sans Peur, empocha son brevet le 21 avril. Quant à Louis d'Orléans, malgré des enquêtes étendues, on ne pouvait que conjecturer sa nomination. « Sans doute à la même époque, [il] fut nommé lieutenant du roi notre sire et capitaine général sur le fait de la guerre ès pais de Normandie et duché de Guyenne, en deçà de la rivière de la Dordogne, et au fait de la mer³ ». En réalité, il lui fallut patienter cinq mois, jusqu'au 16 septembre. C'est qu'au hasard de recherches, sa nomination a reparue, copiée in extenso dans une grâce particulière⁴.

Août 1406. « Henry de Lancastre, qui se dit roi d'Angleterre, a fait deux grosses armées qui sont toutes prêtes sur mer, à très grand puissance et effort, pour descendre [...] ès parties de Guyenne et ès marches et frontières de Picardie⁵ », Orléans, capitaine général en Normandie et Guyenne depuis mars 1404⁶, fut dépêché en Guyenne avec « certain grand nombre de gens d'armes, archers, arbalétriers et autres gens de guerre ». Avant de partir, le prince arracha au Conseil cette lieutenance de Guyenne qui l'élevait enfin sur

2. SCHNERB (B.), *Jean sans Peur le prince meurtrier*, Paris, 2005, p. 193.

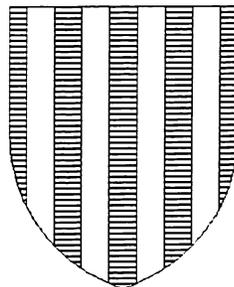
3. JARRY (E.), *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans, 1372-1407*, Paris, 1889, p. 344, se fondant sur une quittance de gages du 30 septembre 1406 (B.N.F., P. O. 1624, 37 772/Lalleman!, n° 9). On ignorait la teneur et même la date de l'ordonnance (LEHOUX (F.), *Jean de France, duc de Berry. Sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris, 1966-68, III, p. 87, n. 1).

4. « La documentation privée, patiemment recueillie par les érudits, vient utilement compléter les recueils de la chancellerie royale, trop souvent lacunaires [...] Dans le cas de la mission confiée au duc d'Orléans, il est très regrettable de ne pas disposer des lettres de nomination. Car tout, dans un tel acte, mérite d'être pesé, la date, les mots, le nom des conseillers du roi, celui du secrétaire. C'est ainsi qu'il est possible de mettre en valeur le mécanisme de la compétition entre les deux princes, dans l'année qui précède l'assassinat de Louis sur ordre de Jean [...] Sa publication serait une belle contribution à l'histoire de la guerre civile » (AUTRAND (F.), courrier du 19 septembre 2006 ; M^{me} Autrand a notamment publié *Charles VI : la folie du roi*, Paris, 1986, et *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris, 2000).

5. LEHOUX (F.), *op. cit.*, III, p. 86, n. 1.

6. LEHOUX (F.), *op. cit.*, III, p. 18, n. 4 et p. 86, n. 5. De cette nomination, l'auteur n'offre qu'une preuve indirecte : « Monseigneur Loys d'Orléans, capitaine general au pays de Guyenne, a vix hommes d'armes et L arbalestriers, par lettres du 12 mars 1403 [soit 1404 n. st.] » (B.N.F., fr. 32510, F 341).

le même pied que son cousin Bourgogne. Le frère et lieutenant de Charles VI, en bel arroi, se mit aussitôt en marche et déclara : « Vous savez ou devez savoir comment monseigneur le roi de France est votre souverain seigneur. Vous savez comment Henri de Lancastre vint en Angleterre et quel traitement il fit subir au roi Richard, dont il détruisit l'honneur, le corps et les biens. À Henri de Lancastre, après un tel méfait, il n'est prud'homme au monde qui doive obéissance ⁷ ». Persuadés ou inquiétés, certains « se tournèrent français » et firent amende honorable. Tels les époux Gombaud.



GOMBAUD. D'azur
à 4 pals d'argent.

Dans quel embarras se voyaient-ils ? Jeanne Bernard, épouse d'Héliot Gombaud, seigneur de Saint-Dizant ⁸, était dame de Lavaure et de La Roche-beaucourt. Ces deux châtelainies aux confins de l'Angoumois et du Périgord ⁹, elle les avait héritées respectivement de sa mère et de son oncle maternel, mais à titre viager, comme étant l'une des deux filles d'Itier Bernard et de Marguerite de Villebois. Son grand-père, Itier de Villebois, seigneur de La Rochebeaucourt, testant en 1348, avait institué héritier universel son fils aîné Guy ; s'il mourait sans enfants, il lui substituait sa fille Marguerite ¹⁰. En 1391, sans enfants, Guy avait testé en faveur de sa sœur ; mais constatant que ses neveux Gombaud étaient sans hoirs, il avait voulu que ces terres « tournent et appartiennent à Jean de La Roche, seigneur de Soubran, son parent ¹¹ ».

Cette propriété, les Gombaud n'en jouissaient pas, à cause de la conjoncture politique. Depuis 1361 et le traité de Brétigny, quand « la Guyenne

7. D'après les *Registres de la Jurade*, t. I, Bordeaux, 1873.

8. Sans doute Saint-Dizant-du-Gua, près de Saint-Genis, en Saintonge méridionale. A. DE BRÉMOND D'ARS ne donne une généalogie suivie des Gombaud qu'à partir de 1467 (*Illustrations poitevines, le chevalier de Méré...*, Niort, 1869, p. 16).

9. « La châtelainie de Lavaure s'étendait sur [les paroisses de] Combiens, Rougnac, Gardes, Dignac, Magnac, Villars, Villebois, Saint-Cybard, Le Peyrat, Roncenac, Gurac, Juillaguet, Edon, Salles et Gouts » (Arch. dép. de Charente, J.1211, n° 22, f° 1). La Rochebeaucourt, dont Lavaure n'était qu'un démembrement, relevait des sénéchaussées d'Angoumois et de Périgord ; elle s'étendait encore sur : La Rochebeaucourt, Argentine, Blanzaguet et Hautefaye (BURIAS (J.), « Géographie historique du comté d'Angoulême (1308-1531) », *Bull. et Mém. de la S. A. et H. de la Charente*, 1955, p. 185-189).

10. De 1363 à 1386, les deux beaux-frères (Itier Bernard et Guy de Villebois), conjoints, avaient disputé à Aimery de Saint Laurent la terre de Feuillade et d'autres biens en Marthon (B.N.F., fr. 31896, f° 122-125, archives de Saint-Martin-Lars en Poitou).

11. Précisément, le mari de sa petite-nièce : Hélié, sœur de Jeanne, avait épousé Aymard de Puyvigier, d'où Marguerite épouse de Jean de La Roche, seigneur de Soubran (1380-1430) dont elle eut Héliot (1405-1450) qui forma la branche des La Rochebeaucourt (MAZEAU (H.), *La châtelainie de La Rochebeaucourt : son histoire, ses seigneurs, ses comtes, son château*, Angoulême, 1995).

avait été baillée au roi d'Angleterre », Gombaud était « anglais ¹² ». « Tous les biens et héritages des suppliants situés ès sénéchaussées d'Angoulême, de Périgord, de Saintonge et ailleurs en Guyenne, avaient été pris, empêchés et mis en la main du roi. » Les époux rallièrent donc le Valois, suppliant humblement qu'il excuse leur allégeance passée et les réintègre dans leurs droits.

Cela se fit en novembre 1406, au camp, sous les murs de Bourg assiégée. En présence de Jean de Torsay, sénéchal de Poitou, et d'autres officiers et gentilshommes, Héliot Gombaud s'agenouilla devant le lieutenant du roi. Il fit « le serment, en tel cas accoutumé, que dorénavant à toujours, lui et sa femme et ceux qui d'eux seront, seront bons, loyaux et bien obéissants aux rois de France, comme bons et loyaux Français ». Longanime, le prince concéda : « Voulant miséricorde être préférée à rigueur de justice en cette partie, ledit Héliot Gombaud avons reçu et recevons à nous rendre et retourner avec sa femme, leurs biens et héritages, quelque part qu'ils soient ès dits royaume et duché de Guyenne, à la vraie sujétion et obéissance de mon dit seigneur [le roi] et de son royaume ». Pour le plein effet de cette grâce, un de ses secrétaires, Mallière ¹³, expédia aux trois sénéchaux concernés des lettres qu'il scella avec le « sceau du secret » du duc ¹⁴. Il avait pris soin d'y transcrire l'ordonnance royale.

Le temps qui se gâtait et les puissantes attaques des Bordelais forcèrent Orléans à lever le camp, le 14 janvier 1407. Presque une déroute ¹⁵. Guillaume Bataille, chevalier, chambellan du duc et son sénéchal d'Angoumois ¹⁶,

12. Est-il cet Héliot Gombaud, homme d'armes dans la compagnie de Lancelot de la Trau qui servait sous les ordres de Bernard de Lesparre, commandant la garnison anglaise de Blaye (*Registres de la Jurade*, t. 1, p. 15) ? Le parti français l'aurait débauché lors des pourparlers tenus en octobre devant cette ville.

13. « Robert Mallière avait [...] commencé sa carrière au service de Louis d'Orléans dont il était secrétaire dès 1403. Après l'assassinat de son patron, il reste attaché à sa famille et devient en même temps secrétaire du roi. Beaucoup de lettres patentes portent sa signature à partir de 1410 » (*Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du C.T.H.S.*, 1966 (pour 1963) p. 872). Attesté jusqu'en 1449, il fut aussi secrétaire du dauphin, maître clerc des comptes à Bourges et garde du Trésor des Chartres (*Opération Charles VII* : <http://www.vjf.cnrs.fr/charlesVI/>).

14. C'est-à-dire le petit sceau ou sceau privé, le grand sceau ne pouvant être exposé aux aléas d'une campagne. Voir illustration : l'écu, semé de France au lambel, est timbré de l'aigle de saint Jean, accosté à dextre de l'ange de saint Mathieu, à senestre du lion de saint Marc et accompagné en pointe du taureau ailé de saint Luc, le tout dans un quadrilobe inscrit dans un cercle (en cire rouge, appendu sur doubles queues, diamètre : 31 mm, B.N.F., lat. 9268, n° 56) ; le sceau du secret de Charles V, son père, figurait aussi les évangélistes (*Corpus des sceaux français du Moyen Âge*, n° 145).

15. « Le siege estoit devant Borc jusques apres Noel, et par le mauves temps que fit, de eaulx et froet, et par deffault de vivres furet contreniés lever le siege à leur gran deshonneur [...] Et le duc d'Orlheans s'en retourna à Paris, auquel ne luy souvint honte ne vergoingne qu'il heut prins » (PIRAUD (C.-H.), « Petite Chronique de Périgueux (1385-1415) », *BSHAP*, t. CXXX, 2003, p. 299-350). H. RIBADIEU (*Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français*, Bordeaux, 1866) relate cette campagne.

16. Il l'était encore en 1414 (*Bull. de la Soc. des Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, XV, p. 319). Son sceau personnel figure un écu portant « tanné à 3 coquilles brisées d'un lambel », écu tenu par deux lions et timbré d'un heaume cimé d'un ours muselé, avec les mots : « bataille guillaume ». Son sceau officiel figure un écu aux armes d'Orléans inscrit dans un anneau portant



Sceau personnel et sceau officiel de Guillaume Bataille.

l'avait accompagné à Bourg et rapporta son exemplaire de la grâce. Dès le 5 février, son lieutenant Jean Narbet décrétait dans le ressort d'Angoumois une mainlevée sur les terres des Gombaud : « Les mêmes destourbiers [troubles] et empêchements qui par avant y avaient été mis [...] nous les levons et ôtons, en leur mettant iceux biens à pleine délivrance ». L'échec militaire du duc, puis son assassinat le 23 novembre, ne contribuèrent pas à fortifier l'autorité du sénéchal. Imposait-il sa loi hors les murs d'Angoulême ? Son ordre fut-il suivi de quelque effet pratique ¹⁷ ? Qu'importe, du moins nous a-t-il transmis le brevet de son maître ¹⁸.

Martin Derian, un des secrétaires du roi ¹⁹, avait assisté au Conseil du 16 septembre 1406. La volonté du souverain recueillie, il se chargea de la publier. Il rédigea les lettres patentes à partir des notes qu'il avait prises en

encore « seneschauss » (B.N.F., P. O. 212, Bataille, n° 2, quittance de gages du 2 novembre 1403, cire rouge, hauteur : 29 mm, et n° 15, publication de prix à Angoulême, 31 janvier 1408 (v. s.), cire rouge, diamètre : 20 mm).

17. Selon des *Notes historiques...* 1819 (cf. annexe), vers 1430, Héliot Gombaud, « en homme faible et craintif » et quoique simple usufruitier des seigneuries de sa femme, les cédera à Geoffroy de Mareuil, sénéchal de Saintonge, qui excipait de droits privés et s'en empara pour y établir « garnison de gens de guerre ».

18. Vidimus obligamment communiqué, en photo numérique, par M. Harald de Maillard, au nom de *Fidèle Quand Même*, association familiale des Maillard. La pièce, cotée E.0182, devrait être déposée, dans le cadre d'un fonds privé, aux Archives départementales de Dordogne.

19. Martin Derian était fils d'Yves Derian, l'un des trois secrétaires des rois Charles V et Charles VI et plusieurs fois ambassadeur, et gendre de Jean de Vaudetar. Sa carrière dans l'administration royale est bien tracée entre 1389 et 1428 : il fut greffier criminel de l'Echiquier de Normandie, notaire et secrétaire du roi, enfin maître lai, maître lai extraordinaire et conseiller de la Chambre des comptes (*Opération Charles VI, op. cit.*).

séance, et non pas « à la relation de » tel ou tel éminent membre de ce conseil : il n'en nomme aucun. Puis le chancelier contrôla les lettres avant de les sceller du grand sceau de France, le sceau de majesté en cire verte.

L'ordonnance rappelait l'objectif militaire fixé au duc d'Orléans : « Pour contraster à la puissance et male bonheur des ennemis de notre royaume, [nous l'envoyons] présentement avec certain grand nombre de gens d'armes, archers, arbalétriers et autres gens de guerre ». Elle circonscrivait son mandat suivant les trois unités : « Qu'il ait aussi grand et ample puissance comme nous-même aurions si en notre personne y étions [...] au pays et duché de Guyenne [...] tant qu'il sera audit voyage et jusqu'à son retour à Paris ». En neuf articles, elle lui octroyait « plain pouvoir » de juger, gracier, transiger, fortifier, financer la guerre, convoquer le ban, traiter avec l'ennemi mais sans rien lui abandonner, nommer et destituer sénéchaux et autres officiers, et généralement faire ce qu'il faudrait. Cette énumération restreignait-elle la lieutenance du duc ? Ses pouvoirs différaient-ils de ceux accordés à Jean sans Peur le 21 avril ²⁰ ? Voilà matière pour des publicistes, et versés dans le droit médiéval. Nous éditons l'ordonnance et en confions la teneur à leur sagacité.

C.-H. P.

Lettres de novembre 1406, vidimées le 5 février 1407 par Guillaume Bataille, sénéchal d'Angoumois, par lesquelles Louis, duc d'Orléans, frère du roi de France et son lieutenant en Guyenne, rétablit dans tous leurs biens et possessions Héliot Gombaud et Jeanne sa femme, dame de Lavaure et de La Rochebeaucourt.

Guillaume Bataille, chevalier, seneschal d'Angolmois pour *tres hault & tres excellent prince monseigneur* le duc d'Orliens, conte de Blois, / de Beaumont & d'Angolesme & seigneur de Coucy, à touz les iusticiers, receivers & autres officiers de mondit seigneur en *sadite* conté d'Angolmois, salut. Nous avons / receu les *lettres* de mondit *seigneur* le duc & lieutenant du roy *nostre seigneur* ès pais & duchié de Guienne contenantz la forme qui s'ensuit.

20. Partiellement connus : « Lettres par lesquelles le roi mande au duc de Bourgogne, de marcher contre les Anglais en Picardie, avec tel nombre de troupes, & à tels gages qu'il jugera. Paris, 23 septembre 1406 : Charles [...] salut. Comme par nos autres lettres données à Paris le vingt-uniesme jour d'avril dernièrement passé, & pour les causes contenues en icelles, nous ayons nostre trez cher & trez amé cousin le duc de Bourgoigne, comte de Flandres, d'Artoys & de Bourgoigne, fait, ordonné & établi nostre lieutenant & capitaine général pour le fait de la guerre ès pais de Picardie & de Weest-Flandres, pour la garde, sureté & deffense d'yceulx pais, auquel nostre dit cousin par nos autres dites lettres avons donné pouvoir & autorité de voir & visiter, ou faire visiter diligemment par ses lieutenans & commis à ce, les chasteaux, villes et forteresses dudit pays, & mesmement ceulx qui sont en frontières & sur port de mer, de prendre & retenir pour ledit fait, tant & tel nombre de gens de guerre, que bon luy semblera, & faire plusieurs autres choses touchant ycellui fait, déclarées en nos dites autres lettres. Savoir faisons... » (PLANCHER (U.), *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, 4 vol., Dijon, 1739-1781, t. III, preuve CCLIV).



Vidimus des lettres de grâce données à Héliot Gombaut (5 février 1407).

Loys, filz de roy de France, duc d'Orliens, / conte de Blois & de Beaumont & seigneur de Coucy, lieutenant pour monseigneur le roy es pais & duchié de Guienne, savoir faisons à touz *presentz* & avenir nous avoir receu l'umble / suplicacion de Eliot Gombaut & Jehanne sa femme, dame de La Vaure & de La Rochebeaucourt en la seneschaucié d'Angolesme, contenant comme ledit Eliot, depuis *que* ledit duchié / de Guienne fut baillié au roy d'Angleterre, ait tousiours été anglois, & pour cause de ce, depuis aucun temps en ça, *que* tous les biens & heritages desdiz suplians situez & assis / tant es seneschauciés d'Angolesme, de Perregort & de Xainctonge comme ailleurs oudit duchié de Guienne, aient esté prins, empeschez & mis en la main de mondít seigneur & de nous par les gens & officiers de mondít seigneur & de nous, sans ce *que* depuis lesdiz suplians en aient peu ne peuvent joir en aucune manière. Et combien *que* de *present* ledit Eliot Gombaut se soit rendu & retourné, / rende & retourne, à tousiours à l'obeissance de mondít seigneur, de son royaume & de nous ; et nous ait fait ledit Eliot le serement, en tel cas acoustumé, *que* d'ores en avant à tousiours mais, / luy, sadite femme & ceulx qui d'eulx seront, sont & seront bons, loiaux & bien obeissanz à mondít seigneur, à sses successeurs roys de France & à nous, comme bons & loiaux François ; ilz se / doubtent *que* pour cause ou occasion de ce *que* dit est, ilz n'osassent

demourer seurement ne conversser oudit duchié de Guienne ne ailleurs ou royaume de France & que leursdiz biens & heritages / ne leur feussent tousiours empeschez ou que par rigueur de iustice ou autrement, soubz umbre de ce que dit est, aucun empeschement ou destourbier leur feust fait & donné en leurs / corps ou en leurs biens ou temps avenir, se sur ce ne leur estoit impartie nostre grace, requerant humblement icelle. Pour ce est il que nous, qui comme dit est sommes lieutenant de mondit seigneur / comme il appert par ses lettres séellées de son grant séel, desquelles la teneur s'ensuit.

Charles, par la grace de dieu roy de France, à tous ceulx qui ces presentes lettres verront, scavoir / faisons que comme pour contrestre à la puissance & male bonheur des ennemis de nostre roiaume, & especialment en nostre pais & duchié de Guienne, ou quel pais nosdiz ennemis tiennent / encores & occupent contre raison aucunes citez, villes, chasteaulx & forteresses, avons ordonné d'envoier & envoions presentement oudit pais & duchié de Guienne nostre très chier & très amé / frere le duc d'Orleans atout certain grant nombre de gens d'armes, archiers, arbalestiers & autres gens de guerre. Et soit besoign qu'il ait aussi grant & ample puissance comme / nous mesmes aurions se en nostre personne y estions & dont il se puisse rendre & monstrier à noz subgez liberal & favorable, & leur impartir graces quant bon lui semblera & il en / sera requis, icellui nostre frere avons ordonné, commis & establi, ordonnons, commettons & establissons par ces presentes nostre lieutenant oudit pais & duchié de Guienne tant qu'il sera oudit / voiage jusques à son retour à Paris. Et avecques ce lui avons donné & donnons par ces mesmes lettres plain pouvoir & mandement especial de punir & corriger par iustice, ou de remettre, / quipter & pardonner à toutes personnes tous cas de crime, deliz & mal faiz quelconques ilz soient, supposé qu'ilz feussent crimes de lese magesté ; de rappeler touz baniz de nostre royaume / pour quelque cause que ce soit, leur pardonner tous meffaiz & les remettre à nostre dit royaume leur pais & biens non confisquez ; de donner & otroier tous respitz & lettres d'estaz, sauvegardes / & saufzconduitz à tous ceulx qui les requerront & que bon lui semblera pour legitimes & iustes à tel temps comme il verra estre affaire ; de ordonner & faire emparer chasteaulx, villes, / bastides & noveles forteresses & de contraindre ad ce tous ceulx qu'il apartiendra ; de otroier subssides & aides aux habitans d'icelles & lever sur eulx jusques à certain temps pour convertir / esdiz emparemens & faiz de la guerre ; & deffaire desmolir ou abattre toutes autres forteresses non tenables, se mestier estoit ; de mander, convoquer ou asembler, se mestier est, tous / noz barons, chevaliers, nobles hommes & autres gens de communes, noz subgez desdiz pais & duchié, et de les emploier ou faire emploier ès faiz d'armes pour la deffense & tuicion d'eulx / & desdiz pais & duchié, et pour envahir, grever & domagier nosdiz ennemis, se les cas se y offrent ; de traicter avecques iceulx noz ennemis ou autres tenans leur parti ; de les reduire / à nostre obeissance & subieccion en leur deleissant, baillant ou transportant pour ceste cause, à temps ou ainssin que bon lui semblera, aucunes des citez, villes, chasteaulx ou terres par eux / occupées, ou aucunes sommes d'argent pour une foiz, ou aucunes rantes ou possessions à temps ou à vie, selon ce qu'il verra estre affaire pour le prouffit & utilité de nous & de nostre dit / pais, sans bailler touteffoiz aucunes des citez, villes, chasteaulx ou terres estans desia en nostre obeissance, ne donner, alier ou transpouster aucune chouse de nostre domayne, que nous / avons & dont nous joins de present oudit pais & duchié de Guienne ; et sans ce que, s'il avenoit que en faisant aucuns traictiez ou accorz ou temps ancien avecques noz diz ennemis, par / lesquieulx aucunes des terres baillées par nostre dit frere par vertu de ces presentes lettres puissent estre restituées à ceulx à qui elles devoient appartenir de leur heritage ancien, nous soions / ou doions estre tenuz d'enffaire

aucune recompensacion à ceulx à qui icellui *nostre* frere les auroit baillées, comme dit est : de oster & destituer seneschaux, bailliz, *prevostz*, / chastellains, receveurs et autres quelconques officiers, y commettre & ordonner autres à ce souffisans, toutes & quantes fois qu'il verra estre expedient pour le bien, utilité & *prouffit* / de nous, de noz subgez & de *nostre* dit pais ; et generalement deffaire & otroyer, *par nostre* dit frere, comme *nostre* dit lieutenant, toutes autres choses sur les faiz dessusdiz & chascun d'iceulx et leurs / deppendances, expediens & necessaires, & d'en bailler ses *lettres* ainssi que bon & expedient lui semblera, lesquelles nous promettons avoir & tenir fermes & agreables & de les / conffirmer *par nous* autres *lettres* se mestier est & que requis en sommes. En tesmoign de ce nous avons fait mettre *nostre* séel à ces *presentes*. Donné à Paris, le xv^e jour de septembre, l'an de grace / mil CCC & six, et de *nostre* regne le xxvii^e. Ainssi signées : par le Roy en son conseil, Derian.

Eue consideracion aux choses dessusdites & que volons misericorde estre prefferée / à rigueur de iustice en ceste partie, ledit Eliot Gombaut avons receu & recevons à nous rendre & retourner avecques sadite femme, leurs biens & heritages, quelque part qu'ilz soient esdiz / royaume & duchié de Guyenne, à la vraie subieccion & obeissance de mondit *seigneur* & de son royaume, et les restituant à plain à leur bonne fame renommée au pais & à leurs diz biens / & heritages, supposé qu'ilz soient confisquees, sauf en autres choses le droit de mondit *seigneur*, le *nostre* et l'autrui en toutes. Si donnons en mandement de par mondit *seigneur* & de par nous / aux seneschaulx d'Angolesme, de Xainctonge et de Perregort, et à tous les autres iusticiers & officiers de ce royaume ou à leurs lieutenanz & à chascun d'eulx, que de *nostre* presente grace restituons / & ottroions, ilz facent, feuffrent & lessent lesdiz suplianz joir & user plainement & paisiblement sans leur faire ou donner ou souffrir estre fait ou donné ores ne ou temps advenir / en leurs corps ne en leurs biens aucun empeschemens ou destourbier ; maiz leurs diz biens & heritages ainssi prins, mis & empeschez en la main de mondit *seigneur* & en la *nostre*, leur / mettent ou facent mettre tantost & sans delay à plaine delivrance, en oustant & levant d'iceulx tout empeschement, & lequel nous levons & oustons par ces *presentes*, en / impousant sur ce silence perpetuel au procureur de mondit *seigneur* & au *nostre*, *presens* & avenir, non obstant toute confiscacion desdiz biens & heritages, donnacion, ordonnances, mandemens, *lettres* / ou deffenses, lesquelles nous ne voulons valoir ne porter aucun effet et les mettons au neant par ces *presentes*. Ausquelles, affin que ce soit chouse ferme & estable à tousiours, / nous avons fait mettre notre séel de secret en absence du grant. Donné ou mois de novembre, au siege devant Bourg, l'an de grace mil CCC & six, par monseigneur / le duc & lieutenant, le seneschal de Poitto & autres *presens*. Collacion est faite. Ainssi signé : Malliere.

Par vertu & auctorité desquelles *lettres* dessus transcriptes, nous vous / mandons, & à chascun de vous si comme à chacun de vous apartiendra, que lesdiz suplians, & chascun d'eulx se comme à chacun d'eulx apartiendra, laissés joir & user de la grace ottoyée & delivrée / à eulx & à chascun d'eulx faite par mondit *seigneur* le duc & lieutenant, en laissant joir & user lesdiz suplians & chascun d'eulx de leursdiz biens & heritages, lesqueulx mondit *seigneur* duc & lieutenant / leur a delivré sans permettre aucun destourbier ne empeschement. Et les mesmes destourbiez & empeschementz qui par avant y avoient esté mis par les causes contenues / esdites *lettres*, nous, par vertu & pouvoir à nous donné par mondit *seigneur* & par vertu de sesdites *lettres* dessus transcriptes, levons et oustons en leur mettanz iceulx biens à plaine delivrance. / Et au surplus accomplissez & enterinez le contenu desdites *lettres* dessus transcriptes selon la forme & teneur d'icelles & de point en point sans riens en delaisser & en la / forme

& maniere que mondit seigneur le duc & lieutenant le mande par la teneur d'icelles. Donné à Angolesme soubz le séel de nostre office de la dite seneschaucié, le ve jour du mois de fevrier, l'an de grace mil quatre cens & six.

Par monseigneur, le lieutenant dudit monseigneur le seneschal.

Jehan Narbet

Collacion

(original français en parchemin, 425 x 355 mm, scellé sur simple queue d'un sceau de cire rouge perdu)

Notes historiques sur la famille de La Roche (communiqué en 1819 par M. le C^{te} de Béarn)

[...]

2°/ Jean de La Roche, 1^{er} du nom, ch^{lr}, S^{gr} de Villesavier, La Brousse. Soubran, etc. épousa D^{lle} Marguerite de Puyvigier, fille et unique héritière d'Aymard de Puyvigier, écuyer, et de Helyes (Helis) Bernard, son épouse ; elle fut instituée héritière universelle de dame Jeanne Bernard, femme sans enfans de Héliot Gombaud, sieur de St-Disant, dame des terres et châtelainies de la Rochebeaucourt, Lavaure et autres lieux. par son testament du 25 9^{bre} 1429.

On observe ici que ladite Jeanne Bernard, dame de la Rochebeaucourt, Lavaure, Boutière et autres lieux, en instituant Marguerite de Puyvigier, sa nièce, pour son héritière desdites terres de la Rochebeaucourt et Lavaure, en réserva l'usufruit audit Gombaud, son mari ; elle est décédée peu après avoir testé, en x^{bre} 1429 ; Hélie Gombaud, son mari, ne lui a survécu que 3 ans, il est décédé au château de Boutière en Saintonge en x^{bre} 1432.

À peine Jeanne Bernard fut-elle décédée, M^{re} Geoffroy de Mareuil, S^{gr} dudit lieu et de Villebois, sénéchal de Saintonge, de gré ou de force priva ledit Gombaud de l'usufruit de la terre de Lavaure et s'en empara sous prétexte et se disant le plus proche parent et habile à succéder de ladite Bernard. Ensuite, à force de sollicitations et de menaces, il força en quelque sorte ledit Gombaud à luy vendre la propriété de la châtelainie de la Rochebeaucourt, quoiqu'il n'en fut que simple usufruitier. Hélie Gombaud, en homme faible et craintif, consentit à cet acte inique et injuste. Il en fit la vente pure et simple audit de Mareuil, moyennant 300 deniers d'or, par acte du 6 janvier 1431. Le dit de Mareuil s'empara de suite de la Rochebeaucourt, et pour soutenir ces usurpations il établit garnison de gens de guerre dans les châteaux de la Rochebeaucourt et de Lavaure. Hélie Gombaud se retira au château de Boutière, où il mourut accablé de chagrin et des reproches de ses parens et amis. C'est ce stratagème qui a donné lieu par la suite au grand et fameux procès qui a existé entre les maisons de Mareuil et de la Rochebeaucourt.

3°/ .. un fils unique Hélie, [...] dont

4°/ Jean de La Roche, II^e du nom, [...] Vers l'an 1458 il forma sa demande contre Guy de Mareuil, petit-fils de Geoffroy l'usurpateur [...] Par transaction du 13 9^{bre} 1475 il recouvra les seigneuries de Lavaure et de La Rochebeaucourt [...] Il engagea la châtelainie de Lavaure à M^{re} Bertrand de Barry, capitaine du château de Nontron, moyennant mille écus d'or, par acte du 12 9^{bre} 1474.

[...]

8°/ Marie de La Rochebeaucourt épousa, 26 juin 1578, René de Goulard de Béarn, baron de Brassac.

(B.N.F., Périgord 157, n° 350, La Roche, f°2 v°)

Qu'aima Montaigne en l'œuvre de La Boétie ?

par Xavier DARCOS *

Tout le monde connaît la douleur que Montaigne conçut à la mort précoce d'Étienne de La Boétie (il avait 33 ans, trois ans de plus que Montaigne), le 18 août 1563¹, perte qui lui inspira plus tard une définition de l'amitié, célèbre et souvent commentée². Il institua alors, par le truchement de ce double idéal disparu, un modèle épistolaire et humaniste de dialogue avec soi-même. Mais ce que La Boétie eut d'inspirant, pour Montaigne, fut-ce vraiment sa pensée ? Bien des observateurs ont analysé l'absence, dans les Essais, de référence théorique claire au Contr'Un, Discours de la Servitude volontaire ou à la réflexion politique, pourtant hardie, de La Boétie, alors que l'une des causes premières des Essais était précisément d'écrire un « tombeau » du compagnon disparu. On objecte que le Contr'Un faisait partie d'une littérature clandestine et non éditée, sorte de pamphlet contre le despotisme, « qui n'a de puissance que celle qu'on lui donne », écrit par un jeune homme ému par la répression

* Membre de l'Institut, ministre de l'Éducation nationale.

1. Étienne de la Boétie, né le 1^{er} novembre 1530 à Sarlat, est issu d'une famille de magistrats. Après des humanités classiques, il étudie le droit à Orléans, où professait Anne du Bourg, protestant qui fut pendu puis brûlé à Paris en 1559. L'école de droit était aussi un foyer actif pour la diffusion de l'humanisme et même de la Réforme.

2. « En l'amitié de quoi je parle, elles [les âmes] se mêlent et se confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : 'Parce que c'était lui, parce que c'était moi' » : *Essais*, I, 28. Les citations qui suivent sont toutes extraites de ce même chapitre.

*sanglante menée par Montmorency en Bordelais contre les huguenots*³. Il reste que Montaigne y fait allusion de confuse manière : « Il l'écrivit par manière d'essai en sa première jeunesse, n'ayant pas atteint le dix-huitième de son âge », corrigeant même plus loin : « mais oyons un peu parler ce garçon de seize ans ». Il cite cette « longue pièce » non pour ce qu'elle contient mais parce qu' « elle a servi de moyen à notre première accointance [...] et me donna la première connaissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie ». L'hommage reste affectif, presque distrait et énigmatique, entourant simplement les thèses de La Boétie d'un vague halo d'approbation sentimentale. On peut se demander pourquoi.

Montaigne n'écrit pas pour édifier un système politique ou philosophique cohérent. L'essai permet d'opérer une recherche du moi, dans un travail de deuil où l'absent devient une « fiction » littéraire. Dès lors, les *Essais* proposent un cheminement vers une raison conciliante et versatile, qui suppose la conversation, avec cet « art de conférer⁴ », qui suscite un enchaînement des idées, survolées par rebonds, reprises, réécritures et réemplois, voire par jeux langagiers. Les arguties nerveuses et tranchantes d'un rhéteur en herbe, fût-il La Boétie, n'y seraient guère à leur place. Le savoir ratiocinant n'est pas la sagesse, laquelle ne peut émaner que d'un mouvement tout intérieur, entre réminiscence et découverte : « Quand bien même nous pourrions être savants du savoir d'autrui, au moins sages ne pouvons être que de notre propre sagesse ». Pour le dire autrement, Montaigne put aimer en La Boétie sa part poétique, au sens propre, son côté inventif, suggestif et créateur, non son argumentaire vengeur. Il semble même vouloir éviter de se laisser contaminer par l'aspect sulfureux du *Contr'Un*, qu'il s'efforça toute sa vie de faire passer pour un exercice d'« escolier⁵ ». Il affecte de n'en voir que la naïve verdeur, comme s'il voulait se dispenser d'avoir à le juger. C'est ce que croit pouvoir assurer Sainte-Beuve qui n'est pas tendre pour cet ouvrage : « un chef d'œuvre de seconde année de rhétorique [...], un de ces mille forfaits classiques qui se commettent au sortir de Tite-Live et de Plutarque, avant qu'on ait connu le monde ou même approfondi la société antique⁶ ». Il faut donc sans doute s'intéresser à la personne de La Boétie, généralement trop méconnue, pour saisir ce qui put

3. C'est le calviniste François Hotman (1524-1590) qui le publia plus tard, à Genève, en 1574, dans un recueil collectif d'inspiration protestante, *Le réveil-matin des Français*. Montaigne rencontrera Hotman à l'automne 1580, à Bâle, au cours de son long voyage vers l'Italie.

4. C'est le titre du chapitre 10 du livre II. La citation qui suit en est extraite.

5. A. d'Aubigné prétendra même, dans son *Histoire universelle depuis 1550 jusqu'en 1601*, que « l'escolier » l'écrivit pour venger son amour-propre blessé par un hallesbardier qui lui avait, à « la risée des grands », laissé tomber son arme sur le pied, un jour qu'il voulait entrer au Louvre.

6. SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, 1857, tome IX, p. 112 et 128.

fasciner si durablement l'auteur des *Essais* et pour discerner comment ce dernier a pu idéaliser son confrère magistrat, plus âgé et plus mûr que lui. Une voie pour accéder à ce secret, c'est aussi la poésie de La Boétie, car Montaigne en fut le premier éditeur et préfacier – ce qu'il s'est bien gardé de faire pour le *Contr'Un*.

Mais d'abord rappelons rapidement de quoi il est question dans cette dissertation. Depuis le Moyen Âge, le souverain incarne uniment l'ordre public et l'ordre religieux : « une foi, un roi ». Au cours du XVI^e siècle, la contestation religieuse affaiblit le prestige et l'autorité conférée au roi par cette dimension sacrée. On voit apparaître des doctrines de la « monarchie limitée », le protestantisme favorisant l'éclosion de thèses anti-absolutistes. C'est dans ce contexte que peut éclore le libelle de La Boétie qui est alors un jeune humaniste catholique, fasciné par l'idéal de liberté de la Rome républicaine. Il serait absurde d'y voir une anticipation révolutionnaire d'une quelconque République, même si Proudhon et Marx le citeront plus tard. En réalité, le débat posé par La Boétie se résume à cette question : pourquoi obéit-on ? Est-ce par crainte de la force ? Est-ce par l'intérêt ? La soumission est-elle instinctive ? Pourquoi des millions de sujets ne renversent-ils pas le tyran solitaire ? Pourquoi se laisser spolier et asservir ? Il faut donc examiner les ressorts sociaux de la domination. La « servitude volontaire » résulte d'une puissante et ancienne structure pyramidale de la société. Et chacun tire avantage de son appartenance à la hiérarchie des intérêts. La Boétie ne croit pas, pour autant, au recours à l'insurrection violente. Si on cherche vraiment à le moderniser, il faudrait plutôt le voir simplement en précurseur de la « désobéissance civile ». Il reste que lui-même fut un légaliste respectueux de l'ordre établi et qu'il serait anachronique d'en faire un insurgé.

C'est même la modération de La Boétie qui dut attirer l'attention de Montaigne. Comme conseiller au Parlement de Bordeaux, La Boétie fut, à partir de 1560, chargé par Michel de L'Hospital⁷ de se mêler des négociations



Montaigne, taille-douce, XVII^e siècle
(coll. SHAP, BA 47).

7. Michel de L'Hôpital (1504-1573), chancelier de Marguerite de Navarre, puis chancelier de France (1560) : il s'employa à la réforme administrative du pays et à son apaisement religieux. En vain. Impuissant à arrêter les guerres de Religion, il se retira en 1568 et il faillit être une des victimes de la Saint-Barthélemy.

en faveur de la paix civile, en prêchant la tolérance face aux guerres de Religion. La Boétie n'est pas un va-t-en-guerre de la table rase. C'est un magistrat brillant qui possédait une excellente formation classique. Il cite Tacite, Homère, Platon, connaît parfaitement les auteurs latins, rédige des traductions de Xénophon et de Plutarque. Il écrit, tout jeune, d'excellents vers latins, manie bien le grec et un peu l'hébreu. Ce fonds intellectuel était d'ailleurs celui de tout gentilhomme son temps : au milieu du XVII^e siècle, dans les années qui suivent la mort de François I^{er}, les arts et la culture connaissent une forme d'apogée. C'est dans ce contexte que la génération née avec les années 1530 contribue à une renaissance de la littérature, notamment par un regain d'intérêt pour la poésie. La Cour elle-même donne l'exemple, en protégeant les artistes ou en construisant de somptueux châteaux pour attirer architectes, sculpteurs ou peintres, italiens notamment. Dans un tel environnement social et intellectuel, la poésie va connaître une floraison particulière. Partout, de jeunes poètes émergent et se regroupent. Mus par une sorte d'esprit de conquête, ils cherchent à rénover les formes, sans pour autant renoncer aux modèles antiques – en quoi ils sont conformes à l'idéal humaniste du moment. Les poètes nouveaux se reconnaîtront d'abord dans les théories exprimées par le manifeste de « la défense et illustration de la langue française », qui semble avoir été essentiellement rédigé par Du Bellay. Mais le maître reste Ronsard dont on a peine à imaginer aujourd'hui la gloire dont il jouit (au point qu'on érigea des statues de lui de son vivant) et l'ascendant qu'il exerça. La Boétie, comme les autres, le cite et l'imité. Il l'admire pour avoir su exprimer une conception très élevée de l'inspiration. Ronsard exalte le rôle quasi sacré du poète, qui compense la fragilité des choses de la vie en immortalisant ce qu'il chante : telle jeune fille inconnue passera à la postérité ou tel roi sera à jamais glorifié. Ainsi renoue-t-il (avant Hugo) avec le vieux mythe latin du poète-mage (le *vates*) qui remplit un sacerdoce, transmet des révélations, édifie la croyance commune, voire le sentiment national.

La Boétie n'a pas échappé à cette emphase néo-latine et à la vogue des poèmes en latin. Même si ses œuvres sont dispersées et de qualité diverse, nous savons qu'il fut épris lui aussi de grandeur patriotique, exigeant que la France soit célébrée « par notre Ronsard, notre Baïf⁸, notre du Bellay », la littérature gréco-latine ne l'emportant, à ses yeux, « que par le droit d'aïnesse. À Dieu ne plaise qu'épluchant avec un soin trop minutieux notre histoire, on en bannisse les beaux contes du roi Clovis... » Il n'est pas surprenant que diverses productions de ce temps se soient égarées. Cet effacement s'explique par le contexte de leur création : les auteurs de l'époque sont pris dans les querelles

8. Jean-Antoine de Baïf (1532-1589) fut un des principaux poètes et théoriciens de la Pléiade. La Boétie était un de ses proches et a subi son influence, au point que Baïf inséra dans une édition de ses propres poèmes, en 1572, six sonnets de La Boétie.

du moment (religieuses ou politiques, notamment) et animés par des passions partisans, donc éphémères. La Boétie, comme les autres, avait donné son avis – favorable, on s'en doute – sur l'Édit de tolérance du 17 janvier 1562 qui avait suscité tant de controverses, dans un texte intitulé *Mémoire de l'édit de Janvier* : Montaigne y fait allusion dans l'*Avertissement au lecteur* qui sert de préface à la première édition, parue en 1571, d'œuvres choisies de son ami disparu⁹, y compris ses vingt-neuf sonnets. Et puis, vers 1550-1570, tout le monde ronsardise : La Boétie étant un lettré, il doit s'adonner à la versification, sans que cette verve ne tire vraiment à conséquence. Sainte-Beuve dira justement¹⁰ que dans ce milieu de siècle, « on versifie comme on fait de la médecine, de la jurisprudence, de la théologie ou de l'histoire ». Bien entendu, on hésitait encore entre écrire en latin ou en langue vernaculaire. Rappelons que Dante lui-même avait d'abord hésité à rédiger sa *Divine Comédie* à l'imitation de Virgile, avant de choisir l'italien. Ce n'est que dans la deuxième phase de son œuvre, encore fort précoce, que La Boétie renonça à latiniser pour en revenir au français. Rédigeant conjointement ses textes philosophiques et ses sonnets, il prétendait dans les deux cas à une haute ambition. Il voulait se démarquer du badinage de Marot, pour se concevoir, dans le sillage de son idole Ronsard, qu'il voit comme « l'Homère ou le Pindare français », en réformateur exigeant et en penseur magistral. Il faut faire la part, dans cette posture, de la mode ambiante et de la forfanterie juvénile. Toutefois, sa mélancolie élégiaque est enchâssée dans une bonne maîtrise formelle de la poétique de son temps, preuve qu'il sait de quoi il parle.

Mais revenons à la survie de l'œuvre de La Boétie chez Montaigne. On admet généralement que le premier exerça une influence durable sur le second en lui apportant un éclairage spirituel d'inspiration stoïcienne. Il est vrai que les écrits de La Boétie ne portent guère sur sa vie publique et n'ont rien d'anecdotique : ils reflètent surtout la vie intérieure d'un intellectuel engagé et d'un penseur sensibilisé aux questions d'éthique et de morale civique. C'est dans cette perspective édifiante que les *Essais* se dessinent d'abord. Montaigne cite volontiers des auteurs anciens liés au stoïcisme : Sénèque, Épictète ou Marc-Aurèle, bien sûr, mais aussi le *Traité des Devoirs* de Cicéron (le *De Officiis*) ou, très fréquemment, Plutarque¹¹ – que l'imprimeur pro-réformés Robert Estienne venait d'éditer, en 1572. Dans le livre I, le ton moralisateur « laboétien » domine : « De la constance » (chap. 12) ; « De la peur » (chap. 17) ; « Que philosopher, c'est apprendre à mourir » (chap. 19), etc. Le choix même

9. Voir *Essais*, I, 27

10. Dans l'introduction de son *Histoire de la poésie française au seizième siècle*.

11. Dans les *Essais*, les œuvres morales (*Moralia*) de Plutarque sont citées 258 fois et ses *Vies parallèles* 140 fois.

de faire sécession pour « se consacrer aux muses ¹² » dans une bibliothèque, en haut d'une tour, rejoint l'idéal stoïcien d'*autarcie* ¹³. Montaigne est aussi soucieux de perpétuer le souvenir des écrits laissés par l'ami de cœur disparu, notamment les traductions de ce même Plutarque dont les œuvres morales, telles les *Consolations*, sont des applications littéraires de l'idéal stoïcien. Montaigne prétend s'employer à en assurer la diffusion posthume, excepté les œuvres politiques. Dès l'été 1570, il obtient un privilège royal pour publier, chez l'éditeur Frédéric Morel, « imprimeur et libraire en l'université de Paris », « la Mesnagerie de Xénophon, les Règles de Mariage de Plutarque, une Lettre de Consolation de Plutarque à sa femme. Le Tout traduit de Grec et François par feu M. Estienne de La Boétie Conseiller du Roy en sa Court de Parlement à Bordeaux ; ensemble quelques Vers Latins et François, et autres œuvres de son invention ; item un discours de Monsieur de Montaigne sur la mort dudict de La Boétie ¹⁴ ». Mieux : Montaigne dédicace chaque œuvre à quelque personnalité influente, tels Monsieur de Lansac, un conseiller de la reine Catherine, ou Henri de Mesmes, le négociateur de la paix de Longjumeau ¹⁵. Les poésies de La Boétie sont dédiées à Michel de L'Hôpital, alors en disgrâce : Montaigne y fait allusion dans sa dédicace, comparant son revers de fortune au destin de son ami défunt, vite éclipsé mais persistant : « l'un des plus propres et nécessaires hommes aux premières charges de la France », qui avait « tout de long de sa vie croupi, méprisé, ès cendres de son foyer domestique, au grand intérêt de notre bien commun ¹⁶ ».

Pour justifier l'absence du *Contr'Un* et du *Mémoire sur l'édit de Janvier*, Montaigne s'explique ainsi, s'adressant au lecteur : « Quant à ces deux dernières pièces, je leur trouve la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison ¹⁷ ». Nous sommes en août 1570, période d'accalmie dans les déchirements civils et de

12. Telle est l'inscription sentencieuse (en latin) qu'Inscrivit Montaigne en sa bibliothèque (« L'an du Christ 1571, âgé de trente-huit ans, Michel de Montaigne, las depuis longtemps de sa servitude du Parlement et des charges publiques, en pleines forces encore, se retira dans le sein des doctes vierges où, en repos et sécurité, il passera les jours qui lui restent à vivre. Puisse le destin lui permettre de parfaire cette habitation des douces retraites de ses ancêtres, qu'il a consacrées à sa liberté, à sa tranquillité, à ses loisirs ! Privé de l'ami le plus doux, le plus cher et le plus intime, et tel que notre siècle n'en a vu de meilleur, de plus docte, de plus agréable et de plus parfait, Michel de Montaigne, voulant consacrer le souvenir de ce mutuel amour par un témoignage unique de sa reconnaissance, et ne pouvant le faire de manière qui l'exprimat mieux, a voué à cette mémoire ce studieux appareil dont il a fait ses délices »).

13. Voir la fin du chapitre 3, dans le livre III des *Essais* : Montaigne y justifie et explique ce choix philosophique de « vivre à part soi ».

14. *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, éd. par L. Desgraves, Bordeaux, éd. William Blake & Co, 1991, 2 vol., t. I, p. 148.

15. Le 23 mars 1568, à Longjumeau, Charles IX signa un accord de paix avec les protestants.

16. *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, op. cit., t. II, p. 53.

17. *Ibidem*, t. I, p. 149.

relative paix religieuse. Montaigne ne veut pas prendre le moindre risque, au moment où son propre renom littéraire s'affermît¹⁸. Et dans l'édition des *Essais* publiée à Bordeaux, chez Simon Millanges, en 1580, il sera trop tard : les parlements avaient décidé l'année précédente de condamner au feu divers libelles considérés comme subversifs, y compris le *Contre'Un*. Les horreurs de 1572, dont le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août, avaient changé la donne. Les imprécateurs et les boutefeux n'étaient plus de saison. Montaigne, gentilhomme ordinaire du roi de Navarre depuis 1577 et protégé du roi Henri III, ne pouvait oser le danger d'insérer, dans son œuvre complète, un ouvrage censuré. Dans quelques mois il sera élu maire de Bordeaux. Il doit donc finasser : « Parce que j'ai trouvé que cet ouvrage a été depuis mis en lumière, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'état de notre police [...] je me suis dédit de le loger ici¹⁹ ». L'amitié et l'admiration posthumes ont leur limite. « Comment être à la fois le frère d'âme de l'auteur du *Discours* [*Le Contr'Un*] et le client des potentats de la Ligue [ultra catholique] bordelaise, un fervent de la liberté et un séide de l'absolutisme ? C'est en cette contradiction que se débat le judicieux Michel²⁰ » : cette ambiguïté aura sans doute été une des constantes (si l'on ose dire) de Montaigne, « ondoyant et divers²¹ ».

Ce quasi double jeu fait contraste avec la force de l'amitié qui avait uni les deux hommes, depuis leur rencontre « coup de foudre » au printemps 1559 jusqu'à la mort de l'aîné en août 1563. Quatre années, entrecoupées de missions et délégations pour l'un comme pour l'autre, de la Gascogne à Paris, « Nous nous cherchions avant que de nous être vus », « sainte couture », « divine liaison », « vécue jusqu'au fond des entrailles », telle qu'on n'en voit qu'une fois en trois siècles ». Dans son agonie²², La Boétie réclama Montaigne (et non son épouse) pour traverser ses derniers instants, lui faisant à son chevet « l'amoureuse offrande » de sa bibliothèque²³. Il est vraisemblable que leur fraternité permit aux deux compagnons de surmonter leurs divergences en matière politique et religieuse : Montaigne, quoi qu'on en ait dit, se situait plus volontiers dans la mouvance des « papistes » et il restait solidaire du parti légaliste des magistrats bordelais, signataires d'un acte de « profession

18. Voir, sur ce sujet, une étude des mobiles de Montaigne dans : COCULA (Anne-Marie), *Etienne de La Boétie*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1995, p. 146-152.

19. *Essais*, I, 28.

20. LACOUTURE (Jean), *Album Montaigne*, Paris, éd. Gallimard, La Pléiade, 2007, p. 91.

21. *Essais*, II, 17.

22. Voir la *Lettre que Monsieur le Conseiller de Montaigne écrit à Monseigneur de Montaigne, son père, concernant quelques particularités qu'il remarqua en la maladie et mort de feu Monsieur de la Boétie*.

23. Voir MONTAIGNE, *Sur la mort d'un ami*, texte présenté par France Quéré, Paris, éd. Desclée De Brouwer, 1995.

de foi catholique », d'autant qu'il détestait révolution ou anarchie²⁴ ; alors que La Boétie penchait pour moins d'intransigeance et critiquait la brutalité de Monluc²⁵. Voilà pourquoi c'est à lui que revint la mission dont le chargea le Chancelier de L'Hospital d'aller calmer les querelles agenaises, en compagnie du lieutenant-général Burie.

Il ne restait donc à Montaigne que les exercices en vers de La Boétie. Montaigne se souvient-il de son ami le jeune poète La Boétie, quand il se désole sur le sort de grands écrivains livrés finalement à l'incompréhension et à l'ingratitude ou victimes de pouvoirs oppresseurs ? Il rend visite, à Ferrare, au Tasse « survivant à soi-même, méconnaissant et soi et ses ouvrages²⁶ ». On pourra en dire autant de l'Espagnol Cervantes²⁷, du Portugais Camoëns²⁸ ou de l'Anglais Spencer²⁹ : tous finirent une vie errante et aventurée dans la pauvreté ou la solitude. Toujours est-il que, sous Henri II, l'ambitieux prodige Étienne de La Boétie « fut pris du goût de nos rimes françaises », dit-il. Cherchant sa manière propre, il se démarque des complexités énigmatiques ou italianisantes de l'*Olive* de Joachim du Bellay³⁰ ou des dizains de la *Délie* du Lyonnais Maurice Scève³¹. Il choisit un ton plus gaulois, dans un style « libre penseur », sans religiosité aucune. Nous laisserons de côté une pièce, écrite « en rime tierce », où il parle des critiques littéraires de son temps, ainsi qu'une traduction en vers d'un passage de l'Arioste³². Tenons-nous en à ses sonnets : la thématique amoureuse y tient, en apparence, le rôle principal. Mais, à y observer de plus près, c'est plutôt l'inconstance et la défection qui sont ici mises à l'examen. Derrière la banalité du *topos* de la maîtresse infidèle ou enfuie, se dessine une méditation sur la versatilité, sur le changement, sur l'abandon. Ce sujet sera au cœur de l'esthétique baroque. La Boétie, tout en évitant l'amphigourique, a sans doute pressenti un leitmotiv cher à Montaigne :

24. Voir le chapitre des *Essais* I, 23 (« De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue ») : « Je suis dégoûté de la nouveleté, quelque visage qu'elle porte, et ai raison, car j'en ai vu des effets très dommageables ».

25. Blaise de Monluc (1500-1577), maréchal de France et gouverneur de Guyenne, chargé de réprimer les calvinistes. Il en rédigea la chronique dans les sept livres de *Commentaires*.

26. *Essais*, I, 3, Le Tasse (1544-1595), auteur notamment de la *Jérusalem délivrée*, tint sa vie dans une folie intermittente, alternant lucidité créatrice et crises hallucinatoires.

27. (1547-1616) : il fut prisonnier des Turcs et bagnard à Alger, avant de fréquenter les prisons espagnoles à la fin de sa vie.

28. Luis de Camoëns (1524-1580) voyagea beaucoup (aux Indes, en Orient) avant de mourir dans la gêne.

29. Edmund Spencer (1552-1599) qui dut notamment s'exiler en Irlande.

30. *L'Olive* (1550) est un recueil influencé par Pétrarque et par le néo-platonisme. Du J. du Bellay multiplie les formes rhétoriques savantes et façonne une stylisation compliquée.

31. *Délie, objet de plus haute vertu* (1544) est un recueil brillant mais parfois hermétique de 449 dizains en vers décasyllabes.

32. *Chant XXXIII des plaintes de Bradamant* : cette adaptation est dédiée à son épouse Marguerite de Carle.

« la branloire pérenne ³³ ». En tous cas, tous deux partagent la sensation d'un temps fugitif, aussi fuyant que le cours de la Vézère :

« Or, ne charge donc rien de ta sœur infidèle,
De Vézère, ta sœur : elle va s'écartant,
Toujours flottant mal sûre en son cours inconstant.
Vois-tu comme, à leur gré, les vents se jouent d'elle ? ³⁴ »

Les consciences, naguère nourries des espérances de la Renaissance humaniste, se désolaient de voir le pays se déchirer : la brutalité des guerres civiles, les horreurs liées aux conflits religieux, les difficultés de la dynastie font vaciller les certitudes. La Boétie s'en ressent et il peint une créature qui semble égarée :

« Quoi ? Qu'est-ce ? Ô vents, ô nuées, ô l'orage ? ³⁵ »

Des thèmes tragiques réapparaissent : la souffrance humaine, la fragilité des pouvoirs, la fugacité terrestre. Ce sujet est lié à l'idée de la métamorphose : dans l'univers infini et instable, l'homme lui-même est emporté par une mutation perpétuelle qui s'achève dans la seule des certitudes, la mort. Le monde est illusion, apparence, vaste théâtre ondoyant :

« Ô qui a jamais vu une barquette telle,
Que celle où ma maîtresse est conduite sur l'eau ?
L'eau tremble, et s'efforçant sous ce riche vaisseau,
Semble s'enorgueillir d'une charge si belle. ³⁶ »

Les *incipit* des sonnets de La Boétie semblent ressasser cette humeur sombre : « Pardon, Amour, pardon » (I) ; « C'est fait, mon cœur, quittons la liberté » (III) ; « Toi qui oys mes soupirs, ne me sois rigoureux » (XI) ; « Je tremblais devant elle et attendais transi » (XIX) ; « Ô vous maudits sonnets... » (XX) ; « Or, je dis bien, mon espérance est morte » (XXIV) ; « J'ai tant vécu chétif en ma langueur » (XXV) ; « Puisqu'ainsi sont dures mes destinées... » (XXVI) ; « Lorsque lasse est de me lasser ma peine... » (XXVII). Cette vue pessimiste tournera à la métaphysique chez des réformés aussi passionnés qu'Agrippa d'Aubigné ³⁷. La Boétie, pour sa part, s'en tient à une peinture de l'amour comme désarroi, avec des métaphores assez convenues. Le jeune imprécateur du *Contr'Un* n'a pas prolongé dans ses poèmes engagés le style corrosif de sa pensée.

33. *Essais*, III, 2.

34. Sonnet IX, dans les vingt-neuf sonnets cités par Montaigne, *Essais*, I, 28 ; « ne charge rien de... » = « n'accuse de rien... »

35. Sonnet XII.

36. Sonnet IV.

37. (1552-1630), l'intransigeant et caustique auteur des *Tragiques* (1577).

Aussi Montaigne pouvait-il, sans audace ni transgression, se montrer plus louangeur des sonnets de La Boétie qu'approbateur de ses œuvres politiques : « ces vers sont non seulement dignes de se présenter en place marchande mais davantage [...] autant charnus, pleins et moelleux qu'il s'en soit encore vu dans notre langue ». Il les évoque avec tendresse : « il les fit en sa plus verte jeunesse, et échauffé d'une belle et noble ardeur », et les distingue de tant de poèmes « qui sentent déjà je ne sais quelle froideur maritale ». Car, loin des arguties philosophiques, tous ces sonnets parlent d'un manque et d'une douleur qui obligent à prendre la plume. Qui chante son mal l'enchanter. Car la blessure était profonde : dix-huit ans après la mort de La Boétie, durant son voyage d'Italie, en 1580, tandis qu'il écrivait au cardinal d'Ossat³⁸, Montaigne, inconsolé, fut pris d'une subite crise d'angoisse en se remémorant son ami. En se récitant les vers de La Boétie, Montaigne le ressuscite et il médite sur la scène primitive de son écriture, peut-être de sa vie. Il ne simule plus. Il touche enfin à ce qui le hante : l'absence de l'être aimé, le deuil de l'*alter ego*.

« Hélas ! Combien de jours, hélas ! Combien de nuits
 J'ay vécu loin du lieu, où mon cœur fait demeure !
 C'est le vingtième jour que sans jour je demeure,
 Mais en vingt jours j'ay eu tout un siècle d'ennuis.
 [...]
 J'ay honte que déjà ma peau décolorée
 Se voit par mes ennuis de rides labourée :
 J'ay honte que déjà les douleurs inhumaines
 Me blanchissent le poil sans le congé du temps.
 Encor moindre je suis au compte de mes ans,
 Et déjà je suis vieux au compte de mes peines. ³⁹ »

On frôle ainsi, par citation ou emprunt, une sorte d'autoportrait de Montaigne, dont la vieillesse n'a pas guéri le chagrin d'amour : « depuis le jour que je le perdis, je ne fais que traîner languissant ; et les plaisirs même qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte⁴⁰ ». Car, comme fredonnait La Boétie encore⁴¹, « trop mortelle est la guerre où l'on n'a jamais trêve ».

X. D.

38. Arnaud d'Ossat, (1537-1604) : orphelin sans ressources, né près d'Auch, il fut remarqué par un gentilhomme local et entama alors une carrière hors du commun. Secrétaire de Paul de Foix (évêque de Toulouse) puis ambassadeur à Rome, il obtint du Saint-Siège l'absolution d'Henri IV, l'approbation de l'édit de Nantes et l'annulation du mariage du roi avec Marguerite de France.

39. Sonnet XVI.

40. *Essais*, I, 28.

41. Sonnet XVIII.

Un projet d'attaque contre Trémolat en 1613

par Marcel BERTHIER

De Bordeaux, le 8 septembre 1613, le cardinal de Sourdis écrivait à la reine Marie de Médicis une lettre dont on peut extraire le passage suivant relatif à Trémolat :

« M. le conte de Ribérac m'a confidemment despeché un gentilhomme nommé Du Monteil pour m'advertir que le sieur de Bouasse travaille puissamment pour assembler un bon nombre de cavalliers et autres de l'une et l'autre religion qui arriveront à faire par adventure deux ou trois mille personnes et doibvent estre sur pied et appareillés le 15 du présent au Périgort vers Bragerac. MM. les contes de Gurson et de Lauzun y sont convoyés. C'est ce qui m'empesche de croire que ce brouillement d'équipe contre l'État, outre le pretexte qu'ils font courir et qui a du vraysemblable, que c'est pour aller assiéger le prieuré de Tremolat, place forte et qui sera courageusement soustenue par La Faye d'Oriat qui est dedans, avec résolution de se defendre. Tous ces preparatifs et esmotions sont maniés par l'entremise du sieur de Savignac qui fait la levée des gens dans les terres de M. le conte de Saint-Paul, duquel ils se promettent deux pièces d'artillerie, et ce qui esveille quelque soupçon en ses menées, est que l'on a veu ledict Bouasse entretenir profondement en discours deux fois ledict conte, l'une chès luy, et l'autre à Gurson. Ces considerations ont meu ledict conte de Riberac de demander mon advis s'il doibt estre de la partie, y estant intamment convyé ; je l'ay persuadé de s'y trouver, estimant que quelque part qu'il soit, il sera grandement util à aprofondir et penetrer les dessseings des remueurs en cas qu'ils fussent sinistres et propre à les détourner. bien que je ne croye pas qu'il en soit besoing, estant à mon jugement ceste querele de particulier à particulier, elle est neantmoins fort hardie et sans respect d'oser traîner des canons, dresser une grande multitude de soldats, les conduire, camper et assiéger un lieu en plein paix, de façon que l'impunité multiplie les deportements des uns à l'imitation des autres [...] »

Le 12 septembre suivant, dans une nouvelle lettre à la reine, le même cardinal de Sourdis écrivait :

« Incontinent après que j'eus rendu compte à Votre Majesté par ma lettre du 8 du présent des seditieuses levées de gens qui vont fondre sous le sieur de Bonassî au prieuré de Tremolat, messieurs le president Chezac, de Lussan et moy fusmes d'avis d'escrire à messieurs de Bourdeille, de Gurçon et de Lausun pour les prier d'arrester ces tumultes, et, à cest effect, j'envoyai des gentilshommes devers eux chargés des lettres dudict sieur president et miennes, prians le premier d'user de l'auctorité du Roy en Perigort et de dissiper ces illegitimes amas de soldats en leur naissance, sans attendre qu'ils grossissent et prissent vigueur, et que dans peu de jour nous luy enverrions un arrest de ce parlement, pour le fortifier contre ces tumultueux ; escrivimes aux deus contés que leur recognoissance à l'endroit des particuliers bienfaits qu'ils ont frequemment reçeus de V.M., outre l'obligation de la nature qui les presse encore plus fort ne devoit poinct permettre qu'ils eussent part en une si mauvaise affaire, ains les animer à la dissoudre. »

Ayant reçu d'autres informations, le cardinal terminait sa lettre en écrivant :

« Il reste maintenant de vous dire, Madame que non seulement ledict sieur conte [de Saint-Paul] ne veut pas assister Bonassî des deux canons mentionnés, ny permettre que l'on fasse lever de gens (pour l'assemblée illicite dont ma pénultième et le commencement de la présente vous ont donné avis) dans ses terres, mais se veut joindre avec M. le president et moy afin que tous cherchions de l'aneantir, et, à cest effect, chacun de nous escrira à cause de cognoissance pour les divertir d'une action si insolente, que de voir marcher hostilement un grand nombre de subjectz du Roy, enseigne desployée, conduisans deux canons qu'ils ont emprunté du sieur conte de Gurçon, aller assieger une place en pleine paix sans adveu du souverain, licentieusement amassés, pour troubler un coing de son royaume, et ravager les pauvres paysans et autres à tort et à travers. »

Le 17 septembre 1613, Marie de Médicis répondait au cardinal de Sourdis :

« Mon cousin, le sieur de Mayne est arrivé avec vos depeschés qu'il m'a rendus comme j'estois presté de monter en carrosse pour aller à Fontainebleau. J'ay recongneu par icelles le soing que vous avez pris de ramener mon cousin le conte de Sainct-Pol, à ce que le Roy, monsieur mon fils, et moy désirions de luy. Quant il continuera en la resolution que vous me mandez, il reconnoistra l'estime que nous faisons de luy et l'intention que j'ay de luy donner contentement.

J'ay appris aussi la grande esmotion qui est dans cette province de delà pour le prioré de Tremolat dont vous m'aviez desjà donné quelque avis par

voix lettres des 6^{ème} et 8^{ème} de ce mois. Mais je ne la croyais pas telle que je l'apprens maintenant. Neanmoins ledit sieur de Mayne me rapporte que cet affaire s'en alloit accommodé par la vigilance et diligence que y apporte le sieur de Bourdeilles.

Je vous prie de vous y employer toujours comme à toutes autres occurrences que vous jugerez le meriter. »

Avant d'examiner les faits que ces lettres évoquent il n'est probablement pas inutile de situer leur origine et les personnages qui y sont cités.

Les deux lettres des 8 et 12 septembre 1613 du cardinal de Sourdis à la reine Marie de Médicis appartiennent au fonds des manuscrits de la Bibliothèque nationale, collection Clairambault, vol. 363, p. 1347 pour la première, et p. 1365 pour la seconde. Elles ont été publiées dans le tome 17 (1877) p. 523 à 528 des *Archives historiques du département de la Gironde* par M. Tamizey de Larroque. La reine y a répondu le 17 septembre 1613 par une lettre qui est conservée dans le fonds Français, vol. 6379, p. 135 et qui a été publiée dans le tome 14 (1873) p. 490 des *Archives historiques du département de la Gironde*.

Le cardinal **François d'Escoubleau de Sourdis** était né le 25 octobre 1574 de François et d'Isabeau Babou de la Bourdaisière. Cardinal en 1598, archevêque de Bordeaux en 1599, il mourut le 8 février 1628 à Bordeaux. Son frère Henri, qui s'était déjà révélé comme un habile homme de guerre, lui succéda à Bordeaux.

Marie de Médicis était née le 26 avril 1573 à Florence, elle avait épousé le roi de France Henri IV le 16 décembre 1600. Veuve en 1610, elle était en 1613 la régente du royaume pendant la minorité de son fils le roi Louis XIII né en 1601. Elle mourut le 3 juillet 1642 à Cologne.

Le comte de Ribérac est **Armand d'Aydie**, né de Charles et de Jeanne de Bourdeille. Comte de Ribérac en 1595, il épousa le 13 décembre 1597 Marguerite de Foix. Il testa le 10 juillet 1628.

Le sieur de Bouasse est **Arnaud d'Escodéca de Boyse, chevalier de Pardaillan**, né de Jean et de Marguerite d'Aspremont. Il épousa en 1571 Jeanne de Coustin de Bourzollès. Il mourut à Gensac (Gironde) en 1621, assassiné par le baron de Savignac d'Eynesse, gentilhomme protestant.

Le comte de Gurson est **Frédéric de Foix**. Il fut grand sénéchal de Guyenne en 1616. Il épousa le 23 juin 1611 Charlotte de Caumont de Lauzun (1594-1671) et mourut au Fleix le 10 décembre 1655.

Le comte de Lauzun est **François Nompur de Caumont**, né de Gabriel et de Charlotte d'Estissac. Il fut maréchal de camp le 16 décembre 1621 et participa aux sièges de La Force et de Montraveil. Il avait épousé Catherine de Gramont.

Le comte de Saint-Paul est probablement **François d'Orléans-Longueville** qui épousa Anne de Caumont, marquise de Fronsac, après la mort de son premier époux, Henri d'Escars et qui mourut le 2 juin 1642.

Le sieur de Savignac est probablement le baron **de Savignac d'Eynesse** (Eynesse est proche de Gensac) mentionné ci-dessus.

Le président Chezac est **André de Nesmond**, premier président au parlement de Bordeaux et époux d'Olive d'Aste.

M. de Lussan est **Jean-Paul d'Esparbès de Lussan**, gouverneur de Blaye le 16 juillet 1568, il avait épousé le 16 avril 1570 à Nérac Bernarde de Montaigut. Il mourut le 16 novembre 1616.

M. de Bourdeille est **Henri de Bourdeille**, sénéchal du Périgord le 23 octobre 1593. Né à Paris le 21 décembre 1570 d'André et de Jacqueline de Montbron et donc neveu de Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme. En 1604, il avait épousé Madeleine de la Châtre. Il mourut le 14 mars 1641 à La Feuillade et fut inhumé à Agonac.

Il convient de remarquer que tous ces personnages ont souvent entre eux des liens familiaux importants. Par exemple Frédéric de Foix, comte de Gurson, ayant épousé Charlotte de Caumont, fille de François Nompars de Caumont, comte de Lauzun, est devenu le gendre de celui-ci. De même Armand d'Aydie descend des Bourdeille par sa mère.

D'autre part il serait faux de croire que la signature, en avril 1598, de l'Édit de Nantes a résolu tous les problèmes entre catholiques et protestants. Par exemple, Arnaud d'Escodéca, qui s'était « fait catholique » dans l'espoir de l'attribution d'un bénéfice, a été assassiné par le baron de Savignac connu pour être un protestant fanatique.

Enfin les longues années de guerres franco-anglaises et de Religion ont laissé, ici ou là, des haines tenaces et souvent héréditaires.

Le cardinal de Sourdis écrit donc à la reine Marie de Médicis, le 8 septembre 1613, pour l'informer qu'Armand d'Aydie vient de le prévenir, par un messager nommé Du Monteil, qu'Arnaud d'Escodéca réunit des cavaliers et autres hommes d'armes, catholiques ou protestants pour les diriger sur Bergerac vers le 15 septembre prochain sous les ordres d'un certain Bonassi. Ils seraient deux ou trois mille. Frédéric de Foix, le comte de Gurson, et François Nompars de Caumont, le comte de Lauzun, participeraient à cette affaire dont le prétexte est d'aller assiéger le prieuré de Trémolat qui est défendu par La Faye d'Oriat. Tous ces préparatifs sont organisés par Savignac d'Eynesse qui recrute des hommes sur les terres de François d'Orléans lequel leur fournirait deux canons. On aurait vu, à deux reprises, Arnaud d'Escodéca s'entretenir avec François d'Orléans, une fois chez lui, une autre fois à Gurson.

Tout cela conduit Armand d'Aydie à s'interroger s'il doit participer à l'expédition, à laquelle il est convié instamment. Le cardinal de Sourdis l'a encouragé à n'y pas manquer jugeant qu'il sera utile de savoir ce qui se trame, bien qu'il estime n'y avoir là qu'une querelle entre particuliers. Il n'empêche qu'il juge sévèrement tout ce remue-ménage.

Le 12 septembre, il écrit de nouveau à la reine pour lui rendre compte des initiatives qu'il a prises pour tenter de rétablir l'ordre et la paix. Avec le président de Nesmond et le gouverneur d'Esparbès de Lussan, il a écrit au sénéchal du Périgord, Henri de Bourdeille, pour qu'il use de l'autorité du roi qu'il représente et dissipe les « illégitimes amas de soldats ». Il a écrit aussi à François Nompar de Caumont et à Frédéric de Foix, son gendre, pour leur rappeler les bienfaits qu'ils ont reçus de la reine et les inciter à n'avoir aucune « part en une si mauvaise affaire ».

Ayant peut-être reçu d'autres informations avant de terminer sa lettre, il précise que François d'Orléans ne consent plus à laisser passer deux canons destinés à Bonassi, ni ne permet qu'on lève des gens sur ses terres. Bien mieux, il entend s'unir à la démarche du président Nesmond et du gouverneur d'Esparbès de Lussan pour empêcher que l'on aille « ravager les pauvres paysans et autres à tort et à travers ».

Il semble donc que Trémolat puisse rester en paix et que Bonassi n'ira pas assiéger La Faye d'Oriat.

Mais pourquoi une telle mobilisation et pourquoi Trémolat ?

En 1442, déjà, Jean de la Roque étant prévôt, on parlait de la prise du « château » de Trémolat par les seigneurs de Longa, de Sainte-Alvère et de Limeuil qui pouvaient être Pons de Larmandie de Longa, époux de Louise de Veyrines, Jean d'Adhémar de Lostanges, époux d'Antoinette de Veyrines, beau-frère du premier et Jean de Limeuil, père de Louise et d'Antoinette de Veyrines et donc beau-père des précédents. En 1574, Gabriel de Belcier étant prévôt, André de Bourdeille, sénéchal du Périgord, annonçait au roi la prise du « fort » de Trémolat par M. de Sainte-Alvère (sans doute Hugues de Lostanges) où commandait un capitaine Cabrié qui y aurait été tué. Or il n'y a jamais eu à Trémolat ni château ni fort. Tout juste un grand bâtiment monastique qui était la résidence des moines avant la guerre de Cent Ans et du prévôt depuis que le monastère n'était plus conventuel. C'est ce bâtiment que les gens du pays appelaient parfois le château et qui est cité comme tel dans certains actes. Quant au fort, il s'agissait peut-être du clocher de l'église, haut de 25 mètres, fort capable de résister à un assaut d'hommes dépourvus d'artillerie et susceptible d'abriter la population en cas de danger. Tout cela est sans doute exagéré et fruit de récits de fonctionnaires ou de courtisans désireux de se faire valoir auprès du roi ou de ses représentants. Peut-être faut-il rappeler en confirmation de ce point de vue, qu'au Moyen Âge, c'est la *tour* qui est signe de l'autorité seigneuriale, le *castrum* désignant l'ensemble des constructions et

des fonctions organisées au pied de la *tour*. Ces fonctions peuvent correspondre à la *fortalicia* ou défense armée, à la *villa* ou ensemble d'habitations, enfin au *fort* ou ensemble de bâtiments à l'intérieur d'une enceinte. Dans les textes que nous connaissons, *castrum* a peut-être été traduit sommairement par château et le mot *fort* a peut-être reçu une interprétation restrictive de château alors qu'il désignait l'ensemble de l'enclos monastique entre le Barry et la Barrière.

En revanche, un fait plus récent mérite de retenir l'attention. Le 23 décembre 1604, Maître Jérôme Veyrel, conseiller magistrat pour le roi du siège présidial de Périgord, est chargé de faire exécuter un arrêt du Grand Conseil en faveur de Jean Salhiol, prêtre, prévôt de Saint-Jean (?) de Trémolat de l'ordre de Saint-Benoît, après défaut prononcé contre Maître Guillaume Dumaret, défendeur qui ne se présente ni en personne ni par procureur. Le conseiller commissaire « prend par la main le dit Salhiol et le met en la possession réelle, actuelle et corporelle du prévosté de Trémolat, fruits, proffits, revenus et émouements par l'attouchement des verrous et fermetures des portes de l'église et de la maison prévostale et fait défence au dit Dumaret et à tout autres de l'y troubler ou empescher à peyne de 10 000 livres et, à mesmes peynes enjoinct aux officiers, juristes, paroissiens et rentiers du dict prévosté recognoitre pour prévost le dict Salhiol, lui payer désormais les dixmes, rentes et autres debvoirs deubz audict prévosté¹ ».

Ce Jean Salhiol était évidemment commendataire. À Trémolat, le premier prévôt commendataire avait été en 1534 Bertrand III de Belcier. Après lui, il y eut à nouveau un prévôt régulier, Charles de Lyvène, moine de Saint-Cybard ; puis un autre commendataire, Bertrand IV de Belcier ; puis un régulier, Robert Bauldouin, moine de Saint-Cybard et enfin deux commendataires avant Jean Salhiol, Gabriel de Belcier et Jean Arnould de la Faye. Cette succession complexe est surprenante et laisse penser qu'il y avait peut-être une âpre concurrence pour accéder au bénéfice de la prévôté. Adolphe de Larmandie semble le confirmer quand il écrit : « Il fallait que ce prieuré fut un bien bon bénéfice pour avoir donné lieu à tout ce bruit ! » La lutte semble toujours se terminer au profit de prêtres originaires d'Angoulême ou de sa région et non de Périgordins et c'est peut-être là l'origine de l'affaire de 1613 qui a mobilisé l'attention de la reine et du cardinal de Sourdis. C'est peut-être en même temps une résurgence des révoltes paysannes de 1593-1595 et de leur répression. Même si cette hypothèse se révélait exacte, il nous manquerait encore de savoir qui étaient les exécutants prévus : Bonassi, La Faye d'Oriat et éventuellement le pauvre Cabrié.

M. B.

1. Archives départementales de la Dordogne, B 126.



*Galerie nord du cloître de la cathédrale Saint-Front en 2000
(cliché Th. Baritaud).*



*Galerie ouest du cloître de la cathédrale Saint-Front en 2000
(cliché Th. Baritaud).*

À propos de tapisseries

par Alain BLONDIN

On emploie le terme de tapisserie pour désigner des travaux de laine et de soie. Jadis, ces tapisseries étaient relevées parfois de fils d'or ou d'argent, dont les fils de chaîne et les fils de trame, entrecroisés à la main, sur un métier, permettaient la création d'un tissu enrichi de personnages, de paysages ou de motifs décoratifs.

En Occident, au Moyen Âge, des tapisseries sont tissées pour les monastères, à Poitiers, à Limoges, en Alsace. Elles sont aussi suspendues aux murs des chambres des châteaux pour lutter contre le froid.

Au XVI^e siècle, un dessin sur papier fort, à cinq tons, combinés avec de la suie délayée dans de l'eau, accompagnée de légers rehauts de bistre et de blanc, suffit longtemps à tenir lieu de carton ¹. Ces dessins représentent des «
verdures ».

À l'avènement d'Henri IV, la France ne produit plus de tapisseries et doit les acheter dans les Flandres. Le roi installe sur la Bièvre une manufacture, sous la direction de deux liciers flamands.

Ensuite, sont créées l'académie royale de peinture et de sculpture (1663) et celle d'architecture (1671).

Colbert établit aux Gobelins la manufacture royale de meubles de la couronne (1667-1793), ouverte aux meilleurs artisans. Ces derniers

1. WEIGERT (Roger-Armand), « Particularités des tapisseries de la Marche, Felletin et Aubusson au XVI^e siècle », in *La tapisserie...*, op. cit., p. 137.

représentent les plus qualifiés des maîtres tapissiers de haute lice, pour collaborer à l'ornementation et à l'ameublement des demeures royales. Colbert les oblige à accepter la tutelle du directeur, Charles Le Brun, premier peintre de Louis XIV.

À côté des manufactures royales, comme les Gobelins, qui bénéficient de privilèges et de subsides octroyés par les pouvoirs officiels, tels les ateliers de Paris, dans la première moitié du XVII^e siècle, et ceux de Beauvais, les ateliers privés de la Marche bénéficient de privilèges accordés par la monarchie ².

Comme les Flamands, les liciers marchois entreprennent, dès le XVI^e siècle, des verdure et des paysages, des sujets bibliques et mythologiques.

Mais, vivant loin des grands centres et les communications étant difficiles, ils se groupent en ateliers familiaux, en corporations.

Ils s'adressent à la clientèle la plus proche, nobles et bourgeois des environs, d'où l'obligation de vendre à bon marché des ouvrages d'exécution rapide et l'emploi de métiers de basse lice.

Plusieurs générations se succèdent après avoir accédé à la maîtrise.

Pour obtenir des commandes plus importantes des évêques, des abbayes, de riches personnages, ils vont par les chemins montrer des échantillons de leur savoir-faire ³.

Ils empruntent leurs modèles à la gravure.

Au XVIII^e siècle, pour répondre à la modification du goût, on représente des épisodes champêtres, des pastorales, des motifs floraux.

Les liciers de la Marche reproduisent librement les « chasses de Louis XV », tissées par les Gobelins en 1733, sur les cartons de Jean-Baptiste Oudry, ainsi que ses fables de La Fontaine.

En Périgord

Les manufactures de tapisseries de la Marche doivent naturellement chercher leurs débouchés principaux dans les provinces du centre et du midi de la France ⁴, notamment en Quercy et en Périgord. La plus ancienne mention de tapisseries d'un inventaire date d'août 1400, à Montignac, lors de la prise de possession du comté de Périgord au nom du duc d'Orléans ⁵.

2. WEIGERT (Roger-Armand), « Les manufactures privées aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *La tapisserie...*, op. cit., p. 134.

3. WEIGERT (Roger-Armand), « Aubusson », in *La tapisserie...*, op. cit., p. 137.

4. En particulier, pour les tapissiers de Felletin, Michel et Antoine Collas dont les carnets de voyage (1747-1781) ont été publiés par Cyprien Pérathon (LACROQ (Louis), « Chronique des tapisseries anciennes d'Aubusson et de Felletin, 1912 et 1913 », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1916, t. LXV, p. 17).

5. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), *Les tapisseries marchaises en Périgord*, Limoges, éd. Ducourtieux, 1898, p. 2.

Le 10 janvier 1529, la ville de Périgueux en expose lors de l'entrée de Henri d'Albret, roi de Navarre, comte de Périgord et vicomte de Limoges. La basilique Saint-Front est décorée lors des cérémonies religieuses, comme beaucoup d'églises.

La plupart de ces tentures ont disparu lors des guerres de Religion et pendant la Révolution. Les principaux châteaux sont ornés des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin⁶.

Après la mort de François de Pontbriant, le 4 octobre 1569, l'inventaire du château de Montréal révèle leur importance.

Jeanne de Bourdeille, au château de Lanmary, rédige l'état de son mobilier qui comprend, en plus de vieilles et neuves tapisseries, « un tour de lit de Felletin⁷ ».

A. Dujarric-Descombes relève, aux Archives départementales de la Dordogne, un marché conclu le 3 avril 1624, entre le maire de Périgueux, Martial d'Alesme, et Pierre Blanchet, marchand tapissier d'Aubusson, pour la garniture de la grande salle de sa maison, pour six livres l'aune.

Un autre marché est conclu le 1^{er} juin 1629 entre Jean de Chancel, seigneur de la Chalupie, et Léonard de la Mazure, marchand tapissier de Felletin, qui s'engage à faire « une tante de tapisserie pour garnir une grande chambre ».

Le Chevalier de Cablanc passe également contrat avec ce tapissier.

Par acte passé à Périgueux le 30 janvier 1631, Guillaume Lasserre et Noël Tixier, marchands tapissiers, habitant « Pheletin », s'engagent envers Jehan de Saint-Astier, seigneur des Bories, à « fêre et garnir la salle haulte avec l'histoire des prophètes et, pour la chambre, des pièces de pot à fleur, à fond blanc, pour 22 livres tournois⁸ ».

Les portraits de Bertrand et de Jehan de Salignac sont représentés au château de Fénelon.

Un inventaire après décès, en octobre 1678, de Jean de Fayolle, seigneur de Tocane, relate d'intéressantes tapisseries au château de Fayolle⁹. A. Dujarric-Descombes rapporte dans son article que le marquis de Fayolle lui a communiqué qu'il possédait encore des pièces de verdure, les noms des vertus ou des vices symbolisés par des femmes et l'histoire de Télémaque.

6. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), *op. cit.*, p. 4.

7. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), *op. cit.*, p. 5. PÉRATHON (Cyprien), « Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1902, t. LI, p. 282.

8. À la mort du marquis de Saint-Astier, en 1891, les seules tapisseries de valeur du château des Bories représentaient les fables de La Fontaine. Elles valaient 20 000 francs et ornaient le grand salon du château légué par le marquis au comte de Paris. PÉRATHON (Cyprien), « Essai de catalogue... », *op. cit.*, p. 265 et 284.

9. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), *op. cit.*, p. 10.

Le 4 juillet 1742, J. Dorliac, tapissier d'Aubusson, donne quittance pour paiement final de la somme de 795 livres, de la tapisserie qu'il a livrée à Jean-Charles de Talleyrand-Périgord, marquis d'Excideuil, baron de Mareuil ¹⁰.

L'inventaire du château de Bourdeilles, dressé le 4 août 1754, après la mort de Jean Bertin, baron de Bourdeilles, révèle une importante collection ¹¹.

D'une façon générale, les tapisseries du XVIII^e siècle, période de bonne production d'Aubusson, ont été bien vendues dans les ventes publiques au XX^e siècle. Il en est de même des meubles où nous trouvons constamment les mêmes sujets : jeux d'enfants et fables de La Fontaine ¹². Nous prendrons deux exemples de séries de tapisseries de fables d'Esopé et de La Fontaine.

L'une est située dans la chambre particulière du prieur de l'abbaye de Cadouin et l'autre appartient à la collection de la fondation du château d'Hautefort.

Les tapisseries de la chambre du prieur à Cadouin

Gilles Delluc et Jean Secret mentionnent un inventaire révolutionnaire « réchappé » des archives brûlées sur la place à Cadouin, en présence de tous les citoyens de la commune, qui ont applaudi à cet acte de bienfaisance ¹³.

Cet inventaire décrit :

- « dix-huit tapisseries dans la galerie qui va du dortoir des religieux aux appartements des hôtes ;
- deux pièces de tapisserie d'Aubusson, en haute lisse, dans l'église, à la tribune du Saint-Suaire ;
- deux pièces de tapisserie de Bergame, anciennes et fort usées ;
- dans la première chambre : six pièces de vieille tapisserie en haute lisse » ;
- dans la deuxième chambre : six pièces de tapisserie de haute lisse ;
- dans la troisième chambre : sept pièces de tapisserie de Bergame, fort anciennes ;
- dans la quatrième chambre : deux pièces de tapisserie de haute lisse, très usées ¹⁴ ».

10. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), *op. cit.*, p. 11. PÉRATHON (Cyprien), « Essai de catalogue... », *op. cit.*, p. 289.

11. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), *op. cit.*, p. 12. PÉRATHON (Cyprien), « Essai de catalogue... », *op. cit.*, p. 290.

12. LACROIX (Louis), « Chronique des tapisseries... », *op. cit.*, p. 70.

13. DELLUC (Gilles), SECRET (Jean), GRILLON (Louis) (préfacer), *Une aventure cistercienne en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1965, p. 59.

14. Archives départementales de la Dordogne, Q 474. Nous remercions Lylian Duclaud pour ses recherches aux Archives.

Il est daté du 20 novembre 1790 et signé du procureur de la commune, Dessalles, et du maire, Bureau.

Cinquante-deux tapisseries ont été vendues jusqu'en 1791, dont vingt-cinq tapisseries d'Aubusson. Cinq bocages qui dateraient – pure hypothèse – du temps de l'abbatiai de Pierre Mary¹⁵ sont encore dans la chambre du prieur¹⁶. Cet abbé s'est occupé activement des ressources de son abbaye et en tant que vicaire général a visité ses abbayes cisterciennes. C'est ainsi qu'étant allé à Cajarc, il a pu voir des verdurees identiques dans l'appartement du prieur.

Ces tapisseries datent, en tout cas, de la deuxième moitié du XVII^e siècle, à l'époque de la création d'un logement pour le prieur de Cadouin¹⁷. Elles étaient considérées comme illustrant quatre fables de La Fontaine et une fable de Florian. Gilles Delluc a montré que les cartons de quatre de ces tapisseries sont en fait des illustrations de quatre fables d'Esopé, publiées en 1582. Le cinquième carton correspond à un dessin inversé d'une autre fable d'Esopé, qui ne sera connue qu'au XVII^e siècle. Ce dessin de François Chauveau (1613-1676) illustre *L'enfant et le maître d'école*, autre fable d'Esopé. La confusion s'explique parce que les fables de La Fontaine et les fables de Florian sont souvent inspirées des fables d'Esopé¹⁸. Dans celles-ci, les caractères particuliers des animaux sont attribués à l'homme, qui sont les symboles de la majesté pour le lion, de la ruse pour le renard, de la férocité pour le loup, de la prévoyance pour la fourmi.

La Fontaine ne disait-il pas : « Je me sers d'animaux pour instruire les hommes ». Il place d'ailleurs son œuvre sous l'invocation d'Esopé. Les fables ésopiques seront reprises dans les bestiaires, les fabliaux et le *Roman de Renart* au Moyen Âge¹⁹.

Une verdure de la chambre du prieur représente deux voleurs qui se disputent un âne pendant qu'il leur échappe (fig. 1).

15. GRILLON (Louis), « Un abbé de Cadouin méconnu Dom Pierre Mary (?-1696) », in *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, t. II, histoire cistercienne, vol. 3, Arbois, éd. Pupilim, 1982-197, p. 335.

16. Nous remercions l'association des Amis de Cadouin, son ancien président, M. Moulin, la nouvelle présidente, M^{me} Colonna, de nous avoir permis d'admirer ces tapisseries, ainsi que Gilles et Brigitte Delluc de nous les avoir présentées.

17. DELLUC (Gilles), in compte rendu de la séance du 1^{er} août 2007, BSHAP, 2007, t. CXXXIV, p. 489-490.

18. *Ibid.* Esopé, vivant au VI^e siècle avant J.-C., est considéré comme le père de la fable ou ses récits sont de petites scènes de comédie.

19. LAFFONT (Robert), BOMPIANI (Valentino), *Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays*, Paris, Société d'édition des dictionnaires et encyclopédie, 1953, p. 313.



Fig. 1. Les voleurs et l'âne, tapisserie d'Aubusson, chambre du prieur de Cadouin
(cliché A. Blondin, août 2007).

Le bûcheron et Mercure : Mercure donne une hache en or au bûcheron qui ne lui sert à rien car trop molle pour couper le bois. Il refuse la hache en fer qui lui serait utile pour couper le bois (fig. 2).



Fig. 2. Le bûcheron et Mercure, tapisserie d'Aubusson, chambre du prieur de Cadouin
(cliché A. Blondin, août 2007).

La mère et l'enfant : l'enfant a volé un livre, il est accusé et mis au gibet (fig. 3). Il demande à parler à sa mère et lui arrache l'oreille, lui reprochant de ne pas l'avoir puni.



Fig. 3. La mère et l'enfant, tapisserie d'Aubusson, chambre du prieur de Cadouin (cliché A. Blondin, août 2007).

Il y a encore la fable de l'oie.

Marie-Françoise Guiot, botaniste, nous a expliqué l'importance des plantes, des arbres (chênes, feuilles de châtaigniers).

Toutefois, il n'est pas exclu que les motifs de ces verdure (courantes au XVII^e siècle) soient imaginaires. Le dessinateur des quatre cartons reste inconnu. Toutes les bordures ont été coupées pour s'adapter aux dimensions des encadrements. « Le choix des sujets peut paraître surprenant pour la chambre d'un prieur²⁰ ». Toutefois, il ne faut pas oublier que ces fables avaient une valeur morale.

Les tapisseries du château d'Hautefort

Le singe et le dauphin : ils se moquent des gens qui prennent le Pirée pour un (nom d') homme et, « qui caquetant au plus dru, parlent de tout et n'ont rien vu ».

20. DELLUC (Gilles), *in* compte rendu de la séance du 1^{er} août 2007, *op. cit.*

Le renard et les raisins : Ne pouvant atteindre les raisins, il dit : « Ils sont trop verts et bons pour des goujats » (fig. 4).



Fig. 4. Le renard et les raisins, tapisserie, collection de la fondation du château d'Hautefort (cliché A. Blondin).

Le cerf se voyant dans l'eau : il « blâme ses pieds qui le rendent agile ; il estime un bois qui lui nuit ». « Nous faisons cas du beau et méprisons l'utile ».

Dans *Le loup et l'agneau* : « La raison du plus fort est toujours la meilleure » (fig. 5).

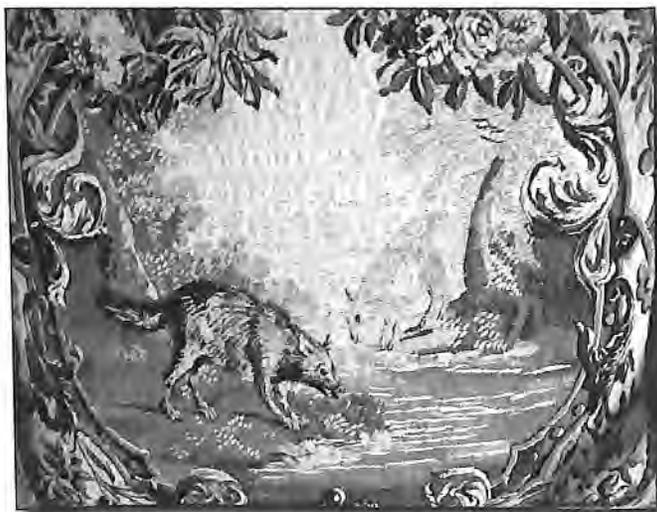


Fig. 5. Le loup et l'agneau, tapisserie, collection de la fondation du château d'Hautefort (cliché A. Blondin).



Fig. 6. Le chien qui lâche sa proie pour l'ombre, tapisserie, collection de la fondation du château d'Hautefort (cliché A. Blondin).

Dans *Le corbeau et le renard* : La Fontaine se moque de la flatterie des courtisans (fig. 7).



Fig. 7. Le corbeau et le renard, tapisserie, collection de la fondation du château d'Hautefort (cliché A. Blondin).

L'art de la tapisserie a évolué en Occident, dans ses techniques et ses motifs décoratifs, sous l'impulsion des commandes royales, qui ont stimulé les manufactures d'Aubusson et de Felletin.

Les lissiers marchois sont venus proposer leurs tapisseries en Périgord, aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Mais il ne faut pas oublier l'apport d'autres lissiers au XIX^e siècle, de Jean Lurçat et de son équipe au XX^e siècle, pour la rénovation de la technique et du vocabulaire de la tapisserie.

La sacralisation de l'art fait refuser l'état de marchand et dit que l'objet d'art ne doit pas être considéré comme une marchandise. Pourtant, ce sont les marchands qui depuis toujours ont promu et dynamisé, par leurs ventes, le marché de l'art. Ils ont aidé à produire des objets capables de durer plus longtemps qu'eux et que leurs créateurs. La tapisserie en est un exemple.

A. B.

Nous remercions l'association des Amis de Cadouin et la fondation du château d'Hautefort de nous avoir permis de prendre les photos que nous reproduisons.

Les Talleyrand, marquis d'Excideuil de 1613 à 1794

par Annie HERGUIDO

Ysabeau de Beauville était veuve du maréchal de Monluc quand elle épousa François Pérusse des Cars. Il est dit que sa dot servit à acheter, le 23 mars 1582, au futur Henri IV, la châellenie d'Excideuil et celle de Ségur. Par son testament olographe du 8 janvier 1605, elle institua comme héritier universel, son petit-fils Charles de Talleyrand, fils aîné de Françoise de Monluc, sa fille, et de Daniel de Talleyrand, prince de Chalais, son gendre.

En 1613, Louis XIII érigea la seigneurie d'Excideuil en marquisat. C'est alors que commença le règne des Talleyrand à Excideuil, qui devait durer jusqu'à la Révolution.

Nous essaierons dans un premier temps de reconstituer la généalogie des différents marquis puis nous dresserons à grands traits un tableau du marquisat au XVII^e siècle pour terminer par une petite chronique de la vie excideuilaise au XVIII^e siècle.

Les Talleyrand : portraits et généalogie

Qui était donc tout d'abord Daniel de Talleyrand ? C'est Louis XIII lui-même qui nous le décrit :

« Prince de Chaleix, comte de Griniaul, Excideuil et autres lieux, baron de Mareuil et de Beauville, issu en ligne directe des anciens comtes du Périgord [...] la mémoire des uns et des autres de ses services nous ont induit à lui départir les titres, grades et honneurs que nous jugerons lui être convenables pour le rendre plus remarquable à la postérité ». Après avoir vanté les atouts de la terre d'Excideuil, le monarque décrète qu'elle peut porter « la qualité de marquisat ».

Daniel et ses successeurs ne firent que de courtes apparitions à Excideuil, ce qui ne les empêcha pas de s'y intéresser et d'administrer leurs terres par l'intermédiaire de régisseurs zélés, comme nous le verrons.

La succession de Daniel était assurée car il eut avec Jeanne-Françoise de Monluc neuf enfants :

- Charles, l'héritier universel ;
- François, religieux bénédictin ;
- Henry, qui eut une fille, morte sans postérité et qui périt lui-même sur l'échafaud, victime de son attachement pour la belle duchesse de Chevreuse ;
- André, auteur de la branche de Charles Maurice, qui fut l'héritier universel de sa mère et reçut à ce titre la terre de Grignols ;
- Annet, chevalier de Malte ;
- Eléonore, mariée au seigneur de Saint-Aulaire ;
- Charlotte, religieuse à Saintes ;
- Adrienne et Isabelle, religieuses elles aussi.

Daniel mourut en 1618 et Jeanne-Françoise en 1636. L'aîné Charles, héritier universel de sa grand-mère et de son père, allait devenir le second marquis.

Charles, tout comme son père, jouit de la faveur royale, chargé de mission en Russie et Turquie. Il se maria avec Charlotte de Pompadour en 1637 et ils eurent quatre garçons : Adrien-Blaise, Jean, André et Pierre.

Adrien-Blaise fut le troisième marquis. Il avait épousé Anne de la Trémoille en 1659. Particulièrement intrépide et batailleur, il dut s'exiler en 1663 après un duel. Il mourut de la peste en 1670 dans la république de Venise, où sa femme le suivit dans son exil.

En 1675, sa veuve épousa Flavio Orsini et vécut en Italie jusqu'à la mort de son époux en 1698. Elle regagna alors la France sous le nom de princesse des Ursins puis partit en Espagne où elle devint camériste de la reine d'Espagne Marie-Louise, première femme de Philippe V. Elle obtint même pour son neveu Jean-Charles, dont nous reparlerons plus tard, le titre de grand d'Espagne. Mal acceptée par Elisabeth Farnèse, seconde femme de Philippe V, elle repartit en Italie où elle mourut en 1722. Cette alliée des membres de la



Le château d'Excideuil (carte postale ancienne, coll. SHAP).

famille Talleyrand exerça une influence non négligeable sur le déroulement de leur future carrière.

Comme Adrien-Blaise mourut sans descendance, c'est à son frère Jean que revint le titre de quatrième marquis d'Excideuil.

En 1676, Jean épousa Julie de Pompadour à laquelle Philibert Hélié de Pompadour, son père, constitua en dot la somme de 150 000 livres. Auparavant, le 22 février 1675, Jean avait passé une transaction avec ses frères, André et Pierre, qui réclamaient leur part d'héritage dans les successions maternelle, paternelle et collatérale.

Peu après la mort de Jean, des lettres de bénéfice et d'inventaire furent entérinées au présidial de Saintes alors que l'inventaire avait été fait le 30 juillet de la même année.

Du mariage de Jean et de Julie est né Jean-Charles de Talleyrand, seul héritier mâle.

Marié à Marie-Françoise de Rochechouart, Jean-Charles n'eut qu'une fille, Marie-Françoise Marguerite. Il fut le premier dans la famille à porter le titre de Grand d'Espagne qu'il dut aux faveurs de Philippe V mais aussi à l'influence de sa tante, la princesse des Ursins. Il mourut le 24 février 1757.

L'héritière était donc Marie-Françoise de Talleyrand, fille de Jean-Charles, cinquième marquis d'Excideuil et troisième substitué. Mais Isabeau de Beauville, dans son testament, avait institué une substitution graduelle pour les descendants mâles. Marie-Françoise n'y avait pas droit, sauf si elle épousait un Talleyrand et c'est ce qu'elle fit. Marie-Françoise épousa donc Gabriel-Marie de Talleyrand-Grignols, descendant d'André, cadet de Daniel.

Gabriel-Marie était le fils de Daniel-Marie Anne de Talleyrand (1706-1745) et de Marie-Guyonne de Rochefort Théobon. Il avait un frère consanguin, plus jeune que lui, né en 1734, qui sera le père de Charles Maurice, le grand Talleyrand, celui qui figure dans tous les manuels d'histoire.

En 1759, Gabriel-Marie avait une carte de visite bien remplie :

Comte de Périgord et de Grignols
 Prince de Chalais
 Marquis d'Excideuil
 Baron de Mareuil et d'Yviéras
 Grand d'Espagne de la première classe
 Gouverneur du haut et bas Berry
 Brigadier des armées du Roi
 Menin de Monsieur le Dauphin
 Maître de camp, lieutenant de son régiment

Un proche de Louis XV et du futur Louis XVI !

Quant à sa femme, Marie-Françoise, elle était seulement comtesse de Périgord, Grande d'Espagne de la première classe, dame de palais de la Reine.

En 1759, un acte de plus de soixante pages retrace toute la généalogie des Talleyrand et décrit tous les biens contenus dans l'héritage depuis Isabeau de Beauville, en faisant référence à son testament et à celui de son gendre, Daniel de Talleyrand.

Dans cet acte Marie-Françoise de Talleyrand doit, en sa qualité d'héritière bénéficiaire, remettre tous ses biens au comte de Périgord, son mari.

Ne croyez pas que la chose fut simple, c'est plutôt un procès qu'un acte de passation de biens, c'est pourquoi nous n'entrerons pas dans les détails. Signalons seulement que les nombreuses aliénations réalisées au XVII^e siècle n'ont pas simplifié les choses, ce que nous allons voir maintenant.



Le château d'Excideuil, planche extraite des Annales agricoles et littéraires, lithographie Dupont (coll. SHAP).

Le marquisat au XVII^e siècle, temps des aliénations

Pour bien comprendre en quoi consistait le marquisat d'Excideuil, il faut examiner un document datant de la fin du XVI^e siècle mais recopié et réutilisé au XVIII^e siècle : l'état des fiefs relevant du marquisat d'Excideuil, lorsque le futur Henri IV les vendit au comte François Pérusse des Cars.

Bien que ce ne fût pas encore un marquisat, le document, qui fait partie du fonds Talleyrand des Archives départementales de la Dordogne, composé de textes pour la plupart du XVIII^e siècle, emploie ce mot.

Mais quelles sont donc les paroisses qui composent la châtellenie d'Excideuil ?

Saint-Thomas d'Excideuil, bien entendu, et toutes celles qui encore de nos jours se réfèrent à la petite capitale : Saint-Médard, Saint-Sulpice, Clermont, Saint-Pantaly et Preyssac d'Excideuil mais aussi Saint-Vincent-d'Excideuil devenu aujourd'hui Saint-Vincent-sur-l'Isle et Saint-Privat-d'Excideuil, rattaché depuis la Révolution à Savignac-les-Églises. Il faut ajouter à toutes ces paroisses Anhiac, Angoisse, Dussac, Gandumas, La Nouaille, Sarrazac, Saint-Raphaël, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martial-d'Albarède, Saint-Martin-la-Roche, Mayac, les enclaves de Tourtoirac, Cubjac et Cognac... une vingtaine de paroisses certes mais à l'intérieur de ces paroisses, il y avait des fiefs.

Prenons l'exemple de Coulaures. Il y avait les fiefs de la Cousse, Conty, La Reille, Chardeuil, Fausselandry, Verdeney et Verneuil, des fiefs inégaux certes car il n'y a aucune comparaison entre La Cousse, son château, son domaine, ses hameaux et la maison noble de Verneuil. Les prix, non plus, au moment de la vente future ne seront pas les mêmes. Bref, au total, cette châtellenie, à la fin du XVI^e siècle comptait 65 fiefs !

Mais, au gré du passage des différents marquis et dès le début du XVII^e siècle, la seigneurie va s'émietter.

Cela commence sous la tutelle de Françoise de Monluc entre 1618 et 1623 environ, avec la vente en 1619 au sieur d'Igonie des restes d'une métairie située dans la paroisse de Saint-Sulpice.

En 1621, ce sont carrément les rentes et la justice de la paroisse de Saint-Vincent et Saint-Privat que Monsieur de Saint-Privat va acquérir, non pas en payant mais en restituant d'anciennes rentes.

En 1622, ce sont les rentes et la justice de Sarrazac qui sont vendues à la dame de Souliatte et à un sieur de la Morlière (?).

Il est tout à fait probable que Françoise de Monluc, veuve, ait eu besoin d'espèces débouchantes et sonnantes pour répondre aux besoins de ses neuf enfants !



*Châtelet d'entrée du château d'Excideuil
(photo Michelle Gay, 2007).*

Du temps de Charles, entre 1637 et 1660 environ, toutes les aliénations se firent aux dépens de Chalais et de Mareuil.

Par contre, Adrien Blaise va se singulariser l'année même où il est obligé de s'exiler. En 1663, le 7 avril, il vendra à Pierre Vignéras le greffe civil et criminel de la juridiction d'Excideuil pour la somme de 6 600 livres. Il ne s'agit pas de la ville d'Excideuil uniquement mais bien de tout le marquisat : « Adrien Blaise de Talleyrand, de Périgord, de Chalais, marquis d'Excideuil, baron de Mareuil, Rouffiac, La Tour d'Yviéras et autres places [...] en son château d'Excideuil [...] a vendu et cédé, cède et vend par ces présentes, à perpétuité et à jamais [...] à Monsieur Pierre Vignéras, seigneur de la Bessonie, habitant de la présente ville, la juridiction du présent marquisat ».

Suivent les noms des paroisses depuis La Nouaille jusqu'à Saint-Médard en passant par Coulaures et Saint-Germain.

Mais en quoi consistait donc ce greffe ?

« Il s'agit d'acquérir le droit des expéditions qui concernent les revenus procès et affaires particulières de Mondit Seigneur et qui seront conçues en son nom seulement après la vendition faite par Mondit Seigneur au dit Vignéras ». Ce droit acquis moyennant la somme de 6 600 livres tournois est franc et quitte de lots et ventes (droit dû au seigneur par celui qui acquiert un bien dans sa censive).

On sait que ce greffe fut payé en Louis d'or, 600 Louis d'or de onze livres chacun. On sait aussi que les témoins étaient de hauts et puissants personnages comme Aubin de la Roche Aimon et Jean Saint-Vincent de Beaugourdon, habitant de la présente ville.

Peu de temps après sa mort en 1672, les frères d'Adrien Blaise, Jean et André, allaient essayer de récupérer ce greffe mais Vignéras ne l'entendit pas de cette oreille et moyennant la somme de 1 000 livres supplémentaires, il allait pouvoir conserver son bien.

Cela n'empêcha pas Jean de Talleyrand, devenu quatrième marquis, de vendre la justice et les rentes de Coulaures à quatre gentilshommes : les seigneurs de Lestrade de la Cousse, de Lestrade de Conty, de Marqueyssac de la Reille et de Fars de Fausselandry. Cette vente a eu lieu le 22 septembre 1677. On dit que Vignéras renonça très vite au greffe de cette paroisse trouvant la situation fort incommode.

Dans les aliénations dues à Jean de Talleyrand, il faut aussi mentionner celle de la paroisse de Mayac dont la justice et les rentes furent vendues au seigneur d'Abzac. Ces deux ventes ne furent pas les seules, mais disons les plus importantes car la liste est longue !

Toutes ces aliénations ont été contestées par la suite, à l'heure où la Révolution demande des comptes et des mémoires. Et même avant, quand les derniers marquis, particulièrement Gabriel-Marie, voudront tout récupérer sous couvert de la substitution graduelle figurant au testament d'Isabeau de Beauville. Mais c'est une autre histoire et fort compliquée en plus !

Il vaut mieux revenir à notre bonne ville d'Excideuil telle qu'elle apparaît dans un document daté de 1759.

« Le marquisat d'Excideuil est composé de quatorze paroisses en justice avec trois enclaves y compris la ville d'Excideuil qui s'agrandit tous les jours, cette ville est franche et ne paie pas de taille, c'est pourquoi elle est assez bien habitée ».

« La moitié du château démoli par vétusté, l'autre moitié menace ruine, il y restera deux appartements pour les deux fermiers, deux belles tours anglaises, de belles écuries et beaux greniers à bled, le tout bien entretenu et en bon état ».

« Le château est entouré d'une terre labourable jardin et prairie d'une grande étendue, sur le bas d'icelle coule la rivière de la Loup sur laquelle il y a quatre moulins [...] le tout produisant au moins 3 000 livres de revenus ».

« Dans la ville d'Excideuil est situé le fief de Jean de Magnac, écuyer seigneur de Neuville composé d'une maison, bel enclos et d'un domaine près la dite ville ».

Juste une petite évocation de cette ville, histoire de vous donner l'envie d'en savoir plus.

Petite chronique de la vie excideuillaise au XVIII^e siècle

On a souvent reproché aux marquis de Talleyrand d'avoir délaissé le château d'Excideuil pour celui de Chalais. Pourtant, ils ont fort bien administré leurs terres grâce à des régisseurs zélés comme André de Guilhem de La Gondie et Guillaume Saint-Vincent de Beaugourdon.

Entre 1743 et 1754 (dates de la correspondance consultée aux Archives départementales), André de La Gondie dans ses lettres au prince de Chalais, Jean Charles de Talleyrand, fait des rapports très détaillés de tout ce qui se passe dans le marquisat.

« Monsieur de Prémilhac est mort et son fils Monsieur de Neuville veut faire mettre une litre dans l'église de Saint-Sulpice mais le curé veut l'en empêcher ». C'est au prince à donner l'autorisation car Monsieur de Prémilhac n'est que moyen et bas justicier, d'autres pourtant, comme Monsieur de Plagnac de la Nouaille et Monsieur de Dussac, ont mis des litres dans leur église sans autorisation.

« Le fils de Monsieur de Dussac a fait sonner à deuil pour la mort de son père » alors que lui non plus n'en avait pas le droit.

L'indiscipline des seigneurs de petits fiefs ne se manifestait pas qu'au moment des obsèques d'un proche mais aussi quand il fallait vérifier les limites des fiefs.

« Monsieur de Mirabel a pris un arpenteur qui voulait agrandir son fief ». « Cet arpenteur était l'homme des chicaneurs qui avaient envie de faire de mauvaises contestations ».

Les anecdotes de ce style sont légion dans la correspondance du régisseur mais nous n'allons pas toutes les raconter pour privilégier maintenant les affaires de la ville.



Lettre adressée à Jean-Charles de Talleyrand par André de La Gondie en 1750
(Archives départementales de la Dordogne).

C'est dans ces documents que l'on va découvrir l'histoire de la première halle d'Excideuil pour signaler essentiellement que ses revenus ne suffisent plus à couvrir les frais.

Selon de larges extraits d'une lettre du 7 octobre 1751 :

« En 1536, le roi de Navarre concéda à notre ville la permission de bâtir une halle et [...] pour la construction des vingt-quatre piliers, de prendre des bois dans la forêt de la Plagne [...] de jouir des émoluments et revenus de cette halle sous la réserve qu'il fit de cinq livres de rente foncière et directe [...] Adrien Blaise de Talleyrand se mit en possession des revenus et après

son décès, défunt Monsieur le Prince [il s'agit de son frère Jean] en remit la jouissance à la ville sous la réserve de la dite rente de cinq livres et des langues de bœuf, génisses et petits veaux qui se tueront dans la dite halle [...] les revenus serviront à l'entretien de la halle, à la réparation de l'horloge de la ville et au paiement des louages des maisons qui servent de casernes aux troupes en quartier d'hiver [...] aux dépenses pour la levée des milices, aux postes des lettres, aux dépenses du consul quand il va à Périgueux pour la vérification des capitations et autres rôles et taxes dont la ville est chargée. Il y a deux ou trois ans, il a fallu fondre la grosse cloche de l'église et la dépense fut considérable [...] Voilà Mon Prince, cela est si peu suffisant qu'il a fallu faire des rôles pour y suppléer ».

Au moment de la Révolution, alors que les droits de places étaient maintenus, Gabriel-Marie les revendiqua vainement et se plaignit parce qu'on ne lui réservait même plus une partie des langues de veaux. Il verrait bien pire mais n'anticipons pas.

Revenons plutôt à cette première moitié du XVIII^e siècle à Excideuil, avec un personnage qui défraya la chronique alors qu'il était maire de la ville.

« Voici mon prince quelle est sa conduite et l'abominable vie qu'il mène depuis sept à huit ans qu'il vient pour la première fois habiter cette ville ». À peine veuf, ce monsieur s'acoquina avec une artisane dont le mari « était si innocent qu'il ne savait pas pourquoi il était au monde » ! Tout le voisinage s'en émut et le père de l'innocent somma le curé de mettre fin à l'affaire, sans résultat. Monsieur Bouchailloux acheta la mairie pour 600 livres et s'installa dans une maison de la ville. Il fit refaire totalement le pavé de sa rue, celle des Cordeliers, le rehaussant assez pour que certaines maisons voient leurs fenêtres du rez-de-chaussée complètement obstruées par cette modification !

Ces années-là, les revendications pleuvaient, les charges s'alourdissaient et certains personnages se distinguaient par leur comportement provocateur. La Révolution était-elle déjà dans l'air ? Charles-Maurice, notre grand Talleyrand, aurait répondu par l'affirmative car il pensait qu'elle était inévitable.

Guillaume de Beaugourdon va succéder à André de la Gondie. Il sera régisseur de Gabriel-Marie de Talleyrand, le dernier marquis, ce que nous voyons dans une correspondance qu'il a établie avec lui entre 1789 et l'an III.

Dès le 27 février 1790, le régisseur transmet à son seigneur, exilé à Paris, les images de la Révolution dans sa province. Les châteaux n'ont pas été attaqués du côté d'Excideuil, mais pas loin : « on a descendu les girouettes et brûlé les bancs des églises, un peu partout on a planté des mays sur les places publiques ». Ces mays sont des arbres de haute futaie dont on coupe le sommet et on attache en haut, une quarte, un picotin, un crible sans fond, un sac troué dans le bas avec un écriteau où sont inscrits en gros caractères « Quittances des rentes et autres droits et devoirs seigneuriaux ». Selon Beaugourdon, la contagion n'a pas encore gagné les paroisses du marquisat mais certaines

personnes refusent de payer les rentes : « nos fermiers ne sont pas venus cette année ». C'est ainsi que le comte ne reçut que le quart des rentes habituelles. Notre régisseur tient à rassurer le comte : « nous attendrons jusqu'à ce qu'un temps plus calme et un décret de l'Assemblée Nationale nous autorisent à former une action ». Il croit ferme au pouvoir de justice de l'Assemblée qui va s'occuper de rendre un décret « par lequel il sera fait injonction aux municipalités et gardes nationales d'empêcher les vexations et de protéger le recouvrement des cens et rentes ».

Dans une lettre du 6 septembre 1790, il exprime sa tristesse, sa douleur même, car le comte est fâché de ne pas avoir été prévenu « du projet de la commune d'Excideuil relativement à la déclaration des biens du clergé, dans lesquels figurent ceux qui ont appartenu aux religieuses de Sainte-Claire ». Ce que le régisseur prenait pour une simple formalité allait pourtant changer la vie de cette communauté : le 18 septembre, il annonce au comte que les biens qui ont appartenu aux clarisses « serviraient à former des établissements pour la justice ». Un peu plus tard, ces biens, communaux désormais, furent destinés à la fondation d'un collège.

Le 1^{er} janvier 1791, Guillaume de Beaugourdon se dit offusqué de la conduite d'un certain Vignéras (probable descendant de l'acheteur de greffe) : « sans me prévenir, il fit enfermer, le 26 dernier, un délinquant dans l'une des tours de votre château comme il s'était servi d'un appartement du couvent des Cordeliers ». Il aurait fallu demander l'autorisation tout de même ! Six mois plus tard, les officiers municipaux se sont enfin rendus aux remontrances du régisseur : « ils ont substitué un autre geôlier à la place du garde du château » qu'on avait nommé d'office !

Le 28 mai, la forêt de La Plagne est au centre des préoccupations. Elle vient d'être déclarée bien national et notre régisseur nous donne un avis qui n'est pas tendre sur les futurs propriétaires : « les paysans qui maintenant se permettent tout, surtout ceux de La Nouaille qui sont de mauvais garnements, pourront bien prendre la licence de dévaster les bois, dans la croyance où ils sont que la nouvelle constitution les autorise à faire main basse sur la propriété des riches [...] il est difficile d'obtenir réparation de ces sortes de pillages sous prétexte qu'ils sont inspirés par des excès de patriotisme ».

Le 31 mai 1791, on suppose que des lettres ont disparu car le comte qui répond très régulièrement à son régisseur ne l'a pas fait depuis longtemps. Beaugourdon s'interroge : « un trait d'infidélité de la part du directeur de la Poste d'Excideuil me fait soupçonner qu'il pourrait les avoir interceptées [...] il décacheta, il y a quelque temps, un paquet contenant plusieurs brochures, entre autres le bref du pape sur la nouvelle organisation civile du clergé, et ayant soumis toutes ces brochures à l'examen du club dont il est membre, il les fit brûler sur la place publique avec plusieurs exemplaires des amendements de Monseigneur de Flamarens, évêque de Périgueux ».

Dans une lettre datée de juillet 1791, on apprend que les armoiries des Talleyrand ont été détruites et qu'il est question d'enlever aussi celles du comte des Cars figurant sur le frontispice du portail d'entrée du château et sur le moulinet qui domine sur la place.

D'après ce qu'il raconte, Guillaume de Beaugourdon s'est bravement opposé à cette mesure et a obtenu « qu'elles ne seraient point effacées mais recouvertes de plâtre ». Il les fit donc plâtrer mais elles furent malheureusement détruites à l'époque de la Terreur.

Ces derniers évènements sont minimes à côté de ce qui va se passer désormais dans la dernière partie de la vie du dernier marquis d'Excideuil.

En 1792, on somme Beaugourdon de produire un état détaillé des biens possédés par le comte et d'en démontrer la légitimité. Il dit donc que la ci-devant terre d'Excideuil fut « obtenue au comte par succession en ligne directe » ce qui n'empêcha pas son séquestre, le 6 nivôse an II (27 décembre 1793).

Gabriel Marie est ensuite sur la liste des émigrés et il devra prouver que depuis 1790, il réside à Paris, rue de l'université. Grâce à l'un des nombreux certificats de résidence qu'il a dû produire, nous avons de lui un portrait précis : « taille de cinq pieds, huit pouces, nez gros, bouche grande, menton rond, cheveux châains, visage ovale, front découvert, yeux gris ».

Il n'est donc pas émigré, qu'importe ! Il a deux fils émigrés et c'est là une raison bien suffisante pour être reclus ! Il resta dans les geôles de Paris jusqu'en frimaire an III (décembre 1794) où il est définitivement libéré. Mais avant son incarcération, en août 1792, il lui fallut supporter les vexations et la malhonnêteté d'un commissaire qui lui déroba pendant une perquisition de sa demeure, l'hôtel de Périgord, rue de l'université, argent, bijoux et assignats. Le 27 septembre suivant, Claude-François Stevenot, ci-devant commissaire à la Butte des Moulins, fut condamné à dix années de fers et six mois d'exposition. On ne plaisantait pas à cette époque-là !

Quant à Beaugourdon, sa réclusion fut décidée dans la séance publique du district d'Excideuil du 5 pluviôse an II (24 janvier 1794) : « le citoyen Beaugourdon se rendra à la maison de réclusion ». Il était essentiel qu'il rendît compte des fruits et revenus qu'il avait perçus comme chargé de pouvoir de Talleyrand-Périgord dont les biens sont séquestrés. Nous avons trouvé une de ses lettres, datée du 15 brumaire an III, où il emploie le mot citoyen pour s'adresser au comte : « Citoyen, j'ai appris que vous étiez en liberté, hélas, vous n'eussiez jamais dû être dans l'esclavage [...] je suis toujours reclus à Hautefort, et je crains d'être encore bien éloigné de voir briser mes fers ». C'est de la prison d'Hautefort qu'il écrivait cette triste missive.

Le régisseur s'en sortira indemne mais aigri car ce qu'on lui reprochait vraiment, c'était d'avoir servi un comte, lui qui le fit avec tant de zèle.

Citoyen

J'ai appris que vous étiez en liberté, hélas! vous n'avez
jamais eu être dans des lauzes, mais les circonstances -
l'ancien régime, elles ont changé favorablement pour vous
revenir en ma sincère félicitation; qu'il est heureux -
d'être près du temple de la justice à l'abri du Tribunal
en comité de sûreté générale. La vertu y trouve un
asile assuré.

Je suis toujours reclus à Hautefort, et je crains
d'être encore bien éloigné de voir briser mes fers,
j'ai présenté une pétition au représentant en mission -
dans votre département, il la reçut depuis environ -
un mois, et je suis toujours dans l'attente; ce n'est pas
que je doute de son intégrité, mais je crains que les
méchants qui m'ont fait reclus ne ayent mis des -

intéressés sous de faux prétextes qu'il me soit -
certainement facile de débusquer si je prouvois être innocent
car les motifs de ma réclusion indiqués par les notes
qui m'ont été délivrées par ordre du comité révolutionnaire
établi à Guiberil ne sont rien moins que suffisants pour
l'honneur déterminés, puisque le seul sur lequel on
paraît la fonder, sont mes anciennes relations avec un
pour nos affaires, motif frappé de proscription par la
Décret du 17. ybre 1793. Citez l'article: je les ai envoyés
ces notes avec une copie de la pétition que j'ai présentée
au représentant, au citoyen Sachmann qui veut bien
intervenir pour moi près du comité de sûreté générale.

J'attends avec impatience quel succès auront ces
démarches: veuille l'être suprême des vœux fraternitaires
mais tel que soit le résultat, ma reconnaissance pour
les peines qu'il prend pour moi, sera aussi vive que
la été le plaisir qu'il m'a donné, citoyen, en
m'apprenant que vous étiez libre.

Salut & fraternité
Beaugourdon

Hautefort 15. Brumaire 13. année de l. R. f. 1793

Conclusion

Gabriel-Marie, malade de la goutte depuis de nombreuses années, sortit affaibli de prison et mourut en 1797 juste un an après sa radiation de la liste des émigrés et la levée du séquestre de ses biens.

Sa descendance devait conserver le domaine jusqu'en 1883, date à laquelle Hélié-Roger de Talleyrand, devenu duc et ayant repris le titre de marquis d'Excideuil et de prince de Chalais, le légua par testament aux hospices de Chalais.

Dans la revue *Le Chroniqueur* de 1853, Jean de Plazac dit de Hélié-Roger qu'on le voyait peu en Périgord : « il y est pourtant venu pour se faire honorer et respecter », ajoute-t-il : « bon sang ne peut mentir ».

En 1954, année de la publication de l'excellent livre de J. de Beaugourdon et J.-P. Laurent, l'hôpital de Chalais possédait encore la vaste prairie qui s'étendait au pied du château dont les revenus permettaient de servir à l'hôpital d'Excideuil, la rente perpétuelle fondée en 1605 par Isabeau de Beauville ¹.

A. H.

Bibliographie et sources

BEAUGOURDON (Jean de) et LAURENT (Jean-Paul), *Excideuil*, Excideuil, éd. Graphica, 1954.

Archives départementales de la Dordogne, Fonds Talleyrand, 2 E 1796.

Archives privées, procès entre Gabriel-Marie de Talleyrand comte du Périgord et Marie-Françoise de Talleyrand, comtesse du Périgord, 1759.

1. Aujourd'hui, cette rente n'est plus versée.

L'étrange histoire du soi-disant abbé Beaucaïne

par Jeannine ROUSSET

Notre collègue le docteur Gay, d'Excideuil, avait confié à notre président d'alors, le chanoine Pierre Pommarède, un dossier intitulé « L'étrange affaire du soi-disant abbé Beaucaïne ». Ce dossier m'a été remis. Voici le récit de cette ténébreuse affaire se déroulant de 1753 à 1760 et non encore élucidée à notre connaissance.

Ce jour, 30 septembre 1753, arrive chez le sieur Chaminade, chirurgien à l'Hôtel des mousquetaires noirs, faubourg Saint-Antoine à Paris, l'abbé Beaucaïne. Ce dernier se plaint : il est pauvre, n'a ni bénéfice, ni famille pour l'aider (un seul frère perruquier à Nemours).

Pendant un an, « il a dit la messe aux anglais près de l'Hôtel des mousquetaires noirs et sort du collège de Nanterre où il était précepteur d'une classe, de plus il a eu des problèmes avec son évêque ; la seule solution est qu'on lui procure du pain en province ».

Pris de pitié, le sieur Chaminade le recommande par lettre à son ami Joseph Roche, seigneur de Laveissière¹, habitant tantôt Périgueux, tantôt Sarliac (Sarliat, dans les documents).

1. Le sieur Joseph Roche, écuyer, seigneur de la Veissière (Laveissière dans le dossier), est né à Sarliac-sur-l'Isle le 23 octobre 1710 de Pierre Roche écuyer et de Marguerite Dupuy. La marraine fut Elisabeth de La Rochefoucauld. Marié avec Catherine Audy, décédée le 5 juillet 1792 à Sarliac, il a trois enfants. Le plus jeune naquit le 19 octobre 1754 à Sarliac. Le gentilhomme mourut le 23 mai 1755 à Sarliac. Voir les relevés des actes des registres paroissiaux par le cercle d'histoire et de généalogie du Périgord.

Les armes de la famille Roche « sont sculptées, sur pierre, au plafond du palier principal d'une maison située en face de l'ancien hôtel de ville de Périgueux ». Était-ce ici la demeure du sieur Joseph Roche ? (FROIDEFOND DE BOULAZAC (A. de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, Impr. de la Dordogne, 1891, tome 1, p. 422)

L'abbé Beaucaïne en Périgord

L'abbé part aussitôt pédibus pour Périgueux où il arrive le 23 octobre 1753. Ému par sa misère, le gentilhomme lui promet du pain et une rétribution pour commencer à apprendre à lire à un de ses enfants. Le 25 octobre, jour de la fête de saint Front, patron du diocèse, il le conduit à Sarliac auprès du curé Boisset, qui pose des questions :

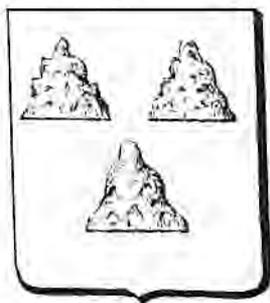
« L'abbé a-t-il demandé à l'évêché la permission de dire la messe dans le diocèse ?

- Il l'a oublié.

- A-t-il un exeat ?

- Il l'a oublié dans son ancien diocèse.

- Par conséquent aujourd'hui, il entendra la messe et devra rapporter une permission de Périgueux. »



Armes de la famille Roche.

L'abbé rapportera l'autorisation signée du vicaire général, abbé de Vendôme, l'abbé de Bourdeilles.

Les relations sont très bonnes au début entre Beaucaïne et M. Laveissière. Lorsque ce dernier est à Périgueux, l'abbé lui écrit « des lettres de politesse, s'inquiète de sa santé » et obtient des réponses ; et s'il séjourne à Périgueux, il propose aimablement au curé Boisset de poster ses lettres pour sa famille ou ses collègues.

Il célèbre la messe deux à trois fois par semaine à Sarliac. Il reçoit même 7 livres de son hôte pour vingt messes basses. À cet effet, il revêt une soutane sans manches qu'il laisse à la sacristie. Au bout de deux mois, il la retire... et un jour, le curé Boisset apprend par son marguillier et des personnes de bonne foi que l'abbé dit la messe sans soutane, vêtu d'une redingote de couleur, son habit habituel. Cela ne se fait pas. Des rumeurs courent : Que fait cet abbé, ou soi-disant abbé dans la région ?

De plus, M. Laveissière reçoit aussi des critiques à son sujet. Il fait le compte de Beaucaïne, le paye et le renvoie fin mai 1754.

L'abbé va alors chez M. de Chantérac (Chanteyrat, dans les documents) pour être aumônier et précepteur de ses petits-fils, enfants de M. de Beauvais. Un nouvel havre de paix pour lui ? Ce serait sans compter sur la visite au château de Chantérac de l'abbé de Bourdeilles. Ce dernier pose des questions à Beaucaïne qu'il n'avait jamais vu et remarque son embarras dans les réponses. Il instruit M^{gr} Macheco de Prémieux, évêque de Périgueux, de ses soupçons sur la personnalité de Beaucaïne qui, convoqué à l'évêché, répond évasivement

aux questions et promet de ramener son exéat de Grenoble, laissé au château de Chantérac. Le soir, il fait son paquet et s'enfuit.

Beaucaine repart pèdibus à Paris, se rend chez M. de Beauvais et se plaint vivement de l'évêque, cause de son départ de Chantérac. Mais M. de Beauvais, retenu par une maladie à Paris, gardera les plaintes pour lui.

Deux années passent.

Et voici comment l'abbé Beaucaine fait à nouveau parler de lui.

Harcèlement sur M^{me} Laveissière

M. Laveissière décède le 23 mai 1755 à Sarliac. Beaucaine l'apprend. Il écrit à Chaminade, notaire royal dans la cité de Périgueux, qu'il connaît puisqu'il « présente ses respects à la chère moitié du notaire ». L'abbé explique qu'il a prêté 2 000 écus (6 000 livres) de son argent propre et de ses amis « à M. Laveissière son ami, pour rembourser les dettes de son oncle Puyroger décédé et dont il a hérité des terres de Laguillonie, et d'une terre en Saintonge qu'il doit vendre en secret de M^{me} Laveissière ». Le prêt, sans intérêt, remboursable en deux ans, s'est fait verbalement, mais des lettres signées de Laveissière l'attestent. L'abbé attend cet argent pour se faire une petite rente. Il vit chez un ami dont il faut taire l'adresse. Pas de réponse.

Le 30 janvier 1757, le père Douay, religieux de Saint-François à la Flèche, directeur des dames religieuses, écrit au supérieur des cordeliers de Périgueux, Ladoiretie : entre membres d'un même ordre, l'entraide est de mise. Il le charge de faire des investigations sur Chaminade notaire, Brachet l'aîné orfèvre à Périgueux, le curé Boisset et sur les héritiers de M. Laveissière. Le supérieur Ladoiretie craint quelque action contre « une veuve qu'il ne connaît pas mais dont le mari a eu des soins généreux pour son ordre ». « Les renseignements prendront du temps », répond-il à son confrère.

Le 26 mars 1757, lettre du notaire royal Desvignes de Paris à Chaminade, notaire, exprimant la même requête de Beaucaine. Pas de réponse.

Le 2 mai 1757, lettre du cordelier de La Flèche à celui de Périgueux car l'abbé Beaucaine, vicaire à Porcine (?), a trop de travail. Il explique qu'avant son mariage, M. Laveissière avait contracté des dettes à Paris, et en bon ami Baucaire lui avait prêté de l'argent qu'il doit récupérer.

M^{me} Laveissière, mise au courant, a confirmation par Chaminade de Paris que son mari n'a jamais eu de dettes et qu'il l'aidera judiciairement. La veuve refusera de payer même sous les menaces du sieur Chauvel, maître de pension dans l'abbaye Saint-Germain-des-Près, cour des religieux, rue Tarare à Paris et qui a procuration constituée de Beaucaine pour gérer le dossier. Le 26 mars 1759, Chauvel adresse à M^{me} Laveissière copie d'une consultation à un avocat de Paris et une copie d'une affiche imprimée du 22 janvier avec autorisation de M. Bertin lieutenant de police « au sujet d'un dépôt mis sous

le secret entre les mains de feu messire Ronay curé de la paroisse de Saint-Germain-de-l'Auxerrois pour remettre entre les mains d'un nommé Beaucaïne. Que ceux qui sont au courant le signalent. » Un ami de Beaucaïne est venu chercher la somme pour M. Laveyssière. Le sieur Chaminade de Paris, contrarié par cet imbroglio qui prend de l'ampleur, a fait une enquête, interrogé plusieurs prêtres qui sont persuadés qu'il n'y a jamais eu de dépôt chez le curé Ronay.

Chauvel, par des intermédiaires, fait parvenir un paquet important (en réalité contenant aussi les lettres de M. Laveyssière), à l'abbé de Bourdeilles pour qu'il le remette au procureur de Périgueux Giry. M^{me} Laveyssière, les experts Delord, Dauriac et autres concluent à la falsification de l'écriture du gentilhomme : des ajouts ont été faits et le seing de M. Laveyssière est mal appliqué.

Informé de cette affaire, l'abbé de Bourdeilles, très mécontent qu'on se soit servi de lui, « fait ses plaintes » à Madame la marquise de Laroche Dumaine qui fait des reproches au sieur Guillien. Ce dernier et le chevalier de la Douze, qui est à l'hôtel des Mousquetaires noirs, vont demander à Chauvel des explications sur Beaucaïne. Chauvel ne sait pas où l'abbé demeure actuellement et réclame le dossier à Giry, qui le lui renvoie après avoir fait recopier toutes les pièces.

M. Bertin est averti de ce scandale.

M^{me} Laveyssière est rassurée et réconfortée aussi par une lettre datée de fin mai 1754, que Clédat, marchand à Périgueux, ami de son mari lui remet. M. Laveyssière demandait à Clédat de lui faire des commissions et surtout si Beaucaïne venait chez lui « d'avoir la bonté de ne point le laisser seul dans sa maison, d'avoir l'œil à ce qu'il ne prenne que ses affaires et qu'il n'y revienne pas deux fois, car mon cher Clédat, je le suspecte. »

Harcèlement sur le curé Boisset

L'abbé Beaucaïne, voyant que ses tentatives auprès de M^{me} Laveyssière n'aboutiront pas, harcèle le curé Bernard Boisset, souffrant, et utilise le même procédé d'intimidation que précédemment. Il lisait les lettres (et en gardait) que le curé lui confiait pour les expédier de Périgueux. Il était au courant du fait que le prêtre soutenait le procès d'un confrère du diocèse de Sarlat au Parlement de Bordeaux au sujet d'un bénéfice. Le curé de Sarliac, docteur en théologie, connaissait de très nombreuses personnes confrères et autres ² en Périgord, à Bordeaux, à Fleurance, Auch... et était très estimé.

2

Nous ne les citerons pas toutes pour ne pas alourdir ce travail.

C'est ainsi que Beaucaïne donne procuration et confie du courrier et des lettres de reconnaissance « au sieur Coulon ³, juré expert, vérificateur d'écriture contestée en justice, rue Tarare, faubourg Saint-Germain à Paris ». Coulon réclame au curé les 2 000 écus qu'il avait en dépôt et qu'il n'a pas remis à Beaucaïne. Ce dépôt vient d'une bienfaitrice, M^{lle} Marie-Thérèse habitant Bordeaux et doit être remis au sieur Duparque de la même ville. Le sieur Duparque l'aîné, de Périgueux, M^{lle} Bonard, chez M. Maigne, marchand tailleur à Bergerac, et autres sont cités et ont servi ou serviront d'intermédiaires.

L'expert écrit des lettres de plus en plus injurieuses au curé. Le 28 décembre 1759 nous lisons : « Je suis étonné qu'un homme, à votre âge, sur le bord de la fosse, prêt à rendre ses comptes à Dieu, ayant travaillé à la vigne du Seigneur, perde volontairement son âme et se déshonore pour si peu de chose... Si vous ne cédez pas, vous serez poursuivi en justice et monseigneur sera au courant de tout ». Giry doit faire parvenir le résultat des procédures, le dossier et certainement les sommes à « M. Pidensale (?), intendant de S. A. Madame la princesse de Talmon au palais du Luxembourg, qui est intéressé dans cette affaire ».

M^{me} Laveissière et le curé Boisset ensemble contre ce scandale

Ils craignent qu'après leur mort, leurs héritiers soient inquiétés.

Coulon envoie le dossier à Giry, procureur, disant que les experts de Périgueux ne valent rien, que ces pièces ne sont pour lui que de l'algèbre, tandis que lui, Coulon, expert, mathématicien, confirme l'écriture du sieur Laveissière et du curé Boisset. Il a d'ailleurs le témoignage de M. Soniondo (?), avocat au Parlement de Bordeaux. Il demande à Giry de s'occuper au plus vite de cette affaire ; Chauvel lui versera 300 livres et lui 600 livres plus les frais de justice.

Les réactions de soutien pleuvent pour les deux « victimes ». Le sieur Moulinard, conseiller demeurant au Roc du Change, pense que Beaucaïne doit être poursuivi et invite le curé Boisset à venir manger du poisson pour le reconforter. Le 12 mai, le sieur du Pavillon demande au « bachelier en théologie Boisset » un descriptif du fameux abbé pour écrire un mémoire des événements et l'adresser à l'archevêque. M^{me} Laveissière donne le signalement : « de ce fripon : sa taille est assez bien au-dessus de cinq pieds, le visage rond, les yeux bleu cler tirant un peu sur le gris, les cheveux chatin cler, la peau marquée de la petite vérole, les dents assez bons, pour manger beaucoup... »

3. Sur un fragment de papier du dossier, il est écrit : « qu'après avoir demeuré rue Tarare à Paris, il a été chez M^{me} Blackquay rue Saint-Honoré, au coin de la rue P (illisible). Il a été procureur à Tours où M^{me} Blackquay l'aurait pris après qu'il eût quitté son office » mais c'est à vérifier.

Le curé demande à son filleul et neveu, à Paris, « de se renseigner [auprès de] Chaminade un ami, puis Chauvet, Coulon pour savoir où se cache Beaucaine. S'il le faut qu'il prenne quelqu'un, il le remboursera après Noël. »

De Périgueux, l'abbé de Saint-Geyrac écrit au prêtre Boisset qu'il est intervenu pour seconder sa cause et lui donne l'adresse, à Paris, d'un avocat qui gère les affaires du clergé, le sieur Cronod.

M^{me} Laveissière et le curé Boisset décident de faire appel à M. Cronod, avocat au Conseil, habitant rue Baubourg, quartier du Marais. L'avocat envoie un placet à Monseigneur le chancelier de France. Il explique avec clarté les faits « et porte les justes plaintes de la plus grande imposture et de la fausseté la plus frappante et la plus apparente qui ait jamais paru... »

Pendant ce temps, M^{gr} Macheco de Prêmeaux a agi. Beaucaine ayant dit qu'il était du diocèse de Grenoble puis de Sens, ou de Laon, l'évêque écrit pour savoir « s'il a reçu les ordres ». Les registres des évêchés lus sur de nombreuses années ne mentionnent pas le nom de Beaucaine.

L'évêque a adressé à ses supérieurs ecclésiastiques le texte suivant : « Jean-Chrétien de Macheco de Prêmeaux évêque de Périgueux, conseiller du Roy en tous ses conseils certifie à tous qu'il appartiendra que le sieur Boisset natif de notre diocèse est prêtre depuis l'année 1709, qu'il fut fait curé en 1712 de la paroisse de Puy-de-Fourches et ensuite de celle de Sarliat dont il est actuellement curé, qu'il a toujours été de bonne vie et mœurs, de saine doctrine et qu'il a toujours rempli ses fonctions de pasteur avec zèle et édification. À Périgueux dans notre palais épiscopal le 22 février 1760. Jean-Chrétien, évêque de Périgueux. Par Monseigneur Lolière. »

Fin 1760, où se cache Beaucaine ? Qui est-il en réalité ? Nul ne le sait. Ce qui est certain c'est que M^{me} Audy Laveissière et le curé Boisset ne sont plus inquiétés, mais ils ont beaucoup souffert. Les recherches sur cet escroc ont dû se poursuivre à Paris. Cette affaire a fait grand bruit, surtout en Périgord. Un « scandale » qui a failli compromettre de très nombreuses personnalités dont des gentilshommes et des ecclésiastiques. Le dossier est clos... Le roman policier reste à écrire !

J. R.

Remerciements chaleureux à notre collègue le docteur Gay d'Excideuil qui m'a permis de consulter et de résumer cet important dossier. Ses archives personnelles viennent de sa famille : « Archives Salats-Boyssset in maison Combescot-Excideuil ». Il contient des mémoires souvent identiques, des lettres déposées chez Giry. Le curé Boisset a recopié, par économie, tous les faits sur d'anciennes missives et sur des adresses. J'ai largement utilisé ce dossier contenant, hélas, des pages très abîmées. Toutes les péripéties n'ont pas été développées, ni les détails intéressants sur la vie quotidienne.



*Chapiteau du clocher, façade ouest, corniche supérieure
(cliché Th. Baritaud).*



Le clocher de la cathédrale Saint-Front, avant restauration (coll. SHAP).

La correspondance de l'abbé Joseph Nadaud avec Chancelade

par Louis GRILLON †

Joseph Nadaud naquit à Limoges le 13 mars 1712. Il était le quatrième enfant d'autre Joseph, marchand tapissier, et de Anne André, qui en eurent neuf dont deux moururent au berceau.

Les deux familles parentales étaient limougeaudes de longue date. On a pu remonter la généalogie paternelle jusqu'en 1511, peut-être même jusqu'en 1497. Parmi les ancêtres paternels directs se trouvent des marchands dont certains furent consuls ou collecteurs de taille ; l'un d'eux fut corroyeur, deux autres tapissiers. Ils habitaient faubourg de la Boucherie (rue Raspail actuelle) sur la paroisse Saint-Maurice.

Quant à la famille maternelle, les André, on les rencontre dans la même paroisse, faubourg Manigne, depuis 1607 au moins.

Joseph fut baptisé à Saint-Maurice le 13 mars 1711. Il devait suivre les traces de son oncle paternel qui était curé de Saint-Léger-Montagne. Il fut ordonné prêtre en 1736 ; il avait poursuivi ses études ecclésiastiques jusqu'au doctorat en théologie. L'oncle dut résigner son bénéfice à son neveu puisque celui-ci est lui même dit curé de Saint-Léger-Montagne lorsque, le 8 décembre 1744, il signe l'acte d'inhumation de sa mère, Anne André, qui vivait auprès de lui. Quant à l'oncle, il devait lui aussi décéder dans son ancienne paroisse trois ans plus tard, le 19 juin 1747.

Joseph Nadaud fut nommé, le 28 décembre 1753, curé de la paroisse Saint-Pierre-ès-Liens de Teyjat, actuellement en Dordogne, mais qui appartenait alors au diocèse de Limoges. Il en prit possession le 2 janvier 1754 en présence de Jean Boyer notaire royal, de messire François Tamagnon docteur en médecine de la Faculté de Montpellier habitant de Nontron, de messire François Lecugis docteur en théologie curé de Javerlhac, de Jean Dunoble sieur de Gulpice bourgeois habitant de Teyjat, de Jean de la Brousse, sieur de Fromental bourgeois habitant de Brougnac, aussi paroisse de Teyjat.

Dans la paroisse de Teyjat, Nadaud succédait à un personnage de quelque importance. Messire Isaac Arliguié, licencié en théologie, natif de Turenne, décédé depuis peu âgé de 86 ans, y avait cumulé les fonctions de curé et de visiteur de l'archiprêtré de Nontron.

Le presbytère avait été bâti pour quatre cents livres aux frais d'un autre prédécesseur, le curé Triollet dont le neveu avait posé la première pierre le 17 avril 1736. Les noms des trois maçons qui avaient mené l'œuvre à bien étaient consignés dans les registres paroissiaux.

Nadaud apposa sa première signature dans les registres paroissiaux dès le lendemain de sa prise de possession, le 3 janvier 1754. Il fit un testament « signé de [sa] main et en chaque page dans [la] chambre de la maison curiale » le 10 août 1755. Le même jour, en présence de cinq témoins, il le remit au notaire fermé et scellé aux quatre coins de quatre sceaux de cire rouge. Il légua tous ses écrits aux dominicains de Limoges, cent livres annuelles de pension à son frère religieux de ce couvent, faisant de demoiselle Marie-Anne Grellet son héritière universelle. Ce testament en annulait deux précédents : l'un reçu Labesse notaire royal à Ambazac, l'autre reçu Decoudier notaire royal à Saint-Léger-Montagne.

En arrivant à Teyjat Nadaud trouva un vicaire auxiliaire. Lui-même en employa successivement plusieurs. Au cours de ses absences il se fit aussi remplacer par des religieux comme, par exemple, un jacobin en 1767, un cordelier en 1768.

Il veilla toujours à ce que les registres de la paroisse soient bien tenus par lui-même, ses vicaires ou ses remplaçants. Il les émailla parfois de notes personnelles comme la mention de la publication au prône quatre fois l'an de l'édit d'Henri II contre les femmes et filles de mauvaise vie, et celles qui « célaient » leur grossesse.

Sa dernière signature dans les registres de Teyjat est du 4 avril 1774. Il devait décéder à Limoges en 1775.

Cette ville conserve de nombreux travaux et de notes provenant de sa plume.

J. Nadaud s'intéressa de bonne heure à l'histoire régionale. Turgot, intendant du Limousin de 1761 à 1773, lui facilita considérablement la tâche.

Voisin du diocèse de Périgueux, J. Nadaud ne tarda pas à se mettre en rapport avec les érudits du crû. L'évêque de Périgueux, Jean-Chrétien Macheco de Premeaux, s'intéressait lui-même fortement au passé de son église : le catalogue de sa bibliothèque, ce qui nous reste de sa correspondance, les chroniques contemporaines en témoignent suffisamment. Deux lettres de ce prélat à J. Nadaud, communiquées au chanceladai Guillaume Vivien Leydet, ont été recopiées par celui-ci. Elles sont un excellent témoin des échanges entre chercheurs de cette époque.

L'abbaye de Chancelade, aux portes de Périgueux, était alors un foyer intellectuel. Émules des Mauristes, les chanoines réguliers qui la hantaient s'adonnaient aux travaux de l'esprit pour lesquels ils ne cessaient de se constituer une riche bibliothèque et un cabinet de curiosités. C'est avec eux que J. Nadaud entretint la correspondance dont il nous reste des témoignages, allant de 1759 à 1770, correspondance que nous avons dessein de faire connaître ici.

Qui, à Chancelade, était son correspondant habituel ? Il y en eut plusieurs. Une lettre est adressée à Jean-Louis Penchenat, nommé abbé coadjuteur en 1757 et titulaire depuis 1763. La lecture des autres lettres, si elle permet d'éliminer à coup sûr tel ou tel nom, ne permet pas toujours d'avancer celui du destinataire. Mais c'était généralement le père Guillaume-Vivien Leydet que J. Nadaud connaissait intimement. Le père Joseph Prunis recueillit les papiers de celui-ci ; ils lui furent rachetés en même temps que les siens propres après la tourmente révolutionnaire et recueillis par le chanoine Pierre Lespine alors conservateur à la Bibliothèque Royale ; ils sont conservés dans le fonds Périgord de la Bibliothèque nationale de France.

Ces lettres nous apprennent bien des détails sur la physionomie physique et spirituelle de J. Nadaud. En 1762, il fit une maladie qui l'obligea à se soigner à Limoges. Il se plaignait de faiblesse oculaire en 1768 : il avait alors cinquante-six ans. Deux ans plus tard, il faisait état de petites précautions hygiéniques quotidiennes. Il avait soixante trois ans lors de son décès.

Ses recherches ne l'empêchaient pas de remplir ses devoirs curiaux. Il fait allusion dans ses lettres aux catéchismes matinaux, à la préparation de cérémonies, à la résidence qu'il entend garder la majeure partie de l'année, à son manque d'aide, à la misère de ses paroissiens, à des procès en cours soit à Bordeaux soit à Périgueux.

Une seule notation pieuse est à relever dans ce courrier. Cela pourrait nous étonner si la fréquentation d'autres correspondances ecclésiastiques de cette époque ne nous avait appris la pudeur des prêtres d'alors en la matière. Il partage de même leur délicatesse dans son style et dans le choix des formules de politesse.

L'originalité de J. Nadaud réside dans son insatiable curiosité. Tout l'intéresse et il s'intéresse à tout : monuments antiques, fouilles, histoire religieuse surtout, nourritures de substitution en ces temps de disette etc.

jusqu'à la philologie et au celtisme alors à la mode où il ne paraît pas toutefois très heureux dans ses diverses déductions.

Étant donné la qualité de ses correspondants, ce sont évidemment les recherches qui constituent le fond des lettres qu'il échange avec eux. L'évêque de Périgueux lui a prêté des livres. Il aurait souhaité le voir rédiger une histoire de ses prédécesseurs et le pouillé de son diocèse. J. Nadaud lui adresse des extraits de ses lectures et de ses trouvailles.

Mais la majeure partie de cette correspondance concerne Chancelade. J. Nadaud connaît parfaitement l'abbaye où il s'est rendu à diverses reprises. N'est-il pas à même de rappeler l'endroit précis où il y a vu tel ouvrage ? Il en a fréquenté certains religieux dont il reçoit des lettres et auxquels il fait allusion quand il ne les cite pas nommément : les abbés Jean-Antoine Gros de Beler et Jean-Louis Penchenat ; les érudits pères Nicolas Baudeau, Guillaume-Vivien Leydet, Joseph Prunis et la nature précise de leurs travaux ; d'autres aujourd'hui moins connus comme les pères Fournier, Ayzac, ou Roy. Il est heureux de les retrouver à Chancelade ou dans les prieurés réguliers de Saint-Cyprien, Verteuil ou Sablonceaux. Il a plaisir à les inviter dans sa cure, à les y traiter et même à organiser quelque promenade à leur intention. Il mentionne la mission prêchée par leurs confrères dans une paroisse voisine de la sienne.

J. Nadaud a fait plusieurs « voyages littéraires » comme le veut l'expression alors à la mode. Outre Périgueux, Chancelade et ses prieurés, il a visité Brantôme, Angoulême. Il parle d'aller à Saint-Flour et Tulle. Il est allé à Paris. Il a rencontré les érudits et les libraires de ces villes. Il connaît tous les chartriers de Limoges et reste en relation avec les érudits de la ville et de la région. Ces lettres nous font ainsi découvrir la constitution de sa bibliothèque personnelle, ses lectures aussi étendues que sa curiosité, l'avance de ses divers travaux. Pourtant ceux-ci rencontrent bien des difficultés. Nous découvrons les prêts de livres entre savants voisins avec les embarras, les frais de port, les échanges de renseignements pour l'achat éventuel de livres ainsi que leur prix et les filières à suivre, les demandes d'extraits ou de copies, la quête d'éclaircissements ou, au contraire, les conseils donnés ou la critique...

Cette circulation littéraire, insuffisamment mise en valeur jusque là, en ce qui concerne notre province, est sans doute la part la plus précieuse de cette correspondance inédite.

L. G.

Sources : Bibliothèque nationale de France, fonds Périgord, tome 103, f^o 249 ; t. 106, f^o 106, f^{os} 139-156. Les deux lettres de l'évêque de Périgueux à J. Nadaud sont des 9 et 30 novembre 1762 ; Leydet les a copiées le 13 septembre 1763. La Bibliothèque nationale de France conserve en outre la correspondance de J. Nadaud avec d'autres érudits (mss. Français 1707, 1597, 9356).

Fonds Périgord, t. 106, fol. 150

[sans date]

Il n'a pas tenu a moi si je n'ai pas eu l'honneur de vous voir, une maladie sérieuse et longue m'en empêcha l'année passée les embarras de Pâques et de la confirmation qui les a suivies nous ont tenu à l'attache. Quoique débarassé à présent il me faut faire un voïage qui me tiendra une partie du mois prochain. Mgr votre évêque aura pu vous faire part de la trouvaille que je fis à l'Intendance de Limoges des titres de l'abbaye du Bugue et de l'extrait de la partie historique il reste quantité de minutes de notaires très mal écrites et qui concernent pour la majeure partie le Sarladais ; rien n'est à ma disposition ni à présent à ma portée. Le tout vient du château de Turenne et prouve que les seigneurs en bons protestants pillèrent et brûlèrent cette abbaye, y introduisirent leur prétendue réforme etc... Je trouve, Monsieur, une occasion sure pour vous demander par le présent porteur les *Vitae Paparum Avenionensium* par Mr Baluze en 2 volumes in 4° : nous les vîmes ensemble dans la chambre de Mr Baudeau s'il ne vous sont plus necesseres vous me feres bien plaisir de les remettre. Mgr notre évêque me demande une histoire de ses prédécesseurs et je ne puis la completer sans le secours de ce livre. Mon nom est sur le frontispice. Que si votre confrère veut en tirer encore des extraits j'attendrai volontiers sa commodité. Il seroit asses désagréable pour vous, Mr, de m'avoir prêté agréablement les livres de votre bibliothèque dont j'ai eu besoin et de ne pas me prêter à des recherches précieuses que je puis procurer. Permettes-moi, je vous prie, Mr de présenter mon très humble respect à Mr l'abbé et à Mrs vos confrères de qui j'ai l'honneur d'être connu. C'est dans ce sentiment que je suis votre [...]

6 octobre 1759

Vous devez être surpris que j'aie gardé si longtems trois volumes que j'ai à vous une absence un peu longue ne m'a permis d'en tirer partie que depuis peu ils vous seront remis le 4 du mois prochain. Agréez je vous prie la petite production s'il s'agissait de vos prélats je vous en offrirais plusieurs exemplaires pour témoigner ma reconnaissance à vos Messieurs. Quand Mr Baudeau voudra faire imprimer un placard dans ce goût je ne doute pas qu'il ne le fasse mieux exécuter. Permettez-moi de vous demander de ses nouvelles. Mrs vos missionnaires qui fournissent un travail dur et opiniâtre dans une paroisse limitrophe de la mienne n'ont pu me dire le tems de son retour ; je souhaiterois ardemment que son étoile le guidât ici il m'instrueroit utilement. Monsieur l'abbé de Bourdeille consent au prêt des œuvres de Brantôme si celui qui en est dépositaire a fini ses extraits ; je le verroy volontiers surtout pour Mr de Laubespine un de nos évêques. Je vous prie de me permettre de présenter mes très humbles respects à Mr l'abbé c'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être [...]

Fonds Périgord, t. 106, fol 156

24 juin 1761

Il faut commencer par des excuses que votre seule indulgence peut agréer. Différer depuis le mois de may et repondre à trois lettres dans une seule supposeroit un homme d'importance ou accablé d'affaires. La première qualification ne me convient jamais. Une absence d'environ un mois des matériaux pressans à envoyer sont des raisons plausibles. Honoré de la commission de faire le pouillé des bénéfices dependans

de l'apanage de Mgr le comte d'Artois je passai tout le carême à Angoulême pour cette opération. Une maison de condition et très respectable en tout sens me pria de ranger leurs titres. On ramassa ceux de quatre familles différentes. Le fardeau étoit si lourd qu'un mulet le plus robuste ne l'auroit pas porté. Tout jusqu'au dernier chiffon fut suivi de près trouvailles intéressantes en très petit nombre tout le reste livré soit papier soit parchats aux Visitandines de La Rochefoucauld pour faire des boettes qu'elles savent fort bien vendre. L'incluse fera voir à Me Ayzac votre confrère avec mon respect la perte que vous avez faite ce n'est pas ma faute. Venons à l'honneur des vôtres deux ; une est dans le stile de Sancho Pança quand il dattait de lisle de Barataria du jour que je vous écris. Vous trouveres, Mr, pour le Perigord d'excellents materiaux dans les *Annales bénédictines* du P. Mabillon. Les quatre premiers volumes in folio sont à Brantôme, les deux derniers que j'ay parcourus à Paris ne vous apprendront pas grand chose. Ce n'est ni la même plume ni des traits aussi interessés. Peut-être un petit séjour dans cette abbaïe vous procurera t'il encore quelque chose dans les *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti* ; les tables vous auront bientôt mis au fait. Si vous pouviez de là finir de visiter ma solitude nous parlerions à l'aise et je continuerois de profiter de vos lumières au commencement d'août jusque peu après le 15 car dans tout autre tems ma parole est donnée. Accordes-moi je vous en conjure cet honneur et ce plaisir. Grâce vous soient rendues, Mr, de l'honneur que vous m'avez procuré dans l'Académie de Bordeaux. Il y a deux mois que je fis passer à Mr l'abbé Bauroin un mémoire sur la découverte d'une mosaïque près la ville de Limoges. Je conjecturois que c'étoit un reste du palais de Jocundiac : il ne m'en a pas encore accusé la réception. L'hyver prochain je leur fournirai quelque chose sur notre jargon limosin ; j'espère prouver qu'il est bien moins méprisable, qu'il a retenu des mots de toutes les langues mortes ce qui confirmeroit le système qu'elles ont toutes la même origine. Le *Dictionnaire celtique* de l'abbé Bullet imprimé à Besançon 1754 en 3 volumes in folio que je me suis procuré me serviroit encore mieux pour les étymologies des lieux ou bourgs de notre diocèse si l'auteur l'avoit connu un peu plus particulièrement C'est un malheur que cet écrivain, les augmentateurs de Du Cange etc... ayent si peu de connaissances de la langue d'oc . Ils veulent tout rapporter à celle d'au delà de la Loire et en cela ils se trompent souvent. Par exemple le P. Carpentier n'a pas su expliquer le mot gahana ; gane chez nous est un ruisseau dans un chemin fermé de hayes ou de murs des deux côtés et qui n'ayant pas de pente son eau reflue des deux côtés. Je pourrois grossir ce glossaire de plus de deux cent mots avec leur interprétation. Peut-être pourrai-je me le procurer et les ajouter dans mon exemplaire à peu près comme je l'ai fait dans le 2^o tome de la *Nouvelle Gaule chrétienne*. On peut faire du pain des pommes de terre mais avec de la farine de froment seigle etc... des ménagères que je connais bien font cette augmentation en faisant sécher au four ces pommes puis moudre et mêler car seul elles ne pourroient pas le lier. Quand les naturalistes ont dit qu'en Limosin on faisoit du pain de chataignes il ne faut l'entendre qu'en ce sens que les chataignes tiennent lieu de pain. N'étant pas à portée des Mrs de votre Société d'Agriculture je ne puis vous dire autre chose. Je ne scavais que plaindre Mr Prunys votre collègue n'étant pas au fait du malheur qui lui est arrivé ; j'avois grandement besoin de son secours pour une matinée ; ma demande est cy contre. La grande collection de Dom Bouquet a de l'excellent et du médiocre ; on y a fourré quantité de choses tirées des monastères et transcrites par le laborieux D. Estiennot mais quelques unes ne sont pas exactement sincères. Le schisme qui s'introduisit dans la maison fit désertter les deux continuateurs ; l'ouvrage languit ; il en est dommage ; on faisoit espérer quantité d'anecdotes pour les croisades.

Mr Prunys pourra vous faciliter pour l'acquisition de cet ouvrage. Je suis quelquefois en relation avec les bibliothécaires de Saint Germain des Prés mais ce n'est pas là que je voudrais m'adresser. Le sieur Plankouk directeur de l'Imprimerie Royale fera votre affaire à bien meilleur marché dès qu'on lui fera luire de l'argent avec précaution car on pense qu'il menace d'une faillite entre nous. Le P. bibliothécaire que je consultai pour Grégoire de Tours de l'édition de D. Ruinard me marqua de le prendre à la volée que dans son païs il se vendoit jusqu'à cinq louis ; il m'a moins coûté. Vous sachant le supplément à la Diplomatique, quelqu'un m'a fait passer l'édition de 1681 pour vous en proposer l'acquisition ce qui complèteroit l'ouvrage ; on en veut 48 livres. Je n'ai jamais vu la *Méthode* de l'abbé Langlet, c'est je pense un jugement sur les [luthériens ?] Mes actions sont asses bonnes chez Mr l'évêque d'Angoulême ; je dois sur ma promesse aller à sa maison de campagne au commencement du mois prochain ; ses archives y sont en entier. Soyés persuadé, Mr, que je furèterai avec tant de détail que si Mr Reverdy syndic du clergé ne s'est pas trompé vous aures en entier une copie du concile que vous souhaitez. Il vous faut, Mr, moins de perte de tems qu'à moi ; avec votre bibliothèque vous n'aves besoin que d'une note et de citer le livre tome et page. J'ai été dans le cas d'emprunter ; il falloit transcrire ce qui devenait aussi fatigant que dispendieux pour le port de livres. Aures-vous reçu le tome 2 de l'*Histoire de la ville de Bordeaux* ? Je ne vous le demanderay pas quant à présent ni la continuation des *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions n'ayant pas le temps de les parcourir ; partie remise jusque vers la Toussaint comptant toujours sur votre complaisance ; c'est une perte pour moi que la retraite de Mr Roy à Verteuil ; il étoit si obligeant que je lui ai une obligation infinie. Si vous me demandes, Mr, quelle est mon occupation, je mets au net le pouillé ; il est composé d'etymologies des lieux, du patronage constaté par les années, des nominations, de notes sur des saints locaux, critiques sur quelque trait d'histoire, de preuves concernant les donations d'églises, fondations de monastères, cures etc... Les archives de notre cathédrale ou de la collégiale m'ont procuré la plus grande richesse ; quelqu'un me procurera celles du collège ; les jésuites y auraient des cartulaires d'Aureil et de l'Artige Ordre de Saint Augustin qui s'étaient fort multipliés dans notre diocèse. A propos de l'Artige le bureau d'administration du collège avoit nommé votre confrère Mr Fournier prieur curé de Bourgnhac à un riche prieuré du diocèse de Rouen . Malheureusement il a perdu son procès. La terminaison nhac chez nous dans les lieux que je connais signifie communément qu'il n'y a que des puits : d'où vient-elle ? Bullet ne l'a pas connue ; il dit ny particule négative à la rapporter à aq fontaine on ne trouveroit pas encore notre prononciation hnac. Mon profond respect je vous prie à Mr l'abbé ; j'ai l'honneur de me dire dans les mêmes sentiments, Mr, votre [...]

Fonds Périgord, t. 106, folio 140

2 mars 1764

J'écrivis mercredi pour vous procurer la *Notice des Gaules* de Mr Danville mais comme Mr l'Intendant de Limoges qui la possède est à Paris peut-être ne pourrai-je pas vous satisfaire autant que je le souhaitterois. En vous remerciant des 16° et 20° volumes des *Mémoires* de l'Académie des Belles Lettres ; les trois qui vous restent m'instruiront avec autant de solidité supposé que le porteur veuille se charger de tout. Car pour la permission de Mr l'abbé j'ai tout lieu de me flatter de la continuité de

ses bontés par mon attachement le plus respectueux. Ce fut un vrai malheur pour moi de n'avoir pu l'en assurer moi même, debte a payer quand j'irai ou vous chercher ou vous conduire. Je ne vous envoie, Mr, que les quatre premiers tomes des *Miscellanea* de Mr Baluze ; vous avez les trois suivans par le prochain ordinaire ; puissies vous y glaner. Les *Inscriptions* de Baizard ne pressent pas puisqu'il n'y en a qu'une qui me concerne ; je vous serai très obligé, Mr, de la faire transcrire avec l'attention du nom de celui qui l'a fournie et du lieu où on l'a trouvée [...] importunité pour la feuille de la Vie de Mr Garat qui manque a mon exemplaire. Dans le séjour que j'espère vous faire faire icy vous trouveres surement de quoi glaner même pour votre province ; tout ce que j'ai relatif a votre objet et autres vous sera communiqué avec franchise et par les motifs de reconnaissance et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être [...]

P.S. De peur de qui pro quo j'ai fait une petite croix tout a la fin de chaque volume des Mémoires. Audoin Chauveron dont on y trouve le procès avoit été baptisé dans la même église que moi ainsi qu'il le dit dans le don d'un reliquaire qu'il lui fit.

A Mr Leydet

Fonds Périgord, t. 106, folio 142

30 avril 1766

J'avais eu l'honneur d'écrire a Mr Leydet au commencement de ce mois mais le messenger de Nontron trop chargé par ailleurs ne voulut pas d'aucune autre commission. On vous fera passer la lettre. Mr Fontaine, géographe, que j'avois ces jours derniers conjecture que Mr le professeur est à Sablonceaux ; je serai donc privé du secours des livres que votre maison, vous surtout, Mr, aves eu la complaisance de me procurer si par une continuation de bonté vous ne m'indiquiez quelqu'un, Mr Prunis ou autre egalement officieux pour me donner cette satisfaction. Vos occupations, Mr, sont et trop nécessaires et trop étendues pour que j'entreprenne de vous importuner dans une maison où chacun s'empresse à l'envi de gagner l'estime et l'amitié de l'étranger ; j'ai pensé par moi même que je ne serai pas oublié. Après avoir ramassé les mots celtiques, hébreux, grecs et latins que j'ai cru trouver dans notre jargon j'ai ceux de la basse latinité. La 1^o édition du *Glossaire* de Mr Du Cange m'est trop connue mais celles de 1736 ou environ est beaucoup plus étendue. Vous l'aves, Mr, dans l'appartement abbatial ; je vous prie de me procurer le 1^o tome et le 11^o du *Gallia Christiana* imprimé après l'an 1751. Comme je ne sors plus a présent et que suis a la veille de me voir seul jusqu'au mois d'août je depecherai ces livres peut être sous votre bon plaisir. Irai-je faire un tour à Sablonceaux ; si vous aves l'occasion d'écrire je souhaiterois fort savoir la route de cette abbaïe a Angoulême. Mr Leydet trouvera surement un moment pour m'honorer de ses nouvelles à l'adresse de Mr Maygrier marchand à Angoulême. Le messenger de Nontron fait quelque difficulté d'envoyer chercher les livres à Chancelade : par une continuation de bontés voudres vous bien, Mr, les faire porter à votre maréchal à Château l'Evêque ? Il aura serviettes et portemanteau pour la conservation de ces livres. Vous obligeres infiniment celui qui est avec un profond respect [...]

P.S. J'ai fourni à Mr l'Intendant 23 pages pour son projet d'histoire de la Guyenne ; ce canton est très stérile. Mon adresse est à Mr Villedary avocat en Parlement pour faire tenir [...] à Nontron

Fonds Périgord, t. 106, folio 146

21 novembre 1766

J'eus l'honneur de vous écrire il y a déjà quelque tems ; peut être n'avez vous pas reçu la lettre car l'exactitude pour vos amis m'est très connue. Que si elle vous est parvenue, je vous prie de me faire part des sentimens de Mr l'abbé sur un office de charité pour lequel je vous interessais. Au commencement du mois prochain je vous remercirai des tomes du *Gallia Christiana* et du *Glossaire* de Mr Du Cange. Pour n'être pas détourné dans le peu de tems que le messenger vous donne je vous prie de tenir prêts les *Mémoires* de Catel pour l'Histoire de Languedoc et le second tome du *Glossaire* de Du Cange. Fixé comme je le suis icy pour tout cet hyver à rédiger mes materiaux je serai particulier à vous remettre ces livres. Par la même voye je vous prie de tirer des extraits de ce que vous trouverez dans Orderic Vitalis *Scriptores Historiae Normannorum* in folio page 431 et dans Thegan *Vita Ludovici pii* apparemment dans la collection des Historiens de France, Aimon IG. C 13 pour le palais Joguntiacum, Jogundiacum etc... un petit contexte s'il vous plait, et le nom de ce palais tel qu'il est en latin dans ces historiens. Avez vous Surius ? Au 30 juin et dans la vie de saint Martial par un prétendu Amélien, il parle de cette maison roiale mais je ne sçais sous quel numero. Je l'ai deterrée par le moyen de ce Roman et Mr l'Intendant en doit avoir fait tirer le plan du moins du local, car depuis plus de 700 ans il n'en reste aucun vestige. Moreri de 1759 a un article détaillé d'Aimar Ranconnet de Perigueux, écrivain, mort en 1559, de Thomas Riolet, docteur en medecine à Saintes 1666. S'il m'en tombe quelques autres, je serai exact à vous les indiquer. Dans mon dernier voiage littéraire j'ai dépouillé des minutes precieuses du XV^e siècle pour des familles des plus distinguées de notre province mais nullement éteintes. Peut être vous ai je fait part de quelques particularités relatives à votre objet, je le crois.

Mes très humbles respects, je vous le demande en grâce, à Mr l'abbé, Mr Prunis et à tous vos Messieurs. Je suis dans les mêmes sentimens, Mr [...]

Fonds Périgord, t. 106, folio 143

3 novembre 1768

On ne me donne qu'un moment. Je l'employe en remercimens à Mr Prunis de l'honneur et du plaisir qu'il m'a fait soit pas sa visite soit en faisant toucher l'argent à Mr Giry dont j'ai quittance. Toujours seul il ne m'est pas possible d'accepter vos offres. Le porteur ramène un cheval vuide. S'il peut se charger des deux premiers tomes des *Annales des Frères Mineurs* par Wadingh vous m'occuperez jusqu'au carême à votre commodité ; je réclame s'il vous plait Goudouli à raison de son *Dictionnaire languedocien*. Mon profond respect, je vous prie, à Mr l'abbé. J'espère que lui et vous, Mr, me procurerez tout le crédit que vous pouvez avoir à Bordeaux pour faire juger au plutôt deux procès. Je suis avec un respectueux attachement [...]

30 novembre 1768

Le messenger me manqua à raison d'affaires pressantes et me remit la présente ; j'ai l'honneur de vous réitérer mes sentimens respectueux. Le sieur Leymarie huissier aux tailles, demeurant au Plantier, vis à vis du Chapeau rouge à Périgueux, vient icy tous les mois. C'est un fort honnête homme qui vous servira volontiers d'entrepôt ; vous

pourres lui confier Goudouli si vous voules vous en passer pour quelque tems ou si vous aves fini de l'extraire. Il me le fera passer surement. Je n'ai pu parcourir qu'un de vos deux volumes de Du Cange, des catéchismes [...] le matin, la foiblesse de la vüe ne me permet pas de travailler à la chandelle.

Fonds Périgord, t. 106, folio 146

20 octobre 1768

Vous m'auriez fait un veritable plaisir de venir glaner malgré le travail assidu de Monsieur Prunis ; il se seroit trouvé quelque chose pour vous occuper partie remise quand vous le pourrez ; pour moi étant seul il ne m'est pas possible de sortir. Si vous voulez garder la *Bibliothèque historique de la France* du P. Le Long, vous en êtes le maître. Dès que j'ai le premier tome de la nouvelle édition, avec promesse du suivant, cet exemplaire me devient inutile. Si en revanche vous voules acquitter des messes je les effacerai de dessus mon livre. On ne perd surement rien chez vous ainsi je suis très tranquille sur les volumes des *Miscellanea* de Baluze, les *Nuées* d'Aristophane, la lettre du P. Mabillon sur le culte des saints inconnus et les ouvrages de Goudouli. Quand ce dernier vous sera devenu inutile je vous prierai de me le faire passer pour extraire les mots qui nous sont communs avec les languedociens. J'ai à vous les deux derniers volumes du Glossaire de Du Cange. Ils m'occuperont, suivant les apparences, jusqu'aux fêtes de Pâques. J'ai copié sur un manuscrit transcrit en 1677 les statuts de l'Artige ; l'original devoit être alors moins effacé ; ainsi nous pourrons remplir les lacunes. Monsieur votre confrère vous dira que j'ai malheureusement deux procès d'audience à Bordeaux. Si par le moyen de vos Messieurs je pouvois en obtenir une au plus tôt ils me feroient le plus grand plaisir. Je suis très persuadé de la bonne volonté de Mr l'abbé et l'en remercie d'avance. Une portion je vous prie dans la ferveur de votre retraite. Je vous offre en revanche mon respectueux devoûment avec la qualité sincère de votre très humble et très obeissant serviteur.

Fonds Périgord, t. 106, folio 148

27 février 1769

J'ai reçu le Goudouli que vous aves eu la bonté d'emprunter ; le mien ne sera pas perdu dans une maison où règne le bon ordre avec tant d'édification. Quelque confrère l'aura emporté et vous le recouvrez dans le tems que vous y penseres le moins. Les travaux du tems ne me permettent pas de parcourir aussi prestement que je le souhaiterois ce livre ni votre dernier volume de Du Cange. Je me hâte tant que je puis de vous les remettre ; votre patience est à l'épreuve. Mon procureur de Bordeaux Mr Tanchon me marque que mes deux procès joints ensemble (il s'agit de réintegrande) sont distribués à Mr de Faugire ou Faugine, et qu'ils sont en très bonnes mains. Mr l'abbé, vos Messieurs de Verteuil ou votre maison me procureriez vous, je vous en conjure, quelque protection auprès de ce Mr le rapporteur pour acclerer un jugement ? Je vous en scais déjà tout le gré, étant persuadé de votre bonne volonté. Il me faudra partir après Pâques. Chancelade ne sera pas oubliée sur ma route. Si la depense d'emmener un cheval et un homme jusqu'à Blaye est egale à celle du carrosse de Perigueux je prendray cette dernière voiture par preference. J'aurai alors l'honneur de vous voir amplement

ainsi que Mr Prunis et de faire ma cour au chef. La bibliothèque sera sans doute de la partie. Etes vous décidés à travailler au pouillé de votre diocèse ? Cette opération vous conduiroit très loin pour les etymologies, la partie géographique, l'histoire littéraire des ecclésiastiques, un supplément aux lacunes du *Gallia christiana* pour les abbayes, la connaissance des maisons éteintes ou existantes [...] Mr de Périgieux me souhaitoit fort pour ce travail et je m'y serois livré sans une résidence et ses occupations. Sans dire tout votre dessein dès qu'on vous fera passer les registres, vous en tirerez tout le parti que vous voudrez ; Ils ont commencé en 1554. Je vous conseillerois de faire d'abord un alphabet pour brouillard et de marquer exactement les Saints titulaires et les années de nominations des collateurs, d'y joindre encore la qualité des benefices seculiers ou réguliers [...] Je suis avec un très respectueux attachement, Mr [...]

Fonds Périgord, t. 106, folio 152

1 juin 1770

En vous remerciant du V^e volume des *Annales des Frères Mineurs*, les deux suivans s'il vous plaît par la première commodité ; il restera je pense le 8^e. Que s'il n'y en avoit que six en tout je vous prie de suppléer au contrepoids du portemanteau par le 1^{er} volume de janvier des *Acta Sanctorum*. Ce mois est le seul que je n'aye pas encore vu ; le 1^{er} d'octobre parut en 1765, la suite m'est inconnue. Si l'on m'avoit moins pressé pour la remise du manuscrit de Gaufridus, prieur de Vigeois, je l'aurois copié en entier ; il falut me contenter de ce qui regardoit ma patrie. Pour remerciement je vous ai marqué les variantes : à vous Mr à les apprecier car je vous envoie également ce volume. S'il vous tombe jamais sous la main un exemplaire de ce *Bibliotheca nova* je donnerois volontiers un louis avec bien d'actions de grâces. Quand vous aurez l'occasion d'écrire à Bordeaux je vous seray obligé de me faire connaître par quelque détail ou exemple ce que c'est que le grand vocabulaire, le prix qu'en voudroit Bergeret. Je ne vous demande que la date de la donation d'Artenzia ? si saint Martial de Limoges au 30 juin en est le patron : la ville la plus prochaine. Si je suis libre au mois de juillet, qu'il y ait icy bien moins de misère et de pauvres je vous porterai ma dissertation sur notre apôtre ; il y a sans doute des choses qui seront communes pour saint Front. Un martyrologe de l'église d'Auxerre dont on ne dit pas l'âge : viii cal ; nov; *Petragorica civitate natalis S. Frontonis episcopi qui per virtutem Dei accepto baculo S. Petri apostoli, socium suum Gregorium prebyterum a morte recepit...* Martène. *Amplissima collectio*, t. 6^e, col. 727. Il a donné d'autres martyrologes dans cet ouvrage et dans son *Thesaurus anecdotarum* mais c'est le seul où il est parlé de votre apôtre. Vous pourres trouver quelque chose de plus dans les anciennes leçons de Cunisius que Monseigneur l'Evêque de Périgieux m'a prêté autrefois. dans le *Spicilegium* au 3^e tome d'avril des Bollandistes où est le martyrologe de Bède [...] Mr votre abbé que je respecterai toujours avec bien de la reconnaissance me fit voir deux ou trois feuilles volantes d'un pouillé latin de votre diocèse. S'il veut me faire le plaisir de me les confier, elles seront remises à la fin du mois avec les livres. Vous avez des noms qui nous sont communs et que je n'ai sû encore deviner Ladignhae. Roffinhae etc... Votre complaisance ordinaire. Mr. m'epargneroit bien du tems perdu. Cette terminaison nhac si commune icy est par ce que j'en connais un abrégé de nascitur acqua des puits des fontaines. Nontron est dans votre province et m'embarasse. Nant ou Nent ne me feroient pas de peine ; le premier en anglois est un ruisseau. le cours d'un ruisseau : l'autre en breton vallée et tous deux vrais. A propos de breton j'attends

depuis ce jour l'excellent dictionnaire de cette langue par Dom Pelletin mauriste ; il sera à votre service ainsi que ma petite bouquinière. La precaution que je prends tous les matins de bien essuyer le dedans et le dehors de mes oreilles avec le coin du drap fait que je n'en ressens aucune douleur, ni sur les dents ; vous vous en trouverez très bien. Il me tarde grandement d'aller faire ma cour, profiter de vos offres, m'instruire avec vous, partie dans le mois de juillet. Si je puis vous debaucher nous reviendrons ensemble et vous emporterez la vie de Gaufridus de [...] restaurateur du prieuré du Chalard. Si je puis vous emmener par quelque autre endroit plus attrayant il n'est rien que j'omette pour vous prouver mon très sincère et très respectueux attachement.

Fonds Périgord, t. 106, folio 154

1^o octobre 1770

Une commodité sure me fait depecher les 6^o et 7^o tomes des *Annales des Frères Mineurs* avec bien des remercimens. Le même porteur doit vous avoir fait passer les pouillés manuscrits que vous eutes la bonté de me communiquer. Il seroit inutile de vous demander d'autres livres, ceux de votre bibliothèque dont j'avais besoin sont epuisés. D'ailleurs je pars demain pour aller feuilleter pendant un mois les archives de votre cathédrale. Un procès à Périgueux m'attire d'abord après la saint Martin. Vous etes deja persuadé que j'iray faire ma cour. Il me tarde de vous assurer tous du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur de me dire [...]

Fonds Périgord, t. 103, folio 249

2 février 1774

C'est une vraie honte de ma part de ne pas vous avoir remis plus tôt les 19^o et 20^o volumes des *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions. Goutes, je vous prie, mes raisons. Dans le beau temps de l'automne j'étais absent quand ils ont été parcourus des pluyes continuelles et des inondations ne me permettaient pas de les risquer. Je vous en rends mille actions de grâces. Je ne vous demande point la continuation. Honoré de la commission des pouillés des bénéfices dépendans de l'apanage de Monseigneur le Comte d'Artois, il faut que je me rende à Angoulême, de là a Clermont, Saint Flour et Tulle. Ce travail m'occupera une bonne partie de l'année ; or il seroit très desagréable de vous priver pendant si longtemps de livres dont vous pouves avoir besoin. Si chemin faisant il me tomboit quelque trait interessant pour l'histoire du Perigord je vous prie d'être très persuadé que vous en aures connaissance. Pour ma tranquillité je vous serois très obligé d'accuser la reception de ces livres par la voie du sieur Leymarie huissier aux tailles demeurant devant l'auberge du Chapeau rouge à Perigueux et à quelque moment de voir dans *Italia sacra* qui est dans votre bibliothèque si à l'article de Verceil vous y trouvers un *saint Liberal* ; l'article me ferait grand plaisir avec le numero du tome et de la page ou colonne. Avez vous enfin rattrapé Mr Leydet ? Je l'honore très intimement. Mon profond respect, je vous prie, à Mr l'abbé [...]

Une résidence méconnue de Bugeaud : l'ancien château de Saint-Pantaly-d'Excideuil

par Francis A. BODDART

La Durantie, à Lanouaille, et l'ancien hôtel de Malet¹, à Excideuil, furent les résidences habituelles de Bugeaud en Périgord. Juste après leur mariage, le colonel Bugeaud et Élisabeth Jouffre de Lafaye choisissent de s'installer à Saint-Pantaly-d'Excideuil dans un château se trouvant dans la succession du comte Pierre de Marquessac dont la jeune mariée est co-héritière. Pendant son séjour à Saint-Pantaly-d'Excideuil (1818-1823), Bugeaud va entretenir des relations parfois difficiles avec la municipalité. Aujourd'hui, il reste peu de choses du château de Saint-Pantaly hormis l'élévation particulière et quelques détails d'un ensemble de bâtiments situés dans le bourg à proximité de l'église².

1. Aujourd'hui, 19, rue d'Isly à Excideuil. Sur l'histoire de cette maison, voir GAY (Dr Jacques), *En flânant dans les rues d'Excideuil*, auto-édition, 2006.

2. Localisation : Lat. = 45° 19' 01" Nord, Long.= 1° 00' 56" Est. Section cadastrale E dite du Bourg.

I. Le château de Saint-Pantaly-d'Excideuil avant la Révolution

A. Les Jaubert, seigneurs de Saint-Pantaly

Les premiers seigneurs connus du fief de Saint-Pantaly sont les Jaubert de Nanthiat qui possédaient le fief contigu de la Roche-Joubert.

Une reconnaissance du tènement de la Servalie du 1^{er} janvier 1523 mentionne que « noble Pierre Jaubert » est « seigneur de Saint Pantaly » [d'Excideuil]³. Dans le « Rolle des hommages des vassaux du Roy de Navarre en la Comté de Périgord » (1540 et 1544) apparaît le même « Pierre Joubert, escuyer Deixedeuilh, [pour] sa maison appelée de Sainct Panthaly⁴ ».

La famille du Puy de Trigonan, fortement enrichie, acquit de nombreux fiefs dont ceux, dans la châtellenie d'Excideuil, de Saint-Pantaly et de La Roche-Joubert. Un contrat du 9 octobre 1571, mentionné dans le trésor du château d'Excideuil, indique que François du Puy de Trigonan possède le fief de Saint-Pantaly⁵.



Le château de Saint-Pantaly-d'Excideuil, façade est, 2008.

3. Arch. départ. Dordogne (A.D.D.), IIC 825.

4. Rôles des hommages du roi de Navarre (XVI^e siècle), publié dans *BSHAP*, t. XXXVIII, 1911, p. 401.

5. A.D.D., 3 E 214.

B. Des Sireuil aux Lestrade de Bouilhén

La maison de Sireuil, établie à Siorac, en Sarladais, qui tient le fief de Tayac s'adjoint celui de Saint-Pantaly par alliance au début du XVII^e siècle avec les du Puy de Trigonant. Les Sireuil prendront également possession du domaine et fief de Verneuil (Coulaures)⁶.

Jehan de Sireuil⁷ et son épouse Françoise [du Puy] de Trigonan vont résider au château de Saint-Pantaly et plusieurs enfants y sont nés : Marie⁸ (1630-1671), Marguerite⁹ (1633) et Jean. Ce dernier épouse, en 1659, Isabeau de Solminihac¹⁰. Probablement le même Jean de Sireuil, « écuyer, seigneur de Saint-Pantaly et de Tayac », épouse en secondes nocces, le 23 février 1668, Claire de Lestrade de La Cousse, fille de Léonard de Lestrade, seigneur du Breuil et de Thouron, et de Jeanne de Marqueyssac [de la Reille]. Plusieurs enfants naîtront au château : Annet (1670), Anne (1671), Jean (1672), Pierre (1673-1673), Hélié (1674) et Jean (1679). Jean de Sireuil, seigneur de Saint-Pantaly, est maintenu dans sa noblesse par Pellot, intendant de Bordeaux, en 1666¹¹. Il décède le 13 septembre 1679 laissant quatre enfants¹², « Le Sieur Sireuil de Billy, sieur de Saint-Pantaly [est] commandé pour le ban de 1691¹³ ».

Jean de Sireuil, seigneur de Tayac, épouse, en 1708, Hélène de Jehan dont le père, seigneur de Borie-Porte et de Montagnac, est également co-seigneur du fief de la Roche-Joubert situé sur la paroisse de Saint-Pantaly-d'Excideuil. Un partage de fonds intervient en 1709 entre « le seigneur de Saint-Pantaly et [celui] de La Roche¹⁴ ».

Claire de Lestrade teste le 30 mars 1720 et mentionne alors deux enfants vivants : Jean, sieur de Tayac, son héritier universel, et Jean, sieur de Saint-Pantaly, « actuellement au service du roi », qui reçoit 3 150 livres. Elle s'éteint « au château de Saint-Pantaly » le 30 janvier 1721, âgée de 75 ans.

6. Le domaine de Verneuil était affermé. Le 2 juin 1738, un bail à ferme est passé entre le sieur de Tayac et Georges Audebert, sieur de la Pinsonnie.

7. Fils de Jean de Sireuil et de Catherine de Galard.

8. Mariée en 1653 à Hélié Fourichon, fils de Pierre Fourichon et Marie de Gareboeuf de Masvateix.

9. Ses parents lui feront une constitution d'aumône en date du 14 septembre 1658. C'est probablement elle qui, en 1663, est novice au couvent des clarisses d'Excideuil.

10. Le contrat de mariage est daté du 15 février 1659.

11. FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, tome I, Périgueux, imprimerie de la Dordogne, 1891, p. 475.

12. A.D.D., 3 E 79-215, minutes Rolin, acte 143 du 15 septembre 1679. Les enfants mentionnés sont François l'aîné, Jean, autre Jean, et Estienne.

13. SAINT-SAUD (Cte), *Rôles des bans et arrière-bans de la noblesse du Périgord de 1689 à 1692*, Bordeaux, éd. Férét et fils, 1930, p. 38.

14. 19 novembre 1709.

François et Jean de Sireuil rendent hommage le 22 juillet 1732 à « Monseigneur Jean Charles Talleyrand Périgord » pour le fief de Saint-Pantaly¹⁵.

La demeure accueille également la parentèle, parfois fort âgée, notamment celle des Marqueyssac de la Reille ; Elisabeth de Marqueyssac (1646-1742) veuve de M. [Reynier ?] de La Tour de Glane, Marie de Marqueyssac (1647-1747), Isabeau de Marqueyssac (1682-1762).

Le château, situé à quelques pas de l'église paroissiale, ne possède pas de chapelle. Les Sireuil sont inhumés dans la nef de l'église. C'est le cas de François de Sireuil, seigneur de Saint-Pantaly (85 ans) et Jean de Sireuil (60 ans), décédés tous deux en 1743.

Au milieu du XVIII^e siècle, une huitaine de domestiques servent au château : « Marie Latour, fille de chambre ; Frontonne Gouzon, servante ; François Audebert ; Pierre Serre, cuisinier ; Jean Lambert, Léonard Lambert, Bertrand Faucher, jardiniers ; Bernard Roque, palefrenier¹⁶ ». Un acte mentionne également « Bertrand Valois, serviteur de M. de Tayac et habitant audit château » [de Saint-Pantaly].

Jean de Sireuil, sgr de Saint-Pantaly et de Tayac, qui avait testé « dans sa maison noble de St Pantaly » le 9 janvier 1750¹⁷, disparaît le 2 août 1751. « M. de Montaignac » [Annet de Lestrade de La Cousse], son parent et filleul, reçoit le château et la métairie de Saint-Pantaly évalués à 55 000 livres ainsi que le domaine et fief de Verneuil (Coulaures).

L'inventaire après décès, établi en septembre et octobre 1751, laisse une description assez détaillée du château de Saint-Pantaly.

Au rez-de-chaussée, se trouvent une grande salle, un salon, une cuisine qui sont toutes « en pisée de petites pierres ». À l'étage, deux chambres, ainsi qu'une grande chambre « qui sert de grenier où est le bled », et une chambre pour les domestiques. La charpente est « en assez bon état, la couverture est de tuile de pierre ». La couverture du pavillon est en ardoise.

On trouve également « une petite cave destinée à mettre le vin pour la table », deux cuiviers avec pressoir et cuves, un cellier, une écurie, un office qui sert de boulangerie.

Devant le « portail d'entrée en pierre de taille », se tient « une allée d'ormeaux d'une grosseur considérable ». « Un pigeonnier édifié sur quatre piles de pierre de taille [est] couvert d'ardoises et garni de pigeons. »

L'inventaire mobilier mentionne notamment trois tapisseries d'Aubusson.

15. A.D.D., 3 E 79-215, minutes Rolin.

16. A.D.D., 3 E 207, codicille de M. de Tayac.

17. A.D.D., IIC 893.

Le château de Saint-Pantaly va perdre peu à peu sa fonction résidentielle. Annet de Lestrade, seigneur de Bouilhen, de Montagnac, de Seilhac, du Breuil, de la Reymondie, de la Chapoulie, de Saint-Pantaly, de Verneuil, qualifié de « très haut et très puissant seigneur », réside au château de Bouilhen à Montagnac-d'Auberoche.

Jean Lafon, « domestique du Seigneur de Montagnac », habite en 1750 au château de Saint-Pantaly ; Isabeau de Marquessac y réside jusqu'en 1762.

Un aveu et dénombrement du fief de Saint-Pantaly établie en 1773 mentionne « le château du bourg, d'autres édifices, un îlot et étang devant l'entrée du château séparée de la cour par un canal d'eau vive. L'emplacement dud. château et îlot formant un petit territoire ¹⁸ ».

Dix enfants ¹⁹ sont nés du mariage d'Annet de Lestrade avec Eléonore de Jehan de Preissac.

L'aîné, Jean-François ²⁰, comte de Lestrade de Bouilhen, qui fit une belle carrière militaire, vend à la veille de la Révolution le château de Saint-Pantaly délaissé depuis plus de trois décennies.

C. Pierre de Marquessac ou Marqueyssac

Le comte Pierre de Marquessac ²¹ acquiert le 9 mai 1789 le château de Saint-Pantaly-d'Excideuil. Cette acquisition parachève le retour à la terre de cet « ancien capitaine commandant au Royal Cravates Cavalerie » qui posséda sa propre compagnie ²².

En 1772, il avait acheté pour 8 000 livres « plusieurs corps de tènements, rentes foncières et autres droits féodaux avec haute, moyenne et basse justice » aux alentours de Rouffiac, sur les paroisses de Payzac et d'Angoisse. Quinze ans plus tard, il se portera finalement acquéreur de l'« entière terre et baronnie de Rouffiat » pour 42 000 livres ²³. Il prendra également possession du fief de Rouffiaguet ²⁴.

18. A.D.D., 3 E 179-215. Aveu et dénombrement du fief de Saint-Pantaly par Annet de Lestrade de la Cousse, 27 juillet 1773, acte n° 47.

19. Dont Hubert, chanoine de Périgueux, grand-vicaire de l'archevêque de Reims.

20. Né en 1745, mort le 3 décembre 1819. Il a épousé par contrat du 24 janvier 1777 Anne d'Amelin de Rochemorin.

21. La famille Marqueyssac était à l'origine une branche cadette des Hautefort. Pierre de Marquessac est fils de Charles de Marqueyssac, comte de Marqueyssac, seigneur de la Reille et de Serveillac, et de Françoise de Lambert. Après l'acquisition du château de Saint-Pantaly, il sera qualifié de « baron de Rouffiat, Sgr de Rouffiaguet, St Pantaly, Paleyrat, La Servalie, et autres places, ancien capitaine commandant au Royal Cravates Cavalerie ».

22. A.D.D., 5 U 73. Son contrat de mariage mentionne qu'il « déclare posséder en mobilier consistant dans la valeur de sa compagnie de cavalerie en or et argent... ».

23. A.D.D., vente par Henri de Lestrade le 6 mars 1788.

24. A.D.D., vente par le sieur Lafon, avocat de Saint-Yrieix, minutes Lascoux.

Le comte de Marquessac possédait à Excideuil une maison « comprenant trois chambres » acquise en 1787²⁵ « confrontant du couchant au jardin et maison du Sgr de Marquessac de la Reille et du nord à la rue des Cordeliers ».

Rappelons, pour éviter toute confusion, que les Marqueyssac²⁶ avaient été seigneurs du XV^e siècle au XVII^e siècle d'une autre terre de Saint-Pantaly, en pays d'Ans²⁷, qui passa par mariage dans la famille de Hautefort. La famille de Marqueyssac essaima en plusieurs branches dont l'une s'implanta en Quercy (château de Crozes) et une autre, restée en Périgord, s'établit à Coulaures (château de La Reille).

Pierre de Marquessac achète un château en bien mauvais état et à un bien mauvais moment. Un état de lieux est requis le 11 août 1789 par le nouvel acquéreur mais le comte de Lestrade, mandé par huissier, ne se présentera pas²⁸.

- Le portail d'entrée : « ne vaut du tout rien pas plus que la porte brisée qui est pratiquée dans y celui [...] la voûte dudit portail fait en cartelage est fendue d'une largeur de trois pouces ».

- Les murs de fermeture de la cour : « Tous les murs sont pourris et crevassés et ont besoin d'être refait à neuf ».

- Les écuries : « contiguës [au château] à main droite en entrant dans la cour [...] la porte d'entrée ne vaut rien [...] la charpente et couverture qui est en tuille de pierre est dans un péril évident [...] le râtelier et anse [...] ne valant rien [...] les murs sont tous crevassés particulièrement le pignon qui vise au midy [...] ».

- Le château : « la porte d'entrée de la salle dudit château ferme à deux battants en dehors, soutenue par six poutrelles et six gonds, sans clef ni serrure [...] et tombe par vétusté ; la dite salle et le salon à manger contigu et la cuisine qui est à côté dudit salon [...] sans porte croisée ni contrevents présentant des objets inhabitables ».

« Le degré qui conduit en haut qui est fait en marches de pierres régnant sur le derrière d'un appartement autrement sur la cave, à double étage où est construit un pavillon a besoin d'être promptement réparé [...] dans le haut

25. Minutes Methout, notaire à Excideuil, 21 février 1787. Maison acquise de MM. Rey, père et fils ayné arpenteurs, habitant à Las Fargeas de Saint-Martial-d'Albarède moyennant le prix de 4 472 livres.

26. Ou Marquessac.

27. Les paroisses de Saint-Pardoux, Brouchaud et Saint-Pantaly, avait été vendues par Alain d'Albret à Poncet de Marquessac, capitaine d'Ans.

28. A.D.D., 3 E 230, procès-verbal du 11 août 1789, minutes Méthout, notaire à Excideuil, n° 110.

dudit château il y a cinq chambres avec chacune leur cheminée, lesquelles sont sans aucune espèce de plancher, croisée ni contrevent, en un mot qu'elles sont totalement inhabitables ».

« Les greniers dudit château sont [...] sans plancher ».

« Une partie de la couverture ainsi que de la charpente qui est du côté du levant est passablement bonne, le restant [...] tombe par vétusté ».

« Les murs dudit château sont fendus en divers endroits et hors de leur aplomb ; dans la cave il n'y a ni croisée ni fenêtre ».

- L'arrière-cour du château : « le cuvier [...] a été nouvellement reconstruit à neuf à l'exception du pignon qui est du côté du bourg visant au nord qui tout crevassé et menace tomber par vétusté mais la couverture et charpente sont en bonne état [...] les portails qui servent de fermeture au cuvier sont de très peu de valeur sans clef ni serrure n'étant soutenus par deux pitons ; le sellier qui est dans ladite arrière-cour, l'entrée duquel visant du midi, est sans aucune espèce de plancher [...] la charpente couverture et murs dudit sellier sont en bon état. »

Bien que connaissant les lieux, Pierre de Marquessac doit constater le très mauvais état général du château. Natif du château voisin de la Reille (Coulaures), il s'était probablement souvent rendu chez les Sireuil auxquels il était apparenté. L'arpentement de 1775 du tènement de Saint-Pantaly²⁹ (d'une étendue de 490 journaux) fait d'ailleurs apparaître qu'à cette date « le chevalier de Marquessac » y possédait déjà 72 journaux trois-quarts³⁰.

Pierre de Marquessac va engager des travaux tant intérieurs qu'extérieurs³¹ qui sont néanmoins difficiles à évaluer avec précision. Il se portera également acquéreur d'un « lopin de terre pour accroître le jardin³² ».

Il s'installe dès 1789 dans « son hôtel de Saint-Pantaly³³ » avec son épouse, Julienne Adélaïde Maré. Son mariage avec Julienne Adélaïde, alors âgée de 17 ans, avait été célébré à Nantes le 11 novembre 1765 en présence de Charles Aubarbier de Masnègre, capitaine au régiment de Royal-Cravates, « son cousin³⁴ au 3^e degré et beau-frère³⁵ de son épouse ». Julienne Adélaïde

29. A. D.D., 1 E 155.

30. Le comte de Lestrade de Boulhien possède, en 1775, 86 journaux à Saint-Pantaly-d'Excideuil.

31. A.D.D., minutes Debotas, échange entre M. de Marquessac et Philippe Fargis du bourg de Saint-Pantaly.

32. Archives du château de Rouffiac. Liquidation partage de la communauté du comte et de la comtesse de Marquessac établie par M^e Gilles-Lagrange, notaire à Périgueux, 15 juin 1829. Document aimablement transmis par Stéphane de Lestrade.

33. Auparavant, il résidait à Excideuil, paroisse Saint-Thomas (1789).

34. Charles Aubarbier Masnègre était fils de Jacques Aubarbier de Masnègre et de Catherine Jouffre, de la paroisse Saint-Front de Périgueux.

35. Charles Aubarbier de Masnègre avait épousé en la chapelle du Bon Pasteur à Nantes, le 16 juin 1762, Jeanne-Julienne Maré.

Maré³⁶ et sa sœur étaient originaires de Saint-Domingue où plusieurs membres de la famille Aubarbier de Masnègre, comme quelques Périgordins³⁷, avaient fait carrière³⁸ et... belle fortune.

Durant l'année 1789, Pierre de Marquessac participe activement aux réunions de la noblesse excideuillaise³⁹. « La ville d'Excideuil a pris a peu près le train de celle de Périgueux. Dieu veuille que cela ait bientôt fin⁴⁰ », écrit-il le 26 juillet. Le 1^{er} octobre suivant, le commandement spécial de la garde nationale d'Excideuil est donné à « Monsieur de Marqueyssac de la Reille, chevalier de Saint-Louis, chef d'escadron au 10^e régiment de chasseurs à cheval retiré dans sa terre de Saint-Pantaly⁴¹ ».

Pierre de Marquessac profitera peu de sa nouvelle résidence alors que la tempête révolutionnaire va emporter une partie de sa famille. Il décède « sans enfant et ab intestat le 4 août 1794⁴² ».

Il laisse principalement :

- le bien de Rouffiac
- la terre de Saint-Pantaly et Paleyrac
- une maison à Périgueux (rue de Bourbon).

Ses « héritiers naturels [...] presque tous mineurs ou absents au moment du décès » sont répartis en trois branches :

1. Elisabeth⁴³ et Pierre de Marqueyssac (enfants de Simon de Marqueyssac et Catherine Guiot d'Asnières)

36. Julienne Adélaïde Maré était fille de feu noble homme Jérôme Maré, ancien capitaine réformé de milices et de feu Jeanne Julienne Gené. Son curateur était Pierre Mathurin Ffos, son oncle paternel. D'après Moreau de Saint Méry, dans sa *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Isle de Saint-Domingue* (2 volumes, 1797-1798), la famille Maré habitait au Boucassin, paroisse de l'Arcahaye, et était alliée aux Ffos. Avant son mariage, Julienne Adélaïde demeurait chez les Dames de la Retraite, paroisse Saint-Nicolas de Nantes.

37. SADOUILLET-PERRIN (Alberte). « Quelques Périgourdins à Saint-Domingue au XVIII^e siècle : aspects économiques », in *Le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine*, 30^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Périgueux, 1978, éd. FHSO, 1981, p. 221-230.

38. Deux frères Aubarbier de Masnègre étaient officiers dans les troupes des colonies à Saint-Domingue.

39. Y participent, outre le comte de Marquessac, Saint-Hilaire, Foucaud de Dussac, de Roux, de Guilhen de Lagondie, le baron de Lestrade, le vicomte de Royère, Magnac de Neuville, Plamont, le marquis de Malet, le chevalier de Captal.

40. FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, tome I, Périgueux, imprimerie de la Dordogne, 1891, p. 369.

41. Le sieur baron de Lestrade, noble citoyen de la ville d'Excideuil, est nommé dans la même séance Inspecteur général du district.

42. A.D.D., 5 U 73.

43. Elisabeth de Marquessac a épousé le 2 février 1784 à Excideuil Jean de Royère. À cette occasion, Pierre de Marquessac l'avait dotée de 35 000 livres. Elle résidait à la Cave, commune de Saint-Antoine-d'Auberoche.

2. Marc ⁴⁴ et Marie ⁴⁵ de Marqueyssac (enfants de Pierre de Marqueyssac ⁴⁶ et Jeanne Jouffre des Rivières)

3. Elisabeth Jouffre de Lafaye, elle-même héritière des Aubarbier de Masnègre ⁴⁷.

Nous voici arrivés à Bugeaud.

II. Bugeaud à Saint-Pantaly-d'Excideuil

A. Mariage de Bugeaud

Les circonstances du mariage de Bugeaud sont connues. Elisabeth Jouffre de Lafaye avait été présentée à Bugeaud par l'entremise de Jean Festugière, maître de forge à la Forge d'Ans.

Jean Festugière, qui avait poussé en 1804 le jeune Thomas Robert Bugeaud de la Piconnerie à embrasser la carrière militaire, avait lui-même épousé une sœur consanguine d'Élisabeth.

Les négociations du colonel Bugeaud avec Léonard Jouffre de Lafaye pour enfin célébrer le mariage, le 30 mars 1818, sont difficiles ⁴⁸. Cette conquête amoureuse fait figure de « véritable guerre de siège ⁴⁹ ».



Le général Bugeaud de la Piconnerie.

44. Marc de Marqueyssac, né le 25 février 1777 aux Rivières de Saint-Pierre-de-Chignac, a épousé Marie Apolline de Chassareil. Il résidait à La Peyzie (Saint-Pierre-de-Chignac). Adélaïde Maré avait été sa marraine.

45. Marie de Marqueyssac, née le 31 août 1779 à Saint-Pierre-de-Chignac, a épousé en 1796 François Desmaison, originaire de Saint-Geyrac. Leur fille Marguerite-Justine Desmaison épouse de Jean-Baptiste-Camille Laroche, avocat à Thenon, sera citée dans la succession.

46. Pierre de Marqueyssac, né au château de la Reille à Coulaures, est décédé le 6 juin 1784 à Saint-Pierre-de-Chignac. Il a épousé Jeanne Jouffre des Rivières, le 30 mars 1773, à Saint-Pierre-de-Chignac. Cette dernière est décédée aux Rivières le 22 décembre 1811.

47. Cette branche comprenait 6 membres : Aubarbier Manègre Lafeuillade, Aubarbier Manègre Dubreuilh, Manègre Laparat, Charles Aubarbier Manègre, Elisabeth Aubarbier Manègre, Catherine Aubarbier Manègre épouse Lafaye. Les trois premiers sont décédés à Saint-Domingue.

48. IBEVILLE (Comte H. d'), *Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime et des documents inédits*, t.1, Paris, éd. Firmin-Didot, p. 177, 1881. Lettre de Bugeaud du 27 octobre 1817.

49. CHEVE (Joëlle), « Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie (1784-1849) », *Les Cahiers du Cercle*, n° 6, avril 1997.

Une rigoureuse stratégie matrimoniale avait permis aux Jouffre, originaires de Nailhac, de s'installer au repère noble des Rivières⁵⁰ (en Saint-Pierre-de-Chignac) puis à Lafaye (Sainte-Orse).

Leonard Jouffre, juge de paix du canton de Thenon, veuf de Catherine Marguerite Valade qui lui avait donné trois enfants⁵¹, s'était remarié en 1798⁵² avec la fille d'Henri Aubarbier de Masnègre, qualifié avant la Révolution de « noble bourgeois de Périgueux », et de Madeleine de Marqueyssac⁵³. Il connaît un nouveau veuvage prématuré alors que la fille unique issue de ce remariage n'avait que 4 ans. À 18 ans, la jeune Élisabeth Jouffre de Lafaye, « dotée de 250 000 francs » était un bon parti. Le colonel Bugeaud, licencié de l'armée depuis septembre 1815 et mis en demi-solde, évalue en 1818 sa fortune à « soixante-dix-huit-mille francs » et ses appointements « à près de trois mille francs⁵⁴ ».

Bugeaud réalise là « un très bon mariage qui l'a mis au rang des propriétaires riches de la Dordogne⁵⁵ ».

Le contrat de mariage du colonel Bugeaud a été soigneusement aménagé pour permettre le rachat de la Durantie. Tous les biens d'Élisabeth Jouffre de Lafaye « situés dans le département de la Vendée et dans le canton de Saint-Pierre-de-Chignac pourront être vendus, aliénés ou échangés à la charge de remploi en acquisitions de biens immeubles...⁵⁶ ».

Le contrat de mariage mentionne également que Léonard Jouffre de Lafaye avait employé des capitaux « partie en acquisitions pour la dite demoiselle Lafaye des biens des Villates et de Saint-Pantaly ».

Une vente assez rapide des biens vendéens⁵⁷ de sa femme permet à Bugeaud d'acheter le domaine de son enfance pour 180 000 francs dès le mois de mai 1819⁵⁸.

50. Les Rivières passèrent des Bardou aux Jouffre puis aux Marqueyssac. Le château des Rivières fut la demeure de Marc-Pierre de Marqueyssac, chevalier, seigneur des Rivières, colonel de cavalerie, sous-chef d'état-major du général Rapp, époux de Rose-Apolline de Chassareil.

51. Marguerite-Marie (1778-1810) qui épouse Jean Festugière, Marie-Françoise (1780-) qui épouse, le 22 frimaire an XI à Sainte-Orse, Jean-Baptiste Delors et André (1782-).

52. A.D.D., 5 E 481/3. 20 septembre 1798.

53. Catherine Aubarbier de Manègre est née en 1759 au Cros de Saint-Marie-de-Chignac où résidaient ses parents. Elle est décédée à Lafaye le 5 frimaire an XII.

54. IDEVILLE (comte H. d'), *op. cit.*, lettre de Bugeaud du 27 octobre 1817, p. 178.

55. Rapport sur Bugeaud du 24 novembre 1824 du préfet de la Dordogne, Arch. adm. de la Guerre.

56. A.D.D., 3 E 5222, contrat du 30 mars 1818, art. 4^e.

57. Bugeaud et son épouse sont à Chantonay (Vendée) en juin 1819 pour régler la vente de leurs biens vendéens.

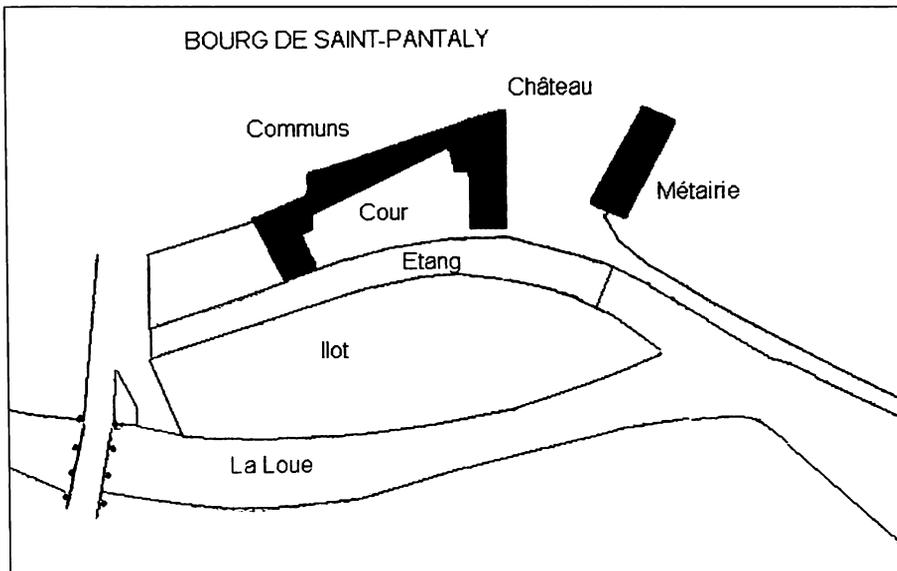
58. *Lettres inédites du maréchal Bugeaud (1808-1849)*, colligées et annotées par le capitaine Tattet, et publiées par Mlle Féray-Bugeaud d'Isly, Paris, 1922, lettre du 8 mai 1819, p. 69.

En attendant la Durantie, il fallait trouver une nouvelle résidence... conforme au rang social des jeunes époux. Le logis de Bugeaud à Excideuil, où il s'était installé dès 1815⁵⁹, ne semblait pas convenir. La maison familiale des Jouffre de Lafaye était destinée au frère consanguin d'Élisabeth, André⁶⁰ dont quatre enfants étaient déjà nés à Sainte-Orse. La vacance de l'ancien château du comte de Marqueyssac était une aubaine.

B. Aménagement du château de Saint-Pantaly et vie de famille

Le couple Bugeaud s'installe au château de Saint-Pantaly-d'Excideuil au printemps 1818. Cette résidence relève alors davantage d'« une grande maison bourgeoise, au centre du bourg⁶¹ ».

Un arrangement avait du être trouvé avec Julienne Adélaïde Maré car celle-ci s'était engagée à affermer « tous ses biens fonds et immeubles dans la commune de Saint-Pantaly et dans celle de Coulaures » à Louis et Jean-Baptiste Dameron à compter de juin 1818⁶².



Le château de Saint-Pantaly-d'Excideuil et son contexte dans la première moitié du XIX^e siècle (relevé F. A. Boddart).

59. *Lettres inédites du maréchal Bugeaud...*, op. cit., lettre du 3 novembre 1815, p. 49.

60. André Jouffre Lafaye est né le 2 janvier 1782 à Sainte-Orse. Il a épousé vers 1809 Marie Antoinette Sophie de Gresis qui décède le 27 juillet 1829 à Lafaye.

61. MAZY (Émile), *Le maréchal Bugeaud agriculteur*, plaquette éditée sous les auspices de la chambre d'agriculture de la Dordogne, 1940.

62. A.D.D., 3 E 16658.

Nous avons une brève description du château de Saint-Pantaly du temps de Bugeaud.

« La porte extérieure conduit dans le vestibule à côté de la cuisine. Un appartement placé à droite en entrant dans le vestibule au rez-de-chaussée est éclairé par des fenêtres avec vitrage à losange ». « La porte d'un pavillon ou tour carrée faisant avant corps [...] conduit dans un appartement [situé] au premier étage à gauche de la première course de l'escalier. Un autre appartement également au premier à gauche de la première course de l'escalier. Deux appartements placés à côté du précédent sont bien planchés. Un autre appartement existe au second dans le pavillon n'a ni croisée ni contrevent. La couverture du dit pavillon est toute en ardoise. Les greniers existent à côté du pavillon et placés à droite de l'escalier au second étage ⁶³ ».

J. Maubourguet, dans *Bugeaud laboureur périgourdin*, note que « ses débuts à Saint-Pantaly-d'Excideuil, où il s'est retiré, sont assez obscurs ⁶⁴ ». Dans une lettre ⁶⁵ rédigée à Saint-Pantaly-d'Excideuil et datée du 16 août 1819, Bugeaud évoque la prise de possession de sa nouvelle terre de la Durantie mais ne dit aucun mot sur sa situation à Saint-Pantaly.

Deux enfants ⁶⁶ de Bugeaud sont nés à Saint-Pantaly-d'Excideuil :

- « Léonard Bugeaud » baptisé le 20 août 1820. Il décède à « 26 mois » le 10 octobre 1822 également à Saint-Pantaly.

- « Marie Bugeaud de Lapiconnerie » baptisée le 8 mars 1822.

Bugeaud qui s'« attache chaque jour davantage » à « ce beau bien » de la Durantie en réalise le paiement final en octobre 1820 ⁶⁷.

En novembre 1820, le bonheur des jeunes mariés est assombri par la disparition, à deux jours d'intervalles, du père ⁶⁸ et du grand-père ⁶⁹ d'Élisabeth qui résidaient toujours à Lafaye. Une nouvelle succession est ouverte.

Durant les années 1820-1823, les Bugeaud semblent également avoir résidé à Excideuil, possiblement en période hivernale. La correspondance

63. A.D.D., 3 E 16611, procès-verbal du 11 novembre 1829.

64. MAUBOURGUET (Jean), *Bugeaud laboureur périgourdin*, Les Éditions Françaises Nouvelles, Périgueux, Imprimerie Ribes, 1942, p. 10.

65. *Lettres inédites du maréchal Bugeaud*, op. cit., lettre du 16 août à L.A.M. d'Esclalbes d'Hust, p. 76.

66. Dix enfants sont nés du mariage entre Bugeaud et Élisabeth Jouffre de Lafaye. Ils perdront 7 de leurs 8 garçons. Charles Bugeaud décèdera sans postérité en 1868.

67. Lettre de T.R. Bugeaud du 20 février 1820 à d'Esclalbes (« Une lettre inédite de Bugeaud », BSHAP, t. CIII, 1976, p. 148, rapportée par E. Jardé).

68. A.D.D., 5 E 400/1 et suivants, 11 novembre 1820.

69. A.D.D., 5 E 400/1 et suivants, 13 novembre 1820. Jean Jouffre, sieur de Laudonnie (1727-1820) avait épousé Isabeau Dubourg.

publiée ⁷⁰ de Bugeaud mentionne trois lettres rédigées à Excideuil entre 1820 et 1822. Un contrat du 17 février 1822, concernant l'achat d'une pièce de terre dite « la Caussade, contiguë à friche de M. de Marquessac ⁷¹ », indique que Thomas Robert Bugeaud habite alors la ville d'Excideuil.

Dans son testament du 11 novembre 1822 Pétronille Crozetiere, d'Excideuil, donne à « Mme Bugeaud, épouse du colonel Bugeaud » « un grand cabinet en menuiserie à quatre battants fermé » « en témoignage de [...] souvenir et de [...] reconnaissance ⁷² ».

En 1823, la famille Bugeaud a quitté définitivement le château de Saint-Pantaly-d'Excideuil pour « retrouve[r] avec bonheur la modeste et champêtre existence de la Durantie ⁷³ ».

La « veuve Marquessac » afferme à nouveau en 1825 ses biens situés à Saint-Pantaly et à Coulaures, pour 4 512,50 francs par an pendant 7 ans, à Gabriel Mignot ⁷⁴.

Après son mariage, Bugeaud va prendre des initiatives pour clore la succession de Pierre de Marquessac ouverte... depuis 25 ans. Un traité avait accordé en 1796 (16 fructidor an 4) à Julienne Adélaïde Maré la jouissance provisoire de la succession de son époux. Elle provoque en 1816 la liquidation partage de la communauté établie par son contrat de mariage. « Une série de contestations » intervenues en 1823 conduiront devant le tribunal civil de Périgueux. Un jugement du 31 mars 1824 sera en partie réformé par la cour royale de Bordeaux l'année suivante.

Une liquidation partage de gré à gré sera finalement retenue en 1829 ⁷⁵. Le lot échu à la veuve du comte de Marquessac se compose « en immeubles du bien de Rouffiac et ses dépendances ».

La terre de Saint-Pantaly-d'Excideuil et de Paleyrac, qui constitue le 2^e lot, revient aux héritiers auxquels appartient Elisabeth Jouffre de Lafaye. Il est néanmoins prévu que Julienne Adélaïde Maré ⁷⁶ reste usufruitière « sa vie durant » de ce 2^e lot évalué 110 461 francs.

70. *Lettres inédites de Bugeaud, op. cit.*, lettres des 20 février 1820, 27 décembre 1821 et 10 septembre 1822.

71. A.D.D., 3 E 16606, minutes Debotas, Excideuil, 17 février 1822. Vendeur Bernard Audebert. Saint-Pantaly-d'Excideuil.

72. A.D.D., 3 E 16606, minutes Debotas, Excideuil, 11 novembre 1822.

73. IDEVILLE (D.), *op. cit.*, p. 193. Note de la comtesse Féray.

74. A.D.D., 137 Q 4, table des baux, Excideuil.

75. Archives du château de Rouffiac. Liquidation partage de la communauté du comte et de la comtesse de Marquessac établie par M^e Gilles-Lagrange, notaire à Périgueux, 15 juin 1829.

76. Julienne Adélaïde Maré résidait rue July à Nantes.

Entre-temps, en 1826, Élisabeth Jouffre de Lafaye se voit accorder une indemnité d'un montant de 32 025,12 francs « à raison de la vente située dans les communes de Saint-Pierre-de-Chignac, Sainte-Marie-de-Chignac, Ladouze, Saint-Pantaly-d'Excideuil et Périgueux, séquestrés pour cause d'émigration sur la tête de M. Charles Aubarbier de Manègre, son oncle ⁷⁷ ». Bugeaud mentionne dans sa correspondance s'être rendu à Paris en 1827 pour « des affaires d'indemnités de Saint-Domingue ⁷⁸ ». La maréchale Bugeaud relèvera d'ailleurs le titre de « baronne de Manègre ⁷⁹ ».

Pendant la période qui suit son mariage Bugeaud consacre son énergie à faire prospérer son nouveau domaine agricole pour en faire « l'une des plus belles terres du Périgord ». Cette période a été largement étudiée ⁸⁰.

En 1830, il achète à Excideuil l'ancien hôtel de Malet, rue de la Porte Faucher (devenue ensuite rue d'Isly), « demeure bien simple [...] Des fruits, des fleurs dans le jardin, du soleil partout ». « Cette nouvelle demeure devint bientôt le rendez-vous de toute la société des environs et de la ville ⁸¹ ».

Depuis 1831, le général Bugeaud était député et conseiller général d'Excideuil. Sa carrière est alors marquée par la délicate affaire de la citadelle de Blaye. Ayant ramené la duchesse de Berry à Palerme, Bugeaud peut retrouver en été 1833 son cher Périgord. Rentré à Paris à la fin de l'automne 1833 pour la session des Chambres, il apprend au cours de l'hiver la disparition de Julienne Adélaïde Maré. Elle est décédée « âgée de 86 ans », le 9 janvier 1834 ⁸², dans sa résidence du 3, rue Jully à Nantes auprès de « son neveu par alliance » Joseph-Urbain, vicomte de Marquessac ⁸³. « La vicomtesse de Marquessac, née de Bruc, M. le comte de Bruc et Mlle de Bruc » avaient déjà recueilli le domaine de Rouffiac ⁸⁴ en vertu du testament de leur tante du 26 janvier

77. A.D.D., Q 348, année 1825-1826, réf. n° 161-100001-1826. Charles Aubarbier de Masnègre était décédé à Hambourg en 1800.

78. *Lettres inédites du maréchal Bugeaud*, op. cit., lettre du 18 août 1827, p. 127.

79. Faire-part de décès d'Élisabeth Jouffre de Lafaye, baronne de Manègre, maréchale Bugeaud de Lapiconnerie, duchesse d'Isly, Excideuil, 16 avril 1874. Collection du Dr Jacques Gay. À l'origine, le Mas Nègre était une possession des Aubarbier située à Sainte-Marie-de-Chignac.

80. Se reporter notamment à la conférence de Gérard Fayolle à la SHAP « La traversée du désert du colonel Bugeaud », 5 septembre 2007 (BSHAP, t. CXXXIV, 2007, p. 497-498).

81. Ibeville (comte H. d'), op. cit., p. 193.

82. Archives municipales de Nantes, 1 E 590, acte n° 39.

83. Joseph-Urbain de Marquessac était fils de Pierre Philibert de Marquessac, chef d'état-major de la 2^e division militaire, et de Françoise de Montmort. Il appartenait à la branche des Marquessac de Crozes. Officier en garnison à Nantes, il a épousé le 30 avril 1827 Julie-Marie-Bonne de Bruc (Archives municipales Nantes, 1 E 125).

84. Joseph-Urbain de Marquessac vend le 21 juin 1835 la terre de Rouffiac à J.-B. Dumas-Lavareille pour 125 000 francs par devant M^{es} Gouyon et Massenat, notaires à Brive. Les héritiers Dumas-Lavareille vendront le domaine de Rouffiac à P.A. Labrousse de Beauregard (1869) qui le revendra à P.H. Parant (1872).

1831⁸⁵. La succession, mobilière, d'un montant de 8 614 francs est dévolue à « ses neveux et nièces⁸⁶ ».

Bugeaud et son épouse deviennent conséquemment pleins propriétaires du château de Saint-Pantaly et de ses dépendances en 1835⁸⁷. Cela représente 84 hectares soit 10 % de la surface communale de Saint-Pantaly-d'Excideuil. Le domaine fera l'objet en 1846 d'une donation, à titre d'avancement d'hoirie, à Marie Bugeaud de la Piconnerie, épouse d'Antoine Gasson⁸⁸.

C. L'affaire du cimetière de Saint-Pantaly (1818-1836)

Dès son installation à Saint-Pantaly, Bugeaud va demander le déplacement du cimetière de la commune. Les archives de la préfecture de Périgueux et les relevés du Docteur Jacques Gay dans les archives privées Barbary-Combescot-Salats permettent de connaître les détails de cette affaire.

Malgré le décret impérial du 23 prairial an XII (12 juin 1803) sur la réglementation des cimetières, le conseil municipal de Saint-Pantaly-d'Excideuil avait réussi à maintenir son cimetière dans le bourg à proximité de l'église. Aussi, la lettre du préfet du 14 août 1818 qui ordonne « le déplacement du cimetière [...] attendu qu'il est trop rapproché de la maison de Monsieur le Colonel Bugeaud » arrive comme un coup de tonnerre.

Dès le 30 août, le conseil municipal⁸⁹, présidé par le maire Annet Bonnet⁹⁰, se réunit et rédige une délibération très argumentée contre ce projet.

« Le conseil municipal vote à l'unanimité la permanence de son cimetière et en cas de refus promet et s'engage [...] de faire un nouveau cimetière, d'acheter un fonds s'il s'en découvre de convenable et de le faire clore [...] non en impositions mais par souscription, dont prestations en nature [...] et ce pour garder l'emplacement de l'ancien [...] et en laisser le revenu à

85. Minutes de M^e Lallié, notaire à Nantes.

86. Archives départementales de Loire-Atlantique, table alphabétique des successions et absences, 1832-1834. La déclaration du 15 mars 1834 porte sur 3 614 francs et celle, complémentaire, du 2 janvier 1835, sur 5 000 francs.

87. A.D.D., 63 P 809.

88. A.D.D., 2 E 781, 13 août 1846. La maréchale Bugeaud réalisera la donation-partage de tous ses biens en 1853. Le château de la Roche, acquis en 1852 par Antoine Gasson, sera alors réuni au domaine de Saint-Pantaly.

89. Les signataires sont Bonnet, maire, Constanty, Fleurat, Labroussas, Lambert, Leymarie, autre Leymarie, Meynadie, Tallet, Jean Lasboussas et François Biège ne savent pas signer.

90. Annet Bonnet avait été pendant plusieurs années l'homme de confiance de Julienne Adélaïde Maré. Par contrat du 16 vendémiaire an 12, elle l'avait constitué son procureur général et spécial pour ses affaires en Dordogne.

perpétuité à la fabrique ». Il est ajouté après les signatures : « Il faut que M. le Colonel Bugeaud soit bien méchant pour demander par M. le Préfet la cession du fonds [...] contre le vœu unanime de la commune [...] surtout lorsque l'on considère qu'il est moralement certain que s'il habite Saint-Pantaly cela ne sera pas pour longtemps n'y ayant de propriété y compris la maison que pour 16 000 francs ».

Bugeaud avait « proposé un terrain au choix du Conseil » et de transformer le vieux cimetière « en place publique ».

Une « lettre des principaux habitants de Saint-Pantaly-d'Excideuil » va demander au préfet de ne pas céder « à l'arbitraire et à l'aristocratie des riches » et développe certains points.

- Toutes les conditions exigées par le décret de l'an XII sont respectées par le cimetière actuel à part la distance l'éloignant du bourg. Le « cimetière, bien clos [...] est situé en haut du bourg, bien aéré et ombragé par une plantation de noyers [...] sa terre meuble liante et compacte est toujours fraîche ».

- « La fabrique a le revenu du sol du cimetière [les noyers] qui est sa seule ressource pour assurer la publicité du culte ».

Le déplacement du cimetière est évalué à 600 francs « qu'il serait plus utile d'employer à la réparation de son pont ».

Il est ainsi reproché à Bugeaud de vouloir avec « acharnement » « entourer sa maison d'agrément au grand détriment du Conseil de fabrique ».

Une autre voix va s'élever, celle du curé Barbary-Langlade⁹¹. Dans deux lettres au préfet, il demande de « conserver l'emplacement de l'ancien [cimetière] et le revenu à la fabrique à perpétuité ». Il propose d'en acquérir lui-même les droits aux revenus. Le curé de Saint-Pantaly, qui avait d'abord « les vues de pacifier et de réconcilier avec Monsieur le colonel Bugeaud [...] et le porter à se désister de déplacement [du] cimetière », finit par déclarer que « les offres de Monsieur le Colonel, spécieuses pour les étrangers, sont inadmissibles pour les domiciliés ». Il ajoute que « feu Monsieur de Marquessac, ancien militaire, plus riche que Monsieur le Colonel, et sans famille, qui avait fait construire cette trop mémorable maison, allait familièrement dans le cimetière, causer avec le fossoyeur, lorsqu'il ouvrait les fosses, sans que madame son épouse s'en plaignit ». « Monsieur le Colonel [...], dit-on, sérieusement se propose de vendre Saint-Pantaly et acheter la maison de Montagut d'Excideuil⁹² ».

91. Alfred Barbary de Langlade. Une notice biographique in BOUET (Robert), *Dictionnaire biographique : le clergé du Périgord au temps de la Révolution Française*, tome I, Piégut-Pluviers, éd. Deltaconcept, p. 48, notice 77.

92. Arch. Barbary de Langlade-Combescot-Salats. Lettre du 06 septembre 1818. Document aimablement communiqué par le Dr Jacques Gay.

En 1820, les relations semblent apaisées. À l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à « la demande de cession par le colonel Bugeaud d'une petite partie du cimetière pour l'alignement du chemin qui conduit à la nouvelle entrée de la cour de sa maison ».

Opiniâtre et paré d'un prestige qu'il n'avait pas 18 ans auparavant, Bugeaud revient devant le conseil municipal de Saint-Pantaly et obtient le 13 novembre 1836, la décision de déplacement du vieux cimetière. « M. le Général Bugeaud qui demande le changement du cimetière actuel, attendu que la loi lui donne raison comme étant trop près de sa maison, offre à la commune de lui céder l'entier emplacement dudit cimetière et qu'il fournira un emplacement pour la construction d'un cimetière et se charge de plus de le faire clore à ses frais des mêmes pierres du vieux cimetière⁹³ ».

D. Bugeaud et l'église de Saint-Pantaly-d'Excideuil

L'église de la paroisse, lieu de sépulture des anciens seigneurs de Saint-Pantaly, retiendra l'attention de Bugeaud. Le 31 janvier 1835, Bugeaud, député et conseiller général d'Excideuil, demande au préfet des secours pour l'église qui « est dans un état de délabrement tel qu'aucun prêtre ne veut y venir⁹⁴ ». Le 28 mai suivant, une « lettre de Paris » annonce au maire de Saint-Pantaly-d'Excideuil l'accord « du ministre pour les réparations de l'église⁹⁵ ».

E. Andréoly, nouvel occupant au château de Saint-Pantaly

Bugeaud continuera à s'intéresser à sa terre de Saint-Pantaly après son installation à La Durantie. Il y réalise des acquisitions foncières notamment dans le contexte de son projet de magnanerie. En 1835, Bugeaud achète près de 9 hectares au lieu dit La Garenne⁹⁶.

Il achète à Philippe Farge une châtaigneraie en 1836. Il achète en 1839 une vigne « d'environ 50 ares » à Jean et Marguerite Bordas⁹⁷.

La Côte d'Or sera le théâtre de la grande affaire des mûriers : le « professeur » Andréoly s'installera chez Bugeaud en 1836 et plantera plus de 7 000 mûriers⁹⁸ sur les terres du général à Saint-Pantaly-d'Excideuil.

93. A.D.D., E Dép 1471, délibération du 11 mai 1820.

94. Bois (Jean-Pierre), *op. cit.*, p. 220.

95. A.D.D., E dépôt 1471. Notons que l'église de Saint-Pantaly sera ensuite restaurée en 1860 par Vacher, architecte, puis de 1899 à 1903 par Dublin.

96. Mairie de Saint-Pantaly-d'Excideuil. Bugeaud effectue à la même époque d'autres acquisitions plus modestes sur la commune de Saint-Pantaly-d'Excideuil. Voir Minutes Debotas, notaire à Excideuil, 23 mars 1836 et 19 avril 1838.

97. A.D.D., 135 Q 21.

98. MAUBOURGUET (Jean), *Bugeaud laboureur périgourdin*, *op. cit.*

Bugeaud qui « rentre d'une course de cinq jours faite pour répondre à l'appel de trois comices agricoles » est à Saint-Pantaly-d'Excideuil le 23 septembre 1840⁹⁹.

Gouverneur général en Algérie, Bugeaud protesta vivement contre la décision du conseil général de la Dordogne de ne pas renouveler en 1841 l'allocation annuelle de quinze cents francs jusque-là attribuée à Andréoly. « Le général engage alors son ami Romieu à ouvrir une souscription auprès des planteurs, offre lui-même 400 francs afin de constituer une rente en faveur d'Andréoly¹⁰⁰ ».

En avril 1843, un horticulteur-pépiniériste, fournit 781 arbres ou arbustes pour le domaine de Saint-Pantaly¹⁰¹.

Andréoly finit par quitter Saint-Pantaly-d'Excideuil. Entre 1843 et 1846, Bugeaud fit venir du département de l'Hérault un magnanier expérimenté, Jean-Jacques Coulet (1795-1854)¹⁰², qui portera le titre de « directeur de la soierie de M. le Maréchal Bugeaud à Saint-Pantaly¹⁰³ ». Ce languedocien est également qualifié dans les registres du recensement de « fabriquant de soie » et de « métayer magnanier¹⁰⁴ ».

Mais « la tentative d'introduction n'a pas été judicieuse et lui a coûté fort cher¹⁰⁵ ».

Les terrasses dites de « La Côte d'Or » sont réunies au domaine de La Roche en 1858 et vont former, avec leurs belles murailles en pierres sèches, un vaste verger. « Sur les terres ingrates de la Côte, d'autres espèces méditerranéennes se côtoient à la fin du [XIX^e] siècle : pêchers, figuiers, amandiers¹⁰⁶ ». Les terrasses de la Côte d'Or ont fait l'objet d'une restauration entre 1997 et 1998¹⁰⁷.

99. *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, op. cit.*, lettre du 23 septembre 1840 à P. Genty de Bussy, p. 225.

100. BOIS (Jean-Pierre), *op. cit.*, p. 477.

101. MAUBOURGUET (Jean), *op. cit.*, p. 29.

102. Jean-Jacques Coulet est né le 13 novembre 1795 à Cazillac (Hérault). Sa famille possédait des terres, notamment des champs plantés de mûriers, à Cazillac et à Ganges.

103. Arch. Dr Jacques Gay, Excideuil.

104. Relevés de M^{me} Annie Marcheix, descendante de la famille Coulet. Louis-Ferdinand Coulet, fils de Jean-Jacques, fera souche en Périgord. Il a épousé en 1860 une couturière d'Excideuil, Julie-Antoinette Labaisse.

105. *Idem*, p. 240.

106. THIBAUD (Pierre), *L'Auvézère et la Loue*, p. 76.

107. GALVAGNON (Thierry), *Localisation, construction, architecture des cabanes en pierres sèches sur une commune du Causse périgourdin à Saint-Pantaly-d'Excideuil*, sous la direction d'A.M. Cocula.

III. Les dépendances du château de Saint-Pantaly

A. Les moulins de Saint-Pantaly et de la Servellie

La paroisse de Saint-Pantaly-d'Excideuil possédait trois moulins ¹⁰⁸ : celui du bourg (dit moulin de Saint-Pantaly), celui de la Servellie, qui dépendaient tous deux du château de Saint-Pantaly, et celui de la Roche.

1. Le moulin de Saint-Pantaly (ou moulin du Bourg), comprenant « bâtiments, écluses, cours d'eau et droit de pêche », fut acquis par contrat d'échange du 13 février 1606 entre Isabeau de Beauville et François de Sireuil, écuyer seigneur de la Roche Joubert ¹⁰⁹. En 1678, le moulin est affermé pour trois ans à Jean Laroussille, dit Sarlandie, meunier, pour « huit vingt livres tournois par an ¹¹⁰ ».

En 1751, on y trouve « deux moulins à deux meules tournantes, l'une blanche, l'autre noire ».

« La maison dépendant du moulin est une petite maison basse ».

Une visite de 1789 indique que « les murs ainsi que la charpente sont en bon état, la couverture qui est de tuiles plates ayant besoin d'être révisée ». « L'écluse qui est sur la rive gauche de la rivière est grandement dégradée... le moulin à froment est sans aucune espèce de meules ».

En 1829, « une allée de charmes qui borde le canal proche du château » conduit à « une petite maison couverte de tuiles en pierre servant de logement au meunier et placé à une certaine distance dudit moulin. Deux étables sont adossées à cette maison également couvertes en pierres ¹¹¹ ». « Dans le moulin [...] deux portes d'entrée dont une est placée au couchant et l'autre au nord, cette dernière conduisant sur l'îlot ». À l'intérieur, on trouvait « deux moulins à farine et de froment ».

De nombreux meuniers sont connus : Thibaud Favars (1701), Jacques Roussille (1703-1708), Antoine Lafon (1714), Jean Mazurié, Guillaume Aubugeau (1726) ou Laubugea (décédé en 1728), Pierre Andrieux (1729-1735-1746) s'y marie en 1733 avec Antoinette Talet, Pierre Serre (1736), Jean Joudinaud (1781-1785), Aubin Rebiere (1793), Jean Chabrie (1794), François Parouty (1801). Entre 1810 et 1820, le moulin est exploité par Jean Joudinaud.

108. Un procès-verbal du 30 octobre 1751 mentionne les moulins de Las Vergniaux, le moulin de la Servelle et le moulin de Saint-Pantaly, comme ayant appartenu à Jean de Sireuil.

109. Reçu par Montailler.

110. A.D.D., 3 E 79-215, minutes Rolin, acte 129.

111. A.D.D., 3 E 16610, liquidation suite au décès de Pierre de Marqueyssac, 11 novembre 1829, minutes Debotas.

dont la famille est présente dans plusieurs autres moulins de la vallée de Loue, notamment celui de La Roche. Le général Bugeaud afferme pour sept ans, le 2 février 1832, le moulin de Saint-Pantaly et ses dépendances à François Parrot pour 325,50 francs par an. Le bail sera renouvelé puisque les Parrot occupent toujours le moulin en 1850.

2. Le moulin de la Servelie (ou de Serveille) était situé en aval du précédent et fut acquis au XVII^e siècle par Jean de Sireuil.

En 1789, « les deux meules du moulin à froment ne valent rien », « La meule stable du moulin noir étant cassée par moitié », « Les deux côté des murs de l'écluse qui sont au dessus des empacements sont troués ». Dépendaient du moulin de la Servelie « une petite maison [...], un four [...] et une petite étable [...] le tout adjacent ».

Plusieurs meuniers nous sont connus : Gabriel Laroussille (1671), Jean Serre (1693), Jacques Roussille (1703), Pierre Serre (1704-1745), François Laroussille époux de Marie Serre (1756), Martin Sarlandie époux de Marguerite Serre (1762), Jean Jaussenet (1765). À la fin du XVIII^e siècle, il est exploité par la famille Joudinaud. Son activité semble avoir cessé au XIX^e siècle. Il n'est plus mentionné dans les dépendances du château en 1829.

B. Les métairies

Un procès-verbal des biens délaissés par Jean de Sireuil mentionne en 1751 six métairies¹¹² : celle de Saint-Pantaly, la petite métairie de la Vitonie, le domaine du Méynichou avec quatre métairies (paroisse de Tourtoirac). En 1789, Lasbroussas, Mathias Lambert dit Roussade et Jean Maureaux dit Pillaud sont métayers du comte de Marquessac à Saint-Pantaly.

À l'époque de Bugeaud, sont mentionnés : le domaine près du château, le domaine haut, le domaine de la Servelie ainsi que le Grand Jardin.

1. Les domaines situés dans le bourg

En 1839, le domaine près du château est exploité par un certain Rissolle. La maison du métayer est « couverte en tuiles de pierre ». Une étable à cochon est « contiguë à la maison du métayer et adossée au pavillon du château ». « La grange du domaine est placée en face », « Une ancienne maison servant d'étable au même domaine et séparée de la grange [...] menace ruine ».

112. Hormis celle du domaine de Verneuil situé à Coulaures, A.D.D., 3 E 79-215, 30 octobre 1751, acte n° 142.

Le domaine haut est exploité par Parrot. « La maison, située à peu de distance du dernier bâtiment du précédent domaine, comprend deux chambres [...] Une étable adossée à cette maison est couverte en tuile de pierre. La grange du dit domaine est contiguë à celle du domaine de Rissolle est couverte en tuiles plates ».

L'enclos placé en face de la maison du colon du domaine haut est appelé « le Grand Jardin ». La pièce de Lavergne était située près du bourg.

2. Le domaine de la Vitonie

En 1751, la métairie de la Vitonie est exploitée par Jean Lambert dit Couquetou ¹¹³. Le domaine est exploité en 1789 par le métayer Pierre Audebert. La couverture [de la grange] qui est de « tuiles de pierre » a besoin d'être refait à neuf. « Les trois poutres sont très mauvaises et vermoulues. La charpente quoique fort vieille peut servir encore ». La bâtisse adjacente « qui autrefois a servi de maison [...] est sans aucune espèce de cheminée ¹¹⁴ ».

3. Le tènement ou domaine de la Servelie (ou de la Serveille)

Les papiers du château de Saint-Pantaly conservaient un « titre en latin du 6 janvier 1484 qui établissait la rente due sur le tènement appelée de la Servelie ». Une reconnaissance du tènement de La Servelie de 1523 confirme qu'il relève du « seigneur de Saint-Pantaly » [d'Excideuil].

En 1789, le domaine est exploité par Guillaume Dumerchat dit « Merlet ». Le domaine comprend une maison, une grange adjacente, un four et un cellier ¹¹⁵.

En 1829, le domaine est exploité par un certain Aumassip dit « Pissevinaigre ¹¹⁶ ».

Conclusion

Le château de Saint-Pantaly-d'Excideuil fut pour Bugeaud une résidence de transition en attendant La Durantie. Elle fut néanmoins pour le colonel, alors jeune marié, une demeure de la distinction.

Le souvenir du comte de Marquessac et des anciens seigneurs de Saint-Pantaly était encore bien présent en 1818.

113. Jean Lambert teste le 3 mars 1751. Il est qualifié de domestique. A.D.D., 3 E 79-215.

114. A.D.D., 3 E 230.

115. A.D.D., 3 E 230.

116. A.D.D., 3 E 4725.

L'étendue du domaine a fait de Bugeaud le principal propriétaire de Saint-Pantaly-d'Excideuil pendant de nombreuses d'années. Aussi, Saint-Pantaly-d'Excideuil appartient bien au « Pays de Bugeaud ».

Le beau-fils et le petit-fils ¹¹⁷ du maréchal Bugeaud ont résidé dans la commune, mais au château voisin de la Roche-Joubert ¹¹⁸. C'est à tort que ce dernier passe parfois pour avoir été une résidence du maréchal duc d'Isly.

Aujourd'hui, que reste-t-il du château de Saint-Pantaly-d'Excideuil ? D'abord son environnement a été sensiblement modifié avec l'assèchement de l'étang et, conséquemment, avec la disparition de l'îlot. La cour a été réduite par divers ajouts. Le logis, longtemps délaissé, a, en grande partie, perdu sa noblesse. Vendu comme « bâtiments d'habitation et d'exploitation rurale » par les Gasson Bugeaud d'Isly, le château va passer entre plusieurs mains aux XIX^e et XX^e siècles ¹¹⁹. La maçonnerie, très perturbée, témoigne de reprises importantes et peu soignées. Le rez-de-chaussée de la façade principale (côté Est) s'ouvre désormais par une porte rustique protégée par une modeste marquise. Les baies sont disparates et inégalement conservées. Quelques détails intéressants ¹²⁰ rappellent pourtant la bâtisse d'antan. Au premier étage, côté rue, plusieurs pièces dotées chacune d'une belle cheminée semblent constituer les anciens « appartements » de la famille Bugeaud. La visite des combles permet de révéler la maçonnerie de l'ancienne tour. Puissent un jour d'habiles travaux de restauration intervenir sur ce logis qui connut les premiers mois de bonheur d'un colonel en demi-solde, « soldat-laboureur ¹²¹ », et de sa jeune épouse, « Eliza », qui joignait à ses vingt ans « une jolie figure, beaucoup de fraîcheur et un heureux caractère ¹²² ».

F. A. B.

117. Robert Gasson Bugeaud d'Isly occupa à plusieurs reprises la fonction de maire de Saint-Pantaly-d'Excideuil.

118. BODDART (Francis A.), « Le château de la Roche-Joubert à Saint-Pantaly-d'Excideuil : du repaire noble des Jaubert à la demeure d'agrément des Gasson Bugeaud d'Isly ». *BSHAP*, 2005, f. CXXXII, p. 463-486.

119. Les propriétaires successifs sont pour l'immeuble principal (11 de la section E) : Pierre Lambert, menuisier (1881), Julien Viacroze, charpentier (1910), puis la famille Constanty. Le propriétaire actuel est M. Malcom Meadows qui nous a aimablement ouvert sa maison. La grande métairie (3 de la section E) passa entre d'autres mains : François Saumande (1886), Philippe Fargis (1901), Louis Jayat (1901-1939), Adolphe Constanty. L'îlot et le grand pré situés de l'autre côté de la Loue furent acquis au XIX^e siècle par Léonard Lagorce.

120. Corbeau en pierre sur la façade. Porte ogivale située sur la grange attenante.

121. LESOURD (Paul), *Bugeaud, le soldat laboureur*, Éditions des Loisirs, 1943. Malheureusement, l'auteur n'évoque pas la résidence de Bugeaud à Saint-Pantaly-d'Excideuil.

122. *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, op. cit.*, lettre du 31 octobre 1817 à d'Esclaibes.

Le couvent de Villetoureix

par Dominique AUDRERIE

On oublie souvent que nos campagnes possédaient jusqu'à une époque récente un grand nombre des couvents où, sans compter, quelques religieuses apportaient leur concours à la vie locale, dans les bons et les mauvais jours.

À Villetoureix, quelques vieilles maisons du bourg gardent la mémoire d'une école et d'un ouvroir, tenus par des religieuses, où plusieurs générations de jeunes filles sont venues s'instruire ¹.

C'est en 1886 que M^{gr} Dabert, évêque de Périgueux et Sarlat, approuva le projet de fonder une communauté religieuse dans cette commune, à la demande du curé Soymier. Ce curé fut un grand bâtisseur ² puisqu'il est à l'origine de la restauration complète de l'église et de l'édification de son nouveau clocher, dont la flèche élevée domine toujours le bourg.

Le curé Soymier, secondé par la fabrique, attira l'attention de son évêque sur plusieurs constructions couvrant un terrain assez vaste, sises face à l'église, dont elles n'étaient séparées que de quelques mètres. Xavier de Monteil se porta acquéreur de cet ensemble par acte passé devant maître Léonardon, notaire à Ribérac, le 12 mai 1886. La famille de Monteil était installée depuis plus d'un siècle au château de Fayolle, demeure du XVIII^e siècle, située sur les hauteurs non loin du bourg. Le château est aujourd'hui habité par des Britanniques.

Pour diriger cette nouvelle maison, le curé Soymier entreprit des démarches auprès des religieuses de la Doctrine Chrétienne de Bordeaux. Ces religieuses possédaient déjà quatre institutions réputées dans le diocèse, notamment à La Roche-Chalais et juste à côté à Allemans.

1. Sourdes privées.

2. AUDRERIE (Dominique), « La reconstruction du clocher de l'église de Villetoureix », BSHAP, t. CXIV, 1987, p. 123 sq.

Le curé Soymier rencontra la Révérende Mère générale Saint-Gérard lors d'une visite qu'elle fit à Allemans. Il lui exposa son projet et demanda la venue de plusieurs religieuses de sa communauté pour s'occuper de sa fondation. La demande, accueillie avec bienveillance, fut confirmée officiellement à M^{sr} Resses, vicaire général du diocèse, à la suite d'un entretien qu'il eut peu après à Bordeaux avec la Supérieure.

En effet, trois religieuses arrivèrent à Villeteureix le 16 mai 1888, accompagnées d'une mère assistante. Elles venaient prendre possession du couvent naissant et s'y installer. Il s'agissait de sœur Saint-Claude, supérieure, de sœur Stanislas et de sœur Eulalie, converses. Des travaux avaient été entrepris pour rendre les lieux habitables.



*Sur cette carte postale ancienne, le couvent apparaît au premier plan, devant l'église.
Le pigeonnier, proche de la salle de classe, a disparu (coll. de l'auteur).*

Les sœurs commencèrent par l'établissement d'un ouvroir, la salle de classe n'existant pas encore. L'ouvroir présentait l'avantage de continuer les premiers soins donnés à l'éducation des enfants, de former des jeunes filles à la couture, d'en faire des ménagères accomplies et surtout d'apporter à la communauté une partie des ressources nécessaires à son existence, car l'accueil des jeunes filles était gratuit.

Au mois de novembre suivant, une classe, construite sur la cour, ouvrait grâce à la venue d'une quatrième sœur, sœur Antonia, institutrice.

De plus, un pensionnat accueillait les élèves les plus éloignées, que leurs familles souhaitaient confier à la petite communauté.

La Supérieure générale suivait de près l'évolution de cette nouvelle fondation, où elle se rendit à deux reprises. Malheureusement sœur Stanislas devait décéder à 35 ans, peu après son arrivée à Villeteureix.

C'est le 17 mai 1888 que les religieuses furent installées définitivement à l'issue d'une messe célébrée à cette intention dans l'église paroissiale en présence de l'abbé Deschamps, chanoine honoraire, curé et archiprêtre de Ribérac, qui prononça les mots de bienvenue. Étaient présents l'assistante de la Mère générale, sœur Saint-Claude, supérieure de la maison Saint-Jean de Bordeaux, les religieuses du couvent d'Allemans avec leurs pensionnaires et leurs orphelins, l'abbé Teyssandier, curé d'Allemans, et les abbés Certam et Babaud, vicaires de Ribérac. L'archiprêtre de Ribérac bénit ensuite la fondation.

À l'issue de la cérémonie, le curé Soymier convia chacun au presbytère pour une collation.

Le 21 octobre 1894, M^{re} Dabert vint personnellement en visite pastorale à Villeteureix et procéda à la bénédiction du couvent, visitant chaque pièce. C'était la première fois qu'il pouvait constater l'œuvre accomplie. Il fut accueilli par le chant des petites filles très impressionnées en la circonstance.

L'évêque souhaita à cet établissement de grandir et de rayonner toujours davantage.

Ces souhaits ne furent cependant pas suivis puisque l'établissement devait fermer ses portes au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Le couvent comprenait, au rez-de-chaussée, l'accueil, l'ouvroir et le réfectoire. Sur l'arrière, s'ouvraient, d'un côté de la cour, la salle de classe et, de l'autre, une volière. À l'étage, on trouvait le logement des religieuses, un dortoir pour les jeunes filles et la chapelle.

Cette chapelle, avec son plafond caractéristique et ses niches pour des statues, est encore visible. Elle donnait directement sur la porte de l'église.

Dans ces murs se pressaient quelques dizaines de jeunes filles, externes ou internes, parfois venues de communes fort éloignées.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce couvent ? Une partie des bâtiments est occupée par une maison privée et une autre par une épicerie multiservices. Mais plusieurs personnes se souviennent encore des sœurs qui naguère ont su manifester leur dévouement ³.



M^{re} Dabert, bois gravé de Tourfaut et Mathieu (coll. SHAP, fonds Saint-Martin, BA 79).

D. A.

3. L'auteur tient à remercier M. Jean Berger, chercheur infatigable sur sa commune de Villeteureix.



Le cloître de la cathédrale Saint-Front. Les arcades avaient été fermées et le préau comblé pour faire un jardin du temps de Monseigneur de Lostanges (cliché marquis de Fayolle, coll. SHAP).

Un général russe, châtelain de Jaure

par Michel BERNARD
et Joëlle LE PONTOIS-BERNARD

Le 25 juillet 1904, deux officiers de l'armée française, le capitaine Aubertin et le lieutenant Burg, du 15^e régiment de dragons de Libourne, se présentaient en mairie de Jaure. Ils déclarent le décès de leur oncle, le général russe Nikolaï Nikolaevitch Obroutcheff, survenu le jour même, à 13 heures, au château, où il était domicilié.

Comment une personnalité d'une telle importance, membre du conseil d'Empire, chef de l'État-Major général de l'armée impériale durant 17 ans, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'Académie impériale militaire Nikolayevskaya à Saint-Pétersbourg avait-elle choisi une bourgade périgordine pour y finir ses jours ? S'agirait-il d'une production romanesque enfantée par le talent de Sophie Rostopchine, comtesse de Ségur, auteur d'un très remarqué Général Dourakine, un contemporain de Nikolaï Nikolaevitch ? Serions-nous victimes d'une fantasmagorie slave, d'une histoire rocambolesque inspirée par les récits des voyageurs ou par les souvenirs de la princesse Anne, fille du grand prince de Kiev (Ukraine) Iaroslav le Sage, qui épousa Henri 1^{er}, roi de France, en 1051 et qui dirigea le royaume à la mort de son mari ?

Il s'agit bien, cette fois encore, d'une union solennelle entre un colonel russe et une jeune Française de bonne famille qui précéda une nouvelle page des relations franco-russes, rétablies à la fin du XIX^e siècle, malgré des guerres impitoyables dont l'ultime se livra en Crimée où le général Obroutcheff se distingua alors qu'il était capitaine d'état-major.

Mais qui était Nikolai Nikolaevitch Obroutcheff ?



Le général Obroutcheff.

N. Obroutcheff est né à Varsovie, le 5 décembre 1830 – selon le calendrier grégorien (ou nouveau style) soit le 21 novembre d'après l'ancien style ou calendrier Julien –, alors que son père, le colonel Nikolai Afanasievitch y était en garnison. La ville, Warszawa en polonais, s'était révoltée le 29 novembre à l'initiative des professeurs et des étudiants de son université et, coïncidence, le 5 décembre, un gouvernement provisoire était constitué, établissant la dictature du général Chlopicki. Les troupes russes durent évacuer la ville qui ne fut réoccupée que le 8 septembre 1831.

Il était d'une famille de noblesse militaire. Le plus ancien de ses ancêtres connus, Kousma Obroutcheff, né vers 1700, avait servi dans le régiment le plus prestigieux de la Garde : le Preobrajensky. Il était de ceux qui

amenèrent au trône, en 1741, l'impératrice Elisabeth Petrovna. Général à la retraite, en 1774, habitant son domaine dans la province de Simbirsk, il fut saisi par les mutins de Pougatchev et pendu à la porte de sa propriété.

Le grand-père de Nikolai Nikolaevitch, Afanassi Fedorovitch, né vers 1760 à Belozersk, était ingénieur général major. Il prit part à la défense de sa ville natale contre Pougatchev. Il s'installa en 1784 à Arkhangelsk et s'y maria. Il avait commandé la place forte de Novo-Dvinsk jusqu'en 1800 puis Riga et Friedrichshamm, en Finlande. Il avait épousé, vers 1783, Anna Konstantinovna Ponomarev dont il eut 6 enfants. Le benjamin, Nikolai Afanasievitch, avait servi au régiment Litovsky de la Garde avant de commander les grenadiers du Samoguisky. Il avait eu 9 enfants (7 filles et 2 garçons) de son épouse Maria Lykinisky Kolotova. Nikolai Nikolaevitch était le 6^e de la fratrie.

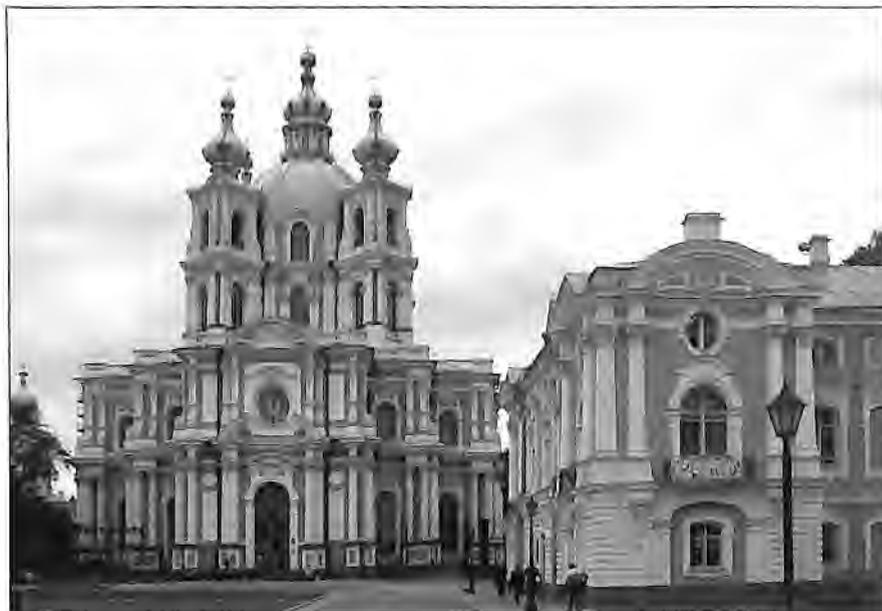


Vue aérienne du château de Jaure.

N. Obroutcheff n'avait que 7 ans lorsque son père, chef de corps des grenadiers, décéda en 1837. Orphelin, il est admis au corps de cadets avec son frère aîné Afanassi Nikolaevitch né le 21 juillet 1829 (ancien style) qui fit, lui aussi, une brillante carrière militaire. Leurs sœurs sont admises à l'institut Smolny, « institut des jeunes filles nobles », fondé par Catherine II, qui fonctionna jusqu'à la révolution de 1917. Le tsar Nicolas I^{er} accorda à leur mère, Maria Lykinisky Obrucheva, née Kolotova, une pension annuelle de 428 roubles or. En 1851, elle fut nommée inspectrice à l'institut Smolny grâce, en particulier, aux bons résultats scolaires de ses enfants. Elle avait été, elle aussi, élève à l'institut.

Le 26 août 1841, Nikolai est donc admis au 1^{er} corps des cadets. En 1852, il entre à l'Académie impériale militaire Nikolayevskaya. Il recevra une médaille d'argent en récompense de ses bons et loyaux services et il sera à nouveau distingué pour un ouvrage concernant l'art militaire (non traduit en français).

Il est ensuite affecté au Quartier général et lors de la guerre de Crimée, en 1854-1855, il est décoré de la médaille de Sainte-Anne (3^e rang) et de la médaille de Saint-Stanislav. Deux ans plus tard (1857), il occupe un poste de professeur à l'Académie Nicolas du Grand État-Major (poste qu'il occupa 22 ans) et est nommé général-lieutenant en 1863. Simultanément, en 1867, il cumule la fonction de directeur du Comité scientifique militaire où il



L'institut Smolny.

restera 17 ans. De 1856 à 1878, il occupera la chaire de statistique militaire à l'Académie impériale et à l'État-Major général à Saint-Pétersbourg.

En 1862, le colonel Obroucheff épouse Marie Léontine Millot. L'acte, ayant échappé à l'incendie de l'hôtel de ville lors de l'insurrection de la Commune (18 mars-27 mai 1871), est ainsi rédigé : « L'an 1862, le 11 septembre à 10 heures trois quarts du matin, nous, maire Marie Eugène Belin, adjoint du maire du 6^e arrondissement de Paris, officier de l'état civil, sont comparus :

M, Nicolas Obrouchev ¹, colonel de l'état-major de la Garde impériale à Saint-Pétersbourg, Russie, y demeurant, né au dit lieu ² le 21 novembre 1830 [...] et Mademoiselle Marie Léontine Millot, née à Paris le 25 février 1844 [...] déclarons, au nom de la loi que M. Nicolas Obrouchev et M^{lle} Marie Léontine Millot sont unis par le mariage ³ ».

Le couple a eu un fils, Ilia Nikolaevitch, né en juin 1863, décédé en bas âge à une date et en un lieu que nous ne connaissons pas.

En 1866, les époux achetaient, par moitié avec Pierre Élie Millot, frère de Madame, le château de Jaure.

1. Nous respectons l'orthographe de l'acte.
 2. À noter que le colonel ne rectifie pas l'erreur.
 3. Archives municipales de Paris, n° 605.

N'ayant pas eu d'autre enfant, le couple Obroutcheff veilla aux mariages de leurs nièces, filles de Pierre Élie Millot et d'Henriette Dumoulin, son épouse. Le maire de Jaure, Meen Sacreste, devait procéder aux célébrations et dresser les actes d'état civil :

Le 17 août 1896, le lieutenant Lucien Ernest Aubertin (34 ans), officier au 20^e dragons, en garnison à Limoges, épousait Césarine Angélique Marie Millot.

L'année suivante (22 septembre 1897), le lieutenant Joseph Charles Marie Burg (24 ans), officier au 15^e dragons de Libourne convolait avec Marie Henriette Lucile Millot. Parmi les témoins cités figuraient le général Obroutcheff, chef de l'État-Major général de l'armée russe, grand croix de la Légion d'honneur, oncle des jeunes mariées, le général Jules Auguste Varaigne, commandant le 18^e corps d'armée, à Bordeaux, commandeur de la Légion d'honneur, ainsi que les colonels des 20^e et 15^e dragons.

Le journal de la Dordogne, dans son édition du 27 septembre 1897, relatait ainsi l'événement : « Jeudi dernier, dans la petite commune de Jaure, était célébré le mariage de Mademoiselle Millot et du lieutenant Burg ». Après avoir cité les parents et les témoins, le journaliste précisait : « parmi les invités, au nombre d'une cinquantaine, nous avons remarqué : MM. le colonel de Lamarcodie, Sacreste, maire de Jaure, l'aide de camp du général en costume militaire russe qui a particulièrement attiré l'attention du public, des officiers d'artillerie, des 15^e et 20^e dragons, du 108^e régiment d'infanterie [...] »

« La petite église de Jaure avait pris un aspect resplendissant. Des pins, supportant de belles guirlandes, au milieu desquelles étaient suspendues de magnifiques couronnes, étaient plantés sur le parcours, allant du château à l'église et une épaisse jonchée tapissait le sol [...] »

« Après la cérémonie, les invités se sont rendus au château où avait lieu le dîner. Le soir, un grand bal, qui a clôturé cette belle fête, a été donné dans les salons de Jaure. L'orchestre était composé des musiciens de la fanfare de Villamblard.

« Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et toute notre sympathie au général Obroutcheff ».

Une dot faisait partie des obligations imposées par le ministère de la Guerre aux futures épouses d'officiers. Le général Obroutcheff avait doté ses nièces avec des emprunts russes !

Le couple Obroutcheff devait résider à Saint-Petersbourg, en raison des hautes responsabilités du général. Nicolas Notovitch⁴ ne tarit pas d'éloge à leur

4. NOTOVITCH (Nicolas), *L'Empereur Alexandre III et son entourage*, éd. Paul Ollendorf, 1893, p. 182.

propos : « Le général est fort recherché par la haute société et c'est une vraie fête quand paraît quelque part ce bel homme à la conversation spirituelle [...] Cet homme de bien, ce serviteur irréprochable de la Patrie, est aussi heureux dans sa famille qu'il mérite de l'être. Après avoir employé consciencieusement ses journées avec ses collaborateurs qui lui ont voué un respect sans borne, il ne connaît pas de meilleur délassément que de passer ses soirées en compagnie de Madame Obroucheff.

« Femme intelligente et gracieuse entre toutes, Madame Obroucheff ne se contente pas d'être admirée dans les salons où elle fait d'assez fréquentes apparitions, sans cependant s'y prodiguer, non plus que son mari. Elle y est aimée. Nulle ne possède à plus haut degré qu'elle l'esprit de la conversation, j'entends de cette conversation qui sait plaire sans recourir à la médisance ».

Marie Obroucheff (Maria Nikolaevna), décorée de l'ordre de Sainte-Catherine, était dame d'honneur de la tsarine Alexandra Feodorovna. L'adoption d'un prénom russe (Nikolaevna, fille de Nicolas, prénom de son père) pourrait peut-être signifier qu'elle se serait convertie à la religion orthodoxe ?

M. Aubertin, petit-fils du commandant Lucien Ernest, se souvient : « On faisait une fête, au 15 août, pour la grand-tante Marie Obroucheff. À cette occasion, le terrain était jalonné de petites lumières ». Et « le 15 août 1891, en l'honneur de la fête de la comtesse, une brillante réception se déroule au château de Jaure, honorée par la présence de nombreuses personnalités dont les officiers du 108^e régiment d'infanterie⁵ ».

Le général n'hésitait pas à s'investir dans la vie communale. Alors que le conseil municipal et les habitants s'affrontaient au sujet du tracé d'un chemin de communication de village à village, il écrivait au maire : « Vous avez bien voulu demander mon avis sur le projet de chemin qui doit conduire de Jaure à Manzac. Après avoir examiné ce projet sur place, je trouve que les conditions dans lesquelles il est conçu ne sont pas des plus favorables pour la commune [...] vous devez concevoir, Monsieur le Maire, que je ne puis rien souscrire pour l'exécution du dernier tracé, jusqu'à présent, aussi je vous renvoie la feuille de souscription en blanc ».

Le préfet avait désigné le maire de Grignols, M. Gauchon, comme commissaire enquêteur. Il rendait son rapport, le 11 novembre 1874 : « Pendant les 9, 10 et 11 novembre que je me suis occupé de la dite enquête, si j'ai décidé que le tracé par le *Trou de la Charrière* fût exécuté, c'était à cause des élections municipales qui approchaient, et que si j'avais décidé que le 2^e tracé fût exécuté, j'ai compris que les habitants auraient pris quelque opinion contre

5. Les relations du général Obroucheff et du 108^e régiment d'infanterie de Bergerac ont été décrites par Jean-Louis Audebert (*BSHAP*, t. CXXIII, 3^e et 4^e livraisons 1996).

le maire de la commune et que ça lui aurait porté un grand préjudice. Quant à moi, Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous donner mon avis : que le 2^e tracé soit exécuté ».

Le 30 juillet 1875, l'agent voyer en chef transmettait au préfet de la Dordogne, le compte-rendu suivant : « Nous venons de recueillir les renseignements et de faire l'étude demandée lors de l'enquête, mais Monsieur le Maire et le conseil municipal ne pouvant s'entendre sur la direction à donner à ce chemin, demandent d'un commun accord que cette question soit ajournée aux vacances, époque à laquelle M. le général Obroucheff, principal propriétaire, doit venir passer quelque temps. La direction de ce chemin paraît subordonnée à l'opinion qu'il émettra ».

Le général devait donner son avis qui devint exécutoire, et lorsque nous allons, aujourd'hui, de Jaure à Manzac, combien de personnes savent que le profil de la route a été choisi par le châtelain russe ?

Alors qu'il était officier d'état-major émérite, la guerre russo-turque de 1877-1878 connut un dénouement heureux, pour la Russie, en raison de ses conceptions stratégiques qui « forcèrent » la victoire alors que la campagne était mal engagée. Ses qualités de négociateur auxquelles le tsar Alexandre III apporta son soutien furent, également, décisives lors de l'élaboration de la convention militaire franco-russe de 1892-1893. Cette convention qui liait les deux pays devait se révéler d'une importance vitale selon le général Foch : « Si la France n'a pas été rayée de la carte de l'Europe à cette époque, c'est à la Russie qu'elle le doit » devait-il rappeler après la première guerre mondiale.

En 1898, Nikolaï Nikolaïevitch accédait à la retraite. Bien que quittant le commandement de l'État-Major général, il conservait ses fonctions au conseil d'Empire. Les vœux du tsar Nicolas II, dans sa lettre d'ordre (rescrit), ne laissaient aucun doute quant à son rôle futur : « Je souhaite de toute mon âme que le Seigneur vous conserve vos forces pendant de longues années encore et vous donne ainsi la possibilité, avec le patriotisme qui vous distingue, d'être utile grâce à votre participation éclairée à l'examen et à l'étude des affaires de la haute administration de l'Empire ».

Fidèle à ses habitudes de simplicité et de modestie, Nikolaï Nikolaevitch annonçait son intention de s'occuper de sa vigne, située dans l'enceinte du château de Jaure.

Durant ses dernières années, son état de santé devait s'aggraver jusqu'au jour fatal du 25 juillet 1904. Les obsèques, relatées par la presse locale et nationale, donnèrent lieu à des cérémonies en France et en Russie auxquelles les dignitaires des deux gouvernements et des armées participèrent. Selon ses vœux, il fut inhumé à Saint-Pétersbourg.

En mai 2004, M. Henri Aubertin et sa compagne avaient retrouvé la tombe du général au cimetière de la Laure (monastère) Alexandre Nevsky. À notre tour, nous avons tenu à nous rendre à Saint-Pétersbourg. Le monastère compte trois cimetières dont le plus visité est celui des personnages célèbres : Tchaïkovski, Rimski-Korsakov, Moussorgski, Borodine, Dostoïevski... Grâce à l'intervention de notre guide, M^{me} Narowska, et à la gentillesse du personnel ayant en charge la partie la plus ancienne du cimetière, celle que les touristes ignorent, nous avons re-découvert une pierre tombale d'une grande simplicité. Le personnel nous a expliqué que la croix orthodoxe avait été détruite par les révolutionnaires de 1917. Certaines tombes ont été restaurées : celle du général est à l'abandon ! L'émotion n'en était pas moins au rendez-vous d'autant plus qu'une poésie de Lermontov, traduite par Alexandre Dumas, nous revenait en mémoire :

*Voyez vous ce blessé qui se tord sur la terre ?
Il va mourir ici près du bois solitaire
Sans que sa souffrance en un seul cœur ait pitié
Mais ce qui fait doublement saigner sa blessure,
Ce qui lui fait au cœur la plus âpre morsure,
C'est qu'en se souvenant, il se sent oublié*



La tombe du général Obroucheff à Saint-Pétersbourg.

Son épouse, Marie Léontine devait le suivre dans la tombe moins d'un an plus tard : elle est décédée le jeudi 1^{er} juin 1905, à son domicile parisien, au n^o 15 de la rue Chateaubriand. Elle fut inhumée à Jaure, le mercredi 7 juin.

Lors de la séance du 11 juin 1905, le conseil municipal, sur proposition du maire, prenait la délibération suivante : « Monsieur le Maire communique au conseil qu'en raison de la générosité dont a fait preuve la famille Obroucheff-Millot vis-à-vis de la commune, cette dernière est heureuse de pouvoir lui offrir, dans le cimetière, l'emplacement où repose la famille. Le conseil, après délibération, est d'avis favorable. Fait et délibéré à Jaure, le jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents ».

Ainsi avons-nous passé quelques années en compagnie d'un destin hors du commun, homme de guerre, écrivain et diplomate en Russie, châtelain à Jaure. Les anciens Jaurands ont gardé un souvenir diffus du général russe alors qu'une partie importante de sa famille française repose au cimetière du village. Pris d'amitié pour sa personne, nous avons tenté de réactualiser son souvenir et notre voyage à Saint-Petersbourg relevait d'une démarche purement romantique ⁶.

M. B. et J. L. P.-B.

Remerciements :

Tout d'abord, *Cedant arma togae* (Que les armes le cèdent à la toge), nos remerciements iront au père Pommarède, chanoine de la cathédrale Saint-Front à Périgueux, président d'honneur de la Société historique et archéologique du Périgord, qui nous a suivis et guidés dans nos recherches avec une amitié indéfectible, teintée, parfois, d'un certain amusement devant notre dévotion au général.

Son Altesse Nicolas Romanoff, prince de Russie.

Le prince Serge Obolensky, président de l'association du souvenir du corps expéditionnaire Russe, en France (1916-1918).

M^{me} Ekaterina Viktorovna Narowska, guide de voyage et interprète à Saint-Petersbourg, pour ses traductions ainsi que le personnel de la Laure Alexandre Nevski sans lesquels nous n'aurions sans doute pas retrouvé la tombe du général Obroucheff.

M. Henri Aubertin, petit-fils du commandant Lucien Aubertin qui nous a communiqué ses documents de famille.

M. Jean Pierre Boissavit, président des Périgourdins de Paris (la Truffe) pour son efficace collaboration et notre mise en relation avec différentes personnalités.

M. Xavier Givaudan, président du cercle MBC de Genève.

Le service des Archives du ministère des Affaires Étrangères.

Le musée de l'Armée aux Invalides.

Le personnel des Archives départementales de la Dordogne et la Société historique et archéologique du Périgord.

6. BERNARD (Michel) et LE PONTOIS-BERNARD (Joëlle), *Nikolaï Nikolaevitch Obroucheff, un général russe au château de Jaure*, 2008 (monographie présentée au concours Clocher d'Or).



Coupole ouest de la cathédrale Saint-Front avant restauration (coll. SHAP).

Les statues baladeuses de Cadouin

par Brigitte et Gilles DELLUC

L'abbaye cistercienne de Cadouin, classée au Patrimoine mondial de l'humanité, est d'une exceptionnelle richesse. Elle apparaît comme un des monuments majeurs de la Dordogne, parmi les autres sites ainsi répertoriés par l'UNESCO (Lascaux et les grottes ornées, Saint-Front et Saint-Avit-Sénieur) ¹. Son histoire mouvementée, notamment durant les guerres de Cent Ans et de Religion, l'archéologie de ses pierres, si bien conservée dans l'abbatiale, le cloître et les bâtiments conventuels, les pérégrinations de sa relique insigne (le Saint Suaire de la tête du Christ) ont donné lieu à de multiples travaux, loin d'être terminés ².

Les présentes pages concernent les statues ou rondes-bosses. Ce sont des éléments, sculptés ou fondus, de plein relief, théoriquement visibles sur toutes leurs faces, par opposition aux bas et hauts-reliefs, non détachés du support ³. Ils sont plus ou moins facilement déplaçables et ont une vie propre.

On tentera ici de préciser, « à sauts et à gambades ⁴ », l'histoire intime des statues de Cadouin : certaines méritent d'être remises en place ; d'autres nécessitent des mesures conservatoires d'urgence.

1. Saint-Front, Cadouin et Saint-Avit sont inscrits au titre des Chemins de saint Jacques depuis 1998.
2. On consultera le BSHAP et les actes des colloques de Cadouin, régulièrement publiés par les Amis de Cadouin depuis plus de dix ans.
3. BAUDRY (M.-T.), *La sculpture. Principes d'analyse scientifique. Méthodes et vocabulaire*, Paris, éd. La Documentation française, 1990.
4. MONTAIGNE, *Essais*, III, 9.

Les statues baladeuses de Cadouin peuvent être classées en six catégories : 1. les statues déplacées dans l'abbatiale et dans le cloître ; 2. les statues endommagées ; 3. Saint Louis ou la statue fantôme ; 4. les statues envolées, pour ne pas dire volées (dont celle de Gontaut-Badefol) ; 5. les statues récupérées (dont celle de la Vierge à l'Enfant, surnommée Notre-Dame de Cadouin) ; 6. une statue de passage (Notre-Dame de Boulogne).

I. Les statues déplacées

A. Dans l'abbatiale, une dizaine de **statues modernes**, remontant au temps des ostensions du Saint Suaire, ont été déplacées au gré des aménagements récents⁵. Ainsi, le grand Christ qui dominait le maître autel, situé sous la coupole au début du XX^e siècle, a été relégué dans le bas-côté sud à la suite de Vatican II (1962). La *Pietà* et la Jeanne d'Arc de plâtre, qui trônaient à gauche et à droite de la grille formant table de communion, ont été également écartées dans les bas-côtés, laissant place, du côté de l'épître, à Notre-Dame de Cadouin. Par rapport à l'inventaire du 23 janvier 1906, fait par Sablon, receveur de l'Enregistrement, en présence de l'abbé Boucher et de Gaston Delluc, président des marguilliers, deux statues ont disparu (une Vierge et un Saint Bernard) et deux nouvelles ont été installées : une Jeanne d'Arc et, il y a peu, un Saint (*sic*) Géraud de Salles en bois.

B. Dans le cloître, un bon nombre de **clefs pendantes**, accrochées à la voûte faite de liernes et de tiercerons, ont été déposées ces dernières années et simplement posées sur les allèges des baies de la salle capitulaire. Ainsi : un angelot thuriféraire, un autre déployant un phylactère, une belle tête barbue, la fuite en Égypte (la Vierge et l'Enfant sur un bateau), Samson terrassant le lion, le même privé de sa force par Dalila lui coupant les cheveux et le lai d'Aristote, mors en bouche et chevauché par la courtisane Campaspe. Ils font désormais défaut au niveau des voûtes. Mais on les voit mieux, on peut les toucher. On peut aussi les dégrader, les taguer voire les dérober, comme on le verra à propos des statues envolées. Il conviendrait de les sauvegarder d'urgence en les re-fixant à leur lieu d'origine.

II. Les statues endommagées

A. Au-dessus de la fontaine délivrant l'eau de la source des moines, s'élève la **statue moderne de saint Bernard**. Elle est située sur le parvis, à l'angle nord-ouest de l'abbatiale, à l'entrée du cimetière des religieux disparu

5. Sans compter celles de la crèche de Noël.

après 1850. Elle fut abattue par un jeune vandale en août 1985 et tomba dans le bac à fleurs sous-jacent. Solidement moulée en fonte, elle n'encourut guère de dommage (un doigt cassé) et fut remise en place.

B. Il en va tout autrement des **sculptures du cloître de Cadouin**, datées de l'extrême fin du XV^e siècle, notamment par une représentation de la *Nef des fous*, ouvrage qui eut tant de succès lors de sa publication en 1494. Ce livre de Sébastien Brant fut traduit en latin en 1496 et en français à partir de 1497. C'est une satire des vices humains et des travers de l'Église, illustrée, dit-on, par Albrecht Dürer. Les abbés Pierre I^{er} de Gaing de Linars et son neveu, Pierre II de Gaing, ont successivement dirigé l'abbaye. L'oncle, élu en 1455, résigna sa charge en 1474 et fut remplacé par le neveu qui, jusqu'en 1504, continuera son œuvre ⁶. Les sculptures du cloître remontent donc plus probablement à l'abbatiate du second. C'est l'aube des temps modernes.

Certaines, détachées du support (comme les personnages de la *Mort du Mauvais Riche*), peuvent être considérées comme des statues. Disons simplement que, sans être aussi détériorées que celle des cloîtres quercynois de Cahors et de Carennac, dues aux mêmes sculpteurs d'un atelier itinérant, elles ont beaucoup souffert des siècles récents. La comparaison de l'état actuel avec les dessins de Léo Drouyn (1846-1847) est éloquente ⁷. Il faut dire que, peu après la Révolution, le cloître avait été transformé, révérence parlée, en « étable à pourceaux », comme l'écrivait, à la fois enthousiaste pour les sculptures et dégoûté, le comte de Montalembert à Prosper Mérimée. Heureusement le préfet Auguste Romieu fit acquérir le cloître par le département en 1836. Point n'est besoin d'être grand clerc pour deviner que les nitrates (ammonium, sodium, potassium...) du lisier ont imbibé le sol, remontent dans les pierres par capillarité et les détruisent peu à peu.

C. Lors de l'ouverture du musée du Suaire, en 1990, on exposa, dans l'ancienne salle capitulaire, un **groupe sculpté** (fig. 1) rassemblant la Vierge et le Christ mort ⁸.

Une *Pietà* met en scène un moment de la Passion, non décrit dans les Évangiles, entre la Déposition et la Mise au tombeau : la Vierge – *Mater dolorosa* – reçoit, habituellement sur ses genoux, le corps du Christ mort, descendu de la croix, et se lamente. Ainsi, par exemple les *Pietà* des abbayes

6. SIGALA (J.), *Cadouin en Périgord*, 1950 ; MAUBOURGUET (J.), *Le Périgord meridional*, t. III, 1955, p. 120, note 14 ; BERTHIER (M.) in : DELLUC (B. et G.), LAGRANGE (J.) et SECRET (J.), *Cadouin une aventure cistercienne en Périgord*, Le Bugue, éd. PLB, p. 101. L'oncle continuera à s'occuper de Cadouin (BERTHIER (M.)), « Quelques moines de Cadouin aux XVII^e et XVIII^e siècles », in : *L'histoire de Cadouin. Quelques personnages marquants*, actes du 7^e colloque de Cadouin de 2000, 2001, p. 36).

7. DELLUC (B. et G.), *Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851*, Périgueux, éd. Société historique et archéologique du Périgord, 2001.

8. Classé parmi les Monuments historiques le 3 novembre 1975.



Fig. 1. La Vierge et le Christ
(musée du Svaire).

Tout comme Luc ¹¹, Marc ajoute simplement : « Marie-Madeleine et Marie, mère de José [ou Joset], regardent où on le met ¹² » et Mathieu : « Marie-Madeleine et l'autre Marie étaient là, assises, en face du tombeau ¹³ ».

À Cadouin, la Vierge, soutenue par deux assistants (saint Jean et une sainte femme, aux visages disparus) (h = 70 cm, l = 51 cm, épaisseur = 35 cm, le dos et le dessous sont plats) et le Christ (L = 65 cm, l = 40 cm, épaisseur = 30 cm) sont indépendants l'un de l'autre. Le corps ne repose pas sur les genoux de sa mère. La tête du Christ a été bûchée, la plaie du flanc droit est profondément sculptée en forme de fuseau. Les deux statues étaient jadis mises en peinture : une teinte rouge diffuse demeure. Sans doute vaudrait-il mieux parler de *Déploration* que de *Pietà*.

cisterciennes de Dalon (Dordogne) et d'Obazine (Corrèze) ⁹. Quand le Christ et la Vierge sont accompagnés par d'autres personnages (Jean, Marie-Madeleine, saintes femmes ou autres) entourant le corps, il s'agit plus d'une *Déploration* (ou *Lamentation*) que d'une *Pietà*. Certaines *Lamentations*, comme celle peinte par Dürer en 1500-1503 (Pinacothèque, Munich), sont très proches de certaines *Dépositions de croix*, comme celle peinte par le Pérugin en 1495 (Palais Pitti, Florence).

Mais le mot *Pietà* est souvent employé pour désigner ces groupes. En fait, dans l'Évangile, tout se résume à deux phrases de saint Jean : « Joseph d'Arimatee qui était disciple de Jésus, mais en secret par crainte des juifs, demanda à Pilate l'autorisation d'enlever le corps de Jésus. Pilate le lui permit. [Nicodème apporte myrrhe et aloès] Ils prirent le corps de Jésus et l'enveloppèrent de bandelettes avec des aromates ¹⁰ ».

9. BARRIÈRE (B.), *Moines en Limousin. L'aventure cistercienne*, Limoges, éd. PULIM, 1998, p. 87.

10. Jean, XIX, 38-39.

11. Luc, XXIII, 53.

12. Marc, XV, 47.

13. Mathieu, XXVII, 61.

Il est possible aussi que ces deux statues aient appartenu à un groupe plus complet. Nous avons fini par penser que ce sont là, plutôt, des éléments d'une *Mise au tombeau*¹⁴ : le Christ paraît étendu sur son linceul que tenaient peut-être jadis Joseph d'Arimathie et Nicodème, étendu non sur le plan de la dalle du sépulcre, mais sur un support plus accidenté. La Vierge n'est pas sculptée en pied mais tronquée à mi-jambes, comme les personnages de la mise au tombeau de Coyroux (à Obazine)¹⁵, de Reygades (Corrèze) ou de Carennac (Lot), œuvres de la même époque que Cadouin et probablement des mêmes mains¹⁶.

Mais quelles mains ? Un indice : l'« honorable maistre Domenge, noble, et Anthoine Constant, son gendre, de Brive-la-Gaillarde », reçurent le 10 octobre 1494, commande d'une *Mise au tombeau* pour la chapelle du Saint-Sépulcre de l'église Sainte-Catherine, dépendant du prieuré de Bergerac¹⁷. Malheureusement cette église a disparu. Cependant, on peut se demander si cet atelier corrèzien, voisin d'Obazine et de Carennac, n'a pas aussi œuvré à Cadouin pour l'abbé Pierre de Gaing II, lui-même de souche limousine¹⁸.

Ces sculptures sont sans doute dues au ciseau des sculpteurs du cloître et remontent à l'extrême fin du XV^e siècle.

Les deux thèmes, *Déploration* et *Mise au tombeau*, se confondent parfois, comme dans les *Petites Heures de Jean de Berry*¹⁹. Ce thème de souffrance et de mort, après la Passion et avant la Résurrection, est souvent traité durant les tristes années 1350-1500, marquées par les graves épidémies de peste noire. Par exemple, la célèbre *Pietà* de Michel-Ange à Saint-Pierre de Rome a été exécutée entre 1497 et 1500. Ce thème s'inscrit dans l'art de la fin du Moyen Âge en opposition à celui, non moins en faveur, de la Madone, la Vierge à l'Enfant, également représenté à Cadouin à la même époque.

D. Le musée du Suaire conserve aussi d'autres vestiges sculptés dont :

1. Deux **tronçons de statue**, au vêtement drapé sur les épaules, non identifiables : l'un portant le numéro 514 (35 cm de haut), l'autre conservant un trou pour une cheville de fixation de la tête (25 x 25 cm) ; 2. une **sculpture**

14. C'était aussi l'avis de P. Roudié (« L'activité d'un atelier de sculpture dans les vallées de la Dordogne et du Lot », in : *La Dordogne et sa région*, Congrès de Bergerac, 1958, éd. Fédération historique du Sud-Ouest, 1959, p. 153-161).

15. BARRIÈRE (B.), *op. cit.*, p. 88.

16. On peut consulter MARTIN (M.), *La statuaire de la mise au tombeau du Christ des XV^e et XVI^e siècles en Europe occidentale*, Paris, éd. Picard, 1997. La plus ancienne serait celle de Salers (Cantal), datée de 1495, ce qui correspond à la date de la décoration du cloître de Cadouin.

17. BSHAP, 1880, t. VII, p. 468 ; ROUDIÉ (P.), *op. cit.*

18. Parmi les œuvres attribuables au même atelier, le cloître de Carennac a été commencé dès 1478. Celui de Cahors en 1504. Cadouin se situe entre les deux, après 1494-1497 et jusqu'à 1504, au moins (DELLUC (B. et G.), « Saint Bernard de Menthon. Deux représentations à Carennac et à Cadouin », *Soc. des études du Lot*, t. CXXV, 2004, p. 273-280).

19. BNF, Lat. 18014, fol. 94v.

en ronde bosse (45 x 45 x 22 cm) qui fut peut-être une gargouille de la cour du cloître, représentant un lion à la toison frisée, dessiné par l'abbé François Georges Audierne dans son étude de Cadouin ²⁰.

III. Saint Louis, la statue fantôme

Presque tous les vieux textes consacrés à l'histoire de Cadouin mentionnent que Saint Louis y vint vénérer le Saint Suaire avant de partir pour cette huitième croisade qui devait lui coûter la vie. En août 1270, il succomba, lors d'une épidémie dite de peste ²¹, sous les remparts de Tunis : il avait espéré convertir le sultan de Tunis et le dresser contre celui d'Égypte pour recouvrer la Terre Sainte.

Lors de son passage en Périgord, il avait aussi rendu la justice, disait-on, sous les ormeaux du château de Pelvézy (Salignac-Eyvignes), et, au XIX^e siècle, on montrait encore les dits vénérables arbres aux sceptiques ²². Sa visite à Cadouin n'étonnait personne : sa mère et lui avaient honoré l'abbaye de leurs bienfaits et, de Paris à Aigues-Mortes où le pieux roi prit la mer, le détour par Cadouin n'est pas trop grand ²³. À Cadouin, on montrait la modeste chambre où il avait, disait-on, reposé son corps fatigué (à l'étage du porche de l'enclos abbatial) ²⁴ et les voûtes ornées des lys du saint roi et des châteaux de Blanche de Castille, sa mère (dans la chapelle haute surmontant la sacristie, elle-même ancien oratoire primitif des moines) ²⁵.

Il était donc juste que Cadouin lui rendît hommage et élevât une statue de Saint Louis, « pèlerin-guerrier ». Ce qui fut fait. Ou presque. Peu avant 1934, on opte pour une statue en bronze d'environ une tonne, de 2 mètres de haut, juchée sur un socle de pierre de 2,25 m d'élévation portant la mention *S' LOUIS avril 1270*. Un comité d'érection est constitué ²⁶, avec des personnalités connues et bien pensantes : outre, comme il se doit, l'évêque, le curé et la supérieure des Filles de la Charité de Cadouin, le maire et conseiller général Hugout (notaire), on compte, entre autres notables, le maréchal Lyautey, membre de l'Académie française ²⁷, son grand ami le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de

20. AUDIERNE (F.), « Abbaye de Cadouin », *Annales de la Soc. d'Agriculture de la Dordogne*, 1840, p. 28-88, 2 pl.

21. En réalité de dysenterie.

22. Il y aurait même signé une charte réglant la bisbille entre l'abbé et les consuls de Sarlat...

23. Un crochet de 250 km tout de même...

24. Louis Delluc, enfant, fut photographié sur le balcon de ce porche qui appartenait à sa famille (DELLUC (G.), *Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2002).

25. La reine fut inhumée en 1252 dans une abbaye cistercienne, celle de Maubuisson (Val-d'Oise).

26. « Érection : ne se dit qu'en parlant des monuments » (FLAUBERT (G.), *Dictionnaire des idées reçues*).

27. Il est aussi président d'honneur des scouts de France et le Saint-Siège l'a fait Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

France²⁸, le général Albert d'Amade, ancien chef du corps expéditionnaire d'Orient²⁹, l'amiral Lucien Lacaze, ancien ministre de la Marine et futur académicien³⁰, le colonel Gustave-Barthélemy Delluc³¹, le colonel Durand de Corbiac³², le Pr Gaston Guillaumie³³, M^{re} Denoix de Saint-Marc, ancien bâtonnier...

Une souscription est lancée un été autour de 1930³⁴ par *Le Périgourdin de Bordeaux*. Un superbe modèle réduit du monument – un Saint Louis bivalent, « martial en même temps que recueilli » – est exécuté par le sculpteur Edmond Chrétien (le bien nommé)³⁵ (fig. 2). Il est remis le 8 septembre suivant au maire et au curé doyen, le chanoine Boucher³⁶, assisté de l'abbé Peytavie, chapelain du Saint Suaire³⁷. Le roi est « magnifiquement campé, le bras gauche sur son épée, [tenant] ferme et au repos son bouclier



Fig. 2. Statue de Saint Louis. Maquette (vers 1930) photographiquement installée sur la place de Cadouin.

28. Son livre, *Confession d'un vieux diplomate* (éd. Flammarion, 1953) est bourré d'informations sur les affaires étrangères de son temps. Il a fait construire la Malartrie.

29. Lyautey, Saint-Aulaire et d'Amade avaient servi au Maroc au début du siècle.

30. Fils d'un médecin et d'une créole de la Réunion, il fut interne au collège des jésuites de Sarlat, avant d'intégrer l'École navale.

31. Grand-père de l'un d'entre nous (G.D.) et bon connaisseur de l'histoire et de l'archéologie de Cadouin, son pays natal.

32. Connu pour l'excellent vin de Pecharmant de sa propriété.

33. Connu pour son intéressante étude sur *Eugène Le Roy*.

34. Entre 1929 et 1934. Nous n'en avons pas trouvé trace dans *la Semaine religieuse de Périgueux et Sarlat*.

35. Edmond Ernest Chrétien (rue du Palais-Gallien, Bordeaux) est l'auteur d'une demi-douzaine de monuments aux morts en Gironde.

36. L'abbé Maurice Florentin Boucher, prêtre de saint Basile ordonné en 1882, fut curé-doyen de Cadouin de 1885 (son premier poste) jusqu'à sa mort le 6 décembre 1942 à l'âge de 87 ans. Il était le plus ancien des prêtres en exercice et des chanoines honoraires de Saint-Front. Il avait remplacé les MM, de Saint-Lazare, dont Eugène Campan. Il assuma la révélation de la non-authenticité du suaire, dont il avait si souvent dirigé les ostensions. Son jubilé sacerdotal fut fêté à Cadouin en 1935, après « une longue vie de dévouement et de vertus [marquée par] la sainteté du sacerdoce, la paternité des âmes et l'éclat des longs services [...], son visage rosé sous les cheveux blancs tondus ras » (*La Semaine religieuse du diocèse de Périgueux et Sarlat* du 12 décembre 1942, p. 310-313, note du chanoine C. Prieur et discours de M^{re} Louis). On doit à l'abbé Boucher un fidèle compte-rendu annuel des ostensions depuis 1885.

37. Ce collaborateur du curé Boucher était un ancien curé-doyen de Morpazier (*ibid.*, p. 311).

fleurdelisé [...]. De sa main droite, il tient son bourdon de pèlerin rustique à souhait [...]. La silhouette se détache fort bien sur le manteau drapé pour les fraîcheurs du mois d'avril [1270]. La tête est superbe, le menton est volontaire et pourtant le visage reflète douceur et bonté³⁸ ».

Cette maquette de l'œuvre est bénie ce 8 septembre, « jour symbolique de la Nativité de la Sainte-Vierge ». Puis, les 20 et 21 septembre, elle est « très chaudement appréciée » par M^{gr} Louis, évêque de Périgueux et Sarlat, et, par la suite, très admirée de tous les visiteurs du cloître où on l'a installée³⁹.

Comme on sait, la huitième et dernière croisade se termina mal : le roi mourut de la peste à Tunis. L'aventure de sa statue à Cadouin ne connut pas un sort meilleur : le Sarladais Jean Maubourguet démontra bientôt que Saint Louis n'était pas venu à *Caduinum* ou *Cadunium* (Cadouin) : il s'était rendu en 1269 à *Cadomum* (Caen, Calvados), à quelque deux cents lieues de là⁴⁰. L'historien mettait ainsi un point bien gênant sur le *i*. Pour une ou deux petites lettres de différence, le beau projet s'effondrait. L'érudit auteur du *Périgord méridional* aggrava son cas en prouvant dans notre *Bulletin* (1936, p. 348-363) que tous les débuts de la si belle histoire du suaire, du dimanche de Pâques de l'an 33 à 1214⁴¹, étaient légendaires.

Le sculpteur Chrétien reposa son burin et son marteau, Marc Fardet, de Bordeaux, restitua les chèques recueillis et – bien malheureusement – on fit disparaître la maquette de la statue. Il en demeure une photographie que, désormais, les nostalgiques du saint roi peuvent toujours ériger eux-mêmes sur la place de Cadouin, grâce au traitement d'images par ordinateur...

IV. Les statues envolées

Plus grave est le cas des statues envolées. Pour ne pas dire volées.

A. La principale est la pierre tombale et le gisant d'**Élie de Gontaut de Badefol**⁴² (fig. 3). Fils d'Armand, il est baron de Badefol. Il se marie en 1584 avec Jacqueline de Béthune, sœur de Sully, dont il aura deux filles. Élevé

38. *Bulletin de souscription*, au verso.

39. C'est un des derniers voyages de ce prélat à Cadouin. Après avoir dû supprimer les ostensions en l'honneur du suaire, suite à l'expertise de 1934 qui révéla son origine musulmane, M^{gr} Georges Louis n'osa plus y revenir (sauf le 8 décembre 1942 pour les obsèques du curé Boucher), déléguant le vicaire général pour les confirmations. Les Caduniens ne le revirent que vingt ans plus tard, le 24 octobre 1954, à l'occasion du 800^e anniversaire de la consécration de l'abbatiale (DELLUC (G.), « Après le 800^e anniversaire de l'abbaye de Cadouin », *Sud Ouest*, 30 octobre 1954).

40. MAUBOURGUET (J.), « Saint Louis à Cadouin », in : *Choses et gens du Périgord*, Paris, éd. Floury, 1941, p. 41-42.

41. Première mention écrite de la présence du suaire à Cadouin dans un acte de Simon de Montfort, lors de la croisade des Albigeois, l'année même de la bataille de Bouvines.

42. On écrit aussi *Hélie*, parfois *Gontaud* et, depuis un ou deux siècles, *Badefols*.

à la cour de France, il devient maréchal de camp ⁴³, vice-roi de Navarre et gouverneur du Béarn. Hélas, un boulet de canon l'emporte entre 1589 et 1593 ⁴⁴, alors qu'il luttait contre les « ennemis de la religion [mais laquelle ?], du roi et de la patrie ⁴⁵ » : c'est ce qu'indique l'inscription latine gravée au pourtour de la dalle funéraire. Il méritait bien en effet un monument funéraire avec un superbe gisant de marbre.

1. Un gisant baladeur. Il fut inhumé dans le chœur de l'abbatiale de Cadouin, compte tenu des liens étroits entre la seigneurie de Badefol et l'abbaye ⁴⁶. Puis, peut-être parce qu'il était, selon la tradition, protestant, ou encore à la Révolution, la pierre tombale sculptée fut raccourcie au niveau des genoux (aujourd'hui 142 cm x 86 cm x 40 cm), retournée et remployée dans le dallage. Le gisant disparut de la vue des fidèles. Il ne fut redécouvert que vers 1876 ⁴⁷, extrait alors du dallage et mis de côté, dès lors, dans l'angle sud-ouest du cloître. Il s'y trouvait encore vers 1900, comme le montre une carte postale (fig. 4) ⁴⁸. On ne sait en quel lieu retiré il fut ensuite conservé, car le cloître a fait l'objet de travaux de restauration de 1892 à 1908 et même 1945. Nous n'avons retrouvé qu'un seul témoignage de sa présence à Cadouin avant 1939.



Fig. 3. Gisant d'Élie de Gontaut-Badefol. État actuel (chapelle du château de Biron).

43. On peut traduire par général de brigade.

44. 1598 pour certains auteurs. On a le choix pour la bataille fatale : Arques en 1589, Yvry en 1590 et le siège de Paris durant ces années-là.

45. *Pietatis regis ac patriæ hostes...* Comme on sait, Henri de Navarre est devenu Henri IV de France après la mort de Henri III en 1589, mais non reconnu par les catholiques. Il abjura en 1593 et entre triomphalement à Paris l'année suivante.

46. Louis XI donne même Badefol (château et terres) à Cadouin en 1482. Les moines construisent le bourg. Le parlement de Bordeaux annule cette décision en 1505. Badefol-de-Cadouin s'appelle Badefols-sur-Dordogne depuis le 5 juillet 1953.

47. GOUSTAT (abbé), « De la sépulture des Gontaut-Biron à Cadouin, à Biron et à Badefol », *Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1882, t. IX, p. 143.

48. Le gisant était placé debout en compagnie de nombreux objets en désordre (rampe, tréteaux...), devant la porte Renaissance nord-ouest, non encore restaurée.



Fig. 4. Gisant d'Élie de Gontaut-Badefol dans le cloître de Cadouin (vers 1900).

Vers 1955, le gisant est transféré au château de Biron, propriété du département de la Dordogne. Ce transfert a été effectué très certainement sur l'initiative de Max Sarradet⁴⁹, conservateur régional des Bâtiments de France, tout nouvellement arrivé en Dordogne, et de Paul Fitte, géologue en Afrique et collectionneur notoire, propriétaire d'une résidence à Saint-Avit-Sénieur, près de Cadouin⁵⁰.

2. Une erreur généalogique et chronologique. Pourquoi ce déplacement ? C'était la conséquence d'une bête confusion généalogique doublée d'un anachronisme : 1. On avait pensé que le gisant représentait un *Gontaut-Biron* et non un *Gontaut-Badefol* et, de ce fait, on l'avait placé à Biron ! 2. C'était commettre là, en outre, une erreur de presque quatre cents ans : les *Gontaut-Biron* et les *Gontaut-Badefol* se sont séparés en 1220, sous Louis VIII⁵¹. Madeleine Bonnelle a bien résumé le traquenard : « Les Gontaut de Badefol

49. Ou du moins avec le plein accord de ce fonctionnaire.

50. Il n'existe pas de traces de ce transfert à la Conservation régionale des MH pour l'Aquitaine, sauf un témoignage de M. Conchard, chef de chantier de l'entreprise Dagand au moment des travaux de 1955 environ à Biron (lettre de Paul Mounier, conservateur, à J. Beauchamps, le 5 décembre 1983, référence 83.12.05 M.L./N.D., archives SHAP).

51. Mais ils se rejoignent de temps à autre par le jeu des mariages. Un Étienne de Gontaut-Badefol fut abbé de Cadouin en 1566 ; relevé de ses vœux, devenu protestant, il se mariera et son fils épousera la fille d'une Gontaut-Biron. Un Jean-Louis de Gontaut-Biron fut également abbé de Cadouin (mort en 1772) (BERTHIER (M.), « Abbés de Cadouin », in : *L'histoire de Cadouin. Quelques personnages marquants*, op. cit., 2001).

ont possédé leur château et leurs terres durant presque cinq cents ans sans interruption et y ont toujours résidé. Les Gontaut de Biron n'ont possédé ces mêmes terres que de 1700 à 1793 et n'y ont jamais résidé. [Malheureusement] qui prononce le mot *Gontaut* tombe dans le piège de continuer *de Biron*⁵² ». Tout cela sans doute parce que Charles Gontaut-Biron (1562-1602) a donné à son nom une discutable publicité en trahissant deux fois Henri IV et en terminant sous la hache du bourreau en 1602.

Il est possible que cette erreur ait été plus ou moins induite par la publication, en 1882, par l'abbé Louis Armand Goustat, curé de Pontours de 1862 à 1915 (un voisin, pourtant !), d'une brochure concernant les sépultures des Gontaut-Badefol et des Gontaut-Biron. Mais le titre de l'article était un titre-valise, attrape-tout et prêtant à confusion : « De la sépulture des Gontaut-Biron [sic] à Cadouin, à Biron et à Badefol⁵³ ». Lors du classement parmi les Monuments historiques, effectué le 28 janvier 1976, la confusion entre les Gontaut-Badefol et les Gontaut-Biron est continuée : il est indiqué que « le gisant d'Élie de Gontaut (*Gonthaut* selon l'arrêté de protection), seigneur de Badefols⁵⁴ et de Saint-Géniès [...], autrefois à l'abbaye de Cadouin, fût transporté par la suite au château de Biron, propriété de la famille de Gontaut⁵⁵ ».

Il n'empêche que, de toute façon, la vérité historique est là : Hélié de Gontaut-Badefol avait été enterré à Cadouin et son gisant aurait dû demeurer sur sa sépulture, au-dessus de ses « cendres assoupies⁵⁶ ».

Le mal est fait : le gisant a discrètement quitté Cadouin et sa présence est attestée à Biron dès 1962⁵⁷. On l'a relégué dans une petite absidiole de la chapelle castrale, en compagnie d'une cloche posée au sol. Une longue inscription funéraire, censée reproduire les paroles de la veuve du défunt, court autour de la dalle.

Le vice-roi de Navarre est représenté en armure. Le busc du plastron est désormais accentué, orné d'un médaillon en relief comme il est fréquent

52. BONNELLE (M.), « Hélié de Gontaut de Badefol et de Saint-Geniès (...-1593) », in : *Sur la Dordogne, Badefols*, Périgueux, éd. Fanlac, 1987, p. 134-139.

53. Initialement publié dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1882, t. IX, p. 139-162. Il aurait dû intituler son article : « De la sépulture des Gontaut-Badefol et des Gontaut-Biron... ».

54. Badefol est devenu Badefols au XIX^e siècle. Badefols-de-Cadouin est devenu Badefols-sur-Dordogne le 5 juillet 1953. G. Penaud complique encore les choses par un lapsus, en ajoutant que « à la veille de la bataille d'Arques (1589), Hélié possédait le château de Badefols (aujourd'hui commune de Badefols-d'Ans) » (*Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999).

55. Le statut juridique de ce gisant, provenant de l'abbaye de Cadouin, a posé – bien à tort – un problème au rédacteur de la fiche : « Propriété d'une personne privée ? » (Base Palissy). Il appartient à l'église de Cadouin, soit, depuis 1905, à la mairie de Cadouin.

56. *Sospitas cineres*, dit l'inscription funéraire.

57. Par M^{me} Fournier, déjà guide à Biron à cette époque, que nous remercions de cette information.

depuis la Renaissance. C'est une armure « à l'écrevisse », avec un curieux cache-sexe blindé. Vers 1580, sont apparues ces tassettes, formant cuissards arrondis sur les hanches, dont les plaques d'acier parallèles glissent les unes sur les autres, comme les éléments de la carapace de la queue de ce crustacé. Depuis la fin du XV^e siècle, on ne porte plus le lourd heaume et son armet est posé près de sa tête. L'épée est sous sa main gauche, comme il se doit. Munie d'un pommeau rond, d'une poignée banale, d'une garde à quillons et d'une lame plate, elle est extrêmement courte : cette arme a perdu de son importance avec l'avènement des armes à feu portatives et a cessé d'être une arme de guerre dès le XVI^e siècle. Les mains ne sont pas jointes mais disposées le long des hanches : peut-être est-ce là l'indice de son appartenance à la religion réformée ? Le nez a été cassé, non par le fatal boulet de canon (*telo fulmineo*) mais par l'usure du temps. Le marbre patiné est superbe. Le fini des formes, leur réalisme, évoquent les sculptures bourguignonnes (fin XIV^e siècle - début XV^e siècle), sous l'influence du Hollandais Claus Sluter, puis de son neveu, Claus de Werve, et d'Antoine Le Moiturier.

À Cadouin, la fosse mortuaire (2 m x 0,65 m, profonde de 0,85 m) est ouverte en novembre 1985, lors de travaux dans le chœur : on décape alors les peintures saint-sulpiciennes des murs et on refait le pavement. L'intérieur de la tombe est intact : les restes de Gontaut-Badefol revoient le jour et sont photographiés (cliché Delluc inédit). Une simple dalle, allongée dans l'axe de l'église, marque aujourd'hui l'emplacement de cette sépulture, dans la partie sud-ouest du chœur.

3. Vers la restitution ? De 1975 à 1985, Cadouin tente d'obtenir la restitution de son gisant et, vers 1985, Jean Beauchamps, architecte des Bâtiments de France, conçoit un grand projet : le gisant (fin du XVI^e siècle), enfin recouvert, prendra place dans l'absidiole nord, la tête à l'ouest ; la statue de Notre-Dame de Cadouin (extrême fin du XV^e siècle) sera placée dans l'absidiole sud. Le financement sera assuré par des amis et compatriotes du père Albert C. de Veer, desservant, originaire du Brabant. Le 23 avril 1986, il dessine un plan pour matérialiser ses souhaits (fig. 5). MM. Fonquernie et Lavit, respectivement architecte en chef et inspecteur des Monuments historiques, ne font pas d'opposition. Bon programme. Tout paraît aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

D'ailleurs, le 21 juillet 1975, le directeur de l'Architecture Alain Bacquet avait déjà écrit lui-même de Paris au conservateur régional Max Sarradet, débutant une longue correspondance⁵⁸ :

58. Photocopies de documents remis par J. Beauchamps à G. Mouillac, puis transmis à G. Delluc et déposés aux archives de la Société historique et archéologique du Périgord.

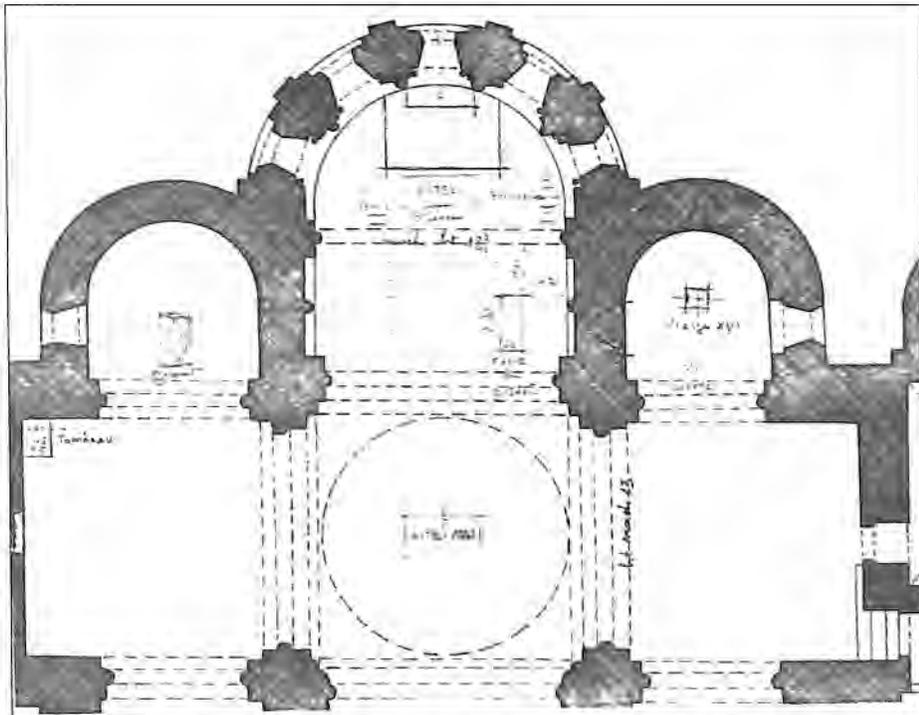


Fig. 5. Projet de l'architecte Jean Beauchamps. Le gisant prenait place dans l'absidiole nord (1985).

« Les tombeaux monumentaux d'Armand de Gontaut-Biron, évêque de Sarlat et de Pons de Gontaut-Biron [depuis toujours au milieu de la chapelle de Biron] ont le caractère d'*immeuble par nature* [...]. En revanche, la dalle funéraire à effigie sculptée [de Gontaut-Badefol], provenant de Cadouin⁵⁹, n'a que le caractère d'*immeuble par destination* [...]. Nous n'avons pas la faculté juridique d'interdire son transfert⁶⁰ ».

En bon français : l'Administration ne peut empêcher le retour à Cadouin du gisant qui lui appartient. C'est bien.

Mais les choses en restent là. Dix ans passent... Le 29 janvier 1985, Jean Beauchamps, architecte des Bâtiments de France, décide d'emprunter la voie politique. Avec l'accord de Jean-Jacques Chinouilh, maire délégué de Cadouin, il fait une demande officielle⁶¹ à Pierre Chaussade, ancien préfet.

59. C'est nous qui soulignons.

60. DAOC n° 2147/75. Archives SHAP.

61. Référence n° 40/1985, Archives SHAP.

conseiller général et maire du Buisson-de-Cadouin⁶². Cette dalle funéraire « trouvée dans l'église de Cadouin et placée malencontreusement dans la chapelle de Biron », il souhaite lui faire retrouver Cadouin :

« Vous serait-il possible en tant que Maire de la Commune de Cadouin, Conseiller général et membre du Conseil d'Administration de l'Office de tourisme, d'obtenir la restitution de ce monument à Cadouin, qui historiquement lui appartient ? »

Ce fonctionnaire de grande qualité joint la fiche et l'arrêté du classement, ainsi que des textes de Jean Secret et – ce n'est peut-être pas la meilleure idée – celui de l'abbé Goustat, au titre fallacieux comme on l'a vu.

La victoire est enfin à la portée de la main. Le 5 juin 1985, Jean Beauchamps, décidément très attaché à son projet, est vainqueur. Il peut enfin écrire à Pierre Chaussade⁶³ :

« Lors de l'inauguration du musée du Pèlerinage de Cadouin⁶⁴, vous avez annoncé que le Conseil général acceptait le transfert de la dalle funéraire de Élie de Gontaut, du château de Biron à l'abbaye de Cadouin à laquelle elle appartient. Il conviendrait maintenant de procéder à ce transfert et [de] la placer dans l'absidiole nord d'après les dessins que je vous ai remis ».

La partie était-elle gagnée ? Las ! Après cet échange épistolaire assez clochemerlesque, les choses en restèrent – si on ose dire – au point mort. Le gisant de Gontant-Badefol, pris assez naïvement pour celui d'un Gontaut-Biron par un fonctionnaire ignorant nouvellement nommé en Dordogne et par un géologue candide venu d'Afrique noire, est toujours au château de Biron, relégué, au garde à vous, dans un coin de la chapelle. Il conviendrait de le rapatrier et il serait séant de le rapprocher de la dernière demeure de son titulaire... Les Amis de Cadouin acceptent de prendre en charge le rapatriement du gisant⁶⁵.

Peut-être un précédent est-il venu compromettre, consciemment ou non, ce retour. Au début du XX^e siècle, deux sculptures monumentales de la

62. P. Chaussade fut également le secrétaire général du Gouvernement de l'Algérie sous Robert Lacoste, ministre résidant en Algérie. Les Amis de Cadouin lui doivent beaucoup. Dans le cadre de cette association, il mit au point le montage financier permettant de trouver des fonds importants. Grâce à eux, le Conseil général put faire restaurer les bâtiments conventuels et une auberge de la Jeunesse modèle s'y installa.

63. Référence 315/1985. Archives SHAP.

64. C'était la première version de ce musée du Suaire. La présentation sera finalisée en 1991.

65. Une « histoire en pointillés » des Gontaut et le récit des « transhumances » de la pierre tombale ont fait l'objet d'un article documenté de G. Mouillac en 1992, avec une traduction presque complète de l'épithaphe (*Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. CXIX, 1992. p. 455-466) et d'un résumé de G. Delluc en 2006 (*ibid.*, t. CXXXIII, 2006, p. 129).

chapelle de Biron (une *Mise au tombeau* et une *Pietà* du début du XVI^e siècle) avaient quitté le château. Déclassées de la liste des Monuments historiques, elles avaient été cédées en 1907 au milliardaire John Pierpont Morgan, si ami de la France, et trônent aujourd'hui au rez-de-chaussée du *Metropolitan Museum* de New York, pièces majeures du trésor médiéval de cet immense musée⁶⁶. La France n'en a gardé que des copies...

B. Le gisant de Gontaut-Badefol n'est pas la seule statue envolée de Cadouin. Une **tête sculptée romane**, en pierre de teinte un peu ocre, peut-être rougie par le feu (l = 40-50 cm environ) (fig. 6), avait été découverte par les maçons lors du dégagement des baies de la salle capitulaire, précédemment transformées en placards servant de fruitiers au curé. Elle avait été simplement posée sur le bahut de pierre du cloître. C'était probablement un vénérable vestige du cloître roman, malmené par les ans et remplacé après la victoire de Castillon (1453) par un décor gothique flamboyant. Elle démontrait qu'à l'époque romane les cisterciens avaient pris quelques libertés avec les prescriptions du chapitre général de Cîteaux de 1150 qui proclamait : « Nous interdisons que l'on fasse des sculptures et des peintures dans nos églises et dans les autres lieux du monastère, parce que, lorsqu'on les regarde, on néglige souvent l'utilité d'une bonne méditation et la discipline de la gravité religieuse⁶⁷ ».



Fig. 6. Tête romane aujourd'hui disparue (cloître).

Cette sculpture était encore là en mars 1978, quand nous la photographiâmes. Elle fut classée parmi les Monuments historiques le 1^{er} septembre de la même année, comme remontant au « premier quart du XIII^e siècle ». Puis, un jour, le gardien fit entrer dans le cloître, un couple de jeunes visiteurs. À la sortie, il s'étonna un peu : la jeune femme attendait un heureux événement et il ne l'avait point remarqué. C'est ainsi que la sculpture quitta définitivement Cadouin...

C. Heureusement la troisième sculpture envolée n'a pas disparu. D'une soixantaine de centimètres de haut, elle est intacte et initialement conservée au musée d'Art et d'Archéologie du Périgord à Périgueux. Cette sainte représente,

66. Et non aux *Cloisters*, comme on le dit parfois.

67. Cité par Duby (G.), *Saint Bernard, L'Art cistercien*, Paris, éd. Flammarion, 1979, p. 139.



Fig. 7. *Sainte Marie-Madeleine* (fin XV^e siècle) (musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux).

dit-on, **sainte Claire** ou plutôt, à notre sens, **sainte Marie-Madeleine**, à cause de ses longs cheveux et l'importance de cette sainte dans l'histoire de Cadouin (fig. 7). Nous ne savons pas comment elle parvint dans ce musée. Rien ne s'oppose à ce qu'elle ait été sculptée par les *ymagiers* du cloître de Cadouin à la fin du XV^e siècle. Un moulage enrichirait le musée de Cadouin.

Notre opinion est confortée par une information récente de Marcel Berthier⁶⁸. La voici, résumée. À Périgueux, dans la galerie orientale du cloître, cette statuette 398 G avait été considérée comme une *Sainte Claire tenant une monstrance ou ostensor*⁶⁹. C'est ce qu'indiquait l'étiquette d'exposition. Mais « elle était mutilée et la monstrance avait disparu, même si la position du bras gauche permettait de supposer son existence [...]. On pourrait imaginer qu'il s'agissait d'un flacon de parfum ». Elle a été confiée à l'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Bonne Espérance d'Échourgnac⁷⁰. Les moniales semblent l'avoir considérée non comme une statue de sainte Claire mais comme une statue de sainte Marie-Madeleine.

Mais, observe Marcel Berthier, la Madeleine de la Mise au tombeau des « Saints de Solesmes » (datée de 1496) a les mains jointes, tandis que le flacon de parfum est placé devant elle, alors que la monstrance est un élément très habituel de l'iconographie de sainte Claire. Une statue de sainte Claire à Cadouin pourrait s'expliquer aussi : le monastère des Clarisses de Périgueux se trouvait en rive droite de l'Isle, près du pont Japhet, tandis que le prieuré de Notre-Dame de la Daurade, appartenant à Cadouin depuis 1207, s'élevait sur la rive opposée, au bout du même pont⁷¹.

68. BERTHIER (M.), *in litt.*, 18 avril 2008.

69. À l'aide cet objet, Claire (1194-1253) aurait mis en fuite les soldats de Frédéric II (et, parmi eux, des Sarrasins) : ils attaquaient Assise au XIII^e siècle. Elle est figurée habituellement en tenue de clarisse et parfois avec un manteau de pénitente.

70. C'est sans doute un dépôt car les objets d'un musée sont « inaliénables et incessibles » (SOUBEYRAN (M.), *in verbis*).

71. BERTHIER (M.), *ibid.*

V. Les statues récupérées

Heureusement toutes les statues de Cadouin ne se sont pas envolées. Mais il s'en est parfois fallu de peu.

A. Ainsi la **statue de la Vierge à l'Enfant**, surnommée Notre-Dame de Cadouin (fig. 8)⁷². Sculptée certainement à la fin du XV^e siècle, en même temps que le décor gothique flamboyant du cloître, elle avait beaucoup souffert des guerres de Religion⁷³ au point de ne plus être qu'un tronc mutilé et rompu en plusieurs tronçons de pierre. Bref, elle était « réduite à l'état de débris qu'on désespérait d'utiliser jamais ». Elle fut ignorée par Léo Drouyn, quand il vint en 1846 et 1847 dessiner à la chambre claire toutes les sculptures de Cadouin.



Fig. 8. Vierge de Cadouin (fin XV^e siècle) après restauration.
État en 1891, vers 1950 et aujourd'hui (abbatiale).

72. ENTRAYGUES (L.), *Notre-Dame du Périgord, étude sur la Vierge en Périgord...*, Périgueux, impr. Cassard, 1928, p. 206-210. Cadouin a comme titulaire et patronne Notre-Dame de la Nativité (CARLES (R.P.), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux-Sarlat*, 1884).

73. En 1793, imaginait l'abbé Mestaïez, qui allait la recueillir.

L'identification des débris de la statue fut effectuée par son ami le vicomte Alexis de Gourgues. Il l'avait remarquée, mutilée, dans l'absidiole nord. C'était trois fragments de pierre, placés côte à côte, « sans qu'on ait reconnu qu'il existât entre eux un lien particulier de connexion [...]. Leur réunion n'était pas fortuite, mais due à une cause tombée dans l'oubli ». L'archéologue décrivait parfaitement la statue de la Vierge à l'Enfant avec le donateur et le blason de celui-ci était attribué à Pierre de Gaing⁷⁴.

Cette statue suscita l'intérêt de l'abbé Jean-Baptiste Mestaïez, desservant de Paleyrac tout près de Cadouin, puis de Grange-d'Ans et de Savignac-les-Églises⁷⁵. Il s'enticha de ces « débris » et les acquit pour 50 F or auprès du conseil de fabrique⁷⁶, le 10 avril 1864⁷⁷. Il l'emporta vers 1866, d'après A. de Gourgues. La vente discrète des biens d'église n'est donc pas un phénomène récent et cette somme fut investie dans « l'installation des vitraux » racontant l'histoire du Saint Suaire.

La toute jeune Société historique et archéologique du Périgord fut avisée en 1875 de cette trouvaille par l'abbé Mestaïez. En fait, l'intention du prêtre était fort louable. Il prévoyait que « [la statue de Cadouin], restaurée par mes soins, va y revenir pour toujours. M. de Gourgues, notre illustre maître, a désiré, dans son livre inappréciable sur le Saint-Suaire, que cette statue de grandeur naturelle, revînt à Cadouin. Elle y sera bientôt, j'espère, et ses vœux seront accomplis ». L'envoi prochain d'une description⁷⁸ et bientôt d'une photographie fut annoncé en séance mensuelle. Il l'apporta lui-même le 5 août 1875 et il fut jugé que la statue avait « subi de nombreuses restaurations, mais elle conserve encore, cependant, des détails remarquables⁷⁹ ».

On retrouve la trace de cette statue, restaurée, en l'église Saint-Martin de Savignac-les-Églises, dans le manuscrit du chanoine Hyppolite Brugière à la fin du siècle⁸⁰. Il s'extasie devant « la belle Vierge provenant de l'abbaye de Cadouin. Elle est de grandeur naturelle et porte sur les bras⁸¹ le divin enfant.

74. Elle était alors près du tombeau attribué alors à Pierre de Gaing (Gourgues (vicomte de), *Le Saint-Suaire*, Périgueux, Impr. Bounet, 1868, p. 280-280).

75. Respectivement en 1858-1864, 1865-1874 et de 1874 à sa mort en 1905 (BOUET (R.), *Paroisses et titulaires concordataires du Périgord (1803-1905)*, Nontron, éd. Deltaconcept, 2005).

76. Le président des marguilliers était Gaston Delluc, l'arrière-grand-père de l'un d'entre nous (G.D.).

77. *Registre manuscrit des délibérations du conseil de fabrique*, archives paroissiales de Cadouin (information de M. Berthier). 50 francs-or équivalent à presque 200 euros actuels.

78. La brochure paraîtra en 1891 seulement.

79. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1875, t. II, p. 85 et 282. C'est J. Secret qui a débusqué ces deux annonces dans les comptes rendus de séance, qu'il cite dans un résumé concernant cette affaire (SECRET (J.), « À propos de la Vierge à l'Enfant de l'Église de Cadouin », *Périgord actualités*, n° 612, 24 février 1973, p. 1 et 4).

80. Une des copies de ce manuscrit décrivant les paroisses de Dordogne est consultable à la bibliothèque de la Société historique et archéologique du Périgord.

81. Sur le bras gauche, mais elle n'est pas hanchée. La main droite tient le sceptre fleurdéliné.

Sa tête est ornée d'un diadème, elle tient un sceptre à la main⁸², elle est vêtue d'une robe bleue recouverte d'un manteau blanc avec un liseré. Autrefois elle avait une robe rouge, avec un manteau [bleu] fleurdelysé d'or et doublé d'hermine. Aux pieds de la statue, on voit d'un côté une petite statuette, à échelle réduite, représentant à genoux un abbé de Cadouin appartenant à la famille de Pierre de Gaing⁸³, et de l'autre un écusson bandé de sept pièces d'or et azur et surmonté d'une crosse et d'une mitre [*sic*]. Un phylactère remontant le long du manteau de la Vierge porte ces mots : *Sancta Maria mater mea*. Les deux têtes de la Vierge et l'Enfant Jésus ont été refaites par M. Paincourt, sculpteur à Périgueux. Cette statue est placée au milieu d'un retable à colonnes torsées provenant de l'ancienne abbaye de La Force⁸⁴ ».

À la demande de l'abbé Mestaïez, la statue avait été restaurée « à force de persévérance, de temps et d'argent ». Les « débris » avaient fait l'objet d'une reconstitution, d'une restauration par l'artiste Paincourt, puis d'une mise en peinture, initialement assez discrète. La Vierge vendue fit retour à Cadouin le 15 août 1891, après 37 ans d'absence. M^{gr} Joseph Dabert, évêque de Périgueux et Sarlat, restaurateur du pèlerinage de Cadouin et de la dévotion au Saint Suaire (en 1866), l'y accueillit, ainsi qu'une « croix bénie à Jérusalem », et la présenta à la piété des fidèles le 20 août. Ce prélat ultramontain et octogénaire dut être satisfait de voir cette vierge royalement parée de la couronne, du sceptre et du manteau fleurdélisés. Le 2 août, ne vient-il pas de présider à la formation de la « Province chrétienne du Périgord [...], qui aura comme Seigneur et Maître, Chef suprême du Périgord, le Christ-Jésus⁸⁵ » ? L'année d'avant, les catholiques se sont tout juste ralliés à la République à l'instigation de Léon XIII et du cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger.

La statue fut placée dans l'abside, du côté de l'Évangile, entre la chaire et l'autel portant la châsse du Saint-Suaire.

Et, même, une brochure, enrichie d'une enluminure avec angelots, fut éditée, résumant l'histoire de la relique et de l'abbaye en un texte de l'abbé Mestaïez et de L. de O., avocat, illustrée d'une photographie véritable avec la mention suivante : « Érigée en 1460, martelée en 1572 et restaurée en 1891 ». La première date est fautive, la seconde conjecturale. Le titre était fort long : *Vierge de l'église abbatiale. Souvenir de Cadouin, offert au Pèlerinage national de France et de Paris, 20 août 1891. Ex-voto : Sculpture absolument inédite,*

82: Et un gros chapelet franciscain de pèlerinage à gros grains de bois qui a disparu peu après.

83: Pierre de Gaing et son neveu Pierre furent successivement abbés de Cadouin. Ils étaient originaires du château d'Oradou-sur-Clane (Haute-Vienne). Ce sont leurs armes qui sont représentées.

84: BRUGIERE (H.), *Notice sur Savignac-les-Églises*, coll. de la Société historique et archéologique du Périgord.

85: Il va couronner aussi trois autres madones : N.-D. du Grand Pouvoir, N.-D. de Capelou et N.-D. de la Garde (POMMAREDE (P.), *La Séparation de l'Église et de l'État en Périgord*, Périgueux, ed. Fanlac, 1976).

*faite par Pierre de Gaing de Linars quand il rapporta de Toulouse, en 1456, le Saint Suaire gardé dans cette ville, en l'église du Taur, depuis 1392*⁸⁶. Ouf ! On pouvait se procurer la dite brochure pour la modique somme de 1,90 F⁸⁷, au profit du Saint Suaire, et « il y en aura toujours [*sic*] à Cadouin des exemplaires chez M. Delluc ». Cadouin démontrait ainsi que l'on pouvait obtenir à la fois la statue et l'argent de la statue...

Une deuxième mise en peinture suivit, plus clinquante, *bling-bling* comme on dirait aujourd'hui, avec de superbes fleurs de lys dorées, parsemant son manteau. La statue, classée parmi les Monuments historiques le 4 mai 1905, demeura en l'état jusqu'aux années 1950. Elle fut placée dans le chœur, du côté de l'Évangile, avant de trouver l'emplacement actuel⁸⁸ et d'être lessivée par des scouts à la demande de l'abbé Seyral, desservant de la paroisse, peu avant 1960⁸⁹. Un peu plus tard, fut volée la crosse de Pierre de Gaing : agenouillé aux pieds de la Vierge, le pauvre abbé n'a plus que son blason et sa mitre.

La statue, aujourd'hui haute d'environ 150 cm (170 cm hors tout)⁹⁰, est juchée sur un socle de pierre à 2 m de haut. L'examen de son revers montre que le dos est plat et juste épannelé. Il est fait de calcaire blanc, pauvre en sels de fer, sans doute du Campanien, tendre et facile à sculpter. On observe que : 1. La statue est faite de deux gros fragments assujettis par du mortier et par deux grandes agrafes métalliques ; 2. Les têtes des trois personnages (la Vierge avec sa couronne, l'Enfant Jésus, avec une auréole de plâtre qui a disparu depuis, et l'abbé de Gaing) et une partie de leurs épaules ont été totalement refaites, au plâtre de moulage, et greffées sur ces débris rapprochés (fig. 9). Le charmant sourire de la Vierge et celui de l'Enfant, tous deux aux yeux bleus, la petite tête tonsurée de l'abbé donateur ne remontent pas au temps de Charles VIII ou de Louis XII mais seulement à la fin du XIX^e siècle : ils sont l'œuvre du sieur Paincourt, sous Mac Mahon, Jules Grévy ou Sadi Carnot⁹¹.

Paincourt ? On retrouve des œuvres de ce sculpteur en Charente : dans les prieurés de Narcillac (autel et tabernacle) et de Bouteville (maître autel et tabernacle), ainsi que dans les églises de Saint-Pierre d'Aigre (autel et tabernacle) et de Châteauneuf (Vierge à L'Enfant)⁹². Il n'empêche que la

86. Imprimerie liturgique de Saint-Jean l'Évangéliste à Tournai (Belgique), 16 p., 1 photo sépia véritable « offerte en hommage à Mgr Joseph Dabert, restaurateur du pèlerinage » (la Vierge est posée sur deux coussins brodés).

87. En juillet 1891, ce prix fut abaissé à 1,50 F. On pouvait en acquérir aussi dans quelques librairies (Paris, Toulouse, Libourne, Périgueux). La brochure était tirée aux dimensions du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* et « on pourra l'ajouter au volume de 1891 ».

88. Devant le 3^e pilier sur la côté sud de la nef.

89. C'était là une idée judicieuse mais assez aventureuse. Le résultat est bon, car, après ce lessivage drastique, la peinture du sieur Paincourt paraît remonter à la fin du XV^e siècle...

90. L'Enfant mesure 48 cm de haut.

91. Nos remerciements vont à notre ami André Mallet qui nous a facilité l'escalade du socle de la Vierge de Cadouin et l'examen de la face postérieure de cette statue.

92. Base Palissy, Monuments historiques.



Fig. 9. Vierge de Cadouin. Vues postérieures montrant les réfections des têtes de la Vierge et de l'Enfant. Au-dessus des flèches : les parties refaites par le sculpteur Paincourt entre 1866 et 1875 (abbatiale).

Vierge à L'Enfant de Cadouin, baptisée « Notre Dame de Cadouin » à une époque récente⁹³, ne va pas sans rappeler celles, si émouvantes et non restaurées à notre connaissance, d'autres abbayes cisterciennes comme Fontenay ou Sénanque.

B. Enfin, on connaissait de longue date à Cadouin, une statue, elle aussi décapitée, représentant un personnage vêtu d'un manteau démasquant une longue chevelure ou un vêtement fait d'une toison animale colorée d'ocre jaune (h = 102 cm, = 40 cm, épaisseur = 25 cm) (fig. 10). C'est la seconde hypothèse qui est la bonne car une ceinture est bouclée *par-dessus* ce pelage. Plus que Marie-Madeleine aux longs cheveux⁹⁴, il s'agit donc plus probablement de **saint Jean Baptiste** au désert : « Ce Jean porte un vêtement de poils de chameau et un pagne de cuir autour des reins. Il se nourrissait de sauterelles et de miel

93. Sa dévotion s'accompagne de la vente de cierges et bougeoirs en plastique à son effigie. Ils brûlent sans cesse à ses pieds. Comme beaucoup d'abbatiales cisterciennes, Cadouin a été consacrée à la Vierge.

94. Lors du repas chez Simon le Pharisien, avec ses longs cheveux, une pécheresse essuie les pieds de Jésus après les avoir inondés de parfum (Luc, VII, 36-50). C'est peut-être Marie de Magdala, guérie par Jésus des démons qui l'habitaient (Luc, VIII, 2). Elle sera présente lors de la crucifixion, de la mise au tombeau et de la première apparition du Christ après la résurrection (*Noli me tangere*).



Fig. 10. Saint Jean-Baptiste et sa tête probable (cloître).

sauvage⁹⁵ ». Il tient une lanterne⁹⁶ et, à ses pieds, est couché un canidé (renard, chien, fennec ?) et non un agneau comme on s'y attendrait⁹⁷.

Cette œuvre décapitée a été classée parmi les Monuments historiques le 3 novembre 1975 et alors considérée – sans doute à tort – comme du XVII^e siècle. Une tête sculptée (h = 30 cm, l = 20 cm, épaisseur = 20 cm) a été retrouvée peu avant décembre 1981 par le père Albert C. de Veer, dernier curé de Cadouin, en dégagant une niche de l'absidiole nord de l'abbatiale. Elle pourrait appartenir à ce corps acéphale, comme il le pensait. Les proportions sont les mêmes, les cheveux et la barbe sont traités de semblable façon et également de couleur jaune (les lèvres gardent des traces rouges), mais les surfaces fracturaires ne s'adaptent pas de façon évidente. Celle de la statue est très large.

Il faut faire une petite place à d'autres statues. Elles ne viennent pas directement de Cadouin, mais des villages qui furent ses paroisses dès le XII^e siècle : La Salvetat qui fut la

première implantation des moines de Géraud de Salles avant 1115, puis l'église paroissiale des habitants de Cadouin jusqu'au 22 août 1792, date à laquelle l'abbatiale devint église paroissiale, ce qui assura sa sauvegarde : Salles de Cadouin, qui fut sans doute le lieu de naissance de Géraud de Salles, fondateur de Cadouin, comme le pense Marcel Berthier. La première a été détruite, réduite à un tas de pierres dessinant son contour dans les ronces, et le cimetière attenant à disparu⁹⁸ ; la seconde est conservée, isolée dans la Bessède.

95. Mathieu, II, 4 ; Marc, I, 8.

96. *Ille erat lucerna ardens et lucens* (Jean, V, 35).

97. En référence à ses paroles *Ecce Agnus Dei*, désignant Jésus (Jean, I, 29-36).

98. On retrouve le plan rectangulaire de l'église, longue de 20 mètres, (et celui du cimetière) sur place et sur le cadastre de 1842 au 1/2000, La Salvetat B3 (parcelles 421 et 422). On le devine sur la photo prise par le satellite Spot pour l'Institut géographique national.

C. Trois statues avaient, tout d'abord, été repérées « dans les murs de la porcherie de la ferme de la Salvetat », par Paul Fitte, déjà cité plus haut. Elles ont été vendues par lui, vers 1975, à M. Meynard, de retour d'Afrique et fondateur de l'hôtel *Royal Vézère* au Bugue. Informés par notre ami Hubert de Commarque, nous les avons examinées et photographiées le 29 avril 1984 à Bellerive, au Buisson, chez leur propriétaire, et publiées en 1990⁹⁹. Elles ont été offertes aux Amis de Cadouin à la fin des années 1990 et exposées dans le musée du Suaire. Elles sont tout à fait du même style que les sculptures du cloître (extrême fin du XV^e s.). Deux représentent deux anges : l'un (h = 71 cm) tient un chandelier (ange cériféraire) (fig. 11a) et l'autre (h = 62,5 cm) est décapité (fig. 11b). La troisième est un personnage mitré (h = 60 cm), abbé ou prélat : peut-être l'évêque saint Rémy, patron de la Salvetat (fig. 11c). Mais la tête de ce dernier, assujettie par une simple cheville en bois, a été volée au début des années 2000.



Fig. 11. Statues de la Salvetat (fin du XV^e siècle). Anges et saint Rémy (?), aujourd'hui décapité (musée du Suaire).

99. DELLUC (B. et G.), LAGRANGE (J.) et SECRET (J.) (avec la coll. de M. BERTHIER, A.-C. DE VEER et G. PONCEAU), *Cadouin. Une aventure cistercienne en Périgord*, Le Bugue, éd. PLB, 1990 (nouvelle édition revue et très augmentée).

D. La façade de l'église Saint-Barthélemy de Salles conserve, dans une niche, une **statue très mutilée**, aujourd'hui acéphale, semblant de la même époque. Comme le saint Rémy de la Salvetat, elle devait jadis tenir ses avant-bras en supination, comme pour une offrande. Sur le socle, notamment au niveau de son pied droit, s'enroule une volute sculptée qui a évoqué pour nous, un temps, le serpent ou *coulobre* de saint Front. En fait, un examen rapproché, à bonne hauteur, montre que ce sont simplement, à droite comme à gauche, les plis de la robe ou du manteau de ce personnage très mutilé, serpentant en s'étalant sur le sol.

VI. Le Grand Retour de Notre-Dame de Boulogne

En 638, les habitants de Boulogne (Pas-de-Calais) avaient eu la surprise de voir arriver une barque, sans timonier, ni voile ni avirons, portant une statue de la Vierge ¹⁰⁰. Louis XI la vénéra en 1478 ¹⁰¹. Depuis le XVII^e siècle, cette vierge miraculeuse est une statue en bois, nommée Notre-Dame du Saint Sang ¹⁰².

En 1943, par un très beau jour d'été, le 12 août, une grande foule se presse dans l'église de Cadouin et sur le parvis. Elle vient assister au passage de la Vierge de Boulogne, dite du Grand Retour, qui regagne la basilique de Boulogne, au lent rythme des fidèles en marche.

Que s'était-il passé ? Le congrès marial de Boulogne en 1938, pour le 1300^e anniversaire de l'arrivée de la vierge nautonnière, a réuni quatre statues de la Vierge, copies de la Vierge de Boulogne. Elles sont venues par quatre « voies ardentes » de divers coins de France. Après ce congrès, l'une de ces copies traverse la France, via la ligne de démarcation (passée en fraude dans un transport de légumes) et gagne le Puy-en-Velay (le 15 août), pour aboutir à Lourdes le 8 septembre 1942, jour de la Nativité de la Vierge. Elle est accompagnée par des routiers scouts de France. Dès le 28 mars 1943, elle se remet en route pour le Grand Retour ¹⁰³, par toutes petites étapes, vers son sanctuaire boulonnais, à l'autre bout de la France.

En ce mois d'août 1943, le cortège, après plus de quatre mois de marche, arrive à Cadouin, venu de Belvès par la Bessède ¹⁰⁴. Le char, tiré par

100. BERTHIER (M.), *in litt.*, 18 avril 2008.

101. PÉRENNES (F.), *Dictionnaire de biographie catholique*, Paris, éd. Migne, 1860, t. IV, p. 16. Louis XI se fit apporter le suaire de Cadouin à Poitiers deux ans plus tard, en espérant sa guérison. Il meurt en 1483.

102. www.patrimoine-de-France.org (un fragment de la main d'une plus ancienne statue est vénéré aussi).

103. Le mot Retour s'appliquait aussi aux prisonniers, réfugiés...

104. En Dordogne, le trajet est jalonné par Terrasson (4 août), Montignac, Sarlat, Saint-Cyprien, Belvès-Capelou, Cadouin (12-13 août), Lalinde, Bergerac (15-17 août), Mussidan, Périgueux

des hommes du canton, organisés par équipes (agriculteurs, ouvriers, artisans, professions libérales, scouts...), a été pris en charge à Soubartelle, le 12 août, à sept kilomètres de Cadouin. À la Salvetat, une croix a été érigée et on y fait halte un quart d'heure. On arrive à Cadouin le 12 août en fin d'après-midi. On ouvre la grande porte de l'abbatiale à deux battants pour faire entrer le chariot. La foule se recueille lors d'une fervente veillée.

Le lendemain (fig. 12a), dans le bourg et l'église pavoisés aux couleurs du Vatican et de la France, sont célébrés la messe, puis le salut, précédé de la bénédiction des nombreux enfants. Les cantiques sont chantés avec enthousiasme sous la direction du père François du Parc ¹⁰⁵, qui prononce l'homélie. Les prêtres donnent trois cents cinquante communions. Après les cérémonies, le cortège, avec les blanches cornettes des Filles de la Charité, s'ébranle vers Beaumont, priant et chantant sans trêve, toujours accompagné par de nombreux Caduniens fervents, relayés par des fidèles de Molières. Beaucoup songent aux ostensions du suaire d'avant 1934 ¹⁰⁶. Nous ne nous souvenons pas avoir vu d'escorte de gendarmes ou d'Allemands et un film d'amateur conservé n'en montre point (collection Delluc).



Fig. 12. Grand Retour de Notre Dame de Boulogne. Vue des fidèles à Cadouin (d'après film 8 mm de P. Delluc) et blason commémoratif (presbytère) aujourd'hui disparu.

(22-23 août), Excideuil, Lanouaille (27-18 août), soit environ 250 km (comptes rendus dans *la Semaine religieuse du diocèse de Périgueux et Sarlat* du 7 août au 18 septembre 1942, résumés in : POMMAREDE (P.), « Le Grand Retour de ND de Boulogne », *Courrier français*, 27 décembre 1991, pour le trajet Larche-Périgueux)

105. Préfet des études à l'Institut catholique des arts et métiers de Lille, il dirigea la première partie de ce pèlerinage ambulante, jusqu'à Périgueux (*Semaine religieuse*, 1942, p. 251).

106. *Ibid.*, p. 225.

Ce pèlerinage itinérant eut un immense succès dans la France meurtrie et désormais occupée. La Vierge était si demandée que, rapidement, trois autres copies de la statue de Boulogne sont appelées à la rescousse. Ce quadruple sillage allait s'ouvrir en éventail pour couvrir toute la France et visiter 16 000 paroisses dans 88 diocèses en cinq années et 120 000 kilomètres.

Sous un dais, tous deux couronnés d'or, la Vierge, tendant un cœur d'une main et portant sur le bras gauche l'Enfant tenant un globe crucifère, s'élevait à la proue d'un bateau de plâtre d'un quart de tonne, juché sur un chariot. Entièrement peint en blanc, ce modeste attelage, tiré à bras d'hommes, était équipé de quatre roues d'auto et de tiroirs. La statue que nous vîmes à Cadouin est probablement la première des quatre. Elle fit le trajet de Lourdes jusqu'à Paris où elle arriva au stade de Colombes en juin 1946 (100 000 fidèles autour du cardinal Emmanuel Suhard), puis à Boulogne en 1948.

Une des statues est aujourd'hui conservée, sur son char, dans une chapelle de l'énorme basilique de Boulogne (bas-côté nord), avec un panneau explicatif ¹⁰⁷. Une grande procession parcourt Boulogne chaque dernier dimanche d'août.

Pendant plus d'un demi-siècle, l'escalier du presbytère de Cadouin fut orné d'un blason de bois peint, orné de cette vierge et rappelant l'événement. Il semble avoir disparu après le départ du dernier prêtre et lors des travaux récents, mais il nous en demeure un cliché (fig. 12b).

VII. Le cadre sculpté de la pancarte

Pour finir, peut-on citer aussi la pancarte de bois ouvragé, très Art nouveau, apposée dans l'absidiole sud ? Elle se veut la continuatrice de la célèbre pancarte murale, *Positum anno 1135* (« apposée en l'an 1135 »), qui rapportait l'histoire de Cadouin et de sa relique. Celle-ci avait été examinée par M^{gr} Jean de Lingendes lors de son expertise de 1643 et lui avait paru convaincante. Elle disparut sans doute, à la Révolution.

La pancarte actuelle a été rédigée sur les indications de M^{gr} Joseph Chastaing, curé de Bourniquel (de 1886 à sa mort en 1944) et camérier du

107. Ce serait la 2^e copie, celle qui avait traversé les Alpes. La 3^e copie traversa le centre de la France, puis l'Est et le Nord, à travers bombardements et combats. Elle fut à l'origine d'un miracle à la Libération, à Cosne-Cours-sur-Loire, le 24 août 1944. La 4^e copie sillonna les côtes françaises jusqu'à la Corse. Toutes les quatre se sont retrouvées à Boulogne en juillet 1948 pour le X^e anniversaire du congrès. Voir aussi : X, *Le Grand Retour et Le Char du Grand Retour*, sd., textes dactylographiés, basilique de Boulogne, 2 p., PÉROUAS (L.), « Le Grand Retour de Notre-Dame de Boulogne à travers la France (1943-1948). Essai d'interprétation », *Archives des sciences sociales des religions*, 1983, n° 56-1, p. 37-57. M. Berthier, qui fut commissaire de route lors de ce pèrie en Normandie et région parisienne, nous a apporté des éléments de date qui nous marquaient.

pape ¹⁰⁸. Elle fut bellement calligraphiée par l'abbé Adrien Guichard, curé de Monsac (de 1881 à sa mort en 1924), et insérée par l'abbé Jean Delluc (curé de Biron de 1884 à 1928). Le texte porte la date du *XVII Sept. 1904* et la signature *† Franciscus episcopus Petrocorensis et Sarlatensis* (M^{gr} François Delamaire, évêque de Périgueux et Sarlat de 1901 à 1905) ¹⁰⁹. Les prêtres de ces petites paroisses avaient bien des loisirs. Elles sont toutes aujourd'hui dépourvues de prêtre résident, y compris Cadouin.

VIII. Que faire aujourd'hui ?

Les statues de Cadouin ont fait la preuve de leur caractère particulièrement mobile, pour ne pas dire baladeur... Non sans quelques disparitions et dégâts, la plupart commis au siècle dernier. Aussi, si on veut vraiment mettre en valeur et protéger la statuaire de Cadouin, il conviendrait, dans le cadre des Antiquités et Objets d'art : 1. avant tout, de refixer les *clefs pendantes du cloître*, très en danger compte tenu du risque de nouvelles rapines ; 2. de récupérer enfin le *gisant de Gontaut-Badefol* et de le placer dans l'absidiole nord comme l'avait prévu l'architecte des Bâtiments de France en 1985, avec l'accord du Conseil général, ou encore, simplement, sur sa sépulture dans le chœur, comme il était lors de l'inhumation ; 3. de remettre un *bâton pastoral* au Pierre de Gaing de la statue de Notre Dame de Cadouin ; 4. de confectionner, d'après photo, une *tête mirrée*, bien assujettie cette fois, au saint Rémy du musée ; 5. d'obtenir un *moulage de la sainte Marie-Madeleine* provenant du musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux ; 6. de retrouver le *blason de Notre-Dame de Boulogne* et de le présenter au musée du Suaire avec une notice explicative et quelques photos car ce fut le dernier grand pèlerinage de Cadouin.

Ainsi la statuaire viendrait pleinement compléter la présentation d'une des plus riches abbayes cisterciennes de France.

B. et G. D. ¹¹⁰

108. À la suite du don de plusieurs caisses de silex taillés du Bergeracois à Pie XI pour le musée du Palais du Latran. En 1901, la paroisse de Bourmiquel comptait 176 âmes...

109. *La Semaine religieuse*, 1903, p. 654-655.

110. UMR 5198 du CNRS, gilles.delluc@orange.fr. Site bibliographique : <http://delluc.cadouin-monsite.orange.fr>. La présente note a été rédigée avec une amicale pensée pour le regretté Jean Beauchamps, architecte des Bâtiments de France, avec lequel nous avons pu sauver, le 13 juin 1982 (lors d'une Journée d'études de la Société historique et archéologique du Périgord), le bâtiment de la cour de l'abbaye, condamné à la destruction pour cause de vétusté. Sans lui, l'abbaye ne serait pas complète : c'est aujourd'hui le local du restaurant et de la cuisine de l'auberge de la Jeunesse. En 1985, J. Beauchamp tenait beaucoup à faire restituer à Cadouin le gisant de Gontaut-Badefol, malencontreusement exilé au château de Biron. Ses démarches mériteraient d'être reprises par la municipalité du Buisson-de-Cadouin et la municipalité déléguée de Cadouin, récemment élues. Marcel Berthier nous a fait l'amitié de relire ces pages et de nous apporter ses informations sur le devenir de la statue appartenant au musée d'Art et d'Histoire du Périgord.



Ensemble des constructions, place de la Clautre, accolées à la cathédrale Saint-Front avant leur démolition (cliché marquis de Fayolle, coll. SHAP).

Les racines du Périgord et la recherche d'Alexis de Gourgues

par Gérard FAYOLLE

Dans son Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, le vicomte Alexis de Gourgues (1801-1885) nous renseigne sur les racines des noms des lieux. Mais par-delà cette quête linguistique, ce sont les racines du Périgord qu'il recherche. Tout le contenu du dictionnaire témoigne de cette volonté de dresser, grâce à la topographie, un tableau aussi complet que possible de l'évolution du Périgord depuis ses origines. Le recours à une grande diversité de sources, la minutie de certaines enquêtes géographiques, l'intérêt montré pour certains points d'histoire et la place donnée à la préhistoire naissante prouvent la volonté de l'auteur de rattacher ce pays qu'il connaît bien aux temps les plus reculés. Tous les sites de la province, depuis les villes principales jusqu'aux plus modestes hameaux, dûment inventoriés définissent ainsi une identité dont Alexis de Gourgues, avec les historiens du XIX^e siècle, commence à écrire l'histoire.

Il fait donc partie des pionniers périgordins de cette science. Il sera d'ailleurs inspecteur de la Société française d'archéologie pour notre département et vice-président de la SHAP (de 1874 à 1885) ¹. Ayant

1. PENAUD (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999.

renoncé à toute activité politique sous le Second Empire, après avoir été conseiller d'État sous la monarchie et conseiller général sous la Seconde République, le châtelain de Lanquais se consacre alors entièrement à la recherche et publie de nombreux articles puis son dictionnaire en 1873.

Cet ouvrage capital ouvre la voie à près d'un siècle et demi de travaux historiques.

Le dictionnaire, riche de 389 pages dans l'édition originale, est publié par l'Imprimerie nationale « par ordre du Ministre de l'Instruction publique ». Il a été rédigé « sous les auspices de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne » et il reçut en 1863 un prix du ministère de l'Instruction publique à égalité avec le département du Gard.

Avant la présentation par articles, une introduction de 88 pages est consacrée à la géographie et à l'histoire du Périgord ; un tableau de la population de l'époque, par cantons et par communes, la complète. L'ouvrage se termine par un supplément alphabétique qui précise certains articles et une table des formes anciennes.

Les sources

L'utilisation de la topographie permet à Alexis de Gourgues de situer des repères. Les sources qu'il utilise fournissent un jalonnement du passé. Elles donnent des indices sur l'âge des hameaux et des villages, sur l'époque à laquelle ont pu être baptisés telle parcelle, telle colline, tel ruisseau. Elles autorisent une première approche systématique de l'histoire.

L'auteur indique scrupuleusement ses sources au début du dictionnaire. Il les précise tout au long de l'ouvrage dès qu'il y a recours. Ainsi apparaît une approche de datation fournie par les documents d'époque, premiers outils de l'historien.

Ces documents, que ses successeurs utiliseront, d'ailleurs largement, permettent, pour l'essentiel, de tracer une esquisse de l'occupation du sol au Moyen Âge et de préciser certaines évolutions au cours des temps modernes. Quant à l'époque contemporaine, si elle apparaît, c'est surtout pour dater les premières grandes découvertes de la préhistoire.

Une grande partie des sources provient du fonds de l'abbé de Lespine (1757-1831)². Cet infatigable documentaliste l'a rassemblée « soit dans

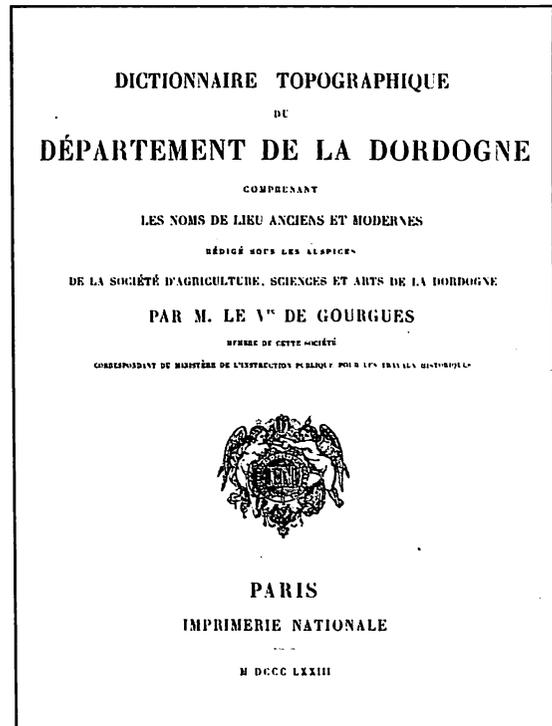
2. PENAUD (Guy), *Dictionnaire...*, *op. cit.*

le pays, soit pendant qu'il était conservateur à la bibliothèque de la rue de Richelieu ». Alexis de Gourgues a pu consulter les quelque cent six volumes provenant de l'évêché de Périgueux, de l'évêché de Sarlat, de l'hôtel de ville de Périgueux, des « villes-closes », des châtelainies, des abbayes, des cartulaires, des chartes, des actes, des inventaires et autres registres. Citons, par exemple, pour illustrer cette diversité et cette richesse, l'histoire des comtes jusqu'en 1295, le compte de la levée du fouage dans la sénéchaussée de Périgueux en 1365, l'inventaire du château du Puy-Saint-Astier ou encore les antiquités de Périgueux étudiées au XVIII^e siècle par un précurseur, Beaumesnil.

Mais la quête de Gourgues s'étend bien au-delà de la volumineuse collection Lespine. Parmi les quarante-trois rubriques des sources manuscrites citées, on trouve des registres « en patois et en latin », des parchemins de 1455 de l'official de Périgueux, des extraits d'actes des XII^e et XIII^e siècles de la Tour de Londres, les chartes de Lalinde, des pouillés du XIII^e siècle pour le diocèse de Périgueux, la pancarte de l'évêché de Périgueux et de Sarlat pour 1566 ou encore le pouillé de l'abbaye de Charroux et, bien sûr, les actes des notaires.

Le vicomte précise toujours l'origine des documents et le nom des collègues qui les ont communiqués : M. de Dives de Manzac, Martial Delpit, feu M. de Mourcin, le comte de Larmandie, le marquis de Commarque, La Nauve, percepteur à Belvès, Jérôme Monteil, le chanoine Bernaret, l'abbé Pergot, ou M. Marmier, officier du génie. On voit que les chercheurs commencent à travailler dans diverses directions et qu'ils se font part du résultat de leurs travaux.

Cette coopération des chercheurs et la multiplication des travaux scientifiques à cette époque apparaissent aussi dans la liste des sources imprimées qui comporte quarante-six rubriques. On y retrouve l'abbé de Lespine pour un dictionnaire géographique du Périgord au XVIII^e siècle, l'atlas de la Guyenne par Belleyme (1747-1819), le *Périgord illustré* de l'abbé



Page de titre du Dictionnaire topographique du département de la Dordogne d'Alexis de Gourgues (coll. SHAP).

Audierne, les travaux de Massoubre (1823-1874) sur les antiquités romaines à Périgueux et les recherches de Léon Dessalles (1803-1878). Gourgues a également utilisé l'*Histoire de l'Aquitaine* de Verneilh de Puyraseau (1756-1839), les *Antiquités de Vésone* de Wlgrin de Taillefer (1761-1833) et le catalogue du musée archéologique de Périgueux établi, en 1862, par le docteur Galy (1814-1887).

Notons aussi, dans cette longue liste, les premiers documents sur la préhistoire : les mémoires d'Édouard Lartet (1801-1871) dans les *Annales de sciences naturelles* de 1864, et des textes de Gabriel de Mortillet (1821-1898).

Un inventaire minutieux

Un des principaux intérêts du travail de Gourgues est la minutie avec laquelle il étudie le territoire du Périgord, dont on pourrait dire que pas un pouce ne lui échappe, au prix, bien sûr, de quelques erreurs et de quelques oublis. Mais ce premier inventaire apparaît considérable.

Les villages et les hameaux y sont signalés, mais aussi les écarts, les faubourgs et les lieux-dits. Les ruines sont parfois mentionnées de même que les moulins, les cours d'eau y compris les ruisseaux, les affluents, les confluent et les passages à gué. On y trouve les îles, comme les îles de la Dordogne, vers Siorac « inféodées en 1566 à Guy d'Abzac par l'archevêque de Bordeaux ». Les points qui paraissent dignes d'intérêt sont indiqués. Nous apprenons ainsi qu'à Clermont-d'Excideuil, on peut voir « la maison paternelle de Geoffroy de Vigeois », le chroniqueur du XII^e siècle. Autre exemple, le site de Pelevesy, selon l'orthographe du dictionnaire : il est question « d'antiques ormeaux dont un subsiste encore, et sous lesquels saint Louis signa, dit-on, une charte... ». Comme une véritable carte d'état-major le dictionnaire indique les bois, les terres, les friches, les châtaigneraies, les bruyères, les taillis et même certaines parcelles si celles-ci figurent dans ses sources. De même, s'ils sont mentionnés dans un document de ses sources, les repaires nobles, certains fiefs, des carrefours ou des calvaires entrent dans le dictionnaire, tout comme des maisons isolées ou de simples métairies.

Les particularités géographiques ou les curiosités y trouvent leur place. Pour exemple, Saint-Estèphe : remarquable par son étang, « un des plus beaux de l'arrondissement de Nontron », mais aussi par le roc, « vulgairement appelé Casso-Nousillo... Il oscille est-ouest sous la simple pression d'un doigt ». Mais également : la pierre branlante de la Francherie, commune de Champniers. Gourgues donne toutes ses dimensions ainsi que le nombre précis de blocs qui entourent ce « casse-noisettes ». L'auteur nous dit que « l'oscillation a lieu dans le sens de la longueur (nord-sud), par le seul effet de la main ». Le Puits

de Bontemps, commune de Brouchaud, retient son attention : « Trou muré du fond duquel jaillit la source principale du Blame pendant sept ou huit mois de l'année... Cette source principale tarit souvent dans l'été sans que le vallon soit à sec parce que le lit du Blame est alimenté par les sources de six vallons ».

Si les ruisseaux sont minutieusement répertoriés, de longs développements sont consacrés aux cours d'eau plus importants. Ainsi, la rivière Dordogne est dotée de presque deux pages de descriptions géographiques et historiques. Signalons au passage que Gourgues reprend la légende de la formation du cours d'eau par les deux ruisseaux Dore et Dogne. Il accorde une large place au phénomène du mascaret et décrit avec précision les passages difficiles à Lalinde, à une époque où la navigation fluviale joue encore un rôle primordial.

Les forêts bénéficient de traitements inégaux. Proche, alphabétiquement, de la Dordogne, la Double se voit traitée avec beaucoup d'attention et occupe plus d'une page. L'article reflète une des préoccupations du temps, l'assainissement : « Cette contrée est marécageuse et très insalubre : plusieurs causes y contribuent, d'abord la nature du sol [...] le nombre des étangs, dont les digues échelonnées en travers des vallées sont un premier obstacle au libre écoulement ; ensuite c'est l'état des cours d'eau qui, n'ayant pas de lits déterminés, forment çà et là des marécages connus sous le nom de nauves ». Le nombre des étangs est indiqué : cent trois à La Jemaye et soixante-trois à Échourgnac. Tous les cours d'eau figurent dans l'article avec diverses altitudes qui jalonnent leur cours. L'auteur n'oublie pas l'actualité : « Des travaux d'assainissement ont été entrepris dans cette contrée et une colonie de Trappistes s'est établie près d'Échourgnac en 1868 ». On sait qu'Eugène Le Roy utilisera ce thème dans *L'ennemi de la Mort*, qu'il commence à écrire en 1904 et qui ne sera publié qu'en 1911.

En revanche, la forêt Barade, autre inspiratrice du grand romancier, n'est traitée qu'en quelques lignes, quatre exactement, mais il est précisé qu'il s'agissait jadis « d'une forêt considérable » mentionnée aussi aux articles « l'Herm » et « Grandval ». À l'époque de la publication de l'ouvrage, elle doit moins intéresser les contemporains que les débats sur la mise en valeur de la Double. Curieusement, un grand luxe de détails enrichit l'article sur la Bessède. Sans doute l'auteur veut-il nous faire profiter d'informations nouvelles sur la gestion de la forêt au Moyen Âge, gestion paritaire entre l'archevêque de Bordeaux et les consuls de Belvès. Nous n'ignorons rien de l'organisation de la récolte des glands, des droits de pacage et des redevances en nature dues par les chasseurs, différentes selon que l'archevêque se trouvait en Périgord ou en était absent. S'il était là, il recevait « le quartier droit de derrière des cerfs et des chevreuils et le quartier droit de devant des sangliers ».

Le patrimoine historique fait ainsi l'objet d'assez longs développements, qu'il s'agisse des bastides, toujours précisément indiquées et décrites, ou des

villes comme Périgueux, Bergerac, Sarlat ou Nontron dont l'histoire médiévale constitue l'essentiel de l'article.

Un autre élément du patrimoine historique parfois bien oublié, même aujourd'hui, et difficile à sauvegarder, est présenté sous l'appellation « chemin ». Gourgues en dénombre une quarantaine que l'usage a consacrés, chemin de la reine Blanche dans la région de Cadouin, chemin de Saint-Jacques à Manzac, chemin de Saint-Jean à Cours-de-Pile, chemins de Saint-Louis, l'un à Saint-Astier, l'autre à Neuvic, chemin des Anglais à Génis, etc. D'autres chemins ont des origines plus mystérieuses encore : chemin des morts, chemin du chevalier. Le rôle ancien se révèle parfois : chemin du sel, chemin romieu. Les chemins ferrés sont les plus nombreux. Ces chemins particuliers à flanc de coteau, qui dominent une boucle de rivière, que sont les « cingles » figurent dans l'ouvrage, comme le cingle du Bugue (*Lo single de Albugia*, 1465).

Témoignage de la vie médiévale, les commanderies font l'objet d'une étude. Selon l'abondance des sources apparaissent des développements inégaux. Par exemple pour Grignols : il est consacré une page entière à son château tandis que Beynac ne bénéficie que de quinze lignes et Hautefort de onze. Les ponts, sur les principales rivières, qui existaient au Moyen Âge ou à la Renaissance et que signalent des textes anciens, sont regroupés dans un article. Les édifices religieux se trouvent traités de manière inégale : la cathédrale Saint-Front est présentée en quelques lignes tandis que Saint-Front, la chapelle proche de Lalinde, occupe deux fois plus de place et Gourgues, là comme ailleurs, n'hésite pas à préciser un point qui l'intéresse.

Les indications sur le Périgord contemporain restent assez rares. À La Boissière-d'Ans, « il existe une des forges les plus considérables du Périgord ». De même, il est rappelé que la Couze « près de son embouchure fait mouvoir un grand nombre de papeteries », mais le Lardin, avec sa mine de houille est traité en deux lignes. Quelques brèves informations concernent la vie sociale du temps. On note ainsi que l'ostension du suaire de Cadouin « que l'on fait solennellement le huit septembre attire un grand nombre de visiteurs ». Quant au pèlerinage de Redon-l'Espic, près de Saint-Cyprien, il est signalé comme abandonné. Mais, nous trouvons de très modestes pèlerinages, comme la fontaine de Saint-Ferréol dans la commune de Saint-Hilaire-d'Estissac, tandis que le pèlerinage de Saint-Rémy à Auriac n'est pas mentionné dans cette commune. Nous sommes en revanche bien informés des implantations hospitalières au XIX^e siècle. Nous savons qu'il existe alors en Dordogne vingt-et-un hôpitaux et six hospices. Mais il convient de rappeler que de nombreuses pages présentent le Périgord contemporain en tête de l'ouvrage.



Le vicomte de Gourgues (coll. SHAP).

L'archéologie et la préhistoire

Si le Périgord médiéval apparaît ainsi de façon parfois fort détaillée grâce aux sources écrites, un autre Périgord apparaît aussi, que découvrent les lecteurs du XIX^e siècle, celui de l'archéologie, c'est-à-dire des vestiges gaulois et romains, et celui de la préhistoire. Gourgues intègre dans son travail les plus récentes découvertes.

Sur les antiquités romaines, il se contente, sur un sujet aussi considérable que « Vésone » de nous renvoyer aux *Antiquités de Vésone* et nous dit tout simplement : « La cité romaine s'étendait sur la rive droite de l'Isle, du nord-ouest au sud-ouest, depuis le ruisseau du Toulon jusqu'au bas de la ville actuelle et depuis les coteaux qui bordent la plaine au nord jusqu'à la rivière qui coule au midi. » Pour en savoir plus il convient de se rapporter à l'article « Vieille cité » où l'on retrouve d'autres indices sur l'origine de la ville capitale : « Ce nom est donné à une maison dans le vallon entre Ecorneboeuf et la Boissière, qui aboutit sur la rive gauche de l'Isle au passage de Campniac, et pareillement au vallon lui-même ; on pense, par suite de ce nom et de l'abondance des antiquités recueillies sur les pentes des coteaux que la première ville des Pétrocoriens fut d'abord en ce lieu. »

D'autres mentions relatives à l'Antiquité apparaissent çà et là. Ainsi en est-il à l'article « Saint-Cyprien » : « Entre autres antiquités on y a découvert, il y a deux ans, un bassin circulaire en pierre ayant des marches pour y descendre. Monsieur le comte Aymard de Beaumont en a conservé quelques débris. Semblable baignoire avait été trouvée à Saint-Vincent-le-Paluel, à la Salvié, et l'identité de ce nom avec celui de la porte del Salvier permet de penser que, dans l'Antiquité, il y eut à Saint-Cyprien un établissement de bains. »

À l'article « Olivoux », à Montignac, sont signalées les ruines d'une villa romaine mentionnées par Jouannet dans sa *Statistique de Sarlat*. À l'article « Toulon », l'auteur fait allusion à « la vénération des Gallo-Romains de Vésone pour les sources, et en particulier pour celle du Toulon... ». La tour de Vésone mérite un article qui rappelle simplement qu'il s'agit de « la cella du temple que les Pétrocoriens avaient élevé à la déesse tutélaire de leur ville à l'époque romaine ».

Quelques indications concernent les voies romaines : aux Faures, maison située à tort par l'auteur à Campagne alors qu'elle se trouve au Buguc, il est simplement précisé : « vestiges d'une voie antique ». À Cunèges, il est supposé qu'il s'agit d'un *cunnacum*, une station sur la voie romaine d'Augustoritum à Burdigala.

Le dictionnaire fournit peu d'informations sur la civilisation gauloise. Il est très rare de lire des précisions du type de celles consacrées au chemin d'Estrade, où il est dit que des monnaies gauloises « y ont été trouvées, au nombre de six cents, dans un pot enfoui sous terre ».

En revanche, on peut dire que la dizaine d'articles où il est question de préhistoire (auxquels il convient d'ajouter les articles sur les dolmens) paraît, pour l'époque, beaucoup plus précise et beaucoup plus riche. Il est vrai que, dès l'introduction, Alexis de Gourgues fournit sur cette période une abondante documentation, présentée en seize pages alors que l'histoire générale du Périgord occupe une trentaine de pages. C'est dire l'intérêt qu'y porte l'auteur. Il y résume l'état des découvertes, des gisements et aussi des théories sur les âges de la préhistoire telles qu'elles se précisent à cette époque. D'ailleurs, l'auteur du dictionnaire n'hésite pas à les exposer, à les discuter, voire à les combattre dans son texte introductif. Ces pages ont le grand mérite de faire le point sur le développement des recherches préhistoriques à la fin du Second Empire. Elles constituent l'esquisse d'un tableau de l'évolution humaine avec la succession et l'enchaînement des civilisations, l'évolution des techniques et les premières réflexions sur la naissance de l'art.

On retrouve dans le corps du dictionnaire cette attention portée par l'auteur aux premières découvertes. Relisons l'article sur Les Eyzies. Une des premières grottes étudiées alors par Lartet et Christy est celle de la Mouthe. Gourgues n'indique pas son nom, mais il décrit avec soin sa position sur le site,

ses dimensions, la nature du sol et l'importance du gisement : « Le sol rocheux est recouvert d'un plancher continu de brèche osseuse, variant de dix à vingt centimètres d'épaisseur, où sont empâtés pêle-mêle des silex taillés, des flèches barbelées, des pointes en os et en bois de renne, etc... Les amas de cendres et de charbons font reconnaître l'emplacement des anciens foyers dont se servaient pour préparer leurs repas les hommes primitifs qui l'habitaient. » Et Gourgues nous donne des indications révélatrices sur la méthode de prospection du gisement : « Cette grotte a été décrite pour la première fois par MM. Christy et Lartet, qui, après l'avoir explorée, ont envoyé des fragments de cette brèche, enlevés au pic, à tous les musées de l'Europe. »

Le gisement de Cro-Magnon, qui va devenir emblématique, fait l'objet d'un article. L'auteur, utilisant un rapport de Lartet, décrit avec soin le site et tout le matériel lithique et osseux qui accompagnait les cinq squelettes. De même est indiquée, toujours aux Eyzies, la station de Gorge d'Enfer, « station de l'âge préhistorique, dont les instruments en bois de renne, non barbelés, paraissent se rapporter à la même période que ceux trouvés au Cro-Magnon ». Dans le voisinage on trouve encore, faisant l'objet d'un article unique, Laugerie-Haute et Laugerie-Basse, riches en pointes de lances, en foyers et en bois de rennes « sculptés et gravés ». Mais Font-de-Gaume qui deviendra célèbre n'est encore, sous l'orthographe « Font-de-Gomme », qu'un modeste écart de la commune de Tayac.

Les deux stations éponymes de deux grandes périodes de la préhistoire, la Madelaine et le Moustier figurent dans le dictionnaire. Dans la première sont mentionnées la qualité des ouvrages en bois de renne, la présence des aiguilles avec chas, les « bâtons de commandement » et la plaque d'ivoire où est gravé un mammoth. L'article « Moustier » donne prétexte à un développement détaillé sur le travail des silex et à une tentative de chronologie permettant de situer l'époque du Moustier dans les temps préhistoriques.

Miremont, qui deviendra la grotte aux cent mammoths, est présentée comme « la plus belle grotte du département ». Il n'est pas fait mention, et pour cause, de préhistoire. Près de Sarlat, la grotte de Pech-de-l'Aze, orthographiée « Pey de l'Aze », s'apparente à la grotte du Moustier et la grotte du Pouget, près de Terrasson, renferme elle aussi silex et bois de rennes. Dans les annexes du dictionnaire, Gourgues revient sur la grotte de Miremont et il signale, « au bord de la Vézère », la grotte de Liveyre, « grotte à ornements », sans plus de précisions.

Un bond en avant

Le travail d'Alexis de Gourgues constitue un précieux instrument de recherches. Il nous guide dans les détails de la toponymie malgré les oublis et les erreurs inévitables de la part de quelqu'un qui défriche un nouveau

territoire. Il offre un complément à la carte de Belleyme, qui date de 1801, et au *Périgord illustré* de l'abbé Audierne publié cinquante ans plus tôt. Il enrichit l'histoire du Périgord sur laquelle a travaillé Léon Dessalles mais qui paraîtra dix ans après le dictionnaire. Il pourrait être illustré par Léo Drouyn qui, avec son crayon, se livre lui aussi à un inventaire.

Le dictionnaire apparaît à un moment où se construit l'image identitaire du Périgord et il va contribuer à conforter cette image en proposant un coup d'œil d'ensemble sur notre passé. Il utilise pour cela la documentation léguée par des archivistes et des documentalistes avertis comme l'abbé de Lespine et tous les travaux des contemporains. Il offre ainsi une première tentative de synthèse des recherches qui se développent alors puisqu'il tient compte des plus récentes données de la préhistoire, mais aussi des données statistiques de la démographie, de l'économie et de la géographie physique. Il fait ainsi le point sur les connaissances dont nous disposons sur le département au milieu du XIX^e siècle. Il s'agit par ailleurs d'un effort remarquable – et remarqué par les autorités – de diffusion des connaissances.

Il est évident que le travail de Gourgues n'est pas, et ne pouvait pas être exhaustif. Mais il témoigne d'un bond en avant. Il fédère les recherches de plusieurs auteurs et les intègre en un dictionnaire, outil commode pour présenter et classer les données les plus diverses. En ayant pour ambition de faire le point sur nos connaissances en partant de la topographie, cet ouvrage se veut un inventaire général à une époque donnée. Il constitue ainsi une base de travail pour la poursuite des études. Sa date de parution, 1873, un an avant la fondation de la Société historique et archéologique du Périgord, est emblématique.

G. F.

L'institution Saint-Joseph à Périgueux

par John-Henry LASCAUD

Au XIX^e siècle, on assiste à un recul de la pratique religieuse, d'aucuns parleront même de déchristianisation. Ce phénomène est d'autant plus perceptible en France, qu'en 1870, la III^e République naissante doit tout faire pour s'imposer. Le pape Léon XIII (1878-1903), dans son Encyclique Inscrutabili du 24 avril 1878, émet le désir de voir s'établir des écoles où les familles chrétiennes auraient la possibilité de faire éduquer leurs enfants. C'est dans ce contexte on ne peut plus difficile qu'a lieu la naissance de l'institution Saint-Joseph à Périgueux. Aujourd'hui l'ensemble scolaire privé Saint-Joseph et Saint-Vincent-de-Paul est un établissement qui comprend un collège, un lycée général et un lycée professionnel qui rassemble plus d'un millier d'élèves. Quelles sont les grandes étapes de la construction de Saint-Joseph ? Quels hommes ont joué un rôle important dans la vie de cet établissement ?

M^{gr} Nicolas-Joseph Dabert, évêque de Périgueux et de Sarlat de 1863 à 1901, et le premier supérieur de Saint-Joseph, l'abbé Guillaume-Saturnin Bruzat, furent les premiers « maîtres d'œuvre » de ce projet.

M^{gr} Dabert.

M^{gr} Dabert décide de fonder le collège sur un terrain acheté par l'évêché, le 11 mai 1861, situé sur la route de Paris, au lieu dit « Le Pourradier ». On y construit la Mission diocésaine tenue par les pères Lazaristes et le premier « Cercle catholique ». Puis le 7 décembre 1867, M^{gr} Dabert achète personnellement le terrain contigu allant jusqu'à la rue Combe-des-Dames, où se bâtit un autre « Cercle catholique ». Pour diriger ce nouveau collège, M^{gr} Dabert choisit l'abbé Bruzat.

L'abbé Bruzat a quarante ans quand il prend la direction de cet établissement. Ce n'est pas un novice dans l'enseignement. En effet, licencié-ès-lettres à l'école des Carmes (1865-1866), il enseigne les Humanités à

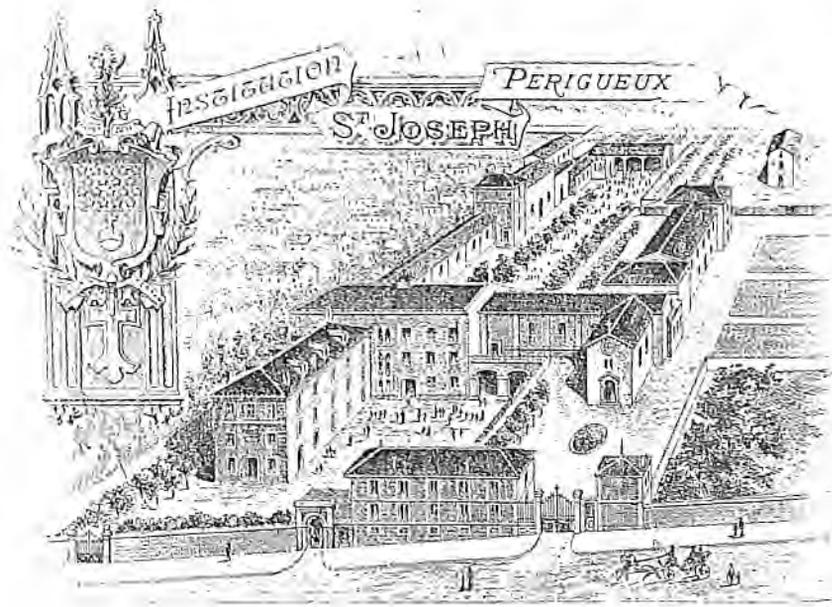


L'abbé Bruzat.

l'école cléricale de Périgueux, puis au petit séminaire de Bergerac (1863-1872). Il a fort à faire. Il faut transformer le premier « Cercle catholique ». Dès le 9 juin 1879, de nombreux travaux d'adaptation des locaux commencent ; ce bâtiment était notamment doté d'une salle de théâtre et de tribunes. Au même moment, il fait la promotion de son nouvel établissement. Dans la *Semaine Religieuse*¹, il vante à la fois un enseignement catholique mais aussi la meilleure instruction qui soit, selon les « programmes universitaires ». Il n'oublie pas de louer le cadre idyllique de ce nouvel établissement : « un terrain d'une grande étendue, dans laquelle les enfants

trouveront un air pur, un site agréable et tout l'espace nécessaire à leurs jeux ». Lors de la première rentrée, le lundi 13 octobre 1879, seulement quarante-trois élèves sont inscrits. L'abbé Bruzat resta à la tête de l'établissement une vingtaine d'années (1879-1897) et entreprit de nouveaux travaux pour agrandir le collège. De 1883 à 1896, il transforme l'ancienne Mission en « Maison des professeurs » et agrandit l'ancien « Cercle catholique » en y incorporant une aile perpendiculaire et en construisant le rez-de-chaussée de l'actuel collège. Le 7 juillet 1896, les travaux se terminent par la bénédiction de la chapelle.

1. *Semaine religieuse*, samedi 2 août 1879.



Vue de Saint-Joseph, à la fin du XIX^e siècle.

Ainsi, l'abbé Bruzat et M^{gr} Dabert furent les bâtisseurs de Saint-Joseph. L'établissement Saint-Joseph va ensuite être dirigé par l'abbé Mathet (1897-1931), puis par l'abbé Joseph Lachèze (1931-1962) qui vont eux aussi marquer l'histoire du collège.

L'abbé André Mathet va diriger le collège de 1897 à 1931. Il devra mener deux « batailles », l'une au figuré en ce qui concerne la loi de 1905 sur la Séparation de l'Église et de l'État, et l'autre au sens propre avec la première guerre mondiale :

En 1905, la loi sur la Séparation de l'Église et de l'État met en place le principe de laïcité et l'une des dispositions de cette loi dépossédait l'Église de tous ses biens mobiliers et immobiliers, la propriété revenant soit à l'État, soit à la commune. Si la moitié ouest du collège, don personnel de M^{gr} Dabert, n'était pas concernée, la partie est revenait à la ville de Périgueux. Un compromis précaire fut alors trouvé entre la ville



L'abbé Mathet.

et le collège. Mais, en 1926-1927, la municipalité fit le projet d'expulser la communauté scolaire. Grâce à la générosité de plusieurs donataires la partie est fut rachetée à la mairie.

En 1914, Saint-Joseph contribua à la défense de la patrie de deux manières. Dès le 10 août 1914, les locaux furent réquisitionnés par le ministère et le service de Santé : il ne restait de disponibles que la chapelle qui fut en partie transformée en salle d'étude, les logements de l'administration et des maîtres qui furent en partie transformés en salles de classe². Le monument aux morts, érigé en 1922, rappelle que 125 anciens élèves périrent en défendant la patrie, ainsi que deux professeurs. Ce monument sculpté dans le marbre, par Ch. Desvergnès, représente un jeune Saint-Cyrien – Alain de Fayolle, mort le 22 août 1914 –, couronné par un ange³.



Saint-Joseph sert d'hôpital durant la première guerre mondiale.

2. Souvenirs de Jean de Saint-Martin (Redemptoriste, ancien provincial, élève de Saint-Joseph de 1909 à 1916), in *Centenaire de l'Institution Saint-Joseph de Périgueux (1879-1979), Documents et témoignages*.

3. *Collège Saint-Joseph, Le Livre d'Or de la Grande Guerre*, Périgueux, Imp. Cassard, 1923.



L'abbé Lachaize.

En 1931, succède à l'abbé Mathet le chanoine Lachèze qui dut faire face à la seconde guerre mondiale et à ses répercussions.

Dès le début de la seconde guerre mondiale, Saint-Joseph va recueillir de nombreux enfants réfugiés d'Alsace. Les effectifs vont alors plus que doubler. Il fallut trouver de la place pour les nouveaux arrivants, mais aussi pourvoir à leur nourriture. On trouva alors un compromis avec les parents d'élèves habitant la campagne : les frais de scolarité seraient payés en nature⁴. Saint-Joseph devient aussi un lieu de résistance. On y cacha un dépôt

de munitions. En octobre 1942, l'abbé Jean Sigala (1884-1953), Edmond Michelet, André Boissière et le duc de Choiseul fondèrent le groupe « Combat » de Périgueux⁵. Jean Sigala fut arrêté en plein cours de philosophie, en février 1944, par la Gestapo et fut déporté à Mauthausen. Un autre professeur de Saint-Joseph va lui aussi jouer un rôle important. Il s'agit de Raymond de Magondeaux (1903-1993). Il fut le créateur d'un système d'émetteur à ondes courtes qui fut utilisé par les forces du général Leclerc pour libérer Paris. La paix revenue, Saint-Joseph retrouva sa vocation d'enseignement.



L'abbé Jean Sigala.

En 1977, l'école technique tenue par des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul est transférée à Saint-Joseph. L'établissement s'appelle désormais « Saint-Joseph et Saint-Vincent-de-Paul ». Le lycée prend alors son apparence actuelle : celui d'un ensemble regroupant un enseignement général, technologique et professionnel, ainsi que la création d'une filière post-baccalauréat (avec la création d'une classe préparatoire en Sciences économiques).

J.-H. L.

4. Souvenirs de Henri Tournier-Lasserve (ancien directeur du collège de Sarlat, élève à Saint-Joseph de 1939 à 1941), in *Centenaire...*, *op. cit.*

5. SIGALA (abbé Jean), *Dans la Résistance... L'institution Saint-Joseph de 1940 à 1944*. Périgueux, Imp. Ribes, 1944.



Ancien évêché, aile de l'ouest ; à gauche, la tour d'escalier (démolis pendant les travaux de restauration de la cathédrale) (cliché marquis de Fayolle, coll. SHAP)

Monseigneur Charles Gay, évêque d'Anthédon, la musique et le Périgord

par Jacques GAY

Curieux, épris du beau sous toutes ses formes, lettré, poète, Monseigneur Charles Gay (1815-1892) fut surtout musicien. Prédicateur renommé, il fut considéré comme un maître de la direction spirituelle au XIX^e siècle. Des attaches familiales l'amènèrent régulièrement en Limousin et en Périgord.

Charles Gay est né à Paris le 1^{er} octobre 1815, jour de Notre-Dame-du-Rosaire, le même jour que le futur archevêque de Poitiers, Monseigneur Pie. Charles ne sera baptisé, en l'église Saint-Roch, que le 28 novembre suivant ! Son père était auparavant en voyage et sa famille est peu croyante.

Charles Gay, bien que né à Paris, appartient au Périgord par sa famille paternelle. Son père, Pierre Gay, originaire d'Excideuil, était « monté » à Paris, sur l'invite de son frère plus jeune, Jacques, pour y trouver une situation. Il avait créé, avec son frère, Antoine, une maison de commerce où tous deux avaient fait fortune. Pierre Gay avait fait un beau mariage avec Constance Clause, fille aînée d'un magistrat au tribunal de Versailles. Après Charles, viendront sa sœur Céline (1818) puis son frère Victor (1820).



M^{re} Charles Gay (Arch. Dr Jacques Gay).

De la musique avant toute chose... avant l'ordination

D'intelligence vive et précoce, Charles Gay fait de brillantes études au Collège Royal de Saint-Louis, qu'il quitte en juillet 1834. Il s'inscrit en droit, probablement sous l'influence de son père ou de son grand-père, mais abandonne au bout d'un an : « Sécheresse des sciences juridiques, argutie de la chicane, maquis de la procédure », tout cela le rebute.

Sa passion pour la musique l'emporte. Il sera compositeur et s'inscrit au Conservatoire. Il est l'élève de Reicha et de Le Sueur et y retrouve Charles Gounod avec lequel une longue amitié se nouera.

Lorsqu'il écoutait une pièce musicale, il ne voulait être distrait par rien ; aussi tournait-il le dos l'orchestre. Mais autant que les œuvres musicales, la nature, l'essence de la musique vont passionner le musicien de vingt ans. Et c'est sur la philosophie de son art préféré qu'il se proposa d'écrire. Malheureusement, on n'a retrouvé que l'ébauche de l'ouvrage qu'il méditait sur ce sujet (de 1836 ou 1837).

À cette époque, la foi religieuse, un moment chancelante, s'était à jamais raffermie. Charles Gay qui entend un appel de Dieu y consent mais il ne sera prêtre qu'après avoir écrit beaucoup de musique.

En 1838, il visite, avec son frère, l'Italie et la Suisse. La musique n'est pas négligée. La nature lui cause des impressions musicales. Il dit : « J'avais de la musique plein l'âme, plein le cœur, plein la tête : et encore une musique morale bien autrement belle que celle qui peut se formuler par les sons ». Il retrouve Liszt à Milan. « Nous avons passé toute la soirée à faire de la musique : nous étions ravis. Liszt a fait encore des progrès, il chante comme une voix [...] Son jeu est inouï [...] Liszt est pour moi d'une bonté de frère... Ce soir même nous aurons l'honneur d'un souper en compagnie de Rossini ».

L'appel intérieur ne cesse de retentir. Il convainc ses parents et part pour Rome à 24 ans (octobre 1839) pour se préparer au sacerdoce. Gounod est averti dans les premiers. Charles lui demande de venir pour événement personnel. Gounod pensait qu'il s'agissait de mariage ! Leur amitié grandit.



Composition musicale de M^{re} Charles Gay, non datée (Arch. Dr Jacques Gay).

En mai 1845, Charles Gay est ordonné prêtre. Gounod pense le suivre, puis il repart dans le monde.

Tous deux vont s'épauler dans les grandes épreuves qui les attendaient.

L'abbé Gay retourne en 1868 à Rome pour y participer en qualité de consultant aux travaux préparatoires du concile de Vatican. Il dit la messe dans la chapelle où, 28 ans auparavant, il avait amené à communier Gounod « après un long écart ».

Gounod apprend, avec beaucoup de joie, que son ami venait d'être élevé à l'épiscopat (1877). « Mon Charles Gay évêque ! Je reçois cette nouvelle comme une grâce propre et personnelle ». Il partage les peines du prélat et ses appréhensions lors des maladies. Quand l'œuvre de Gounod est devenue toute religieuse, son ami est touché jusqu'aux larmes. « Je ne crois pas qu'il ait jamais rien composé de plus grand que le Sanctus de sa dernière messe ». Il considère sa *Rédemption* comme un chef d'œuvre et il l'écrit à Gounod.

En 1890, Gounod lui demande d'être son collaborateur en écrivant un texte sur saint François d'Assise. Monseigneur Gay résiste mais Gounod insiste. Dans une nuit sans sommeil, il compose le poème demandé. Gounod avait déjà composé mais il intercala dix des vers de son ami.

La tradition familiale Gay rapporte que, la belle et célèbre ballade *Il était un roi de Thulé*, dont la musique évoque à la fois le mouvement circulaire du rouet et le mystère des légendes nordiques, aurait été composée par Charles Gay. Interrogé en famille, Monseigneur Gay n'aurait pas démenti et répondit « péché de jeunesse ! ».

Ainsi, la musique resta chère au cœur de M^{gr} Gay sa vie durant. Il y avait renoncé pour se consacrer à Dieu, mais il la chérissait toujours. « Deux jours avant de mourir, comme un des ses neveux le quittait pour aller au concert, il lui dit : « N'oublie pas de me rapporter le programme ».

Monseigneur Gay repose dans la crypte de la chapelle d'Ambazac.

Trasforêt et les rencontres limousines

Le château de Trasforêt, sur la commune d'Ambazac en Limousin, fut un havre de repos pour Monseigneur Gay. Céline Gay et Paul Pouquet avait acquis en 1848 ce domaine, proche du Périgord, qui représentait un investissement foncier (237 hectares). Charles Gay y vient en septembre 1840 : « Des bois à perte de vue ; de frais vallons, mille petits ruisseaux qui courent en chantant à travers les châtaigneraies, il ne fallait pas davantage pour séduire son tempérament d'artiste ». Céline pourtant ne s'y plaisait pas mais Charles lui suggéra de restaurer l'ancienne chapelle. Ils furent aidés par Victor, leur frère, architecte. Le 10 juillet 1843, la chapelle fut bénie.

De Trasforêt, il eut l'occasion de se rendre à Tulle pour rencontrer M^{gr} Berteaud. Il fit connaissance de Mère Thérèse-Madeleine, prieure du carmel de Limoges et fondatrice de celui de Tulle, ainsi que de Mère Marie de Jésus du Bourg, fondatrice de la congrégation du Sauveur et de la Sainte Vierge.

L'abbé Gay est nommé chanoine honoraire après avoir prêché le Carême de la cathédrale de Limoges (1851). Puis ce sera l'installation à Poitiers à l'invitation de M^{gr} Pie, comme chanoine et vicaire général (1856), chanoine théologal du diocèse (1862), puis évêque auxiliaire de Poitiers. Il fonde avec Mère Thérèse Madeleine du Calvaire le Carmel du Dorat (1856) dont il viendra, 25 ans plus tard, consacrer la chapelle (1882).

Charles mène alors un immense travail de prédicateur (Poitiers 1857 ; 1859 ; Bordeaux 1860 ; Nantes 1861).

Céline et Paul Pouquet recevaient souvent à Trasforêt les musiciens amis de Charles Gay, notamment Gounod et Listz. Avant sa mort, la dernière héritière, M^{me} Lefevre-Du Preys donna le piano utilisé par ces grands musiciens à la famille Pénicaud qui l'a conservé. La bibliothèque de Monseigneur Gay a été dispersée. Une partie a été retrouvée à l'abbaye Saint-Maurice de Clervaux (Luxembourg).

Monseigneur Gay en Périgord

Monseigneur Gay avait en Périgord plusieurs points d'attaches familiaux.

Les Gay possédaient le château de Ribeyreix, près de La Coquille. Cette propriété comprenait le château de ce nom et dix-huit domaines. C'est ainsi que Victor, frère de Charles Gay, fit la connaissance de M^{lle} Magne-Rouchaud, fille du maître de forge de la Barde. Ils se marièrent en octobre 1849 et l'abbé Gay vint bénir leur union. Victor Gay, en parallèle de sa carrière d'architecte, s'occupa de la forge. Deux enfants vinrent égayer le foyer qui malheureusement ne survécurent pas à leurs parents. À la Barde, M^{me} Victor Gay et son mari eurent la joie de construire Sainte-Marie y créant un pensionnat et un atelier, qu'ils confièrent aux religieuses de Saint-Sauveur.



Sainte-Marie à La Coquille (carte postale ancienne, coll. SHAP).

Le domaine du Temple-de-L'Eau était la propriété qui pendant les vacances accueillait tous ceux de la famille qui voulait y passer quelques jours. C'était notamment le cas de Charles.

Cette propriété a été achetée par un de ses oncles, Jacques Gay jeune. C'était un des ennemis féroces de la religion. L'année de sa conversion, Charles Gay vint. Il fut apostrophé par son cousin-germain Jules Gay. Charles lui donna des ouvrages à lire. Jules Gay entra dans l'institut des frères de Saint-Jean-de-Dieu et devint provincial de l'institut pour la France. C'est lui qui a conçu et fondé l'asile des enfants incurables établi à Paris, rue Lecourbe.

Liarou, en Saint-Martial-d'Albarède, reçut à plusieurs reprises la visite de Charles Gay. Cette belle exploitation agricole, installée sur la plaine de la Loue, avait été achetée par Cyprien Sicaire Pouquet et son épouse Coralie Gay en 1837. En 1873, Monseigneur Gay s'inquiète de la santé de Cyprien Pouquet d'autant plus qu'il est « loin de Dieu », Ernest Pouquet, fils de Cyprien, qui reprendra le domaine vouera une grande affection à Monseigneur Gay.

En 1886, le Dr Alfred Pouquet écrit à Ernest : « Claire me charge de te dire qu'elle serait contente de recevoir vers le 10 ou 15 janvier la bête truffée que tu veux absolument nous offrir, Monseigneur profiterait de la circonstance pour inviter Gounod ».

Une chapelle fut éditée à Liarou pour honorer Monseigneur Gay.

Le chanoine Gay vint officiellement en Périgord. En 1855, Il accompagnait Monseigneur Pie, comme théologien, au concile provincial de Périgueux. Il est alors chargé de rédiger plusieurs mémoires, dont un pour le pape.

L'église d'Excideuil conserve un vitrail aux armes de M^{gr} Charles Gay : « De gueules au chevron d'argent accompagné de trois pommes de pin d'or et surmonté d'un croissant du second ».

J. G.

Sources et bibliographie :

- Archives personnelles comprenant des documents provenant de Trasforêt et Liarou.
 DU BOIS ROUVRAY (Dom Bernard) (abbé coadjuteur de Saint-Michel de Farnborough), *Monseigneur Charles Gay*, Éditions Nouvelles, 1927.
 BELLAIGUE (Camille), *Paroles et musique*, Paris. Librairie académique Perrin, 1925 (voir « Un évêque musicien [Mgr Gay, évêque d'Anthédon] », p. 71-113).
 LAHACHE (Dom Jacques), *Monseigneur Charles Gay 1815-1892 esquisse biographique*, éd. abbaye de Ligugé, 1992.
 POMMAREDE (chanoine Pierre), *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées*, tome I, Périgueux, éd. Pilote 24, 2002.
 BODDART (Francis A.), « La maison de négoce Gay-Pouquet (1806-1899) d'après une correspondance et des archives familiales », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXX, 2003, p. 79-116.



Périgueux vu par Paul Nizan : entre analyse sociologique et souvenirs d'enfance

par Patrick PETOT

Ayant vécu une partie de ses jeunes années à Périgueux, le philosophe, journaliste et écrivain Paul Nizan (1905-1940) a évoqué les souvenirs de son séjour dans une partie de son roman Antoine Bloyé publié au début des années trente. Le tableau qu'il en dresse mêle à la mémoire de l'enfant qu'il fut l'analyse sociologique marxiste de l'adulte qu'il est devenu. Le Périgueux de son enfance se trouve ainsi revisité à la lueur d'une vision désespérée qui se donne à lire tout au long du récit de la vie imaginée de son personnage.

En 2005, la célébration de l'anniversaire de la naissance de Jean-Paul Sartre éclipsa quelque peu celle de plusieurs figures marquantes de l'*intelligentsia* française du XX^e siècle, ses contemporains, tous philosophes et intellectuels de grande renommée : Paul Nizan, Raymond Aron et Emmanuel Mounier ¹.

1. Nizan, né le 7 février ; Aron, le 14 mars ; Mounier, le 1^{er} avril ; Sartre, le 21 juin. À Nizan, Aron et Sartre, entrés à l'École normale supérieure en 1924, est associé le nom de Simone de Beauvoir, née en 1907. Tous furent reçus à l'agrégation de philosophie : en 1928, Aron (premier) et Mounier (deuxième) ; en 1929, Sartre (premier), Beauvoir (deuxième) et Nizan (cinquième).

Les attaches familiales de Sartre à Thiviers sont bien connues, les liens de Paul Nizan avec Périgueux beaucoup moins ². Dans l'esprit de Sartre, le Périgord se trouvait associé à des origines et à un milieu familial en partie rejetés ainsi qu'à des expériences personnelles au goût amer ³. Rien de tel, en revanche, chez Nizan qui semble avoir gardé un bon souvenir de ses années périgourdines.

Devenus condisciples à l'École normale ⁴, après l'avoir été en khâgne au lycée Henri IV, il n'est pas attesté qu'ils eurent jamais l'occasion ou même le désir de se rappeler leur séjour en Dordogne au cours de leurs innombrables conversations.

Quelques années plus tard, devenu permanent du Parti communiste, Nizan évoqua Périgueux dans son premier roman, *Antoine Bloyé* ⁵, inspiré de la vie de son propre père, Pierre, né à Pontchâteau ⁶ en 1864.

Cheminot sorti du rang, Pierre Nizan, tout d'abord forgeron aux Ateliers de la Loire à Saint-Nazaire, puis diplômé de l'école nationale des arts et métiers d'Angers, fit toute sa carrière au sein de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, le P.O ⁷. Il en gravit les différents échelons : ajusteur, élève machiniste, contrôleur de traction sous chef de dépôt à Aurillac, Montluçon, Limoges et Angers, puis, en 1904, chef de dépôt principal à Tours où naquit son fils.

Au début de la Grande Guerre, il dirige le dépôt ferroviaire de Périgueux. À ce titre, il devient responsable de la production des obus de 75 tournés dans les ateliers. À la suite d'une erreur de fabrication, il est muté d'office dans la région parisienne. Ce « limogeage à rebours qui fit sanctionner un homme de Périgueux en l'envoyant à Paris », selon l'expression de Pascal Ory ⁸, fut vécu comme une disgrâce par le fils et cet incident de parcours dans la carrière du

2. Alain Bernard, journaliste, leur a consacré deux articles dans *Sud Ouest* : 21 mai 2005, « Sartre n'aimait pas Thiviers » et « Antoine, héros de Nizan », le 15 juillet 2005.

3. On comprend que Sartre n'ait pas conservé de bons souvenirs de ses séjours dans la capitale du Périgord Vert où les gamins de son âge qui se moquaient de son strabisme le traitaient de « birceïl », expérience douloureuse et mortifiante pour le jeune Poulou par ailleurs qualifié de « parigot ».

4. À Normale, Sartre et Nizan, rejoints par Aron, formaient un groupe à part, à la fois envié et décrié. Simone de Beauvoir qui s'était agrégée au groupe avec Henriette Halphen que Nizan épousa avant d'avoir terminé ses études, a évoqué cette amitié dans *Les Mémoires d'une jeune fille rangée* (Paris, éd. Gallimard, 1958, p. 310, 334-335). On assure que Sartre et Nizan, à la fois différents et complémentaires, l'étaient jusque dans leur strabisme, Sartre louchant vers l'extérieur, Nizan vers l'intérieur.

5. Publié par les éditions Grasset & Fasquelle en 1933. Réédité en 2005 dans la collection « Les Cahiers rouges » chez Bernard Grasset.

6. Loire-Atlantique.

7. Étudié par Jean-Serge Éloi, notamment dans *Le monde cheminot, une communauté perdue*, Périgueux, éd. Fanlac, 2005.

8. ORY (P.), *Nizan, Destin d'un révolté*, Bruxelles, éd. Complexe, 2005, p. 23.

père⁹ prit place dans le roman familial avant de fournir un épisode à l'œuvre romanesque.



Sortie des ateliers de la Compagnie d'Orléans (coll. SHAP).

Dans le roman Périgueux n'est jamais désigné par son nom. Le texte de Nizan ne mentionne que « la ville » (« La ville qu'il habitait n'est pas loin du Limousin »). Aucun doute n'est cependant permis quant à son identification : sa description est suffisamment explicite indiquant les noms de plusieurs rues, places et avenues : la rue Combe-des-Dames, proche des ateliers du P.O. où habitent les Nizan/Bloyé. De la place Francheville partent les tramways à vapeur qui rejoignent Vergt, Saint-Yriex (*sic*), Saint-Pardoux. Nizan cite les rues Lamartine, Louis-Mie, Lagrange-Chancel, l'avenue de Paris. Il remarque que si les rues du centre portent « comme dans toute la France les noms abstraits des institutions, des régimes, des grands hommes, des monuments publics : les noms de la République, de la Banque, de la Halle, de Victor Hugo, de Louis Blanc », celles d'autres quartiers doivent « les titres de leurs plaques aux souvenirs les plus lointains de l'histoire régionale, aux vestiges glorieux de l'ancienne ville : on avait, ajoute-t-il, fait appel pour les nommer au Moyen Âge, au culte des dieux gallo-romains, aux monuments bâtis par Rome ». Il évoque la rue Bertrand (*sic*)-de-Born, la rue de Vésone, la rue des Arènes, la

9. Pierre Nizan poursuivait malgré tout sa carrière qu'il termina avec le poste de directeur des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine. Il mourut à Nantes en 1930.



La place Francheville vers 1915 (coll. SHAP).



Le boulevard de Vésone (coll. SHAP).

rue Romaine, se demandant « quels scrupules avaient empêché de remonter plus haut, de nommer un boulevard des Eyzies, une avenue Quatenaire... ».

Dans la description de la ville, Nizan fait œuvre de sociologue. Il forme le projet d'écrire un récit objectif. La méthode se veut scientifique. Le tableau de Périgueux présenté par Nizan ne s'embarrasse pas de souvenirs personnels même si ceux-ci sont repérables sous les strates de l'appareil analytique rationnel.

Nizan rédige une fiche de synthèse sur une petite ville de province, soumettant les données informatives recueillies au crible de la méthodologie critique marxiste. À l'époque où il écrit *Antoine Bloyé*, Nizan est journaliste au journal communiste *Ce Soir* où il tient la rubrique de politique étrangère¹⁰. C'est un intellectuel marxiste « pur sucre », héritier du courant naturaliste, adepte de la méthode scientifique.

Plusieurs pages détaillent minutieusement les ateliers du P.O., les ouvriers qui y travaillent, les tensions qui y règnent, les conflits sociaux, les grèves, la répression qui s'ensuit, dont le récit permet à l'auteur de développer longuement le thème, central dans le roman, de la trahison d'Antoine Bloyé, ancien ouvrier devenu chef de dépôt, déserteur de sa classe d'origine, le prolétariat.

Un quartier fait l'objet d'une description particulièrement soignée : celui du Toulon, périphérie populaire, dont les habitants, loin d'envier ceux du centre riche, préfèrent imaginer qu'ils y sont à l'abri des turpitudes et de la corruption qui ne manquent pas de régner dans cet « univers étincelant de luxure, de débauche et de maladies » avec ses adultères, ses stupéfiants et ses pourritures.

Pour autant, l'analyse froide, précise, scientifique (la ville a 31 973 habitants exactement) laisse par moment percer des souvenirs personnels, des impressions d'enfance, des couleurs, des sons et des odeurs, retour d'une subjectivité sinon niée, du moins réinterprétée rationnellement et fournissant matière à un développement objectif.

La sociologie de la ville avec ses beaux quartiers et ses faubourgs ouvriers fait l'objet d'un examen attentif. Le changement de statut se traduit géographiquement par le passage d'un quartier à un autre. Tel est le cas pour

10. Du 4 au 18 décembre 1937, Nizan suivit la visite officielle que fit le ministre des Affaires étrangères, Yvon Delbos, élu député de la Dordogne en 1936, en Europe centrale (Varsovie, Cracovie, Bucarest, Belgrade, Prague) pour resserrer les liens de la France avec ses alliés. Nizan quitta le Parti communiste lors de la signature du pacte germano-soviétique en août 1939. Cette rupture est à l'origine des calomnies dont il fut victime avant et après sa mort survenue le 23 mai 1940 lors de l'attaque allemande contre la poche de Dunkerque. Nizan fut qualifié de traître au mouvement ouvrier. Le 21 mars 1940, Maurice Thorez fit paraître un article particulièrement injurieux dans la revue du Komintern en langue allemande, *Die Welt*, intitulé « Les traîtres au pilori ». Après la guerre, Nizan fut victime d'une *damnatio memoriae* qui condamna son œuvre à l'oubli.

les militaires de carrière. Les officiers supérieurs ne cohabitent pas avec les officiers subalternes. Alors que les premiers résident dans les maisons du centre-ville, les seconds habitent à la périphérie. L'accès au grade de commandant se traduit par un déménagement et l'entrée dans un nouveau monde.

Cette ville n'est pas abstraite. Il s'agit de Périgueux où le jeune Paul a vécu, dont il a parcouru les rues, fréquenté le lycée, exploré les environs. Il était donc inévitable qu'apparaissent ici ou là des notations se fondant sur des souvenirs personnels comme des réminiscences olfactives, celles des « odeurs de truffe et de foie gras, de pommes et de noix (qui) montaient dans le quartier Saint-Front du marché aux truffes, du Coderc ».

De même, Nizan se rappelle les promenades qu'il faisait avec son père le long de l'Isle, sur la route de Bordeaux, ou sur les autres routes qui partaient de la ville pour escalader les collines à l'entour. Ces escapades dominicales les menaient à Chancelade, à Champcevinel ou à Campniac. La complicité du père et du fils s'y donnait libre cours lors d'« entretiens virils » parfois contrariés par la présence d'Anne, l'épouse d'Antoine, la mère du narrateur, lorsqu'elle se joignait à eux, certains dimanches, et s'arrêtait de l'autre côté du bac de Campniac pour y cueillir « des crocus, des colchiques à leur saison, des églantines ¹¹ ».

Une description de Périgueux serait incomplète sans une mention, même fugitive, de la Société historique et archéologique du Périgord. Nizan relie son existence à la richesse du patrimoine historique de Périgueux : « Elle a naturellement une histoire comme toutes les villes, mais cette histoire ne joue aucun rôle dans la vie de ses citoyens : sur les 31 973 habitants qu'elle possède en 1906, seule une minorité distinguée se rappelle avec quelque orgueil que les fondateurs de la cité étaient les hommes aux Quatre Armées et qu'ils adoraient Vesuna. Seuls les membres de la société archéologique, qui se réunissent tous les mois dans le donjon d'un ancien château féodal, se font gloire du passé dont ils secouent la poussière ¹² ». Nizan est bien informé. Il est exact que les réunions de la SHAP se tinrent dans l'ancien hôtel d'Angoulême entre 1912 et 1937, date à laquelle le legs du Pr Testut permit l'acquisition de son siège actuel.

11. *Antoine Bloyé*, p. 219.

12. Les réunions de la Société se tenaient à cette époque dans la « maison romane ». La cheminée de la grande salle est ornée du sceau de la SHAP représentant une lampe dont la flamme brille dans l'obscurité. Elle comporte la devise : *ACTA MAIORUM SERVA / LUMINE CALEAT VERITAS*. Latinistes distingués, les pères fondateurs de notre compagnie ont exprimé la raison d'être de l'institution qu'ils créaient, lui fixant pour objectif la conservation au sens archivistique du terme des actes des anciens, c'est-à-dire les documents laissés par eux et leur préservation. Nul doute qu'ils ont eu, en outre, la pensée de conserver la mémoire des grandes actions, des hauts faits, les actions d'éclat des aïeux dont ils pouvaient s'enorgueillir. La consultation des premiers bulletins permet de constater l'exploitation d'archives familiales dans nombre d'articles dus à la plume de ses premiers membres. Eugène Le Roy écarta la pensée d'y adhérer, estimant qu'elle comptait parmi ses membres trop de marquis, de comtes et de chanoines.

Plus précis, plus personnels, apparaissent les souvenirs de Périgueux au début de la Grande Guerre. Le jeune Paul, âgé de neuf ans, fut marqué par l'agitation qui s'empara de la ville au moment de la mobilisation et de la déclaration de guerre. Il se rappelle la transformation de la ville provoquée par le conflit et ses conséquences sur la vie quotidienne des habitants, l'arrivée des premiers convois de blessés soignés à Saint-Joseph et à Sainte-Marthe, accueillis à la gare par les dames de la Croix-Rouge vêtues de blanc.

Lorsque les affiches blanches de la mobilisation furent placardées sur les murs, un cortège patriotique se forma et la succursale de la maison allemande Maggi, route de Bordeaux, fut incendiée. Le régiment d'infanterie et le régiment d'artillerie partirent en fanfare sous les vivats de la foule aux cris de « Vive la guerre ! Vive la France ! Vive l'armée ! »

Au lycée où il était élève, le jeune Paul se souvient d'avoir vu l'aumônier ¹³ venant « dire sa messe en culotte rouge et capote bleue [...] les enfants mal surveillés par de vieux professeurs qui avaient repris du service s'échappaient et allaient faire des glissades sur les eaux glacées du bassin, du canal. Il y avait un petit désordre invisible... ¹⁴ ».

Périgueux accueillit des réfugiés des départements envahis du Nord et du Pas-de-Calais, des Belges. La guerre qu'on avait crue courte s'éternisait. « Les traces de la guerre s'effaçaient peu à peu dans la ville : simplement, il y avait plus d'uniformes dans ses rues, d'hommes marchant avec des cannes, des béquilles, les femmes élégantes portaient des chapeaux qui imitaient les bonnets de police ».

Reconvertis en usine d'armement, le dépôt du Toulon devait désormais fabriquer des obus. Rendu responsable d'erreurs constatées dans leur fabrication, Pierre Nizan dut quitter Périgueux en mars 1915.

Paul Nizan ne revint jamais à Périgueux. Lorsqu'il commença la rédaction d'*Antoine Bloyé*, il entreprit un important travail de recherche et de documentation destiné à tracer le cadre des années 1906-1915 correspondant

13. En 1914, l'aumônier du lycée était l'abbé Jarry, né en 1876. Il fut mobilisé et revint à Périgueux en 1918. C'est pendant la guerre, en 1917, qu'il publia une étude sur les évêques de Périgueux et de Sarlat intitulée *Nos évêques*. L'aumônier que décrit Nizan « avait une grosse face blanche de chanteur de refrains troupiers et il marchait comme une femme travestie » (*Antoine Bloyé*, p. 239).

14. *Antoine Bloyé*, p. 240. Les chiffres donnés par A. Vaugrenard dans son étude sur le lycée de Périgueux pendant la Grande Guerre infirment cette assertion (en 1914 : 6 professeurs mobilisés sur 35 et deux surveillants d'internats sur 6). Il faut toutefois préciser que Paul Nizan était élève dans la section primaire du lycée, le « petit lycée » (VAUGRENARD (A.), « Un « lycée de l'arrière » pendant la première guerre mondiale : le lycée de Périgueux », *BSHAP*, t. CXXXV, 3^e livraison 2008, p. 425-460.

à la période périgourdine de la vie de son personnage. L'analyse marxiste des contradictions sociales et de la lutte des classes dans une petite ville de province française entre tradition et modernité laisse peu de place à l'évocation de souvenirs personnels. Ceux-ci affleurent malgré tout ici ou là dans les quelques pages consacrées à Périgueux que Nizan décrit comme une ville « entourée d'un cirque de collines : les vents descendus des montagnes (*sic*) ne violeront pas ses secrets. Elle est repliée, elle est avare d'elle-même. Elle se sent protégée par des forêts de hêtres, de noyers, de chênes, de châtaigniers ». Bien que sa démarche soit étrangère à toute recherche du temps perdu, Paul Nizan vécut, lui aussi, par le jeu de la mémoire et la puissance du souvenir, le temps retrouvé de ses jeunes années périgourdines.

P. P.

Les « compagnons de la Libération » périgordins

par Guy PENAUD

La France libre est née 18 juin 1940, à Londres, avec l'appel du général Charles de Gaulle. Les premiers volontaires à s'engager dans la nouvelle force armée furent très peu nombreux ; ils formèrent le noyau des « Forces françaises libres » dont le statut fut défini par la charte du 7 août 1940 signée par Winston Churchill, le Premier ministre britannique, et le Général. Spécificité de la France libre, ses personnels militaires étaient tous des volontaires, mélange de personnel d'active, de réservistes et de jeunes engagés. Créée sous le nom d'« ordre de la Libération » par l'ordonnance n° 7 du général de Gaulle, signée à Brazzaville le 16 novembre 1940, cette nouvelle décoration avait pour objet de récompenser les personnes ou collectivités militaires et civiles qui s'étaient signalées d'une manière exceptionnelle dans l'œuvre de libération de la France et de son empire.

Les membres devaient d'abord être les « Croisés de la Libération ». Le nom fut changé (suite aux conseils de René Cassin et du général de Larminat) en « Compagnons de la Libération » dans le texte de l'ordonnance publiée le 20 janvier 1941 dans le Journal officiel de la France libre. Le décret du 29 janvier 1941 décrit l'insigne, règle le fonctionnement et nomme le premier conseil (5 membres dont 1 chancelier). L'arrêté du 1^{er} août 1941 définit la

préséance (juste après la Légion d'honneur et avant la médaille militaire) et relate le cérémonial de réception mentionnant (formule de réception) : « Nous vous remercions comme notre compagnon pour la libération de la France dans l'honneur et par la victoire. » 1 038 personnes (dont huit Périgordins), cinq communes (Paris, Île de Sein, Nantes, Grenoble et Vassieux-en-Vercors), mais aussi dix-huit unités combattantes comptaient au nombre des compagnons de la Libération lors de la signature du décret de forclusion de l'ordre de la Libération soit le 23 janvier 1946. Parmi les 1 038 compagnons (dont huit nés en Dordogne), 260 avaient été nommés à titre posthume (dont deux Périgordins). Au 10 novembre 2008, 55 compagnons de la Libération étaient encore en vie (mais aucun Périgordin). Le dernier compagnon sera inhumé dans la crypte du Mont Valérien, dans la 17^e tombe laissée vide pour l'accueillir. La loi du 26 mai 1999 a créé un Conseil national des communes compagnons de la Libération (composé de 5 maires en exercice) pour lui succéder – le moment venu – afin d'assurer la pérennité de l'ordre en préservant le devoir de mémoire à l'égard des combattants et résistants.

Sont donc nés en Dordogne huit compagnons de la Libération dont les biographies suivent.

Jean Ballarin

Jean Ballarin est né le 15 janvier 1915 à Terrasson-Lavilledieu (Dordogne) dans une famille de viticulteurs. Il s'engagea, en avril 1934, à Bordeaux dans le 1^{er} régiment de spahis marocains alors stationné au Levant. Promu rapidement maréchal des logis chef, il se trouvait en Syrie au moment de l'Armistice de 1940.

Il entendit l'appel du 18 juin et franchit, le 30 juin, avec le 1^{er} escadron du 1^{er} RMSM du chef d'escadron Jourdié, la frontière syro-palestinienne pour continuer le combat. Il remonta avec son unité vers le Soudan par le Nil, poursuivant sa progression en chemin de fer et enfin à cheval. Jean Ballarin reçut sa première citation pendant la campagne d'Erythrée où son escadron, toujours à cheval, fut engagé le 2 janvier 1941 contre une importante unité italienne ; il abattit de sa propre main plusieurs adversaires au cours de la fameuse « charge d'Umbrega ». Promu adjudant le 16 mars 1941, il participa en juin à la campagne de Syrie. Il fut promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 1941, puis à celui de sous-lieutenant le 25 novembre 1941. Affecté au groupe de reconnaissance de corps d'armée puis au groupe de reconnaissance n° 2, il participa à la campagne de Libye. Comme chef de peloton d'autocanons, il se distingua, notamment le 24 octobre 1942, à la bataille d'El Alamein (Égypte)

en engageant ses autocanons dans un minimum de temps et le maximum d'efficacité, obligeant l'ennemi à mettre fin à sa puissante contre-attaque et permettant à l'infanterie de se replier en bon ordre. Avec son unité redevenue le 1^{er} RMSM, il prit part aux opérations de Tunisie et se fit remarquer de nouveau le 6 mars 1943 au combat de l'Oued Gragour où il assura lui-même, après la mise hors de combat de deux de ses autocanons, l'exécution du tir d'une troisième pièce endommagée, contribuant ainsi à arrêter la progression de l'ennemi. De nouveau, les 13 et 14 avril 1943, à l'est du Djebel Fadeloun (Tunisie), en dépit du feu adverse très bien ajusté, il maintint une intensité de feu suffisante pour mettre en fuite les engins blindés ennemis. Ayant été fait compagnon de la Libération par décret du 2 juin 1943, il fut désigné le 18 juin suivant pour se rendre à Alger afin d'assurer, avec 25 gradés et spahis, la garde d'honneur et de protection du général de Gaulle. Promu lieutenant le 25 juin 1943, il rejoignit sur sa demande la 2^e DB le 24 août 1943 et prit le commandement d'un peloton du 3^e escadron du 1^{er} RMSM. Il fut rappelé à Alger par le général de Gaulle pour prendre le commandement de son escadron d'escorte et de sa garde d'honneur. Une fois en France, il déploya toute son énergie pour être envoyé de nouveau sur le champ de bataille et emmena son escadron aux combats d'Alsace. Il se distingua notamment à l'occasion de l'attaque et de la prise du village de Logelheim, où il fit un grand nombre de prisonniers et récupéra une importante quantité d'armes.

Promu capitaine le 25 janvier 1945, il prit part aux opérations de Royan et à la fin de la campagne d'Allemagne jusqu'à Berchtesgaden. De 1949 à 1962, il appartint au cabinet du général Kœnig, dans les commandements successifs confiés à cet officier général (commandant en chef français en Allemagne – membre du Conseil supérieur de la Guerre – commandant des Forces terrestres, maritimes et aériennes d'Afrique du Nord – président de la Commission de la Défense nationale et de l'Assemblée nationale – ministre de la Défense nationale et des Forces armées). Il fut promu chef d'escadron, en 1954, et lieutenant-colonel en 1961. De janvier à septembre 1962, Jean Ballarin fut commandant en second du 5^e RSM. Il prit sa retraite en octobre 1962. Jean Ballarin fut ensuite employé à l'UAP jusqu'en 1980. Il est décédé le 27 janvier 1999 à Paris ; il a été incinéré.

- Commandeur de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Croix de guerre 1939-1945 (4 citations)
- Médaille coloniale avec agrafes « Levant », « Erythrée », « Libye-Tripolitaine », « Tunisie »

Jacques Beaudenom de Lamaze

Jacques Beaudenom de Lamaze est né le 12 mars 1912 à Périgueux, dans une famille de militaires. Il fit ses études à l'institution Saint-Joseph de cette ville puis en corniche au lycée de Bordeaux avant d'entrer à Saint-Cyr en 1930 (promotion « Joffre »). À sa sortie, il choisit un régiment de forteresse (Metz et Ligne Maginot) avant de rejoindre la Légion étrangère en mai 1936 en Algérie à la compagnie saharienne de Tabelbala. Il intégra la 13^e demi-brigade de Légion étrangère à sa formation à Sidi-Bel-Abbès en février 1940. Comme lieutenant, il prit part à la campagne de Norvège en mai-juin, participant aux combats de Bjervik et Narvik.

De retour en Bretagne le 16 juin 1940, devant l'impossibilité de reprendre le combat sur le sol français, il s'embarqua le 19 juin de Saint-Jacut-de-la-Mer avec quelques officiers de la « 13 », dont son chef, le colonel Magrin-Vernerey. À Jersey, la petite troupe fut prise en charge par un cargo et parvint en Angleterre le 21 juin 1940. Ils apprirent alors qu'un général français continuait la lutte en Angleterre. Dès son arrivée à Londres, Jacques de Lamaze s'engagea dans les Forces françaises libres malgré les conséquences qu'il savait difficiles pour sa famille demeurée en France. Toujours avec la « 13 », comme commandant de la 3^e compagnie, il participa à l'opération sur Dakar puis, en février 1941, à la campagne d'Erythrée. Il s'y distingua dans les combats de Keren et Massaua ; le 3 avril, il enleva à l'ennemi deux canons, un fanion de batterie et fit prisonnier un lieutenant-colonel italien ainsi que 25 hommes. Il reçut ensuite la reddition du fort Vittorio Emanuele le 8 avril 1941. Refusant de porter les armes contre des Français, il ne participa ni aux opérations du Gabon en novembre 1940, ni à la campagne de Syrie en juin 1941. En Libye, en avril et mai 1942, Jacques Beaudenom de Lamaze, capitaine commandant de compagnie du 3^e bataillon de la Légion étrangère, mena plusieurs actions avec des colonnes mobiles (Jock Column) pour harceler l'adversaire autour de la position de Bir Hakeim. Du 20 au 30 mai 1942, il fut chargé de patrouiller entre les deux vastes champs de mines formant un « V » au nord de Bir Hakeim pour en interdire l'accès à l'ennemi. Dans cette zone, qui séparait d'une vingtaine de kilomètres les Français libres au sud des Britanniques au nord, il infligea des pertes à l'ennemi. Lorsque l'évacuation de la position fut décidée pour la nuit du 10 au 11 juin 1942, il fut chargé avec sa compagnie de percer à travers les lignes ennemies afin de permettre aux colonnes de blessés de passer. Recevant du général Kœnig lui-même l'ordre de charger, il partit à vive allure à la tête de ses hommes au cri de « En avant la Légion ! ». Traversant plusieurs barrages de tirs ennemis, il finit par s'effondrer, atteint d'une rafale mortelle rompant l'artère fémorale. Jacques Beaudenom de Lamaze est inhumé au cimetière de Tobrouk. Il a été fait compagnon de la Libération à titre posthume par décret du 11 mai 1943.

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Croix de guerre 1939-1945 (avec 3 citations)

Jean-Marie Coupigny

Jean-Marie Coupigny est né le 19 avril 1912 à Périgueux. Son père était gérant d'immeubles. Élève de l'École de Santé navale (promotion 1935), il était, en 1939, médecin lieutenant dans les troupes coloniales, en activité au Tchad.

Dès la première heure, aux côtés du médecin général Sicé, il choisit la France libre et participa activement au ralliement du Tchad et du Moyen-Congo fin août 1940. Promu médecin capitaine le 25 septembre 1940, il fut volontaire pour servir au 1^{er} bataillon de Marche qui est formé à Brazzaville en octobre 1940 sous les ordres du chef de bataillon Delange à partir d'éléments du régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad destinés avant l'armistice à servir en métropole. Jean-Marie Coupigny en dirigea le service médical pendant la campagne du Gabon. Au cours de ces opérations dans le sud du Gabon, en octobre et novembre 1940, il se distingua par son dévouement, prodiguant ses soins dans des conditions difficiles. Le BM 1 fut ensuite regroupé après un long périple en Palestine avant de participer à la campagne de Syrie. Le médecin capitaine Coupigny fut blessé le lendemain de l'offensive, le 9 juin 1941. En octobre 1941, au lendemain des combats de Syrie, le BM 1 se dédoubla pour former le BM 11. Jean-Marie Coupigny resta attaché au BM 1 qui était renvoyé au Tchad pour servir dans la colonne Leclerc. À ce titre, Jean-Marie Coupigny prit part à la deuxième campagne du Fezzan et aux opérations de Tripolitaine (décembre 1942 - février 1943). Pendant la campagne de Tunisie (février-mai 1943), il dut faire face à une épidémie de fièvre récurrente qui atteignait civils et militaires. Dans des conditions difficiles, il fit constamment preuve des plus belles qualités de courage et d'abnégation. Passé au service à l'Ambulance chirurgicale légère de la 1^{re} division française libre, Jean-Marie Coupigny prit part à la campagne d'Italie où, au cours d'un bombardement de juillet 1944, il opéra un blessé de l'abdomen, debout, dans une tente opératoire criblée d'éclats d'obus. Il n'accepta d'opérer à genoux que sur l'ordre du médecin chef, le blessé étant sur le sol. Il réussit à sauver son malade. Il a été fait compagnon de la Libération par décret du 4 juillet 1944. Au mois de mai 1945, pendant la bataille des Alpes, il dirigea parfaitement l'antenne chirurgicale avancée de Sospel. Dans des conditions rendues difficiles et périlleuses par le gros afflux de blessés et le bombardement de l'ambulance par l'artillerie ennemie, il opéra jour et nuit des blessés graves de première urgence et sauva ainsi de nombreuses vies humaines.

Après la guerre, le médecin commandant Coupigny s'installa au Congo et devint le président directeur général de la Clinique-Océan de Pointe Noire. Médecin lieutenant-colonel de réserve, il devint aussi sénateur du Moyen-Congo entre 1948 et 1956. Jean-Marie Coupigny est décédé le 22 novembre 1981 à Cannes où il est inhumé.

- Commandeur de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Croix de guerre 1939-1945 (4 citations)
- Médaille de la Résistance avec rosette
- Médaille coloniale avec agrafe « Fezzan-Tripolitaine »
- Médaille du Levant
- Officier de l'Étoile Noire du Bénin
- Officier du Mérite congolais

Pierre-Charles Cournarie

Pierre-Charles Cournarie est né le 26 août 1895 à Terrasson. Il fit toutes ses études à Paris. À la déclaration de la guerre, en août 1914, il signa un engagement volontaire et combattit en France et en Italie dans la cavalerie, au 16^e régiment de Dragons, puis au 70^e bataillon de chasseurs à pied. Quoique blessé et gazé à deux reprises, le 30 décembre 1917 à Monte Tamba en Italie d'abord puis à Essigny-le-Petit le 8 octobre 1918, titulaire de deux citations, il demanda, en 1919, à servir en Cilicie, où il fut de nouveau très sérieusement blessé. Démobilisé en mai 1920 avec le grade de sous-lieutenant de réserve, il se destina à la carrière d'administrateur des colonies. Il entra en 1921 à l'École Coloniale, et en sortit élève administrateur en 1922. Affecté au Cameroun, territoire dans lequel il effectua plusieurs séjours, essentiellement dans des postes de commandement, à part quelques mois où il remplit les fonctions de chef de cabinet du gouverneur Marchand. Administrateur de 2^e classe en juillet 1927, il exerça, toujours au Cameroun, les fonctions de chef de subdivision de Bafia. En 1928, Pierre-Charles Cournarie devint adjoint au chef de la circonscription de Yaoundé puis chef de la circonscription d'Ebolowa et enfin, de 1930 à 1933, chef de la circonscription de Yaoundé. Chef de la région du Logone de janvier 1935 à mars 1938, il fut nommé entre-temps administrateur en chef.

En juin 1940, il était en résidence à Maroua, commandant la très importante région du Nord Cameroun, à la tête de laquelle il était placé depuis janvier 1939. Dès le premier jour, il refusa d'accepter une défaite qui, pour lui, officier de 1914-1918, apparaissait trop démesurée pour être acceptable et il se préoccupa, en liaison avec le gouverneur général Félix Eboué, alors

gouverneur du territoire du Tchad, des moyens de continuer la lutte. Tout naturellement, le 27 août 1940, il rallia le général de Gaulle et la France libre, entraînant derrière lui l'ensemble des Européens et des populations africaines du Nord du Cameroun. Dès septembre, le général de Gaulle l'appella à Douala pour remplir, auprès du colonel Leclerc, les importantes fonctions de secrétaire général du Territoire. Lorsque, en novembre 1940, Leclerc quitta le Cameroun pour prendre le commandement des troupes du Tchad, il le remplaça en qualité de gouverneur et de haut commissaire. À ce haut poste, il se préoccupa essentiellement de mettre le territoire du Cameroun totalement à la disposition de la guerre, jouant une action capitale sur les lignes arrières africaines, à l'appui des unités qui se formaient peu à peu et qui montaient aux combats. En juillet 1943, le général de Gaulle nomma Pierre-Charles Cournarie gouverneur général et haut commissaire en AOF en remplacement du gouverneur général Boisson. Il a été fait compagnon de la Libération par décret du 19 octobre 1944.

Resté à Dakar jusqu'en 1946, il retourna enfin en France après huit ans passés en outre-mer. En 1948, le gouvernement le désigna comme haut commissaire de la République dans le Pacifique et aux Nouvelles-Hébrides et gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. Revenu en France en 1951, Pierre-Charles Cournarie se retira définitivement à La Bachellerie, dans son Périgord natal auquel il est très attaché. C'est dans ce village qu'il décéda le 29 septembre 1968 et qu'il repose désormais.

- Officier de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Croix de guerre 1914-1918 (3 citations)
- Médaille de Syrie-Cilicie
- Médaille commémorative Interalliée 1914-1918
- Officier de l'Étoile Noire (Bénin)
- Officier du Nicham Iftikar (Tunisie)
- Valore Militare (Italie)
- Officier du Nicham El Anouar

Noël Palaud alias « Artilleur »

Noël Palaud est né le 24 décembre 1910 à Coulounieix-Chamiers. Militaire de carrière, il fut adjudant et chef de section à la 5^e compagnie du 5^e régiment d'infanterie pendant la campagne de France au cours de laquelle il se distingua à plusieurs reprises. Ainsi, le 24 mai 1940, dans l'Aisne, il abattit de sa main un avion au fusil-mitrailleur quelques jours après avoir

ramené avec sa section 14 prisonniers allemands. Toujours dans l'Aisne, le 8 juin 1940, il détruisit à lui tout seul quatre chars allemands avec un canon de 25 mm et en immobilisa un cinquième à l'aide d'une grenade. Blessé par balle à deux reprises, l'adjudant Palaud perdit connaissance sur le champ de bataille. Lorsqu'il revint à lui, il se trouvait prisonnier avec les survivants de sa section. Dirigé sur l'Allemagne, il fut conduit au camp de Sulbach-Rosenberg en Tchécoslovaquie d'où il parvint à s'évader à sa troisième tentative.

Rentré en France après avoir parcouru près de 2 000 kilomètres en pays ennemi, il fut affecté au 26^e régiment d'infanterie, le 7 août 1941. Désirant absolument poursuivre le combat, il tenta de rejoindre les Forces françaises libres, en juin 1942, en passant la frontière des Pyrénées. Arrêté en Espagne, il y subit une détention de six mois. Il arriva finalement à Londres en mars 1943 et se porta volontaire pour une mission spéciale en territoire occupé par l'ennemi. Désigné comme adjoint d'André Rondenay, chef du plan « Tortue », visant à neutraliser les « Panzer Divisionnen » le jour « J », il fut parachuté en France avec son chef en septembre 1943. Dès lors, il se dépensa sans compter pour organiser l'infrastructure du dispositif, parcourant sans cesse toute la zone nord pour recruter et entraîner des équipes spécialisées. En janvier 1944, André Rondenay remplaça André Boulloche, délégué militaire de la région de Paris, qui venait d'être arrêté. Noël Palaud se vit dès lors chargé, en plus de ses fonctions normales, de l'organisation paramilitaire des groupes de résistance de cette région. Il prit part à de nombreux sabotages demandés par le haut commandement interallié et notamment, à l'attaque dans l'Orne d'un dépôt au cours de laquelle 12 Allemands furent tués. Le 20 mars 1944, le commandant Palaud fut arrêté par la Gestapo à Paris ; interné à Fresnes, il fut torturé mais ne parla pas. Transféré à Compiègne, il fut déporté en juin 1944 en Allemagne, au camp de Dachau où il participa à la résistance et parvint à sauver d'une mort certaine de nombreux déportés.

Libéré par l'avancée des troupes alliées en avril 1945 (il a été fait compagnon de la Libération par décret du 19 octobre 1945), Noël Palaud reprit après la guerre sa carrière militaire. Il participa à la guerre d'Indochine avant d'être affecté au centre de sélection n° 1 au fort de Vincennes comme commandant en second. Promu au grade de lieutenant-colonel, il prit sa retraite en octobre 1964. Noël Palaud est décédé le 5 août 1985 à l'hôpital de Bordeaux. Il a été inhumé à Peyzac-le-Moustier.

- Commandeur de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Médaille militaire
- Croix de guerre 1939-1945 (8 citations)

- Croix de guerre des TOE (3 citations)
- Médaille de la Résistance avec rosette
- King's Medal for Courage (GB)

Jean Rey

Jean Rey est né le 9 juillet 1920 à Bergerac. Il suivit les cours de l'école communale avant d'arrêter ses études. Il s'engagea, à 17 ans, dans l'aviation civile avant de passer, en juin 1939, dans l'armée de l'Air muni de son brevet de pilote civil. Breveté pilote militaire le 27 juillet 1939, Jean Rey, après quelques mois passés à La Rochelle, fut muté à Étampes, à l'École acrobatique, avant d'être envoyé en Afrique du Nord, à la base de Fez où il parvint le 31 décembre 1939, avec le grade de sergent. Affecté en mars 1940 à la base aérienne de Canrobert, il rejoignit celle de Meknès en juillet 1940.

Contraint à l'inaction par l'armistice, il tenta avec quelques camarades de rallier les Forces françaises libres en passant par Gibraltar. Ne parvenant pas à mettre en route l'appareil choisi pour l'évasion, le petit groupe fut arrêté au départ, sur le terrain d'aviation de Fez en janvier 1941. Incarcéré à la prison de Meknès, Jean Rey fut jugé le 10 août 1941 et condamné à 10 ans de travaux forcés. Interné à la forteresse militaire de Port-Lyautey, il dut sa libération, quelque 20 mois plus tard, le 17 novembre 1942, au débarquement allié en Afrique du Nord. Parvenu à Londres en février 1943, il s'engagea aussitôt dans les Forces aériennes françaises libres et poursuivit un entraînement actif à Camberley. Nommé aspirant le 15 mars 1943, il se porta volontaire pour le front russe et rejoignit, le 3 août 1943, le groupe de chasse « Normandie » qui combattait en URSS aux côtés de l'Armée rouge. Le 28 août, pour sa première mission de liaison, l'avion estafette U2 biplace à bord duquel se trouvait Jean Rey s'égara et passa les lignes allemandes dans la région de Ielnia. Violamment pris à parti par la Flak allemande, l'appareil fut criblé de projectiles et l'aspirant Rey fut tué à son poste d'observation par des éclats d'obus. Le pilote de l'avion, le sous-lieutenant Astier, malgré une blessure, parvint à ramener l'appareil et le corps de Jean Rey dans les lignes russes ; il avait accompli 300 heures de vol. Jean Rey est inhumé dans sa ville natale de Bergerac. Il a été fait compagnon de la Libération à titre posthume par décret du 11 avril 1944.

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Croix de guerre 1939-1945 avec palme
- Médaille des services volontaires dans la France libre

Jacques Rouleau

Jacques Rouleau est né le 18 juin 1922 à Périgueux de parents industriels.

Le 18 juin 1940, jour de ses 18 ans, il quitta Périgueux avec l'accord de ses parents pour tenter de rejoindre l'Angleterre. Le 21 juin, avec son frère Jean-Claude, il embarqua à Saint-Jean-de-Luz sur le *Batory*, évacuant des troupes polonaises. À Londres, il s'engagea le 1^{er} juillet 1940 dans les Forces françaises libres. Affecté à la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, il prit part à l'expédition de Dakar fin septembre 1940 avant de débarquer au Cameroun. Il suivit les cours d'élève officier au camp Colonna d'Ornano de Brazzaville (Congo) et, promu aspirant, fut affecté au bataillon de marche n° 6 à Mindouli au Congo. En 1942, il partit pour le Liban avec son unité qui y stationnera jusqu'à la fin de la guerre. Resté malgré lui loin des combats, Jacques Rouleau fit 10 demandes répétées d'affectation dans une unité engagée dans les combats. En octobre 1944, il obtint enfin sa mutation en France à la 1^{re} division française libre qu'il rejoignit en décembre 1944, via l'Afrique du Nord, sur le front de l'Alsace. Le lieutenant Rouleau fut affecté au bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique comme chef de section à la 3^e compagnie. Il montra en toutes circonstances sa volonté de se battre. En avril 1945, il combattit dans le massif de l'Authion dans les Alpes. Au cours de la reconnaissance de la Maison du Câble, il se porta en tête de ses hommes aux abords immédiats des défenses allemandes et en rapporta des renseignements précieux. Trois jours plus tard, le 10 avril 1945, il mena la première attaque contre la position. Parvenu avec quelques-uns de ses hommes aux barbelés, il se prépara à donner l'assaut quand il fut très grièvement blessé par balle et éclat d'obus au bras et à la jambe et dut être amputé de l'avant-bras gauche. Il a été fait compagnon de la Libération par décret du 27 décembre 1945.

Après la guerre, Jacques Rouleau reprit ses études à l'école de la France d'Outremer dont il devint administrateur en poste au Moyen-Congo puis à Nouméa en Nouvelle-Calédonie où il retourna à titre privé en 1967 comme brillant chef d'entreprise. Il est décédé à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 12 mai 2008.

- Commandeur de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Croix de guerre 1939-1945 (2 citations)
- Médaille de la Résistance

Maurice Sarazac

Maurice Sarazac est né le 17 décembre 1908 à Liorac-sur-Louyre d'un père enseignant. En 1930, il entra à Saint-Cyr (promotion « Joffre ») et, à la sortie de l'École, deux ans plus tard, il choisit l'infanterie coloniale. Désigné pour l'AOF, il devint méhariste. En 1938, après un court séjour en France, il fut affecté au Tchad où il prit successivement le commandement des groupes nomades du Kanem et du Tibesti.

En patrouille dans le Fezzan, le capitaine Sarazac apprit avec stupeur l'armistice de juin 1940. Le 26 août, au moment du ralliement du Tchad, il rejoignit la France libre et c'est à lui et à ses méharistes que le colonel Leclerc confia la charge de surveiller les mouvements de l'adversaire. Il commanda, au sein de la colonne Leclerc, le groupe nomade du Tibesti et mena un raid sur le poste italien de Tedjéré en Libye (au nord-ouest du Tchad) du 23 décembre 1940 au 15 janvier 1941. À la tête du GNT, il participa à la 1^{re} campagne du Fezzan (février-mars 1942) et reçut une première citation à l'ordre de la division pour avoir parcouru près de 2 000 kilomètres avec ses hommes. Il a été fait compagnon de la Libération par décret du 23 mai 1942. Lors de la seconde campagne du Fezzan (décembre 1942-janvier 1943), il fut à nouveau cité pour être parvenu à faire rapidement capituler la position fortifiée de Gatroum et pour s'être saisi d'un nombre important de prisonniers et de plusieurs canons. Toujours avec son groupe, il fut engagé dans la campagne de Tunisie avec la Force L. En 1943, à Sabratha en Tripolitaine, au moment où se constituait la 2^e DB, il fut décoré de la croix de la Libération par le général de Gaulle. Ayant pris le commandement de la 10^e compagnie du régiment de Marche du Tchad, il fit de cette unité, au Maroc puis en Angleterre, une des plus efficaces de la 2^e DB. En août 1944, il débarqua en Normandie avec ses hommes et se distingua, le 13, à Argentan où il entra après avoir, au cours des combats de rue, tué plusieurs dizaines d'Allemands et infligé des pertes sérieuses à l'ennemi en véhicules lourds. Il fut cité à l'ordre de l'Armée. Après la libération de Paris, où son half-track de commandement franchit le premier la porte d'Italie le 25 août, il prit une part active à la campagne des Vosges. À Andalot, le 18 septembre, il captura lui-même le colonel commandant la garnison et son état-major. Fin octobre 1944, il occupa et tint le village de Montigny (Meurthe-et-Moselle) pendant plusieurs jours malgré les nombreuses réactions de l'ennemi. Promu chef de bataillon, il prit le commandement d'un sous-groupe tactique avec lequel il parvint à Marckolsheim (Bas-Rhin) le 31 janvier 1945 au cours de la manœuvre qui coupe l'Alsace en deux. Il termina la guerre à Berchtesgaden.

Volontaire pour l'Extrême-Orient, il partit pour l'Indochine comme commandant d'un sous-groupement de Marche de la 2^e DB sous les ordres du colonel Massu. Il participa aux opérations de la Plaine des Joncs et se distingua à Song-Bé, Quan-Hoï et Min-Tonh. Il prit part au débarquement d'Haiphong puis aux opérations de Bac-Ninh du 3 au 6 août 1948. En mars 1947, Maurice Sarzac occupa le poste de gouverneur militaire du Fezzan puis fut promu au grade de lieutenant-colonel. En 1952, il rentra en France où il commanda le 3^e RIC avant de partir en Allemagne à la tête du 110^e RIC dans le cadre de la Brigade légère « Javelot ». De 1954 à 1957, le colonel Sarzac fut sous-chef d'état-major des troupes de Tunisie. En 1958, il commanda le 1^{er} RIC à Versailles puis, l'année suivante, fut affecté aux Affaires algériennes à Alger où il reçut ses étoiles de général de brigade. Il se distingua le 11 décembre 1960 lors des événements d'Alger en se portant en plein cœur de l'émeute, faisant preuve d'un sang-froid remarquable. Ensuite, il retourna en métropole comme commandant de la subdivision autonome des Basses-Pyrénées. Nommé général de division, il se retira dans les Pyrénées-Atlantiques, à Serres-Castet. Maurice Sarzac est décédé le 28 octobre 1974 à Serres-Castet où il est inhumé.

- Commandeur de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Officier de l'ordre national du Mérite
- Croix de guerre 1939-1945 (8 citations)
- Croix de la Valeur militaire (2 citations)
- Chevalier du Mérite agricole
- Médaille coloniale (6 agrafes)
- Presidential Unit Citation (USA)
- Officier du Mérite saharien
- Commandeur du Dragon d'Annam
- Commandeur du Nicham Iftikar
- Commandeur du Ouissam Alaouite
- Officier de l'Étoile Noire du Bénin

*

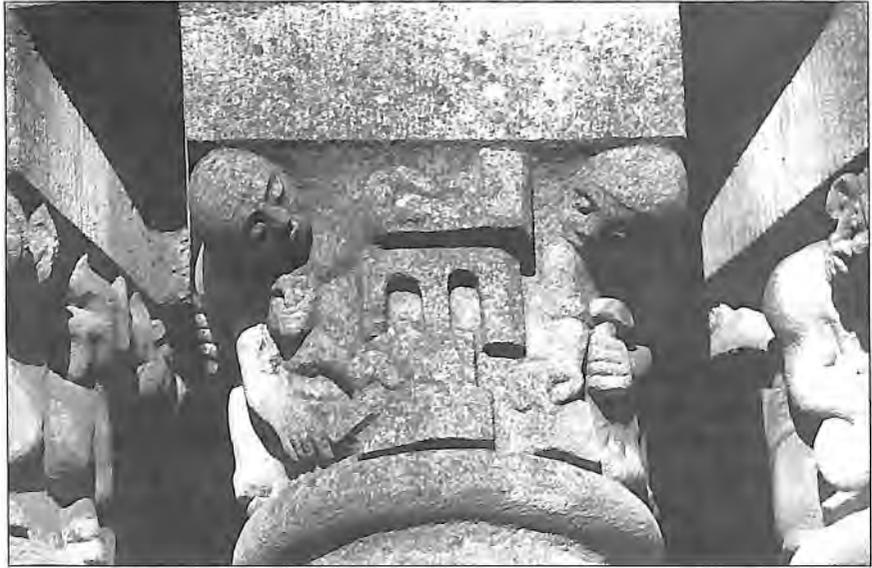
* *

Nous n'avons retenu que les compagnons de la Libération nés en Périgord, mais d'autres ont eu leur destin lié un jour ou l'autre à la Dordogne. On peut ainsi citer :

- **Henri Adeline** (1898-1971) officier, résistant, à la tête de résistants périgordins a libéré Bergerac puis Bordeaux en 1944.

- **Maurice Bourgès-Maunoury**, alias « Polygone » (1914-1993), résistant, délégué militaire national, d'une famille de Saint-Léon-sur-Vézère.
- **Jacques Chaban-Delmas** (1915-2000), résistant, qui tira son pseudonyme « Chaban » du château de Chabans, à Saint-Léon-sur-Vézère, et qui devint propriétaire, par sa mère, de la Ligerie, à Champagne-et-Fontaine.
- **Eugène Déchelette**, alias « Ellipse » (1906-1973), résistant, délégué militaire régional de la R5 (dont faisait partie la Dordogne).
- **Charles de Gaulle** (1890-1970) chef de la France libre, qui passa dans sa jeunesse ses vacances d'été dans la propriété familiale de la Ligerie, à Champagne-et-Fontaine.
- **Jacques Fitamant** (1905-1980), officier de la France libre, inhumé à Saint-Pierre-d'Eyraud.
- **Yves Jullian** (1918-1983), officier de la France libre, a pris sa retraite en Dordogne, décédé à Saint-Jean-d'Ataux le 21 septembre 1983.
- **Roger Lescure**, alias « colonel Murat » (né en 1912), résistant, directeur de l'École des cadres interrégionale à Fanlac, puis commissaire aux Opérations régional en Dordogne en 1943 et 1944.
- **Jean Martial Lucchesi** (1918-2004), combattant au sein de la 2^e DB et préfet de la Dordogne de 1973 à 1975.
- **André Malraux**, alias « colonel Berger » (1901-1976), résistant en Périgord Noir au sein de l'« État-Major Interallié » en 1944.
- **Alphée Maziéras** (1912-1944), officier de la 2^e DB, tué au combat en 1944, qui fit une partie de ses études à Périgueux.
- **Jean-Bernard Ney** (1921-2003), officier aviateur de la France libre (76 missions de bombardement), s'installa, en 1958, comme agriculteur en Dordogne.
- **Laurent Ravix** (1921-1992), officier de la France libre, décédé le 15 octobre 1992 à Bergerac et inhumé à Lunas.
- **Gilbert Renault**, alias « Rémy » (1904-1984), résistant de la France libre, qui passa plusieurs fois la ligne de démarcation en Périgord en 1941 ou 1942.
- **Charles Serre**, alias « Yvette » (1901-1953), notaire à Champagnac-de-Bélair, résistant, organisateur de la Résistance dans le nord de la Dordogne.
- **François Tilly** (1910-1983), officier de la France libre, fut après la guerre 1939-1945 maire de Jumilhac-le-Grand.

Nous tenons à remercier pour sa précieuse aide la chancellerie de l'ordre de la Libération : sans ses archives, les notices des médaillés n'auraient pu être établies.



Une même route

par Jacques LAGRANGE

Afin de rassembler quelques documents nécessaires à une cérémonie religieuse, j'allais frapper à la porte du presbytère Saint-Martin, à Périgueux. Trois noms de titulaires de sonnette se proposaient : le chanoine Gauthier, l'abbé Chambard, l'abbé Pommarède. En 1954, j'étais nouveau venu dans la ville et appuyais un peu au hasard. Quelques secondes après, un sourire m'accueillait : « Je vous reconnais. Vous êtes le photographe du journal Sud Ouest, je vous ai vu hier à la présentation du dernier livre de mon ami M. Jean Secret. » Une heure plus tard, nous étions encore dans son bureau à bavarder. Des incertitudes de la politique de la France, des événements en Algérie qui préoccupaient le pays, du sens de la veillée pascalle dont la date était proche, d'une jeunesse un peu désemparée. De l'engagement au mariage... Comment demeurer insensible à un tel regard ? Dans son propos, l'homme savait si bien tendre le fil et son interlocuteur si heureux de se voir placer en si bonne dévotion.

L'éveilleur

Nous nous revîmes très vite pour satisfaire mon avidité à comprendre le Périgord, en visitant ensemble Lascaux et les mystérieux poneys chinois, en découvrant Bertran de Born égaré en forêt de Lanmary venu quérir sa belle au château de Caussade, ou encore à percevoir la plainte du dernier prieur de Merlande, contraint à plonger dans les douves pour échapper aux sans-culottes. Avec un tel Cicérone, j'allais de découverte en émerveillement. À première vue, j'avais alors quelques hésitations pour distinguer une église romane

d'une construction du XV^e siècle. Que dire d'une coupole posée sur pendentifs comparée à sa sœur maintenue par des trompes ! Pourtant, les progrès étaient assurés ; sous peu, je serai missionné par le ministère de la Culture afin de dresser un inventaire photographique de *la Chapelle Sixtine de la préhistoire* et j'aurai la grotte pour moi seul des heures durant. De nuit.

Tout cela entrainait rapidement et un peu confusément dans mon esprit. Là, le troubadour est venu prendre épouse ; ici, un monstre rejetant des feuilles d'acanthé de sa gueule grimaçante a été sculpté alors que le roi Philippe rentrait de croisade. En attendant, alors que je prenais des photos, le père traçait quelques lignes d'accompagnement, qu'il signait « Pem's » et les billets paraissaient dans *Sud Ouest*.

Bientôt, l'ami me parraina pour solliciter mon adhésion à la Société historique et archéologique du Périgord. Dans les années 1950, la chose était bien plus qu'une formalité. La séance mensuelle de ce premier jeudi était ouverte par le docteur Charles Lafon qui, d'un sourire malicieux, informait « l'honorable compagnie » – une quinzaine de membres présents – de la candidature d'un jeune prétendant. « Il est parrainé par notre distingué collègue le vicaire Pommarède. Mais je ne vois pas le nom du second parrain, statutairement prévu ?... – Ce sera moi, dit alors, modestement Jean Secret. » Tout cela dans l'indifférence entretenue par d'autres collègues, lycéens de leur état, Alain Roussot et Jean Delfaud, plus préoccupés par la comparaison des silex taillés, découverts lors de leurs récentes fouilles. Tous deux s'apprêtant à s'engager dans d'excellentes carrières scientifiques. Le secrétaire général, Géraud Lavergne, passait son regard par-dessus ses lunettes, examinait l'assemblée, sollicitait le vote à bras levé et déclarait le postulant élu. Quel bonheur !

Le père Pommarède fut muté à Saint-Étienne de la Cité ; cette paroisse de Périgeeux était alors riche de nombreuses familles pourvues d'enfants de tout âge. L'escalier conduisant au bureau du vicaire était souvent bloqué par une bande de jeunes ; ils attendaient le moment propice pour emprunter qu'un livre, qu'un disque. Un soir, je guidais cette troupe scoute pour une aventure spéléologique au ruisseau souterrain du Change. Dans l'étroite diaclase, l'abbé, alors souple et sportif, empruntait l'itinéraire du haut, les pieds et les mains placés en opposition pour progresser hardiment. Les moins audacieux suivaient la rivière en se trempant abondamment. Tous se rejoignaient dans la salle du fond pour la célébration d'une messe, après avoir dégagé des pieds crottés et rectifié la tenue. Lors de rencontres de la SHAP, il m'arrive d'évoquer avec des membres, aujourd'hui sexagénaires, ces glorieuses équipées qui marquent souvent une vie de joie partagée.

Si mes archives sont bien tenues, la première intervention de notre ami, devant l'assemblée des adhérents de la SHAP, eut lieu le 2 juillet 1953. Le secrétaire de séance, tout en soulignant que « notre jeune collègue possède des

documents des XVII^e-XIX^e siècles concernant le prieuré de Merlande », n'omet pas de préciser que l'orateur tient à en réserver la primeur à « notre honorable compagnie ». Cette communication fut suivie de bien d'autres depuis plus d'un demi-siècle et ont toujours suscité l'intérêt croissant des auditeurs passionnés.

Le coopérant

Vint le temps où l'abbé fut nommé aumônier militaire de la place de Périgueux. Tenant ses quartiers au 5^e chasseurs, il avait la mission d'accueillir deux fois l'an, 600 garçons venus effectuer leur service militaire. Avec l'encadrement et les familles, il y avait là une belle troupe à guider. Le seul rapport à l'esprit attendait une charge du préposé pour inviter chacun à découvrir le pays, son passé, ses richesses archéologiques. En fin de journée, après avoir crapahuté du côté de la Rampinsolle ou de Savignac, les recrues se pressaient en nombre à l'aumônerie. Certains se plongeaient dans des BD, d'autres tournaient quelque peu avant de trouver le sujet d'un contact ; ce n'était guère compliqué, parfois il suffisait de se dire intéressé par le prochain pèlerinage en Terre sainte pour lequel des dizaines de camarades étaient déjà inscrits. Et pas cher ! De nombreux garçons restent encore fidèles à la SHAP ; il se trouve même un général à trois étoiles pour publier dans notre *Bulletin* de savantes communications d'archéologie médiévale.

L'associatif

En 1991, notre président d'alors, le docteur Gilles Delluc, venait de terminer sa décennie à la tête de notre compagnie ; sa succession ne paraissait pas chose aisée à relever. Le conseil d'administration s'employa, avec force persuasion, à convaincre le père pour assumer cette charge. Justement, l'évolution des effectifs militaires sur le territoire accordait un peu de liberté à l'aumônier : il fallait en profiter. Pierre Pommarède n'eut guère le temps de reprendre son souffle : il prit place au fauteuil jadis occupé par le chanoine Roux et d'autres illustres prédécesseurs. Les séances mensuelles prirent une tournure différente. Après un rappel de la cloche qui invitait chacun à s'asseoir – il faut dire que les chaises devinrent disputées parce que rares –, le président saluait l'assemblée avec une attention particulière pour les nouveaux venus et les notabilités. Il n'ouvrait jamais de séance sans relever quelque anniversaire ou commémoration, et donner des nouvelles des membres éloignés en complimentant ceux qui s'étaient distingués. Ce premier temps des réunions était fort, débordant parfois sur l'horaire en compressant le compte rendu des activités précédentes. Mais qu'importait ! Une large partie de l'assistance lui

était tout acquise, ses propos étant si imagés et ses confidences si plaisantes à partager. En réalité, en un demi-siècle d'existence, qu'elle ait été conduite par le docteur Lafon, Jean Secret, le docteur Delluc ou l'abbé Pommarède, notre société poursuit constamment son ascension, de par ses effectifs, ses publications et sa notoriété nationale. Nous devons ces succès à ceux qui surent tenir les rênes ; qu'ils en soient complimentés !

L'infatigable conteur

L'heure n'est pas, Dieu merci, à dresser la bibliographie des publications du chanoine Pommarède. Il convient tout de même de saluer ses parcelles de gloire que sont ses titres – une vingtaine – comme : *La séparation de l'Église et de l'État en Périgord*, *La saga de saint Front*, et surtout les trois tomes du *Périgord des églises et chapelles oubliées*. Le quatrième est en cours de rédaction. Jamais on ne saluera suffisamment de telles études. Qui d'autre que lui serait en mesure d'inventorier notre patrimoine ? Ses successeurs sauront louer le mérite et le talent de cet érudit, nous ne pouvons en douter.

Pierre Pommarède reste un passeur. Il a toujours su partager avec autrui ses connaissances, son savoir, ses aptitudes. Personne n'est déçu de demeurer à son écoute ; non seulement son verbe est enchanteur, mais qui plus est, il est porté par une culture et une mémoire comblant son auditoire. De nos jours, la salle de la rue du Plantier est bien exiguë pour accueillir tous ceux qui se pressent afin de participer aux séances mensuelles. Cette embellie nous la devons à ceux qui depuis plus de cent trente années ont su maintenir l'exigence d'une association d'érudits respectueux des traditions. Qu'à travers celui que nous complimentons en ce jour, que tous se sentent honorés.

J. L.

Sylvain Floirat (1899-1993)*

par Gérard de TROBRIAND,
François DUJARRIC de la RIVIÈRE
et Jean-Charles SAVIGNAC

Le 18 avril 2008, un colloque, organisé par l'Association de l'Avenir du Périgord, descendante de la Fondation pour l'Avenir du Périgord, et la chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne, a réuni près de 200 personnalités locales, des représentants des médias ainsi que plusieurs dizaines d'anciens lauréats de la Fondation accueillis par Jean-Pierre Conte, président de l'organisme consulaire que Sylvain Floirat présida.

Animé avec brio par Catherine Nay, journaliste et éditorialiste à Europe 1 dont les racines périgordines sont bien connues, le colloque a été l'occasion d'entendre plusieurs témoignages de proches du président Floirat, dont ceux d'Etienne Mougeotte, directeur des rédactions du Figaro, qui a évoqué l'homme des médias, à l'occasion de plusieurs temps forts des relations pouvoir/médias. Yves Sabouret, président de la Fondation de France, ancien dirigeant de Matra, a évoqué l'aventure industrielle du groupe Floirat dont Gérard de Trobriand, proche collaborateur du président, a fait une relation précise. François Dujarric de la Rivière, président de l'association qui a succédé à l'ancienne Fondation pour l'Avenir du Périgord, a ensuite rappelé l'action de cette fondation créée en 1962.

* Textes faisant référence au colloque du 18 avril 2008, organisé par l'Association de l'Avenir du Périgord et la chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne.

Parmi les anciens lauréats présents, Solange Marty, Patrice Resch et Pierre Yves Sadoux apportèrent leur témoignage, de même que d'anciens responsables qui ont participé à l'organisation du colloque (notamment Jean-Pierre Boissavit, Jean-Pierre Bellingard et Bertrand du Cheyron du Pavillon, assistés de Roland de Lary, directeur entreprises à la CCI). Jean-Charles Savignac, actuel président de la Fédération française des trufficulteurs (FFT), a rappelé l'action déterminante de Sylvain Floirat, un de ses fondateurs et premier président, puis l'ancien président du Conseil constitutionnel et ancien ministre, Yves Guéna, a conclu cet hommage partagé.

I. L'aventure industrielle du groupe Floirat

Proche collaborateur du président Floirat, pendant plus d'une quinzaine d'années, voici ce que j'ai vécu de l'activité de cet homme exceptionnel, à l'origine d'entreprises nombreuses, agissant dans des secteurs très différents, qu'il a toujours su mener au sommet de la réussite.

Les premières années du président, la modestie de ses origines, ses capacités intellectuelles découvertes très tôt par l'instituteur de Nailhac, son village natal, l'ayant amené à lui donner des leçons particulières pour favoriser une intelligence naissante, sont bien connues et ont fait l'objet de publications nombreuses.

Rappelons simplement, pour mémoire, son apprentissage de charron chez M. Duthail, à la forge en face de chez lui, puis, en 1910, à Périgueux, et enfin à Paris, où il était très fier de dire qu'il avait été chez Pigier.

En 1917, il est appelé dans l'aviation qui l'affecte à la réparation des avions dont la structure reposait alors sur des techniques qu'il avait pratiquées : carlingue et ailes formées de carrosseries de bois recouvertes de toile épaisse peinte : il savait faire !

Après la guerre, il retourne à Paris, chez l'avionneur Nieuport. Il s'éprend alors de celle qui deviendra sa femme : Juliette Aline Bedu, qui prépare le Conservatoire. Son père n'est pas très favorable à ce jeune homme dont l'avenir ne semble guère prometteur. En revanche, l'oncle de la jeune fille a détecté les capacités de Sylvain Floirat et met à sa disposition son usine, à Saint-Denis, où notre président crée un atelier de carrosserie en utilisant des châssis Ford 17 sur lesquels il monte des caisses de voitures et, surtout, d'autocars. Il développe tant son activité qu'il réussit même à prendre le contrôle d'une des plus grosses affaires de la branche à Annonay. Chose peu connue, il a même construit des autorails qui ont circulé sur les voies de la



Sylvain Floirat.

SNCF entre Agen-Auch et Agen-Cahors après des essais sur la ligne Crépy-en-Valois-Senlis. Particularité : obligation de désatteler la motrice au terminus pour la faire tourner, comme les locomotives de l'époque, à l'exception de deux modèles pourvus d'un dispositif autonome de tournage.

En 1943, il prend le contrôle de la société des Transports Éclair qui, avec ses autocars, dessert la Côte d'Azur (Paris-Nice), Bordeaux-Pau-Pyrénées et, plus tard, une ligne au Maroc.

À la Libération, il fonde la compagnie d'aviation Aigle Azur, équipée de modestes junkers un peu défraîchis. Il acquiert ensuite 5 avions des surplus américains retapés qui lui permettent de desservir l'Afrique française et l'Indochine. En 1951, l'armée de l'Air lui sous-traite l'ensemble du transport aérien, civil et militaire, pour toute l'Indochine. En 1955, il cède avec profit la compagnie aux Chargeurs Réunis (U.T.A.).

C'est à cette époque que se pose le problème du rapatriement des profits réalisés en Indochine : affaire des piastres. Le gouvernement d'alors accepte le transfert sous la condition de reprendre un certain nombre d'affaires industrielles en difficulté. En premier lieu, S. Floirat devient président de Bréguet, qu'il parvient à redresser entre 1955 et 1957 avec l'aide de M. Ziegler et de l'ingénieur Bricart, créateur du fameux Bréguet Deux-Ponts.

Dans les affaires à reprendre, il y a aussi la société R.B.V. Radio Industrie, une véritable mine de trésors puisque, outre une affaire de fabrication d'outillages élaborés (broches), il trouve Henri de France, gendre du président Vorms, inventeur du procédé Sécam 819 lignes, un département de radars pour la marine et de caméras, cédé par la suite à Thomson, et, surtout, les sociétés Europe n° 1 Images et Son et Télé Monte Carlo, créées par un certain Michelson.

Parallèlement, le président est lié à des industriels de la mécanique. MM. Bohy et Marcel Chassagny, créateur pendant la guerre d'un bureau d'études aéronautiques devenu par la suite Engins Matra. Sylvain Floirat en acquiert 30 % et en devient vice-président en 1957.

En 1966-1968, il préside la société Compagnie française de Télévision, qui défend le procédé français de télévision en couleurs SECAM avec la collaboration d'Henri de France.

À mon arrivée, en 1968, Matra n'est représenté, à Presbourg, que par son directeur commercial et une secrétaire de direction, M^{me} Heurtefeu.

Courant 1967, Roger Créange, un des gendres du président, vient de concourir à l'installation du groupe Floirat dans l'hôtel de la rue de Presbourg et se trouve en rapports avec un certain M. Gay-Para, directeur du casino du Liban, à Beyrouth. Ce dernier procède à la finition de l'implantation d'un hôtel de grand luxe à Saint-Tropez, entre la place des Lices et la forteresse dédiée à Suffren. Les travaux ont été menés par deux architectes de talent, Auvrignon et Monnin, assistés par un décorateur local, Denis. Tout a été réalisé avec beaucoup de goût : couleurs des décors assorties avec les carrelages des salles de bains, piscine, deux restaurants... Bref, tellement dispendieux que Gay-Para est contraint de renoncer à terminer le *Byblos*, puisque c'est le nom choisi pour l'établissement. L'hôtel est achevé par le groupe Floirat : bâtiments dans le style local, très confortables, bénéficiant en outre d'une boîte de nuit, *Les Caves du Roy*, animée par Jacqueline Vayssière. La restauration, au départ, est fournie par Gaston Lenôtre, grand ami du président, et vient directement de son usine en région parisienne. Le *Byblos* connaît tout de suite un grand succès auprès des habitués de ce genre d'établissement, notamment la bande d'Eddie Barclay, qui se précipite aux *Caves du Roy*, où il est très difficile de trouver une table le soir. En 1984, grâce à l'acquisition d'une propriété voisine, des travaux d'extension sont réalisés : 8 boutiques de luxe tant dans les nouvelles surfaces qu'à proximité de la place des Lices, ainsi qu'une petite place de village provençal avec des petites maisons d'un niveau ; enfin, un grand

parking souterrain qui manquait terriblement à cet endroit de Saint-Tropez. Plus tard, avec l'intervention d'un agent immobilier de Lorient, il est créé un *Byblos* andalou, à Mijas, près de Marbella, port de la côte d'Andalousie, en pleine explosion immobilière.

Il convient de signaler aussi que S. Floirat a, par ailleurs, exercé une activité hôtelière avec l'hôtel Vannier à Saint-Laurent-des-Eaux, et le *Rush Hôtel* à Terrasson.

Toujours en 1984, M. Lagardère, installé rue de Presbourg avec ses principaux directeurs, signale au président qu'il vient d'acquérir un appartement à Courchevel, dans une construction nouvelle, en plein centre du Jardin Alpin, dans un bâtiment constitué de trois ailes dont deux sont vendues en copropriété, à usage privé. La troisième aile se trouve entièrement libre et non aménagée intérieurement. Le propriétaire, un certain Messana, rapatrié d'Algérie et reconverti dans une chaîne de laveries automatiques, éprouve des difficultés qui l'amènent à céder. Des négociations sont engagées qui aboutissent à un accord permettant la mise en route de la construction d'un « *Byblos des neiges* », réalisé par les mêmes architectes que ceux de Saint-Tropez, avec les mêmes équipements de grand luxe : piscine, sauna, salle de gymnastique, etc. Cette nouvelle implantation permettait en outre d'offrir au personnel de Saint-Tropez d'exercer leur activité toute l'année, alors qu'avant ils devaient chercher ailleurs, le *Byblos* étant fermé l'hiver.

Le cuisinier pressenti était un certain Ducasse, officiant alors dans un grand restaurant de Monaco. Au cours des travaux, le directeur Claude Marret, et ses proches collaborateurs, lassés de faire souvent le trajet Saint-Tropez-Courchevel en voiture pour résoudre tous les problèmes posés par l'exploitation qui devait débiter en décembre, trouvent l'occasion de louer un petit avion privé, appartenant à un bijoutier de Cannes, exposant à Saint-Tropez et mari de Chantal Nobel. Le pilote amateur, inexpérimenté, rate l'atterrissage à Chambéry et l'avion se crashe dans la montagne, entraînant la mort de six passagers : le directeur, le chef du personnel, l'hôtesse principale... Un seul rescapé : Ducasse, qui se trouvait à l'arrière de l'avion. Atteint de plusieurs fractures graves, il s'en remet et peut assurer son poste pendant la saison d'hiver. Tout le monde connaît la triomphale carrière qu'il eut par la suite.

Les activités du président ne s'arrêtent pas là. Il s'intéresse aussi au secteur agricole puisqu'il s'investit dans la renaissance de la trufficulture avec la création de la fédération nationale des producteurs de truffes dont il prend la présidence et me confie le secrétariat général. Pour montrer l'exemple, il crée une truffière, sur un domaine d'une vingtaine d'hectares, à Coly. Cette plantation, réalisée selon les dernières méthodes mises au point par des collaborateurs de l'INRA, a mis beaucoup de temps à produire ce qui a découragé le président et l'a amené, avec tristesse, à la céder au fils d'un médecin de Grenoble qui, paraît-il, a fini au bout d'un certain temps à obtenir une production convenable.

Le président a également abordé la pomiculture avec les plantations d'Essendiéras. Étant en relations avec André Maurois dont la femme, une Caillavet, était propriétaire d'un grand domaine situé à la limite du Limousin et du Périgord, à quelques kilomètres de Saint-Yrieix, il apprit de ce dernier combien il était difficile de subvenir aux dépenses d'entretien de ce domaine et qu'il cherchait un moyen pour y faire face. C'est ainsi que furent créées les « Plantations d'Essendiéras » : exploitation exclusivement plantée avec de la *golden delicious*, dotée de tous les moyens modernes de production, notamment des entrepôts où les pommes étaient stockées sous atmosphère conditionnée permettant leur conservation de longue durée et leur commercialisation à un moment où celles des concurrents étaient épuisées ainsi que l'exportation. Assez rapidement, l'exploitation s'effectuait sur 200 hectares. Par la suite, elle aurait presque doublé. Mais, maintenant, elle a été cédée à un groupe hollandais qui y pratique une activité touristique.

Parallèlement, Sylvain Floirat réalisait les « Plantations de Turnac », sur un domaine de 50 hectares, en bordure de la boucle de la Dordogne, face au château de Veyrinhac, entièrement planté de noyers. Par la suite, le gérant de Turnac a entrepris de réaliser un élevage d'oies. Grâce à son savoir-faire, il est devenu l'un des principaux fournisseurs de foies d'oie pour les fabricants locaux.

Il reste encore d'autres activités à signaler :

- Sous-traitance de la fabrication des téléviseurs couleur par une société E.M.O., à la Croix-Saint-Ouen.

- Reprise de l'activité transports aériens avec Aigle Azur, basée sur le terrain de Pontoise, équipée d'avions à turbines, de marque Beechcraft, avec des capacités, selon l'appareil, de 8 à 16 passagers. La compagnie pratiquait des vols à la demande et il est arrivé souvent qu'avec le président, nous nous présentions, parfois à des heures tardives ou matinales, à Bassillac : le personnel de la tour de contrôle doit s'en souvenir.

- En 1961-1971, avec Max Corre, il crée Jour-Azur qui publie l'un des premiers journaux gratuits mensuels *Un Jour*.

- Il est administrateur puis président de la société Comelim, à Limours, qui fabrique des circuits imprimés pour l'électronique, dans une ancienne usine de Thomson.

- Il a été président de la chambre de commerce de Périgueux, membre du conseil d'administration de la chambre de commerce franco-soviétique.

Pendant l'Occupation, il a participé activement à un mouvement de résistance (O.C.M.) dirigé par le colonel Mollard (camouflage du matériel automobile de l'armée, camions, etc.) ce qui lui a valu de comparaître devant un tribunal militaire italien à Nice, présidé par le colonel Pigozzi, qui n'était autre que le président de Simca. Cette activité de résistance est à l'origine de la première décoration qu'il a reçue, parmi tant d'autres : la Légion d'honneur, ordre dont il a reçu presque tous les grades, jusqu'au moment où il nous

a quittés, il était grand officier. Cela lui a valu l'honneur de funérailles aux Invalides, avec le cérémonial militaire.

Il faut signaler que le président avait pris des intérêts dans les groupes Hachette et Filipacchi, ce dernier né de sa collaboration, assisté de Franck Thénot, à Europe n° 1 où ils avaient joué un rôle éminent dans la diffusion des musiques et dans la présentation des jeunes talents apparus au cours des années 1960. Ces entreprises se retrouveront par la suite dans le groupe Lagardère Médias.

L'âge venant, il a 76 ans en 1974, le président a recours de plus en plus à Jean-Luc Lagardère, venu s'installer rue de Presbourg avec son état-major, comme il a été dit auparavant. Il lui transmet progressivement la prise en mains des affaires du groupe Floirat. On mesure le succès avec lequel ces affaires ont été menées lorsque l'on sait l'importance acquise par le groupe Lagardère aujourd'hui.

Cet homme, à la grande intelligence, profondément aidée par une forte perspicacité et un bon sens à toute épreuve, est le modèle du grand entrepreneur ayant réussi toutes les activités auxquelles il s'est intéressé. À la fois très confiant et amical avec ses collaborateurs, il les invitait souvent à partager, avec chaleur, son intimité tant à table que dans ses propriétés de la Chaumière, à Nailhac, qu'à Essendiéras, avec sa propre famille.

G. de T.

II. Sylvain Floirat et la Fondation pour l'Avenir du Périgord

Seul parmi tant d'autres, le président Floirat, qui n'avait jamais rompu les liens avec son pays natal, avait arrangé la chaumière où il vivait (« moi, un châtelain, vous voulez rire ? ») et avait décidé de créer une fondation de développement économique pour aider une région – le Périgord – en déclin sur le plan économique et qui n'avait pas trouvé comme maintenant son importance touristique.

Il ne faut pas oublier que le président lui-même avait développé la grande exploitation des oies à Turnac, la culture des pommes à Essendiéras et de la truffe.

En 1962, il crée la Fondation pour l'Avenir du Périgord avec ses amis Marcel Bleustein, Jean Souriau et Maurice Dumoncel. Cette première étape était consacrée à l'agriculture, que le président connaissait parfaitement depuis l'enfance, pour donner des bourses à de jeunes agriculteurs de moins de 35 ans avec des donateurs comme SF, Bleustein, Aigle Azur, Europe 1 Matra, Hammel et un jury composé d'agriculteurs chevronnés et d'un technicien de la chambre d'agriculture.

Les dossiers étaient déposés avant le 31 mars et chaque candidat était visité, interrogé, fournissait ses comptes et le jury définitif se réunissait début juillet. Lui succédait, quelques jours après, une cérémonie tenue au palais des fêtes de Périgueux, puis à la chambre de commerce, et pendant quelques années, grâce à Gérard Belorgey, à la préfecture.

La récompense des lauréats était non seulement financière, mais également, et surtout, leur conférait la notoriété et une reconnaissance, notamment celle des banques.

L'activité de la Fondation s'était déjà étendue à quelques autres secteurs notamment celui de la restauration et il est amusant de penser que M. Gilard, boursier pour un restaurant à Daglan, est maintenant le propriétaire du merveilleux hôtel de l'Esplanade à Domme avec une cuisine étoilée et la plus belle vue du département.

En 1975, après de nombreux entretiens avec le président, Jean-Pierre Boissavit, Jean-Charles Savignac et moi-même lui proposons de travailler avec lui en étendant l'activité à la création d'entreprises et à l'hôtellerie. Jean-Pierre Bellingard, Vincent Beytout et Bertrand du Cheyron nous y ont aidés. Le président, d'abord réticent, nous a fait totalement confiance. Il en est sorti de nombreux lauréats dans la restauration comme Jean-Paul Beauvais, Gérard Prigent, MM. Branchu et Bregeger, et dans la création d'emplois, des entreprises aussi diverses que Martinot, Fargeot, Souquet et notre ami Patrice Resch dont l'importance et la rigueur lui ont valu d'être élu, il y a deux ans, président du tribunal de commerce de Périgueux.

Le bilan de ces deux époques de la Fondation de l'Avenir du Périgord est éloquent : 341 lauréats dont environ 250 dans l'agriculture, 30 dans le tourisme et 40 dans la création d'entreprises sur 20 ans.

Tout ce rappel peut paraître un peu sec. Notre souvenir qui, je pense, est celui de tous, est extraordinaire, tant par la chaleur et la drôlerie du président mais aussi sa méthode de travail. Une fois les responsables de la fondation reconnus comme dignes de confiance, le président leur donnait une totale liberté d'action, leur laissant le soin de convoquer et de présider les jurys tout en lui rendant compte régulièrement.

Ses quelques remarques, brèves mais catégoriques, faisaient réfléchir, y compris dans la filière agricole qui s'est progressivement repliée sur la filière gras, d'où il nous reste tant d'excellents producteurs à la ferme.

Le travail des membres du jury était laborieux. Ses collaborateurs parisiens devaient sillonner l'ensemble du département tous les week-ends de mars à juillet...

Dans les dernières années, nous avons pris l'habitude de réunir pour dîner les deux ou trois dernières promotions dans une auberge de campagne. Je regretterai toujours que nous n'ayons pas enregistré le président lorsqu'il évoquait sa vie et notamment sa jeunesse.

M. Sylvain FLOIRAT
Président de la Fondation de l'Avenir du Périgord
 et Madame Sylvain FLOIRAT
à l'occasion de la remise des bourses

DE LA FONDATION DE L'AVENIR
 DU PÉRIGORD

PROMOTION 1968

Arts et Lettres

Lettres
 Peinture
 Musique

Disciplines diverses

Architecture
 Tourisme

Arts et Métiers

Agriculture

Meilleure nouvelle

Professions para-professionnelles

M^{me} MARIE-THÉRÈSE DAUNAT
 PIERRE GIRARDY
 XAVIER DARCOS

DANIEL LOPEZ
 JEAN-LOUIS COUZINOU

ALAIN VERGNAUD

JEAN-PAUL FRAYSSE
 PIERRE POUGEAU
 PIERRE DOMINGIE
 EMILIEN VAYLLET
 RENÉ LAFON

M. et M^{me} CHABASSIER
 ROGER LEYMARIE
 MARCEL POUPARD
 MARCEL ALEXIS DUDIGNAC

PAUL LARUE

HENRI PRINS

DONATEURS

M. MATHIEU DUMONCEL
 Agence HAVAS
 M^{me} DUJARRIC DE LA RIVIERE

M. HAMMEL
 « FRANCE-SOIR »
 M. SYLVAIN FLOIRAT

B.N.P.
 CRÉDIT LYONNAIS
 AGRISHELL et BUTAGAZ
 M. BLEUSTEIN-BLANCHET
 M. SYLVAIN FLOIRAT

M^{me} CRÉANGE
 Financière « AIGLE AZUR »
 M. CRÉANGE
 « DISC AZ »

M. SOURIAU

« Engins MATRA »

Périgueux, le 5 octobre 1968



Les lauréats de la Fondation de l'Avenir du Périgord en 1968.

Autour de lui, la chaleur, l'encouragement étaient spontanément ressentis si fortement que l'on voulait travailler au plus près de la perfection.

Puisque l'on parle souvent d'un écrivain qu'on ne lit pas, c'est-à-dire La Boétie, celui-ci mort à 32 ans, n'a laissé que quelques ouvrages dont l'un s'appelle *Le traité de la servitude volontaire*. En reprenant le sens original du terme, c'était notre attitude.

Le président avait souhaité faire une véritable Fondation durable avec un capital suffisant, mais à l'époque, son proche entourage en a empêché la création.

F. D. de la R.

III. Sylvain Floirat et la trufficulture

À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, la récolte française annuelle de truffes noires du Périgord (*Tuber melanosporum*) est en très fort recul. Alors qu'elle dépassait fréquemment les 1 000 tonnes à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, elle n'atteint plus que quelques centaines¹. Au début des années 1960, elle était estimée à une centaine de tonnes, dans les années 1970 elle se situait autour de 50 tonnes et dans les années 1980 elle n'était plus que de 27 tonnes. En revanche, le mouvement semble se stabiliser dans les années 1990 avec un potentiel beaucoup plus faible mais qui a cessé de diminuer.

En Périgord, le recul s'effectue dans les mêmes proportions : en 1868, le professeur Chatain comptabilisait 120 tonnes récoltées dans le département de la Dordogne. Un siècle plus tard, dans les années 1960, Jean Rebière cite le chiffre de 2 à 3 tonnes.

Les conséquences de cette baisse de la production sont sensibles sur le commerce et les conserves, au point que les professionnels s'en préoccupent. En 1950, la chambre de commerce et d'industrie de Périgueux crée un comité de propagande de la truffe du Périgord « chargé de rechercher et de mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de remédier à la diminution constante des quantités récoltées en Dordogne », dont la présidence fut confiée à Henri Deffarges.

Sur cette lancée, Sylvain Floirat fut à son tour, une décennie plus tard, un fédérateur et un défenseur engagé de la trufficulture.

1. François Roussel et Alain Escaffre ont bien analysé les causes de ce déclin dans un rapport remis en 2006 au ministre de l'Agriculture : le recul s'explique « dans un premier temps sous l'effet de la diminution brutale de la population des jeunes ruraux, fauchés par la première guerre mondiale ; puis par la déprise et les changements culturels accompagnant l'avènement de l'agriculture moderne. Progressivement le biotope, notamment par sa fermeture, est devenu inadapté au maintien et au renouvellement des truffières qui ont progressivement disparu. Les recettes qui marchaient avec les anciens agriculteurs dans un contexte différent ne donnaient plus de bons résultats ».

1. Sylvain Floirat, premier fédérateur national de la trufficulture

La prise de conscience de l'utilité d'une organisation professionnelle des trufficulteurs date des années 1950. C'est en 1952 que l'on voit se créer un syndicat professionnel à Peyrins, dans le nord de la Drôme, à l'initiative de MM. Brunel et Chosson. À la même époque, M. Delsaut, de Saint-Léon-sur-Vézère prenait la tête du syndicat des trufficulteurs du Périgord.

Sylvain Floirat s'est naturellement intéressé à cette production emblématique du Périgord par les liens multiples qu'il a tissés avec le monde agricole, mais aussi par l'amitié qu'il porte à plusieurs responsables du syndicat de la Dordogne.

Au début des années 60, il accède à la présidence du syndicat des trufficulteurs du Périgord ; il noue des contacts suivis avec les syndicats voisins du Lot, de la Corrèze et avec ceux de la Drôme, où en 1965, naît la Fédération nationale des producteurs de truffes (FNPT) qui regroupe en plus des syndicats cités, ceux de l'Ardèche et du Vaucluse.

C'est une association de la loi de 1901 dont les statuts sont déposés le 4 janvier 1966 à Paris. Sylvain Floirat la préside et son siège est situé au 4, rue de Presbourg, à Paris. Son comité directeur est composé de MM. Cabanel, Fioc, Parra, Rebière et Signoret, assistés de M. Pierre Giudici, ingénieur agronome résidant à Valence, chargé de la direction de la Fédération et d'un secrétaire général, d'abord M. Jean Meyer, puis à partir de 1971, M. Gérard de Trobriand.

Sous l'impulsion de Sylvain Floirat, la fédération s'étend et s'attache à nouer des contacts avec la recherche et les professions voisines. Pour preuve, lors de l'assemblée générale tenue en Dordogne, à Terrasson, le 25 juillet 1970, on note la participation de :

MM. Chosson, Fioc et Gleyze, pour la Drôme,

MM. Espenon, Signoret et Lecomte, pour les producteurs de truffes du Ventoux et des monts de Vaucluse,

M. Craisson, pour la truffe noire du Tricastin,

MM. Bousquet et Couaillac, pour le Grand Quercy,

M. Ambialet, pour le syndicat de Lalbenque,

M. Parra, pour le Quercy,

MM. Gaillard et Barbier, pour le syndicat de Vivarais,

M. Muzac pour la Corrèze,

MM. Cabanel, Cheyrou, Feuillade, Feydel et Rebière, pour les producteurs du Périgord.

Figurent parmi les invités :

M. Darpoux, chef du département de pathologie végétale à l'INRA,

M. Leau, directeur départemental de l'Agriculture de la Dordogne,

M. Delmas, directeur de la station de recherches sur les champignons de l'INRA, ainsi que M. Monachon,

M. Gaillard de la chambre syndicale de la conserve,

MM. Carrier et Rougier, conserveurs, ainsi que M. Chaufaille.

En 1971, la fédération voit se créer de nouveaux syndicats dans les Basses-Alpes (aujourd'hui Alpes-de-Haute-Provence), l'Hérault et la Vienne. Puis dans le Var, la Charente, le Tarn et le Gard. L'élan est donné. La fédération accueille par la suite les syndicats des Pyrénées-Orientales, du Tarn-et-Garonne, des Bouches-du-Rhône, de l'Aude, de l'Aveyron, de Charente-Maritime, de Côte-d'Or, de l'Indre, de la Lozère, du Tarn, de l'Yonne et même de la Savoie.

Sous la houlette de Sylvain Floirat, conseillé par Gérard de Trobriand, toute la France trufficole se rassemble peu à peu. La fédération nationale a comme rôle principal de créer des organismes à cadre départemental, de les regrouper en son sein, de les inciter à recruter de nombreux adhérents, à prendre contact avec les instances départementales pour avoir recours à leur aide et établi des programmes de plantation ou de rénovations de truffières.

Dès l'origine, sous l'impulsion du président (et aussi grâce à ses moyens personnels), la Fédération structure la profession et obtient des concours significatifs du ministère de l'Agriculture : décidées au plan national, des aides du FORMA² lui permettant d'allouer, sur justification des réalisations, des subventions à l'hectare planté. S'agissant des plantations, le bilan dressé fin 1978 fait apparaître que plus de 2 700 hectares ont été plantés depuis 1967 avec le concours du FORMA, mais il faut y ajouter les plantations truffières non aidées que l'on évalue à 4 400 hectares. Ces aides ont été efficaces : aujourd'hui, la carte des départements français les plus producteurs de truffes correspond à celle des aides distribuées.

Les financements du FORMA ont, en outre, servi à la passation de marchés d'études avec des organismes scientifiques comme l'INRA (station de Pathologie végétale de Clermont-Ferrand, professeur Grente) et la Station d'études sur les champignons de Bordeaux (professeur Delmas). Dans les années 1980, des soucis budgétaires briseront ce renouveau en supprimant les aides du FORMA à la trufficulture.

Dans cette dynamique, Sylvain Floirat préside aussi une association technique interprofessionnelle pour le développement de la trufficulture (ATIDT) créée le 17 février 1970 qui rapproche conserveurs et producteurs. Le président mobilise son énergie pour vaincre l'inertie politique et administrative que l'on rencontre parfois quand on parle de la relance de la trufficulture.

2. Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles.

Début 1973, il propose à l'Institut national de vulgarisation pour les fruits, légumes et champignons (Invuflec) de participer à cette relance, avec l'appui de l'Association nationale pour le développement agricole (ANDA). Le 27 juin, il sollicite M. Jacques Chirac, alors ministre de l'Agriculture.

Mais des remous de l'organisation l'amènent à prendre du recul. Le 11 décembre 1974, M. Charles Parra succède au président Floirat nommé président d'honneur de la FNPT.

2. Sylvain Floirat, défenseur engagé de la trufficulture

Pour la trufficulture comme pour d'autres domaines, Sylvain Floirat ne fut pas qu'un homme d'appareil : il a tenu à montrer l'exemple. Trois épisodes illustrent la « méthode Floirat ».

Sylvain Floirat a d'abord tenu à être un véritable praticien de la trufficulture : il a réalisé selon les méthodes de l'époque une truffière d'une vingtaine d'hectares, à Coly (Dordogne). Cette surface est considérable pour l'époque car l'on a perdu l'habitude des grandes plantations qui étaient fréquentes un siècle avant. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances car la trufficulture est peu à peu devenue plus complexe qu'à l'âge d'or de la fin du XIX^e siècle et les méthodes nouvelles pour produire dans un contexte modifié restent à inventer.

Le second épisode le montre comme le promoteur actif de la truffe du Périgord qu'il a su être. On ne saurait évoquer Sylvain Floirat et la trufficulture sans parler de la fameuse opération promotionnelle pour la truffe du Périgord montée à Paris en juin 1969 avec Ulysse Tallet et Minou, sa « gagneuse ». On devine le spectacle insolite offert par ce tandem de caveurs autour de l'Étoile et des Champs-Élysées, dans le hall Simca, le tout relayé par Europe n° 1. Une semaine avant, Georges Pompidou, élu président de la République, Ulysse et Minou arpentaient les Champs-Élysées à la recherche des truffes du Périgord !

Le troisième exemple montré comment Sylvain Floirat avait su tisser des liens forts avec la recherche. Car



Le président Sylvain Floirat, Jean Mallet et Ulysse Tallet avec Minou, sur les Champs-Élysées en 1969, déjà pour sensibiliser la capitale à la relance de la trufficulture.

le progrès de la trufficulture passe par quelques recherches fondamentales et des expérimentations. Sylvain Floirat, qui a organisé le premier colloque international français de la trufficulture, le savait bien. Après celui de Spolète, en Italie, c'est à Souillac, dans la région de Sarlat et de Cahors, que se tient les 7 et 8 mai 1971 un congrès exemplaire, patronné par le ministre de l'Agriculture, Michel Cointat, et auquel assiste le docteur Bernard Pons, secrétaire d'État.

Avec le recul des ans, plusieurs constats méritent d'être faits. D'abord pour relever combien une personnalité aussi accaparée par ses affaires économiques et financières a pris une part non négligeable d'un temps nécessairement limité pour s'occuper de la trufficulture. Sylvain Floirat se sentait bien au milieu de ses amis trufficulteurs, hommes et femmes du terroir, qui faisaient sans doute contrepoids à toutes celles et ceux qu'il croisait quotidiennement dans l'univers économique et financier. Ce qu'il a fait pour la trufficulture est révélateur de son souci de conserver ses racines terriennes périgordines.

L'attitude de Sylvain Floirat envers la trufficulture est aussi révélatrice de son optimisme fondamental et de sa grande intuition. Fort de son expérience du monde des affaires, il avait bien mesuré l'importance de maintenir et d'accroître une production de truffes emblématique et identitaire pour le Périgord, tout en ayant conscience de la dimension nationale de cette démarche : faisant taire les particularismes et les chauvinismes dépassés, il a placé la relance de la trufficulture au niveau où elle pouvait se traiter. Il faut citer ses propos toujours actuels tenus lors de l'ouverture du congrès de Souillac, en 1971 :

« La trufficulture se trouvait au creux de la vague il y a encore peu de temps. Tout repart, comme après un hiver de dormance, vient le printemps qui est la saison du renouveau, la saison de l'espoir. Il est temps que l'hiver qui a duré plusieurs décennies prenne fin ».

Trente-sept ans après, sous l'impulsion de l'organisation des producteurs et celle des pouvoirs publics locaux, la production de truffes redémarre en Périgord (on a atteint 7-8 tonnes pour la récolte 2006-2007 et 2007-2008). Mais globalement, le souhait d'une relance en profondeur exprimé à Souillac demeure encore vrai – quasi intégralement – pour la trufficulture française et européenne.

J.-Ch. S.

Un miracle en Périgord : M^{me} de Bastard et la reconstruction du château de Hautefort

par Thomas McDONALD

Il y a 40 ans, dans la nuit du 30 au 31 août 1968, le château de Hautefort brûla et l'incendie, accidentel, détruisit le logis central du château, ne laissant subsister, à l'aube, que des murs calcinés.

Sans attendre, la propriétaire du château, la baronne Henry de Bastard (1901-1999), sans doute par devoir, mais avant tout certaine de l'importance du monument pour le Périgord et pour la France, en décida sa reconstruction. « Je ferai l'impossible pour assurer sa reconstruction !¹ »

Aujourd'hui, grâce à ses efforts, la trapue et majestueuse silhouette de Hautefort domine toujours le paysage environnant. Malgré l'ampleur des dégâts, la trop maigre indemnisation accordée par les assurances et l'incertitude d'un soutien des administrations locales et nationales, elle n'hésita pas.

Sa volonté, instantanée et profonde, de reconstruire Hautefort reçut l'appui spontané des résidents du village, du canton et au-delà. Son élan conduisit la direction des Monuments Historiques et d'autres pouvoirs publics à participer à l'effort entrepris.

1. Lettre du 27 septembre 1968 de M^{me} de Bastard au directeur de cabinet du ministre d'État chargé des Affaires culturelles.

Une première restauration



M^{me} de Bastard.

On ne peut comprendre l'étendue du désastre et la résolution, courageuse, de M^{me} de Bastard de sauver Hautefort, qu'en revenant à l'année 1929. À cette date, le baron et la baronne de Bastard firent l'acquisition du domaine de Hautefort, qui comprenait, outre son château perché au-dessus du village, une douzaine de propriétés couvrant une superficie de plus ou moins 400 hectares. Précisément, l'ensemble fut acheté par la société Domaine de Hautefort, créée et financée par le père de M^{me} de Bastard, David David-Weill (1871-1952), dirigeant de la banque d'affaires Lazard². Le château était, en 1929, dans un état de grande vétusté, vaste, impressionnant, mais inhabitable. De 1929 à 1939, de grands travaux de restauration furent entrepris sans aide ni subvention. En 1968, dans une lettre au ministère des Affaires culturelles, M^{me} de Bastard se souvenait que « les travaux, entrepris aussitôt grâce à mon père, ont atteint plus de 3 milliards d'anciens francs (30 millions NF), sauvant la charpente, recouvrant le toit, consolidant les murs... ». Les travaux reprirent après la guerre et, toujours selon le souvenir de M^{me} de Bastard, s'élevèrent à 47 millions d'anciens francs, l'aide de l'État atteignant peu ou prou 45 % de cette somme³.

En 1968, à la veille du désastre, le château était restauré et habité. Un article, paru en mai 1968 dans les colonnes de *Maison et Jardin*, soit quelques mois avant l'incendie, fut consacré à Hautefort sous le titre « Un grand monument sauvé ». Quelle ironie, à la lumière de la catastrophe à venir, pour cet article qui se fit fort « de mettre en lumière l'extraordinaire travail de restauration réalisé par le baron, puis la baronne Henri de Bastard au château de Hautefort : ce chef-d'œuvre du Périgord est, grâce à eux, ressuscité ».

2. David David-Weill, né à San Francisco aux États-Unis, était le fils d'Alexandre Weill qui, avec ses cousins Lazard, furent les fondateurs de Lazard Frères et Cie. David Weill fut autorisé par décret du 7 avril 1929 à ajouter son prénom à son nom pour lui et ses fils. Sa fille Simone, quatrième de sept enfants, était déjà mariée au baron Henry de Bastard et n'a jamais utilisé le nom double.

3. Note 1, *infra*.

Le château se prêta également aux tournages comme en témoignent encore les scènes du *Capitan* d'André Hunebelle avec Jean Marais et Bourvil (1960), du *Chevalier de Pardaillan* de Bernard Borderie (1962), ou de *The Eye of the Devil (L'Œil du malin)* de J. Lee Thompson avec David Niven, Deborah Kerr et Sharon Tate (1967). Seulement quarante-huit heures avant l'incendie, se terminait le tournage d'un téléfilm, *L'Instinct de bonheur* d'André Maurois.

Mais, avant tout, le château était, sur une grande partie de l'année, la résidence de M^{me} de Bastard pour qui, depuis plusieurs décennies, tous les habitants de Hautefort et des villages alentours avaient profond respect et amitié.

La nuit du désastre

Le jour de l'incendie fut de ceux qui composaient le quotidien estival d'une châtelaine bien occupée. Une réception suivie d'un dîner pour les Vieilles Maisons Françaises (VMF)⁴ étaient organisés avec comme invités d'honneur, la marquise de Amodio, présidente nationale des VMF, le marquis de Amodio et la comtesse Humann. Un groupe de jeunes gens parmi lesquels se trouvaient des enfants d'amis, visitait, avec la permission de M^{me} de Bastard, le château et ses combles. Le rapport de police nous apprenait plus tard que deux adolescentes, qui fumaient, avaient jeté, inconsciemment, leurs mégots dans la sciure des combles.

Au milieu de la nuit, le feu se propagea depuis les combles du château et les flammes ravagèrent l'édifice avec tant de rapidité que M^{me} de Bastard, ses invités et le personnel eurent à peine le temps de se réfugier dans la grande cour. Les secours même venus depuis Brive et Périgueux ne purent sauver, outre quelques tableaux et tapisseries, que les deux ailes en équerre avec leurs tours respectives.



L'incendie du château de Hautefort la nuit du 30 au 31 août 1968.

4. M^{me} de Bastard fut la déléguée pour la Dordogne des VMF

Dans la matinée de ce 31 août 1968, devant les ruines désolantes, les résidents du village et des alentours ainsi que les personnalités locales se rendirent auprès de M^{me} de Bastard pour l'assurer d'un soutien de circonstance. « Alors je voyais fondre en une nuit le travail de 40 années, assuré aussi bien par mon mari que par moi-même... ».

L'ampleur des dégâts

Parmi les amis qui se rendirent auprès de M^{me} de Bastard se trouvait Henry de Ségogne, président de l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) et créateur de la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et des monuments (FNASSEM). M. de Ségogne se chargea d'alerter par télégramme le directeur de l'Architecture du ministère des Affaires culturelles, Max Querrien. Aussitôt averti de la catastrophe par M. de Ségogne, M. Querrien dépêcha sur place Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des Monuments Historiques. Dans une lettre à M. de Ségogne en date du 6 septembre 1968, M. Querrien dit que M. Froidevaux était :

« ... un peu moins pessimiste que je ne le craignais. D'après lui, les maçonneries sont moins atteintes que la presse ne le laissait entendre. Seule la façade nord, celle qui s'ouvre sur les fossés, aurait réellement souffert. La façade sur l'arrivée n'est pas endommagée et la façade sur la cour d'honneur le serait relativement peu.

Bien entendu la charpente et les planchers ont disparu.

L'intérieur du château n'était pas classé. En tout état de cause il ne peut s'agir de « reconstituer » un monument historique dans son intégralité. Par contre, la silhouette du château est essentielle à la tenue d'un des sites majeurs de la région. Il est donc infiniment souhaitable de restaurer cette silhouette, en coiffant le château grâce à une charpente en béton, des planchers également en béton venant contreventer les murs et rétablir les niveaux de sol. Resteraient à rétablir les lucarnes, qui heureusement n'étaient pas très nombreuses et, bien entendu, les menuiseries extérieures.

Il y en aurait au total pour 6 ou 7 millions, en toute première approximation évidemment. »

Les premières estimations furent plus ou moins confirmées après un examen détaillé par un cabinet d'expertise mandaté par M^{me} de Bastard. L'ampleur des dégâts fut chiffrée, en novembre 1968, à 7 550 000 francs (hors mobilier), outre 300 000 francs de démolitions et de déblayage, par le cabinet Galtrier Frères de Bordeaux.



Le château de Hautefort le matin du 31 août 1968.

Pour comprendre ces chiffres, qui ont été confirmés par la suite, il faut, avant tout, souligner qu'il s'agit uniquement du gros œuvre et des menuiseries extérieures, autrement dit les murs, la charpente, la couverture et les fenêtres. L'évaluation faite par des experts de l'aménagement intérieur et des meubles disparus au cours de l'incendie a été fixée à 1 500 000 francs. M^{me} de Bastard insista toujours pour que le coût occasionné par la restauration intérieure et le remeublement fut entièrement à sa charge. 7 550 000 francs de 1968, corrigés en valeur constante et convertis en euros, représenteraient aujourd'hui environ la somme de 8 200 000 euros.

La baronne s'en va-t-en guerre

Si la décision de M^{me} de Bastard, qui appelait à la reconstruction de Hautefort, fut personnelle, presque viscérale, et quasi-immédiate, elle sut réunir autour de sa personne des gens de qualité pour la guider et l'assister à rassembler toutes les aides précieuses et nécessaires à l'accomplissement de cette tâche immense : parmi eux, Maurice Dumoncel, un ami de longue date et président-directeur général des éditions Tallandier, Jean de Richemont, son avocat, et Jean Lagrange, secrétaire du syndicat d'initiative de Hautefort. Dès la première semaine de septembre, suite aux nombreuses propositions d'aide et de collaboration reçues pour participer aux travaux de reconstruction du château, M^{me} de Bastard et ce petit groupe collaborèrent pour créer un comité de soutien qui vit le jour le 20 septembre 1968 sous le nom de « Comité d'aide à la restauration du château de Hautefort ». Le but de cette association dite

« loi 1901 » était « par tous les moyens matériels et humains [...] de recueillir les fonds et les concours sous toutes formes qui seront destinés à aider à la restauration du château de Hautefort... ».

Les autorités et personnalités locales de tous bords furent membres du conseil d'administration du comité : François Mignon, préfet de la Dordogne (président d'honneur), Robert Lacoste, président du conseil général de la Dordogne, Max Sarradet, conservateur des Monuments Historiques, Pierre Janot, député de la Dordogne, le docteur Pierre Queyroi, conseiller général du canton de Hautefort, Michel Sarlandie, maire de Hautefort, le docteur S. Jouhanneaud, et MM. Dumoncel et Lagrange. M. Dumoncel fut nommé président actif et M. Lagrange secrétaire général.

Outre la mission de collecte des fonds auprès du public, l'association s'assigna un rôle plus important encore : celui d'encourager l'État et les collectivités à participer au financement du gros œuvre extérieur du château. Or, une participation financière, significative, des Monuments Historiques et des autorités régionale et locale pour la restauration d'un château privé était, au regard du climat quasi-révolutionnaire provoqué par les événements de mai 1968, loin d'être acquise. La première étape consista à préciser les intentions de M^{me} de Bastard sur ce qu'elle entendait faire de Hautefort. M. Dumoncel, dans une note présentée à André Malraux, alors ministre d'État chargé des Affaires culturelles, expliqua que :

« M^{me} de Bastard désire absolument entreprendre, le plus tôt possible, les travaux de reconstruction. Elle y consacrera le montant de l'assurance qui lui sera versé et tout ce qu'elle pourra y dépenser de sa fortune personnelle quoique celle-ci ait déjà été très entamée par les dépenses qu'elle avait faites à Hautefort. »

Et en 1968, déjà, M^{me} de Bastard voulait créer une fondation ou, à défaut, donner Hautefort à la France, ce qui, pour elle et son entourage, justifiait le dessein visant à obtenir une aide substantielle de l'État :

« M^{me} de Bastard, qui a pris la décision de faire soit une donation soit une fondation de Hautefort, préférerait de beaucoup le donner à la France soit par l'intermédiaire du département de la Dordogne, soit par tout autre organisme d'intérêt national. »

M. Dumoncel, par ailleurs, informa M. Malraux de la création du comité « qui groupe sans distinction de partis toutes les personnalités politiques et économiques de la Dordogne » et lui demanda de « guider et conseiller M^{me} de Bastard dans le choix qu'elle est amenée à faire pour désigner le destinataire de la donation ou de la fondation » ainsi que les indications de l'intérêt que lui porterait l'État. Enfin, il précisa que, si M^{me} de Bastard voulait, sa vie durant,

continuer à vivre à Hautefort, celle-ci prendrait toutes dispositions pour que cette donation soit accompagnée d'un capital qui en assure l'entretien après elle. À la demande de M. Malraux, M^{me} de Bastard confirma ses intentions dans une lettre du 27 septembre 1968, qui fut rédigée en ces termes :

« Si la contribution des Beaux-Arts se conçoit à cause de la valeur artistique, historique et régionale de ce monument, la contribution du public m'amène à envisager dans l'avenir la réalisation d'un projet auquel j'avais déjà songé avant la catastrophe, en donnant au château une destination d'intérêt général.

Je voudrais cependant qu'une Fondation future conservât à Hautefort sa qualité d'ouverture et de large accueil que mon mari et moi désirions lui donner, caractère que le public sentait particulièrement si j'en crois les innombrables témoignages que j'ai reçus émanant des habitants du bourg, de la région, d'amis et d'inconnus, tous bouleversés de ce désastre. ⁵ »

Démarches pour obtenir les aides de l'État, de la région et du département

M^{me} de Bastard et le comité comprirent que l'appel à la générosité du grand public ne produirait jamais un montant significatif et suffisant pour la réalisation des travaux nécessaires. L'intervention de la direction des Monuments Historiques était donc, en effet, la clef de voûte des efforts de M^{me} de Bastard et du comité.

Il y eut, certes, l'expression immédiate d'un soutien émanant des Monuments Historiques mais sa matérialisation fut vague et même un peu décevante pendant plusieurs mois. Début septembre, Raymond Rethore, député de la Charente, interrogea (à la demande de M^{me} de Bastard *via* les VMF) le ministère des Affaires culturelles sur la demande d'aide financière formulée par M^{me} de Bastard. Par lettre du 26 novembre 1968, une réponse (par l'intermédiaire du directeur de cabinet de M. Malraux) ne fut pas très encourageante :

« Mon Administration étudie actuellement dans quelles conditions pourront être réunis les moyens de financement des travaux à prévoir. Étant donné l'ampleur des dégâts, il n'est pas possible d'envisager une véritable restauration d'ici la fin de la période du V^e plan d'équipement.

5. Lettre du 27 septembre 1968 de M^{me} de Bastard au directeur de cabinet du ministre d'État chargé des Affaires culturelles.

Cependant je puis vous dire que des solutions sont recherchées pour allouer dès 1969, une première dotation destinée à des mesures d'urgence. Il importe en effet, dans l'attente des travaux définitifs, d'empêcher une aggravation de la situation actuelle. ⁶ »

Sans attendre, M^{me} de Bastard, le comité, et l'architecte, M. Froidevaux, songèrent à une programmation des travaux en cinq tranches sur une période de plusieurs années. La première tranche, se rapportant à la réfection de la charpente et de la couverture, d'un montant estimé à 1 500 000 francs, fut prévue pour l'année 1969. Cette tranche ne fut pas seulement destinée à « empêcher une aggravation de la situation actuelle » comme l'envisagèrent les Monuments Historiques, mais constitua une véritable première étape pour la reconstruction du logis central. Pour cette tranche, il y avait 500 000 francs d'indemnisation des assurances ; la collecte publique et les subventions de l'État, du département et de la région devant faire le reste. Une véritable campagne visant à sensibiliser le public, les collectivités locales et, surtout, à motiver l'administration centrale s'imposa.

Dans cet objectif, M^{me} de Bastard fit également connaître ses intentions au département de la Dordogne et écrivit, le 25 octobre 1968, à M. Lacoste, président du conseil général, pour confirmer qu'elle entendait faire donation du château au bénéfice d'une fondation d'intérêt général. Elle s'enquerra également des sommes que le conseil général pourrait éventuellement allouer à la restauration de Hautefort ⁷. En réponse, M. Lacoste fit savoir que la commission des Finances du conseil général déterminerait la part que le département pourrait apporter à la reconstruction de Hautefort et ajouta :

« Le peu d'empressement de l'État a causé une fort mauvaise impression sur mes collègues et, je le dis avec regret, leur zèle s'en ressent.

Je pense les amener cependant à faire pour le mieux. ⁸ »

Quelques jours plus tard, M. Dumoncel écrivit à Gabriel Delaunay, préfet d'Aquitaine, pour amener la campagne au niveau régional. En vue d'obtenir une contribution du comité régional des Affaires culturelles (CRAC) pour la reconstruction de Hautefort, M. Dumoncel souligna le rôle considérable d'une participation de la région, facteur déterminant, selon lui, du concours de l'État :

6. Lettre du 26 novembre 1968 du directeur de cabinet du ministre d'État chargé des Affaires culturelles à M. Rethore.

7. Lettre du 24 octobre 1968 de M^{me} de Bastard à M. Lacoste. Une autre lettre, dans les mêmes termes, a été envoyée à la même date à M. Mignon, préfet de la Dordogne.

8. Lettre du 17 novembre 1968 de M. Lacoste à M^{me} de Bastard.

« Les appuis régionaux qui nous sont apportés sont d'autant plus précieux que l'effort de l'État, jusqu'à un certain point, en dépend. »⁹

Début décembre, la contribution du CRAC de 100 000 francs, qui allait être allouée à la première tranche des travaux de restauration, fut autorisée.

La télé, les cartes postales et les timbres

Également début décembre 1968, la campagne de reconstruction de Hautefort marqua un point important avec l'émission *Chefs d'œuvres en Péril* de Pierre de Lagarde, sur les ondes de l'ORTF, consacrée à Hautefort. M. Dumoncel et M. Lagrange œuvrèrent beaucoup avec M. de Lagarde et l'ORTF pour assurer le succès de cette émission et obtinrent une diffusion à une heure de grande écoute au soir du 1^{er} décembre 1968. Faisant suite à cette émission, la collecte de l'ORTF auprès des téléspectateurs fut de 150 000 francs. Le comité fit également imprimer une carte postale dédiée à l'aide à la reconstruction du château. Début 1969, la collecte totale des ventes des cartes et des dons du public (y compris la somme de l'ORTF) était de l'ordre de 285 000 francs.

En parallèle, le comité obtint également l'appui d'Yves Guéna, ministre des PTT, pour la création d'un timbre spécial à l'image de Hautefort. Par lettre du 9 décembre 1968, M. Guéna confirma que les ventes du « premier jour » seraient réservées à Hautefort¹⁰, et une manifestation, pour célébrer l'émission du timbre, eut lieu à Hautefort le 5 avril 1969 avec la participation de M. Guéna.

La première tranche des travaux

L'élan de la campagne entraîna l'État et le département à suivre l'exemple du CRAC. En janvier 1969, M. Dumoncel rencontra M. Malraux qui accepta de porter la subvention annoncée des Monuments Historiques de 200 000 francs à 500 000 francs. Le conseil général proposa son concours de principe à hauteur de 100 000 francs.

Dans ces circonstances, avec un montant total de 1 485 000 francs¹¹ disponible ou promis, la première tranche des travaux put commencer au cours de l'année 1969. Le 21 janvier 1969, l'architecte, M. Froidevaux, confirma à M^{me} de Bastard que :

9. Lettre du 22 novembre 1968 de M. Dumoncel à M. Delaunay, préfet d'Aquitaine.

10. Lettre du 9 décembre 1968 de M. Guéna à M^{me} de Bastard.

11. Financement de la première tranche : 500 000 francs des assurances, 500 000 francs des Monuments Historiques, 285 000 francs du public, 100 000 francs du CRAC, 100 000 francs du conseil général.

« les plans de Hautefort (études béton armé) sont en cours grâce aux documents très précis retrouvés dans les archives de Monsieur Charles-Henri Besnard ¹². Le dossier pourra, je pense, être présenté à l'Administration pour le 15 mars, ce qui devrait permettre l'ouverture du crédit dans les premiers jours du second trimestre. Nous pourrions alors attaquer franchement les maçonneries avec le minimum de risques, et la somme disponible dont vous parlez (120 millions) permettra un chantier assez spectaculaire. »

La question de la Fondation

Si M^{me} de Bastard décida très vite, afin de justifier l'appel au public et le concours de l'État, que l'avenir de Hautefort serait lié à l'existence d'une fondation, une telle fondation n'était cependant pas envisageable sans la restauration du château et sans une dotation adéquate pour en assurer sa pérennité. La première étape fut, pour elle, de reconstruire, puis de créer une fondation avec les ressources appropriées. Elle réalisa très vite que ce double objectif coûterait très cher, bien au-delà de ses propres moyens. L'autre difficulté à laquelle elle fut rapidement confrontée fut celle de convaincre les pouvoirs publics de subventionner ce premier effort avant la création de la Fondation.

En effet, même si le concours du conseil général était, en principe, acquis, M. Lacoste, son président, y étant favorable depuis fin 1968, les membres du conseil général ne souhaitaient pas accorder leur concours uniquement sur la base d'un engagement de principe pris par M^{me} de Bastard visant à transmettre Hautefort à une fondation ou, à défaut, à une collectivité. Lors d'une réunion du comité du 9 avril 1969, le docteur Queyroi, membre du conseil général, rappela que sa subvention était subordonnée à la décision relative au devenir du château. M^{me} de Bastard en fut consciente et écrivit à M. Lagrange :

« On me presse (actuellement le Conseil Général) de trouver une désignation d'une future fondation. Hélas, cela ne s'improvise pas, et cela nécessite beaucoup d'argent, en plus des réparations. ¹³ »

Le concours du conseil général à hauteur de 100 000 francs pour la première tranche fut, enfin, accordé définitivement en décembre 1969 ¹⁴. En parallèle des discussions relatives à la création de la Fondation pour Hautefort, les travaux de gros œuvre se poursuivirent en quatre autres tranches sans

¹² M. Besnard était le prédécesseur de M. Froidevaux qui assura les travaux de restauration du château après la seconde guerre mondiale.

¹³ Lettre du 21 décembre 1968 de M^{me} de Bastard à M. Lagrange.

¹⁴ Lettre du 12 décembre 1969 de M. Lacoste à M. Lagrange.

interruption jusqu'en 1976. Cette année-là, M^{me} de Bastard put de nouveau s'installer au château, ressuscité pour la deuxième fois.

Les peines d'un mécène pour l'œuvre de sa vie

L'effort personnel de M^{me} de Bastard ne fut pas fait sans sacrifices. Elle traversa des moments de découragement. En octobre 1968, M. Dumoncel lui écrivit ces quelques lignes pour la soutenir :

« Je voudrais dire combien je pensais à vous en partant samedi soir, et à tout ce qu'il y a de cruel et de pénible pour vous dans toutes ces démarches et ces efforts qu'inspire la volonté de reconstruire Hautefort. J'admire votre courage, mais je comprends qu'il puisse s'accompagner de moments de dépression et de profond chagrin. ¹⁵ »

À maintes reprises, face aux coûts énormes et à la réticence de l'État et des collectivités, elle avança les sommes nécessaires à la poursuite des travaux. Dans une lettre adressée début 1973 au conservateur des Monuments Historiques, elle fit état de sa contribution personnelle de 1 200 000 francs (y compris 500 000 francs d'indemnités d'assurances) pour les deux premières tranches (1969-1972), et encore 1 280 000 francs pour le financement de la troisième tranche en cours :

« Il me serait difficile de dépasser ce chiffre sans compromettre irrémédiablement l'équilibre de ma fortune personnelle, que j'ai déjà sérieusement écornée. ¹⁶ »

Pour financer les quatrième et cinquième tranches, elle envisagea de contribuer à hauteur de 1 800 000 francs, montant provenant des dommages-intérêts qu'elle espérait obtenir des assurances contractées par les parents des jeunes filles responsables de l'incendie.

Après une longue bataille judiciaire menée par M^e de Richemont, cette indemnité fut, en effet, versée et contribua à la reconstruction du château.

En revanche, en raison de la réticence et des limites budgétaires de l'État, les subventions n'étaient versées qu'après de longs délais. En demandant le concours des Monuments Historiques pour les quatrième et cinquième tranches, pour un montant de 1 265 000 francs, soit approximativement 35 % de ces tranches, elle nota :

15. Lettre du 7 octobre 1968 de M. Dumoncel à M^{me} de Bastard.

16. Lettre du 3 janvier 1973 de M^{me} de Bastard au conservateur des Monuments Historiques. Pour financer sa contribution à la restauration de Hautefort, elle vendit deux tableaux hérités de la collection de son père : une jeune fille de Renoir et un portrait par Ingres du marquis de Pastoret, qui se trouvent actuellement aux États-Unis à l'Art Institute of Chicago.



Le château de Hautefort aujourd'hui.

« Vous voudrez bien tenir compte de l'effort que je fais, d'autant plus important que je supporte presque entièrement le financement de la deuxième et de la troisième tranche, alors que les subventions de l'État (après avoir porté sur la première tranche), ne prendront d'importance qu'en fin de travaux. C'est-à-dire que je supporte seule la suppression des intérêts et la perte de valeur de l'argent sur les années en cours. »

En tout état de cause, malgré ces difficultés et délais, les gros œuvres furent terminés dans les règles de l'art en 1976, avec une participation significative de l'État, de la région et du département.

Le budget établi par M. Froidevaux au début de 1969 prévoyait un coût de 7 000 000 de francs pour la reconstruction du gros œuvre. Bien évidemment, le coût réel de ce chantier, étalé sur une période de 7 ans, fut supérieur. Le coût de la reconstruction du gros œuvre fut subventionné, environ, 35 % par les Monuments Historiques, 4 % par le département, 4 % par la région et 5 % par le public (un montant avoisinant 450 000 francs grâce aux dons collectés par l'ORTF, la vente des cartes postales et des timbres, et les dons de 626 individus, organismes, mairies et sociétés). Le solde, représentant 52 % environ du coût, fut supporté par M^{me} de Bastard (y compris les indemnités versées par l'assurance)¹⁷.

17. Outre ses contributions au gros oeuvre, M^{me} de Bastard assura sans aucune aide la réfection de l'intérieur des appartements où elle vécut jusqu'à sa mort en 1999.

La Fondation créée

La Fondation que M^{me} de Bastard songea à créer dès 1968 pour justifier le support de l'État et du public fut créée en 1984 et reconnue d'utilité publique en 1990. M^{me} de Bastard fit donation, à la Fondation, du château, de tout son contenu et de ses terres. La dotation de la Fondation, assurée initialement par M^{me} de Bastard, fut par la suite, afin d'en assurer sa pérennité, complétée par une donation de son neveu, Michel David-Weill, et sa femme, Hélène. M^{me} David-Weill a succédé à M^{me} de Bastard en tant que présidente de la Fondation. L'État et les collectivités régionale et locale sont représentés au conseil d'administration par quatre membres de droit ¹⁸.



M. et M^{me} Michel David-Weill.

Pour célébrer le quarantième anniversaire de la décision de reconstruire Hautefort, M^{me} David-Weill et son mari ont invité tous les résidents du canton de Hautefort à un vin d'honneur au château à la mémoire de M^{me} de Bastard le 2 novembre 2008. Évoquant le récit de Jean Secret, qui accompagna l'émission du timbre pour Hautefort, dans lequel il exprimait son espoir d'un miracle pour ressusciter Hautefort et lui rendre âme, M^{me} David-Weill ajouta :

« Ce miracle, M^{me} de Bastard l'a accompli, non pas seule mais avec vous tous qui d'une manière ou d'une autre avez contribué à cette renaissance... Elle aimait le Périgord, son pays d'adoption, comme elle aimait sa maison. Elle n'imaginait pas ce pays sans Hautefort, elle devait, elle se devait de lui rendre son joyau. »

T. McD.

18. Un représentant du ministère de la Culture, un représentant du ministère de l'Intérieur, un représentant du conseil régional de l'Aquitaine et un représentant du conseil général de la Dordogne.



Capdrot, une chapelle ressuscitée : Pechegut

par Jean-Marie VÉDRENNE

Par son livre Le Périgord des églises et chapelles oubliées ¹, le père Pommarède nous a fait découvrir des ruines romantiques perdues au fond des bois comme l'ancienne église du Cheylard (Les Farges), mais aussi des murs à peu près intacts qui ne demandent qu'à supporter à nouveau une toiture et être restaurés.

Leur découverte a donné l'idée, à des associations ou à des propriétaires privés, d'entreprendre ces restaurations. Plusieurs ont été réalisées, d'autres sont en projet, si bien qu'un jour, il pourra être écrit un livre intitulé : Le Périgord des églises et chapelles ressuscitées.

En hommage au père Pommarède, je voudrais faire ici le récit de la restauration de la chapelle de l'ancien château de Pechegut (Capdrot) à laquelle j'ai participé.

1. POMMARÈDE (Pierre), *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées*, Périgueux, éd. Pilote24, tome I, 2002, tome II, 2004, tome III, 2007.

Une découverte

Au cours de sa longue quête des églises et chapelles oubliées, le père Pommarède s'est aventuré dans la forêt de la Bessède, où, comme il le dit, « les clairières peuvent réserver des surprises heureuses ». C'est ainsi qu'il découvre au détour d'un chemin l'emplacement d'un château disparu, les murs d'une chapelle et un vieux pigeonnier. Cette découverte allait être le départ d'une grande aventure, car suite à cette visite, la famille Brout-Ségurel allait décider de restaurer la chapelle et le pigeonnier. Ce fut l'occasion d'en connaître mieux l'histoire.



Chapelle de Pechegut (Capdrot), avant restauration.

Sur la route de Belvès à Capdrot, la propriété de Jean-Armand Brout est signalée par une grille et un panneau indiquant « Roby ». Après avoir franchi le portail et suivi l'allée sur une centaine de mètres, le visiteur se trouve dans une clairière où se dressent les murs en bon état d'un bâtiment de cinq mètres sur six. À leur examen, on s'aperçoit rapidement qu'il s'agit des murs d'une chapelle qui peut être datée de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le mur nord comporte une belle rosace dont le centre cassé devait supporter un vitrail. Heureusement, la plupart des morceaux de cette rosace ont été retrouvés dans les ronces et il a été possible de la reconstituer.



Chapelle de Pechegut (Capdrot), éléments de la rosace brisée.

La façade ouest possède une porte avec un bel encadrement en pierre dont le blason porte l'aigle à deux têtes aux ailes déployées qui, comme nous le verrons plus loin, est l'emblème de la famille de Constantin. Ce blason comporte aussi trois lettres énigmatiques : *D D D* pour lesquelles jusqu'à présent, aucune explication satisfaisante n'avait été formulée. Nous nous sommes adressés à notre collègue de la SHAP, François Michel, épigraphiste. Pour lui, la solution la plus satisfaisante est *Domum Dei Dedicavit*, qui peut se traduire par : « il a dédié sa maison à Dieu ». Profitant de la dénivellation, une porte située à l'est permet d'accéder à un niveau inférieur constituant une petite crypte. À l'intérieur, les murs nord et sud comportent des rangées de pierres qui dépassent, semblant constituer la naissance d'une voûte aujourd'hui disparue. Cette disposition des lieux prouve qu'il s'agit d'une chapelle funéraire.

La toiture a entièrement disparu, des morceaux de tuiles plates jonchent le sol. Le bâtiment, qui ne comportait ni croix ni clocher, servait de chapelle castrale. Suite à la demande formulée par M. Sarrasin, le propriétaire de l'époque, M^{gr} Nicolas Dabert, « par la grâce de Dieu et du siège apostolique, évêque de Périgueux et Sarlat », autorisait le 15 août 1888 ladite chapelle comme chapelle publique, sauf réserve des droits paroissiaux et, en conséquence, autorisait la célébration de la messe ainsi que la distribution de la Sainte Communion aux fidèles. L'assistance était constituée par la famille des châtelains, leurs domestiques et fermiers ainsi que quelques habitants des alentours, les lieux

pouvant accueillir tout au plus vingt à trente personnes. Cependant, d'après les registres paroissiaux de Capdrot, des baptêmes, mariages et enterrements y ont été célébrés. L'autorisation de M^{gr} Dabert prouve qu'en 1888, la chapelle était encore en état d'être utilisée.

Nouvelle naissance

Parlons maintenant de la restauration qui a été réalisée en 2003 et 2004. Après avoir abattu les arbres qui entraient jusque dans les murs et enlevé le lierre qui les enserrait, la maçonnerie a été réhabilitée : jointoiement, enduits... Une charpente périgordine avec coyaux a été taillée par des maîtres ouvriers². Elle a été couverte à l'aide de tuiles plates très anciennes. Le tout a été couronné d'une croix dite croix tréflée, sculptée dans la pierre des Eyzies. Le sol reconstitué a été recouvert de tommettes hexagonales en terre cuite datant de plusieurs siècles.



*Chapelle de Pechegut (Capdrot),
rosace restaurée façade nord.*

Le chœur a été surélevé, une magnifique table de communion en fonte a été installée et, sur l'autel en pierre, a été sculpté la signification de l'énigmatique *D D D*. Une porte ancienne a été mise en place, surmontée d'un petit vitrail. La rosace reconstituée a elle aussi été agrémentée par un vitrail réalisé par François Brout.

Enfin, le 10 juillet 2004, notre président honoraire, le chanoine Pommarède, les prêtres du secteur, la famille ainsi que les habitants de Capdrot ont été invités à la nouvelle bénédiction de cette chapelle ressuscitée et à la messe qui a été célébrée à l'ombre des arbres séculaires.

Il est à noter que dans l'assistance se trouvait une personne descendant de l'antique famille de Constantin qui a habité Pechegut pendant plusieurs siècles. Les mots de bienvenue ont été dits par notre collègue Marie-Rose Brout, principal artisan de cette restauration. Il a été procédé à la bénédiction par le père Rocherie, prêtre du secteur. Le chant d'entrée, *Dieu nous accueille*

². Entreprise Sourbier, à Campagne.

en sa maison, était particulièrement de circonstance. L'homélie a été prononcée par le P. Pommarède qui, comme il sait si bien le faire, a mêlé les propos historiques à ceux d'une profonde spiritualité.

Les participants ont pu également admirer, à quelques pas de la chapelle, l'antique pigeonnier qui lui aussi a fait peau neuve. À l'intérieur, avaient été disposés divers documents montrant l'aspect du château disparu ainsi que les diverses phases des travaux.

Bien entendu, pour cette restauration, il a été fait appel à des entreprises, mais la famille et les amis ont aussi pris la truelle et le burin. Tous ont fait cela avec beaucoup de passion.

Le château, les guerres, la famille de Constantin

Découvrons maintenant l'histoire des lieux. Un pigeonnier, les restes d'une chapelle, quelques pierres éparses, des traces d'allées, voici tout ce qu'il reste du repaire noble de Pechegut, demeure d'une branche de la famille de Constantin.

Des anciens de la commune, dont le maire, M. Magimel, vous diront qu'en ce lieu, jusqu'à la seconde guerre mondiale, existait une vaste demeure dont certains ont encore le souvenir, et qu'en 1943, les Allemands, avaient appris que Roger Barnalier, Régine de son nom de résistance, chef départemental de l'Armée Secrète, se trouvait dans les lieux avec quelques maquisards. Ils vinrent l'arrêter pour le conduire à Périgueux puis à Compiègne et ensuite dans des camps de concentration dont il ne devait pas revenir³. Avant de quitter les lieux, les Allemands avaient mis le feu à la bâtisse. Tout fut détruit, sauf le pigeonnier et la chapelle.

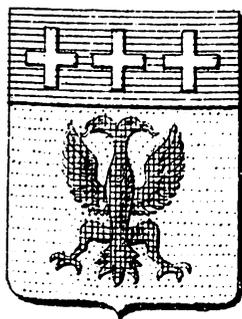
Lorsque, dans les années 1950, M. Bénesse-Ségurel a acheté la propriété avec la ferme de Roby, il ne restait du château que des pans de murs qui menaçaient de s'écrouler. Pour nettoyer les lieux et faire cesser le danger, celui-ci vendit les pierres et, ainsi, la silhouette de cette demeure n'exista plus que dans les souvenirs. Heureusement, vers 1900, le mécanicien-photographe Antoine Carcenac avait, comme il l'a fait en bien des lieux, pris deux photographies qui prouvent qu'à cette époque, la bâtisse était en assez bon état, avec ses toits à la Mansard. Il semble que le bâtiment puisse être assimilé à une chartreuse qui pouvait avoir deux à trois cents ans. Il existe aussi un croquis de l'abbé Brugière qui en montre la silhouette. L'examen du cadastre de 1845 permet de reconstituer l'ensemble des bâtiments. La chapelle et le pigeonnier étaient encadrés au nord par le château proprement dit et au sud par les communs.

3. PENAUD (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999.



Le château de Pechegut, croquis du chanoine Brugière
(manuscrit, déposé aux Archives diocésaines de Périgueux).

La famille de Constantin serait arrivée dans les lieux au XVI^e siècle, mais leur maison n'attendit pas la dernière guerre pour souffrir ! Pendant les guerres de Religion, les huguenots de Monpazier, sous les ordres de François de Verrière et Annet de Commarque, avaient pris le château et tué le maître des lieux, ainsi que son frère, chanoine de Cahors, et quelques paysans. Après avoir pillé la demeure et l'avoir mise hors d'état de se défendre, ils l'avaient abandonnée⁴. La paix revenue, le château avait été réaménagé et la famille de Constantin en est resté propriétaire jusqu'à la Révolution⁵.



Froidefond de Boulazac, dans son armorial⁶, nous apprend que les Constantin étaient seigneurs de Castelmerle, de Pechegut, de Marsalès, de la Bigotie, de Foncarbonnière, de Rigoulès. Leurs armes d'or comportaient un aigle à deux têtes à ailes déployées, chargé de trois crossettes d'argent.

Elles figurent au *Grand Armorial de France* sous le nom de Pierre de Constantin, écuyer, seigneur de Pechegut (1698) et ont été confirmés par décision du conseil du sceau en mai 1870.

Il semble que la famille de Constantin soit originaire du Sarladais, ses archives ayant été pillées lors du « saccagement » de la ville en 1574 ainsi

4. PENAUD (Guy), *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1996.

5. *Idem*.

6. FROIDEFOND DE BOULAZAC (A. de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, tome I, Périgueux, imprimerie de la Dordogne, 1891, p. 165.

que le prouve une attestation juridique du 30 août 1585. Un de ses membres, Arnaud de Constantin, fut capitoul de Toulouse de 1482 à 1497.

Plusieurs Constantin ont voté pour la nomination des députés aux États généraux de 1789, dont Jean de Constantin, chevalier, seigneur de Pechegut, Marsalès, la Bigotie et autres places, habitant le château de Marsalès, juridiction de Monpazier.

Parmi les familles nobles qui ont fait l'histoire de Capdrot, la famille de Constantin paraît avoir été la plus importante.

Il semble qu'actuellement le nom de cette famille n'ait pas subsisté sur la commune de Capdrot ni dans le département, du moins avec la particule.

Le dernier descendant connu, Yves de Constantin, conseiller référendaire à la Cour des comptes, décédé en 1970, faisait partie de notre compagnie ⁷.

D'après le minitel, actuellement, trente familles en Dordogne portent le nom sans particule et treize autres celui de la version patoise : Coustaty.



*Chapelle de Pechegut (Capdrot),
après restauration.*

En guise de conclusion

Une allumette craquée par un soldat allemand peut détruire bien des choses, y compris une vaste demeure noble, mais l'histoire et le souvenir demeurent. Quiconque s'y intéresse et s'en donne la peine peut faire ressurgir le passé.

La restauration de la chapelle et du pigeonnier perpétueront le souvenir du château de Pechegut et de la famille Constantin, grâce aux propriétaires actuels qui ont eu le courage de l'entreprendre.

Il est à souhaiter que le livre du père Pommarède donne à des collectivités ainsi qu'à des particuliers l'idée de sauver le patrimoine qui peut l'être encore.

J.-M. V.

7. Renseignement fourni par M. Eric Mousson-Lestang.



*Façade ouest du clocher de la cathédrale Saint-Front, corniche supérieure
(cliché Th. Baritaud).*

TARIFS 2009

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	23 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin).....	45 €
Cotisation et abonnement au Bulletin.....	55 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple.....	65 €
Abonnement au Bulletin, sans cotisation (collectivités, associations...)	60 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi - samedi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
au siège de la S.H.A.P.***

**La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE - N° 002763/00

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON 2008

● Compte rendu de la séance du 6 août 2008	507
du 3 septembre 2008	513
du 1 ^{er} octobre 2008.....	517
● Éditorial	523
● Bibliographie de Pierre Pommarède.....	525
● Le Puy-Saint-Astier, seigneurie et maison de famille. Aperçu historique de 1025 à nos jours (Jacques Bernot).....	531
● Le mariage d'Élie Rudel de Bergerac et de Mathe d'Albret, le 2 mai 1314 (Jean-Bernard Marquette)	547
● Essai sur la dévotion à saint Roch en Périgord (Jean-Claude Ignace, Chantal Dauchez et Danielle Mouillac)	559
● Lieutenance du duc d'Orléans en Guyenne (16 septembre 1406) (Claude-Henri Piraud)	595
● Qu'aima Montaigne en l'œuvre de La Boétie ? (Xavier Darcos)	605
● Un projet d'attaque contre Trémolat en 1613 (Marcel Berthier)	615
● À propos de tapisseries (Alain Blondin)	623
● Les Talleyrand, marquis d'Excideuil de 1613 à 1794 (Annie Herguido) ...	633
● L'étrange histoire du soi-disant abbé Beaucaïne (Jeannine Rousset)....	647
● La correspondance de l'abbé Joseph Nadaud avec Chancelade (Louis Grillon †)	655
● Une résidence méconnue de Bugeaud : l'ancien château de Saint-Pantaly-d'Excideuil (Francis A. Boddart)	667
● Le couvent de Villetoueix (Dominique Audrerie)	689
● Un général russe, châtelain de Jaure (Michel Bernard et Joëlle Le Pontois-Bernard)	693
● Les statues baladeuses de Cadouin (Brigitte et Gilles Delluc)	703
● Les racines du Périgord et la recherche d'Alexis de Gourgues (Gérard Fayolle).....	731
● L'institution Saint-Joseph à Périgueux (John-Henry Lascaud).....	741
● Monseigneur Charles Gay, évêque d'Anthédon, la musique et le Périgord (Jacques Gay).....	747
● Périgueux vu par Paul Nizan : entre analyse sociologique et souvenirs d'enfance (Patrick Petot)	755
● Les « compagnons de la Libération » périgordins (Guy Penaud)	763
● Une même route (Jacques Lagrange).....	777
● Sylvain Floirat (1899-1993) (Gérard de Trobriand, François Dujarric de la Rivière et Jean-Charles Savignac)	781
● Un miracle en Périgord : M ^{me} de Bastard et la reconstruction du château de Hautefort (Thomas McDonald).....	795
● Capdrot, une chapelle ressuscitée : Pechegut (Jean-Marie Védrenne) ..	809

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : L'ange du clocher de la cathédrale Saint-Front à Périgueux (cliché Th. Baritaud).